

Université de Montréal

“L’insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal:
comportements d’une communauté culturelle
ou d’une communauté diasporique?”

par

Aïda A. Keuroghlian-Boudjikianian

Département de Géographie

Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l’obtention du grade de
Philosophiae Doctor (Ph.D.)
en **Géographie**

Novembre, 2003

© Aïda A. Keuroghlian-Boudjikianian, 2003



G
59
U54
2004
v.002

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Page d'identification du jury

Université de Montréal
Faculté des Études supérieures

Cette thèse intitulée
« L'insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal :
comportements d'une communauté culturelle ou d'une communauté
diasporique? »

présentée par

Aïda A.Keuroghlian-Boudjikianian

A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

M. Claude Marois :

M. Claude Manzagol :

M.

M.

M.

Thèse acceptée le :

SOMMAIRE :

Le sujet de la thèse porte sur l'insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal. À leur statut de « communauté culturelle », les Arméniens ajoutent la particularité d'appartenir à une diaspora. Les développements de la réflexion et de la recherche ont entraîné la nécessité d'inclure cette caractéristique dans les problématiques de la thèse. (Chapitre de l'Introduction). Le but initial de la recherche était de mettre à jour les mécanismes explicatifs des deux insertions. (Chapitre 2). Le premier objectif qui donne substance à la première hypothèse, s'inscrivant dans la tradition des théories générales de la ségrégation résidentielle (Chapitres 2 et 4), confronte l'influence et l'action de différentes variables urbaines et sociales à celles des réseaux sociaux dans l'explication des étapes successives de l'insertion résidentielle; le deuxième objectif s'inspirant des théories économiques utilisées de manière générale dans l'étude des minorités ethniques, à savoir l'économie ethnique, l'économie d'enclave, les structures et les conditions des marchés d'accueil, versus les « ressources de classe » des migrants etc, confronte ces préceptes au rôle des réseaux dans l'insertion économique (Chapitre 3). Le lien entre les problématiques des deux insertions provient des théories dites « assimilationnistes » qui conditionnent la réussite de l'insertion économique par une « assimilation » résidentielle précédente; en d'autres termes, la dilution spatiale des regroupements géographiques formés au moment de l'immigration précède et conditionne la mobilité sociale. L'introduction de la dimension diasporique ajoute aux deux hypothèses/problématiques la variable du comportement diasporique, c'est à dire un comportement quasi similaire observable dans l'ensemble de l'espace diasporique du groupe (Chapitre 2) et qui se manifeste indépendamment des conditions socio-urbaines et économiques de l'espace d'accueil; l'analyse engagée dans cette perspective s'est avérée importante aussi bien au niveau des résultats auxquels aboutit la thèse, que des implications de ces résultats sur le plan théorique. Cette introduction a aussi mené à un troisième objectif qui est celui de la modélisation des phénomènes diasporiques (Chapitres 3 et 5).

La méthodologie utilisée fait appel à plusieurs types d'outils de recherche (Chapitre 5). La conceptualisation théorique ou la construction du modèle diasporique sont basées sur la recension d'une très vaste gamme de littérature géographique (y compris de publications personnelles antérieures), sociologique, anthropologique ainsi que d'autres disciplines des sciences sociales (voir la bibliographie), et par la représentation graphique détaillée d'une diaspora et de ses cinq éléments constitutifs (Chapitres 3 et 5). L'appréhension et la description du portrait général du groupe (Chapitre 6), ont nécessité l'utilisation des données « ethniques » des recensements de Statistique Canada des années 1986 (ruban spécial), 1991, 1996 et 2001, d'une documentation officielle obtenue soit directement auprès des agences gouvernementales comme le bureau d' « Études et de Recherches » du Ministère de l'Immigration du Québec, soit en allant travailler dans les archives de ces agences. À ces documents et données, s'ajoutent les résultats de l'enquête menée auprès des Arméniens de janvier à juin 2000. En effet l'étude diachronique des comportements résidentiels et économiques ne pouvait se réaliser que par une enquête; celle-ci a été faite auprès de 100 ménages arméniens choisis par la procédure de sélection systématique à partir de la liste du bottin téléphonique arménien de 1999-2000. La construction de la base de sondage, du questionnaire de 33 questions (reproduit en annexe), le déroulement de l'enquête, le protocole utilisé etc.. sont expliqués au chapitre 5.

Les résultats de l'enquête montrent que l'espace résidentiel arménien montréalais est formé de quatre **grappes résidentielles** dont la plus dense et la plus importante est un quadrilatère s'étendant de Nouveau-Bordeaux/Cartierville/Ville St-Laurent à Chomedey (Laval), (Chapitre 7). Une grappe résidentielle qui se forme à l'origine par l'action d'un fort réseau parental ne se dilue pas, contrairement aux préceptes des théories assimilationnistes, mais peut se déplacer géographiquement. Elle ne se fixe définitivement dans l'espace urbain que si elle réunit dans un même lieu, les « variables urbaines » (logements à bas prix ou de dimension familiale, transports à proximité, voisinage de meilleur standing), les « variables sociales » (proximité de parents, d'amis, d'Arméniens du même pays..) et les « variables communautaires » (proximité de structures communautaires) nécessaires à sa survie. La thèse démontre

que l'absence, le changement ou la perte de l'une de ces variables fragilisent la géographie de la grappe. L'insertion résidentielle est marquée par un fort taux d'appropriation des logements : 74% des Arméniens sont propriétaires de leurs résidences.

Le moteur de l'insertion économique est le travail autonome : 42% de la population sondée est constitué de travailleurs autonomes. La « sortie » de l'emploi salarié vers le travail autonome est relativement rapide et à cadence accélérée (Chapitre 8). Les entreprises de dimension familiale, (le réseau communautaire et familial est actif au niveau de l'embauche, mais seulement dans les « niches arméniennes ») sont surtout nombreuses dans les niches de spécialisation de la bijouterie et de l'automobile, mais d'autres secteurs plus modernes émergent. Avec le travail autonome, la seconde voie de l'intégration économique emprunte l'alternative de la formation universitaire et la recherche d'emplois stables de l'économie globale. Les emplois des secteurs « mous » de l'économie constituent une troisième voie

Les conclusions générales auxquelles aboutit la thèse indiquent que les deux insertions aboutissent à des succès. Mais ces succès ne sont pas à mesurer en termes de conformité aux préceptes des théories de la ségrégation résidentielle ou des théories assimilationnistes. Ils doivent être analysés plutôt comme des réussites conformes aux caractéristiques identitaires des peuples diasporiques. La « grappe résidentielle » est à percevoir et à analyser en termes de « territoire diasporique local », un territoire symboliquement approprié où la vie collective s'organise.

L'intégration économique qui laisse apparaître une forte propension entrepreneuriale, est conforme aux caractéristiques économiques diasporiques énumérées dans la littérature. La thèse en montre l'étendue et les modalités.

Mots-clés : Arméniens montréalais, insertions résidentielle et économique, communauté diasporique, diasporas, variables urbaines, sociales et communautaires, réseaux sociaux, grappe résidentielle/territoire diasporique, travail autonome, niches économiques arméniennes.

ABSTRACT :

The subject of the thesis is about the residential and economic insertion of Armenians living in Montreal.

Beyond the status of a “cultural community” shared with other minorities, Armenians have the particularity of belonging to a Diaspora.

The gradual evolution of my thinking and thoughts and the development of the research have created the necessity of including that characteristic in the problematic of the thesis (Introductory chapter).

The initial aim of this work was to find out the mechanisms explaining the two types of insertion (chapter 2). The first objective giving substance to the first hypothesis (p. 76), takes its inspiration from the general well known theories of residential segregation (chapters 2 & 4) and examines the action and influence of different urban and social variables with the action of social networks in the explanation of the successive stages of the residential insertion. The second objective, inspired by the theories of economics generally used when studying ethnic minorities, i.e. ethnic economy, enclave economy, conditions and structures of the (receiving) markets, versus the “class resources” of the migrants etc, examines these same precepts against the eventual role of networks in the economic insertion (chapter 3).

What “assimilationist” theories advance links the two problematics, i.e. that the economic insertion succeeds only if it is preceded by a residential integration proving that assimilation has taken place. In other words, the spatial dilution of the geographical regroupings formed at the beginning of the immigration period is the pre-condition for social mobility. The addition of the diasporic dimension to these two problematics/hypotheses brings in the variable of a diasporan behavior, i.e. a behavior akin to what one could observe in other parts of the diaspora to which the group belongs, (chapter 2), and taking place regardless of the socio-urban and economic conditions of the receiving city.

The addition of the diasporic perspective has proven to be important not only for the end results of the empirical research, but also on a theoretical level; it also brought

about a third objective which is the construction of a theoretical Diaspora model (chapters 3 & 5).

The methodology includes different research tools (chapter 5). The theoretical conceptualization or the modelization of Diasporas are based on the recension of an extensive scientific literature of Geography (including personal previous publications), Sociology, Anthropology as well as other Social Science publications (see bibliography), and by the detailed graphic presentation of a Diaspora and its constituent five elements (chapters 3 and 5). For a description of the general portrait of the group (chapter 6), “ethnic” data of Statistics-Canada censuses of the years 1986 (special order), 1991, 1995 and 2001 have been used as well as other official documents obtained either directly from government agencies like the “ Research & Studies ” office at the Quebec Immigration Ministry, or by working personally in the Archives of these agencies. Data gathered from a field survey realized between January and June 2000 were added to the official pool of information to complete the portrait. Indeed the “diachronous” study of the residential and economic “behaviors” could only be carried out with the help of a field survey; a sample of 100 households was drawn up with the procedure of the systemic selection from the Armenian phone book of 1999-2000. Details of the sampling, the questionnaire (33 questions reproduced in the appendix) and of the protocol are given in the fifth chapter. The survey data show that the Armenian residential space in Montreal is formed of four **residential clusters**, the most important and densely “populated” one being formed by a quadrilateral stretching from New-Bordeaux/Cartierville/Town of St-Laurent to Chomedey in Laval (chapter 7). A residential cluster is the end result of the action of a strong parental network and does not disappear gradually, contrary to what the “assimilationist” theories stipulate, but its geography can change. It is fixed definitely in the urban space only if it unites in the same location the “urban variables” (inexpensive or affordable housing or family size dwellings, proximity of public transport, neighborhood of good standing), the “social variables” (proximity of relatives, of friends, of Armenians sharing the same country of origin), and the “community variables” (proximity of community structures, i.e. schools, churches..) required for its survival. The thesis proves that the absence, the change or the loss of

one set of variables render the geography of the cluster fragile. The residential insertion has the distinctive trait of a strong rate of ownership: 74% of the Armenians own their homes.

The moving force behind the economic insertion is self-employment: 42% of the survey sample is self-employed. The “outflow” from salaried jobs towards self-employment is relatively fast and occurs on an accelerated pace (chapter 8). The family businesses are most common in the specialized niches of jewellery and auto industry, but other modern sectors are also emerging. The family and community networks are active mostly in these niches by insuring the hiring of relatives or community members. The second path of the economic integration is the alternative offered by higher education and the search for stable careers in the primary job market of the general economy. The third way is made of rather menial or low status jobs..

The general conclusion of the thesis indicates that both the residential and economic insertion is successful. But these successes are not to be measured according to the precepts of the residential segregation theories, nor to those of assimilationist theories. Rather, they should be analyzed as outcomes in conformity with what characterizes diasporan minorities. The residential cluster is to be perceived and analyzed in terms of “local diasporan territory “ or space, a territory symbolically appropriated where the collectivity is organized.

The economic integration shows a strong entrepreneurial propensity, in conformity with the economic characteristics found in the literature. The thesis demonstrates the extent and the modalities of the phenomenon.

Key-words: Montreal Armenians, residential and economic insertion, diasporan community, Diasporas, urban, social and community variables, social networks, residential cluster/diasporan territory, self-employment, Armenian economic niches

TABLE DES MATIÈRES:

1. INTRODUCTION	p. 1 -7
1.1 Présentation et justifications du sujet	1
1.2 Les Arméniens : origine ethnique et nationalités	3
1.3 L'univers différencié des Arméniens depuis les années 1990	5
CHAPITRE 2: LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE : LES PROBLÉMATIQUES INITIALES ET LEUR ÉVOLUTION	p. 8 - 18
2.1 Les objectifs de la recherche	8
2.1.1 Élargissement de la réflexion au phénomène diasporique	9
2.1.2 L'appartenance diaporique et les comportements résidentiels et économiques	11
CHAPITRE 3: CONCEPTS, THÉORIES ET APPROCHES DE RECHERCHE	p. 19 - 69
3.1 Le concept de diaspora	19
3.1.1 Dictionnaires et lexiques	19
3.1.2 Atlas spécialisés	21
3.1.3 Ouvrages spécialisés	22
• Les cinq parties descriptives et constitutives d'une diaspora	23
• Le groupe diasporique	26
• Les pays d'accueil des communautés diasporiques	33

• Les pays d'origine : entre le mythe et les cas de figure variés	40
• Les réseaux ou le mode de fonctionnement des diasporas.	43
• Le système spatial des diasporas	46
3.2 Le concept de réseau	49
3.2.1 Morphologie et terminologie des réseaux sociaux	50
3.2.2 Recherche d'emplois, création d'entreprises et le rôle éventuel des relations résillières	52
3.2.3 Des modèles théoriques de l'insertion économique	55
3.2.4 La problématique des réseaux et les insertions résidentielles et économiques	62
3.2.5 Réseaux, diasporas et territorialité	64
3.3 Approches et théories conceptuelles	66

CHAPITRE 4 – OBJECTIFS, MODÈLE CONCEPTUEL ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

p. 70-78

4.1 Rappel des objectifs	70
4.2 La modélisation du phénomène diasporique	71
4.3 Les hypothèses	75
4.3.1 L'insertion résidentielle des Arméniens montréalais : entre un comportement diasporique et les préceptes théoriques de la ségrégation résidentielle	75
4.3.2 L'insertion économique des Arméniens montréalais : un comportement fait de contraintes ou nourri de modèles pré-établis?	77

CHAPITRE 5 – APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET
STRATÉGIE DE RECHERCHE

p. 79-91

5.1	Approche hybride	80
5.2	Approche méthodologique	81
5.2.1	Introduction	81
5.2.2	Le choix de l'indice de concentration	81
5.2.3	Caractéristiques méthodologiques de l'enquête	83
	• La population ciblée	83
	• Échantillonnage des répondants	83
	• Le questionnaire	84
5.3	Statistiques officielles et autres documentations	86
5.3.1	La compilation des données	86
5.3.2	Les recensements de population de Statistique-Canada	86
5.3.3	Autres documents officiels	89
5.4	Documents de sources communautaires	90
	• Bottins téléphoniques	90

CHAPITRE 6 – PORTRAIT SOMMAIRE DE LA POPULATION
ARMÉNIENNE MONTRÉALAISE

p. 92-126

6.1	Les Arméniens du Québec : effectifs numériques, origines géographiques et périodes d'immigration	92
6.1.1	Le Grand-Montréal, l'unique ville des Arméniens du Québec	92
6.1.2	Les origines géographiques des Arméniens montréalais	95
6.1.3	L'immigration au Québec	100
	• Les lois d'immigration	100
	• Les périodes d'arrivée	101
6.2	Pour un profil général des Arméniens montréalais	103
6.2.1	Les niveaux de revenus des Arméniens	104

6.2.2 Les caractéristiques démographiques	105
• Les groupes d'âges	105
• La taille et la composition des ménages	109
6.2.3 Niveau d'éducation	111
6.3 La vie associative	115
6.3.1 Nombre d'adhérents	115
6.3.2 Nature des associations	120
Conclusion	125

CHAPITRE 7 – LA FORMATION DE L'ESPACE

RÉSIDENTIEL ARMÉNIEN

p. 127-171

7.1 La répartition géographique présente des Arméniens montréalais	127
7.1.1 Les grappes de concentration	127
7.1.2 La distribution spatiale des Arméniens selon le recensement de 1996	131
• La première grappe de concentration	133
• La deuxième grappe de concentration	134
• La troisième grappe de concentration	134
• La quatrième grappe de concentration	134
7.1.3 Les mesures mathématiques des grappes de concentration	135
7.1.4 Les indices de concentration entre 1981 et 1996/2000 : consolidation d'un espace approprié	140
7.1.5 De locataire à propriétaire : un statut/comportement généralisé de l'Arménien montréalais!	142
• Le poids du phénomène	142
• Dates d'acquisition des logements	144

7.2 Les étapes de la formation de l'espace résidentiel arménien	147
7.2.1 Les premières localisations	147
7.2.2 Les traits caractéristiques de la première insertion	147
• Parc-Extension, quartier d'accueil ou le havre des immigrants	147
• Emergence du réseau parental : une double fonction d'accueil et de polarisation	150
7.2.3 Les étapes intermédiaires de l'insertion résidentielle	151
• Localisation à la deuxième adresse	151
• La troisième adresse	153
• Les quatrième et cinquième adresses	153
7.2.4 Modalités et motivations du choix de la dernière/actuelle résidence	155
• Un fort taux de déménagement	155
• La (les) stratégie(s) de rapprochement	157
• Les processus de polarisation résidentielle	158
7.2.5 La vérification de l'hypothèse par les processus de l'insertion résidentielle	164
• Vérification de l'hypothèse	166
Conclusion	169

CHAPITRE 8 : EMPLOIS ET CRÉATIONS D'ENTREPRISES :

L'INSERTION ÉCONOMIQUE MULTIDIMENSIONNELLE

DES ARMÉNIENS MONTRÉLAIS

p. 172-215

Introduction	172
8.1 Le cadre général de l'analyse	173
8.2 Les catégories d'emplois des Arméniens	175
8.2.1 Les emplois du secteur tertiaire	176
8.2.2 Les emplois du secteur secondaire	181
8.2.3 Les professions libérales	182

8.3 À la recherche de l'emploi idéal	183
8.4 L'insertion économique à ses débuts	185
8.4.1 Les premiers emplois	185
• Les emplois offerts par le tertiaire	186
• Les emplois trouvés dans le secondaire	187
8.4.2 Les emplois subséquents	188
• Le deuxième emploi	189
• Le troisième emploi	190
8.4.3 Une mesure du profil économique pré-migratoire	192
8.5 Le travail autonome ou la voie préférée de promotion socio-économique	192
8.5.1 La structuration de l'analyse	192
8.5.2 Les entreprises créées par les Arméniens	193
• Une distribution géographique aléatoire	194
• Les secteurs d'activités : entre tradition et innovation	198
• La taille et la date de création des entreprises	201
• Clients et fournisseurs	203
8.5.3 Le travailleur autonome	204
8.6 La nature et le rôle des réseaux dans l'insertion économique	210
8.6.1 Les réseaux dans l'obtention des emplois salariés	210
8.6.2 Les réseaux et la création des entreprises : le contexte diasporique de l'exemple montréalais	212
8.7 La vérification de l'hypothèse : une confirmation théorique et empirique	213
 CHAPITRE 9 : CONCLUSION GÉNÉRALE	 p. 216-227
• Une insertion résidentielle et économique réussie	216
• Les diasporas et leurs réseaux	220
• La polysémie de la diaspora arménienne	223

BIBLIOGRAPHIE/DOCUMENTS	p. 228-247
I- Bibliographie	228-245
II- Documents et Publications officiels	246
III- Cartes et Fonds de carte	246

TABLEAUX

Tableau 1	: Nature du réseau et groupe ethnique	p. 60
Tableau 2	: Le nombre des Arméniens au Québec et dans la Région Métropolitaine de Montréal, selon les recensements de Statistique-Canada	p. 93
Tableau 3	: Pays de naissance des immigrants de langue maternelle arménienne admis au Québec de 1993 à 1999	p. 97
Tableau 4	: Pays de dernière résidence des immigrants de langue maternelle arménienne au Québec de 1993 à 1999	p. 98
Tableau 5	: Pays et lieux de naissance de la population sondée	p. 99
Tableau 6	: Dates d'immigration des Arméniens de Montréal	p. 102
Tableau 7	: Groupes d'âges comparables selon le recensement de 1996.	p. 106
Tableau 8	: Immigrants de langue maternelle arménienne admis au Québec de 1993 à 1999 par sexe et groupe d'âge.	p. 108
Tableau 9	: Taille des ménages arméniens de Montréal	p. 109
Tableau 10	: Profil de l'éducation des Arméniens montréalais	p. 112
Tableau 11	: Les universités fréquentées au Québec et au Canada	p. 114
Tableau 12	: Adhésion à des associations. Nature des associations et raisons d'adhésion.	p. 116
Tableau 13	: Groupes d'âges de la population sondée à la date de l'interview (2000).	p. 119
Tableau 14	: Classement en ordre décroissant des SR par Indice de Concentration dépassant la valeur de 5.	p. 137
Tableau 15	: Le réseau parental	p. 150
Tableau 16	: Les variables immobilières urbaines désagrégées	p. 159
Tableau 17	: Distribution des emplois actuels par secteurs d'activités	p. 177

Tableau 18 : Nombre d'emplois occupés	p. 183
Tableau 19 : Les premiers emplois	p. 185
Tableau 20 : Les premiers emplois du secteur secondaire	p. 187
Tableau 21 : Le second emploi des Arméniens.	p. 189
Tableau 22 : Le troisième emploi des répondants	p. 191
Tableau 23 : La localisation des entreprises arméniennes	p. 194
Tableau 24 : Les raisons de la localisation des entreprises arméniennes.	p. 197
Tableau 25 : Branches d'activités des entreprises arméniennes	p. 198
Tableau 26 : Le nombre du personnel des entreprises arméniennes	p. 201
Tableau 27 : La date de création des entreprises par rapport à la date d'immigration de l'entrepreneur.	p. 202
Tableau 28 : L'origine géographique des fournisseurs arméniens	p. 203
Tableau 29 : L'origine géographique de la clientèle arménienne	p. 203
Tableau 30 : Les raisons de création des entreprises	p. 204
Tableau 31 : Modes de financement des entreprises	p. 207
Tableau 32 : Moyens d'obtention des emplois.	p. 211

FIGURES

Figure 1	: Le concept de diaspora	p. 24
Figure 2	: Le groupe diasporique	p. 30
Figure 3	: Les principales caractéristiques des pays d'accueil	p. 32
Figure 4	: Les pays et les sociétés d'origine	p. 42
Figure 5	: Les réseaux des diasporas	p. 45
Figure 6	: L'espace diasporique	p. 47
Figure 7	: Visualisation de l'approche méthodologique	p. 81
Figure 8	: Les classes d'âge des chefs de ménages arméniens à leur arrivée au Québec.	p. 107
Figure 9	: Statuts d'occupation des logements	p. 143
Figure 10	: Dates d'acquisition du logement/Dates d'arrivée	p. 146
Figure 11	: Nombre de déménagements	p. 154
Figure 12	: « Les variables sociales » du rapprochement lors du dernier déménagement	p. 160
Figure 13	: Types de structures communautaires que les ménages recherchent	p. 162
Figure 14	: Degré de fréquentation des structures communautaires	p. 165

CARTES

Carte 1 : Localisation actuelle des ménages arméniens.	p. 128
Carte 2 : Distribution spatiale des Arméniens selon le recensement de 1996	p. 132
Carte 3 : Distribution spatiale des indices de concentration	p. 139
Carte 4 : Localisation à la première adresse des ménages arméniens	p. 145
Carte 5 : Localisation des ménages arméniens à la deuxième adresse	p. 152
Carte 6 : Localisation des ménages arméniens à la troisième adresse	p. 156
Carte 7 : Localisation des entreprises arméniennes recensées par l'enquête	p. 196

REMERCIEMENTS :

La réalisation de cette thèse a demandé un labeur de longue haleine, ce qui bien sûr n'est pas très étonnant quand on entreprend un doctorat. Peut-être faudra-t-il expliquer ailleurs les circonstances et les raisons pour lesquelles l'intensité et la durée de l'effort investi dans ce travail furent particulières.

Je voudrais dans cette page exprimer tout simplement mes remerciements d'abord aux deux professeurs qui ont co-dirigé la thèse, M. Claude Marois, le principal patron de recherches et M. Claude Manzagol le co-patron. M. Marois a accompagné de près le long parcours empirique et théorique que la recherche a emprunté pour aboutir au présent texte. De très longues discussions, des rencontres sans nombre, une première initiation aux « méthodes quantitatives » délaissées quelque peu par après au profit d'études et de lectures plus théoriques, le soin méticuleux mis à organiser l'enquête, l'acceptation et l'encouragement enfin à travailler à la modélisation des diasporas ont jalonné « le dialogue » avec Claude Marois dont l'intérêt porté à cette thèse a – je pense- cru avec le temps. L'apport de M. Claude Manzagol, bien que plus intermittent fut néanmoins crucial pour fixer les grandes orientations de la recherche; sa profonde connaissance des théories économiques (ethniques) a orienté mes lectures et sa contribution m'a aidé à peaufiner le texte final, aussi bien dans sa présentation que dans sa substance. Ma reconnaissance envers les deux est infinie.

Que ce soit durant les années d'étude ou durant l'enquête, j'ai jouï de bourses et de subventions, de l'Université de Montréal et du Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada (C.R.S.H.) organisme fédéral, dans le cadre de son programme de recherche « Immigration Métropole ». L'aide matérielle reçue fut bien appréciée. Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble du personnel administratif et technique du Département de Géographie, et plus particulièrement au cartographe Marc Girard dont l'expertise dans le « traitement informatique » des cartes en a grandement amélioré la présentation.

Ma gratitude va enfin à l'ensemble de la communauté arménienne montréalaise, et surtout aux répondants à l'enquête qui ont de bon cœur consenti aux rencontres et aux interviews à de très rares exceptions près. Sans leur collaboration, l'enquête aurait

échoué. Une reconnaissance particulière va à M. Vrej Armen Artinian, journaliste et architecte qui a gracieusement mis à ma disposition sa collection des plus anciens bottins téléphoniques de la communauté.

Que les Montréalais de toutes origines confondues, qui consciemment ou juste par leurs agissements et leurs paroles, ont inspiré une idée, des bouts de réflexion, des interrogations et des réponses, considèrent la réalisation de cette thèse comme une expression de ma gratitude.

À Adom et à mes trois enfants pour
leur soutien et leur longue patience

1- INTRODUCTION :

1.1 Présentation et justifications du sujet

Une thèse de Géographie sur les Arméniens de Montréal pouvait être conçue autour de plusieurs types de problématiques, les unes privilégiant la ville les autres le groupe; le sujet aurait pu porter par exemple sur le pouvoir et les modalités d'attraction de Montréal ou encore, sur les caractéristiques des cohortes immigrantes arméniennes. Il fut décidé de travailler sur "l'insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal", un choix motivé au départ par un programme déjà en cours au Département de Géographie sur la ségrégation résidentielle à Montréal et par la connaissance au préalable, de la disponibilité de données statistiques dans les recensements de Statistique-Canada. Dans un premier temps la légitimité de ce choix est allée en se renforçant; en effet dans la littérature seule l'insertion résidentielle des Arméniens est évoquée, et de manière d'ailleurs assez limitée: un article y est consacré dans les "Cahiers de Géographie du Québec" (Chichekian, 1981), article quelque peu élargi par la suite en un petit volume (Chichekian, 1989). Calvin Veltman dans ses articles consacrés aux structures résidentielles des groupes ethniques de Montréal fait allusion aux Arméniens de manière comparative et partielle (Veltman, 1987), tout en appelant de ses vœux une étude plus élargie et plus détaillée. Il était donc intéressant sur le plan scientifique de « revisiter » le sujet, d'abord pour voir où en était le groupe au bout d'un demi-siècle d'existence structurée et collective¹ à Montréal, d'autant plus que les recensements de Statistique-Canada montraient des changements dans le sens d'une croissance numérique depuis les années 80, et ensuite parce que sur un plan plus général le « monde arménien » depuis un peu plus d'une décennie, subissait d'importantes transformations susceptibles d'avoir à certains égards des incidences sur la communauté montréalaise. On y revient plus loin.

¹ C'est à partir des années 1950-60 que l'immigration arménienne devient régulière et continue à Montréal.

L'insertion économique des Arméniens montréalais est un terrain demeuré inexploré, si ce n'est les quelques informations succinctes sur les créations d'entreprises que l'on retrouve dans l'enquête menée par Denise Helly et Alberte Le Doyen, dans leur ouvrage sur les « Immigrés et les créations d'entreprises » (1994). Sur le plan scientifique le sujet dans ses deux volets était donc loin d'être couvert. On pourrait d'ailleurs ajouter à cet argumentaire une simple constatation, à savoir si ce n'est pas dans ces deux cas spécifiques de comportements - c'est à dire recherche d'un logement et recherche d'un emploi - que le chercheur peut le mieux examiner et analyser les premières démarches d'adaptation pour en dégager éventuellement des schémas d'explication.

Dans un deuxième temps, l'intérêt scientifique de l'étude se développait plus encore par le fait que l'exemple des Arméniens donne l'occasion d'observer de près la formation du territoire ethnique – la thèse privilégie le terme de **grappe résidentielle** - ou mieux du territoire d'une communauté diasporique, puisque tout en étant une communauté culturelle montréalaise selon la classification socio-démographique officielle, les Arméniens font aussi partie d'une diaspora. L'étude des espaces et des phénomènes diasporiques est relativement une nouvelle venue dans le monde des recherches géographiques, et cette thèse voudrait y apporter sa contribution. Ce domaine de recherches qui constituait depuis longtemps un terrain de travail personnel, du moins dans sa variante des communautés arméniennes diasporiques, jouissait enfin -surtout depuis le milieu des années 1990- de la légitimité académique qu'il méritait. Nous développons nos idées dans le deuxième chapitre.

Somme toute, bien qu'élargi par l'ajout de la problématique diasporique, le premier choix du sujet de thèse fut maintenu, en subissant une longue évolution de la réflexion. L'intérêt grandissant porté graduellement à l'exploration, l'élucidation et la définition de certains concepts comme ceux des réseaux et surtout de la diaspora, a permis de voir la pertinence de l'observation des comportements résidentiels et économiques des Arméniens à partir d'une réflexion sur le phénomène diasporique, d'autant plus qu'il n'y a pas encore –on le verra- un corps de littérature spécifiquement consacré aux caractéristiques résidentielles des communautés diasporiques. Les chapitres suivants montreront combien les thèmes abordés se renforcent mutuellement.

Néanmoins avant de passer aux objectifs de la thèse, il serait approprié de fournir ici des informations sur les Arméniens², montrer leurs particularités, évoquer brièvement l'évolution subie depuis une décennie, ne serait-ce que pour poser un cadre d'explication et de compréhension des problématiques de la thèse.

1.2 Les Arméniens : origine ethnique et nationalités

Généralement les communautés culturelles montréalaises sont des groupes de nationaux originaires de pays dont ils portent le nom : les Allemands viennent d'Allemagne, les Suisses viennent de Suisse, etc. Les Arméniens qui habitent Montréal ne viennent pas d'Arménie. Seule leur origine ethnique est arménienne; ils portent la nationalité des pays où ils sont nés³. Autrement dit leur nationalité ne se confond pas avec leur origine ethnique⁴; ceux qui arrivent à Montréal sont issus de la diaspora arménienne, et plus spécifiquement des communautés diasporiques du Moyen-Orient. On voit là poindre déjà une caractéristique qui les différencie des normes définissant habituellement les communautés culturelles montréalaises.

La Grande Diaspora arménienne s'est formée à la fin de la première guerre mondiale, quand le projet de création d'une Arménie indépendante réunissant les provinces occidentales (c.à.d. situées en Anatolie, dans la partie orientale de l'Empire Ottoman) et les provinces orientales (c.à.d. celles situées en Transcaucasie, et faisant partie jusqu'à 1917 de l'Empire russe) a échoué. Cet échec avait été précédé en 1915-16 de la campagne génocidaire des autorités ottomanes contre les Arméniens de l'Empire Ottoman, campagne mêlant déportations massives, massacres, destructions de villages et de biens. Les rescapés, déportés dans les villes et les déserts du Moyen-Orient n'ont qu'une seule issue de survie après les péripéties ponctuant l'échec de leur projet

² Pour une lecture brève de l'Histoire des Arméniens, voir « L'Arménie », coll. Q.s.j. de Claire Mouradian, coll. PUF, Paris, 1995, No 851. Réédition en 2002.

³ Voir les tableaux 3 et 5 du chapitre 6, représentant les pays de naissance des Arméniens arrivant à Montréal avec des visas d'immigrants de 1993 à 1999.

⁴ Le tableau 3 montre que depuis 1993, quelques immigrants viennent d'Arménie. Antérieurement république soviétique, l'Arménie est devenue indépendante en 1991, au moment de l'implosion de l'U.R.S.S., conférant depuis à ses citoyens la nationalité arménienne.

national et l'impossibilité de regagner leurs villages et leurs terres ancestrales : se réfugier au Moyen-Orient ou migrer là où il est possible de migrer.

Ce sont les descendants de ces réfugiés, qui à partir des années soixante vont commencer à immigrer au Canada et dans la province du Québec en particulier.

Deux ensembles de conjonctures expliquent le début de cette immigration : le changement de la politique d'immigration canadienne qui a pour conséquence d'autoriser les entrées arméniennes – nous en verrons les détails plus loin- et la déstabilisation progressive des pays du Proche et du Moyen –Orient, qui déclenche ces vagues d'émigration.⁵

Les provinces d'origine des Arméniens ont été soumises durant des siècles à divers systèmes politiques impériaux; soumission entrecoupée de brèves périodes de souveraineté ou d'autonomie nationales. Ce mode d'existence nationale a forgé une identité collective basée sur les valeurs portées par la religion chrétienne⁶ d'où est issue une vaste et riche culture savante⁷, par la langue arménienne⁸ avec son propre alphabet dont l'invention remonte au Vème siècle, et par un système de fonctionnement social basé largement sur la famille.

Ces marqueurs culturels de l'identité collective ont connu un double sort : ils ont assuré la survie, l'irréductibilité même de cet ancien peuple au cours des vicissitudes de l'Histoire et en sens inverse, ils ont été érigés en valeurs suprêmes de l'ethos collectif, celles que l'on doit sauvegarder en les consolidant.

Anthony Smith (1991) en énumérant les facteurs ou/et les « mythes » qui permettent la survie des groupes ethniques (élus ou choisis, « chosen ») sur la longue durée, distingue dans le cas des Arméniens leur conversion au christianisme en l'an 301,

⁵ Voir plus loin (ch. 6) qu'un nombre réduit d'entrées avait eu lieu dans le sud ontarien à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème siècle.

⁶ Les Arméniens s'enorgueillissent d'être le premier peuple à avoir accepté le christianisme comme religion d'État en 301. Durant toute l'année 2001, ils célébrèrent le 1700ème anniversaire de leur conversion au christianisme, dont l'apex fut la visite qu'effectua le Pape en Septembre 2001 en Arménie.

⁷ Une très large part du patrimoine culturel arménien se compose de créations artistiques et architecturales produites par l'Eglise et la vie monastique : églises remontant au haut Moyen-Age, monastères, enluminures, croix de pierre, manuscrits et miniatures, littérature mystique, chants liturgiques, musique, etc..

⁸ Une littérature nationale s'est développée au 19ème siècle dans les grandes métropoles des empires ottoman et russe. Lire pour les détails Krikor Beledian (2001, b)

conversion qui leur aurait donné le support moral et spirituel nécessaire et suffisant à leur survie.

1.3 L'univers différencié des Arméniens depuis les années 1990

En septembre 1991 la République soviétique de l'Arménie située en Transcaucasie, proclame son indépendance au moment de l'implosion de l'Union soviétique.

L'indépendance retrouvée est très vite suivie du conflit du Karabagh⁹ qui entraîne le blocus de l'Arménie par l'Azerbaïdjan et la Turquie. À partir de 1993, la population de l'Arménie déjà affectée durement par le tremblement de terre de 1988, face au chômage massif et à des conditions de vie difficiles, cherche la solution dans l'émigration. Celle-ci se dirige d'abord vers l'espace ex-soviétique et ensuite vers les pays de la Méditerranée, du Moyen-Orient et de l'Ouest. Ouvrons une parenthèse pour dire que durant l'ère soviétique, l'Arménie a connu deux mouvements migratoires, mis à part les déplacements à l'intérieur de l'espace soviétique; d'abord une campagne officielle de rapatriement en 1947 (Claire Mouradian, 1977) à la fin de la deuxième guerre mondiale, ensuite durant les années 1970, quand les États-Unis inaugurent leur politique d'accueil des citoyens soviétiques désireux de quitter le système et l'Union soviétiques, entre 40 000 et 50 000 citoyens arméniens émigrent et s'installent notamment à Los Angeles. Bien que ces « sorties » du pays aient été différemment jugées par les uns et les autres, elles n'ont pas de conséquence majeure sur la vie de la diaspora.

À partir de 1993 donc, la ville de Montréal aussi reçoit des immigrants d'Arménie, mais en nombre limité. Le recensement de 2001 donne le chiffre de 865 Arméniens originaires d'Arménie vivant à Montréal. Ce n'est pas tant leur arrivée qui constitue un développement important pour nos problématiques initiales des insertions que l'irruption de l'Arménie indépendante dans la vie diasporique, et donc dans celle de la

⁹ Nous n'en retraçons pas toutes les péripéties actuelles ou historiques. Le Karabagh est une enclave géographique revendiquée en 1988, (après l'avènement de la Perestroïka) par les Arméniens qui constituent 80% de sa population, au nom d'une légitimité historique que Staline aurait bafouée en incluant la région à l'intérieur des frontières azerbaïdjanaises au moment de la mise en place de la fédération soviétique et au nom de la défense de leurs droits humains, politiques et économiques.

communauté montréalaise, l'irruption du « pays mythique »¹⁰ d'origine qui accapare l'attention et les énergies de cette diaspora, en bouleverse les structures, réoriente les activités des associations, en crée de nouvelles à Montréal comme ailleurs. Le fonctionnement, la géographie et les référents identitaires de la diaspora subissent des changements.

Expliquons- nous : les courants migratoires arméniens qui dans la seconde moitié du XXème siècle, s'orientaient des pays du Moyen-Orient vers les pays de l'Ouest -et donnaient vie à la communauté montréalaise-, entraînaient l'occidentalisation de cette diaspora, si bien qu'à partir des années 1980, deux communautés en formaient les deux centres de gravité majeurs: celle de la France et celle des États-Unis. La seconde encore plus que la première ne serait-ce que par son poids démographique. Or aujourd'hui¹¹ la communauté installée en Russie, renforcée par des centaines de milliers d'émigrés venant d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de la Géorgie, et d'autres républiques ex-soviétiques, semble « concurrencer » les deux premières. Des rapports de presse évaluent cette communauté à 2.5 millions d'âmes. Ses représentants prenant les devants sur la scène diasporique, mènent campagne pour la formation d'une « Organisation Mondiale des Arméniens ».

Les communautés « traditionnelles » de la Grande Diaspora dont l'acte fondateur est le génocide, voient ainsi se créer une « Nouvelle Diaspora ¹²» dont la formation, l'histoire, le territoire ou l'espace originel antécédent (le territoire réfère ici à une localisation ponctuelle comme un quartier ou une ville, alors que l'espace qualifie une étendue ayant non seulement une signification géographique, mais aussi culturelle), et subséquemment le profil identitaire peuvent être différents à bien des égards.

On peut se résoudre à n'y voir qu'une juxtaposition de deux diasporas, comme l'exemple athénien peut le laisser croire. Certains chercheurs et auteurs y verraient la démonstration du caractère fluide – caractère qu'ils privilégient- des phénomènes

¹⁰ La Grande Diaspora du XXème siècle est formée des rescapés (et de leurs descendants) originaires des terres arméniennes de l'Empire Ottoman et non de la Transcaucasie.

¹¹ Il semble que l'émigration vers la Russie a augmenté à partir des années 60. Déjà de 1959 à 1989 leur nombre aurait cru de 384.700 à 576.300 (Y. Arutynyan, 1993)

¹² Cette auto-désignation est utilisée par les 30 000 émigrés d'Arménie vivant aujourd'hui en Grèce dont l'existence et les structures communautaires sont complètement déconnectées de celles des 12 000 Arméno-Grecs de la communauté traditionnelle. Cette situation nous a été rapportée par les membres des deux groupes à Athènes en octobre 2001.

diasporiques, alors qu'il serait plus exact d'y voir une communauté d'immigrants ou d'expatriés susceptibles de réintégrer dans des temps meilleurs leur pays d'origine (en l'occurrence l'Arménie actuelle), juxtaposée à une vraie diaspora. Nous reviendrons sur ce sujet.

Si la réflexion sur les insertions résidentielle et économique des Arméniens montréalais a entraîné la possibilité –voire la nécessité– d'une étude du phénomène diasporique, les récents changements géographiques et sociaux évoqués plus haut en augmentent encore plus la nécessité, et ceci à double titre : d'abord parce que l'exemple arménien dévoile l'hétérogénéité et les soudaines transformations dont sont capables les diasporas, et les exemples des autres diasporas ne le démentent guère. On peut facilement en déduire la difficulté, mais aussi le besoin de la formulation d'un modèle enveloppant les différents cas d'espèces. Ensuite parce que sur le plan arménien stricto sensu, ces développements survenus très vite après le premier choc de l'indépendance de 1991, c'est à dire le choc de la concrétisation d'un espace « mythique » originel, créent cette fois des questionnements sur ce qu'est la diaspora arménienne.

La polysémie de la diaspora arménienne tourne autour des trois éléments suivants : la signification que devraient avoir les colonies marchandes arméniennes des siècles passés (formaient-elles une diaspora ou pas?), l'unicité du phénomène de la Grande Diaspora vue comme une « vraie » diaspora, la seule correspondant en tout cas aux critères de définition en cours, et la donne ou le sens de la « Nouvelle Diaspora ». À la lumière du travail mené dans la thèse sur les phénomènes diasporiques, on se propose d'y apporter notre propre réflexion parce que les exemples et les alternatives que ces trois éléments offrent, se situent au cœur de la confrontation des opinions, des revendications et des tentatives de définition des diasporas.

Les faits et les idées présentés dans cette introduction suggèrent déjà que l'apport de cette thèse se veut double : une étude empirique des insertions résidentielle et économique des Arméniens montréalais, et une réflexion/proposition théorique sur la diaspora.

Chapitre 2 - LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE : LES PROBLÉMATIQUES INITIALES ET LEUR ÉVOLUTION

2.1 Les objectifs de la recherche

Les objectifs initiaux de cette recherche étaient on l'a dit, l'étude de la double insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal. Dans l'appréhension des modalités ou des itinéraires de ces insertions, les discussions et les réflexions préliminaires ont très vite dégagé un consensus sur l'importance de l'étude des réseaux. La littérature sur "la discipline des réseaux en Sciences Sociales" (Colonomos, 1995) s'enrichit de nombreuses publications depuis une décennie, non pas pour céder à un effet de mode, mais parce que le mot recouvre bien un phénomène réel et un concept opérationnel à l'ère de la mondialisation.

L'utilisation du concept de réseau permet de réfléchir aux alternatives suivantes : est-ce que l'insertion et la trajectoire résidentielles s'opèrent plus par le jeu des relations réticulaires communautaires, ou par celui des relations personnelles dans lesquelles les réseaux parentaux sont actifs? Est-ce plutôt les conditions et les niveaux socio-économiques des migrants qui sont déterminants, ou des facteurs relevant des structures urbaines, comme les valeurs locatives des logements, l'accessibilité des quartiers, l'infrastructure des transports, (la simplicité des trajets et la fréquence des dessertes donc la facilité du réseau de circulation, favorisant telle orientation au détriment de telle autre), le degré de centralité des premiers lieux de localisation par rapport au centre-ville, aux institutions, aux lieux d'emploi, aux universités? Est-ce que ces modalités avec d'autres sont exclusives les unes des autres, concomitantes ou successives, en fonction des périodes d'immigration ou des caractéristiques socio-économiques des arrivants?

L'utilisation des réseaux pour l'obtention du premier emploi est l'autre volet d'application du concept dans le processus d'insertion économique.

Cependant dans le cas concret qui nous préoccupe, l'examen de documents de nature économique, les entretiens avec des interlocuteurs bien informés et la connaissance

“de l’intérieur” de la vie communautaire, ont laissé paraître des stratégies alternatives d’insertion comme par exemple la création d’entreprises.

On verra pourquoi les Arméniens de Montréal ont une propension marquée pour le travail autonome. D’ailleurs créer une entreprise n’est peut-être pas vraiment une alternative, dans le sens que des liens familiaux ou communautaires peuvent aussi avoir joué un rôle dans la création d’entreprises au même titre que dans l’obtention d’un emploi. Il faut par conséquent que la méthodologie choisie permette de faire en sorte que les modalités d’insertion soient bien isolées, et voir en fonction de quelle variable, comme par exemple la période d’immigration et la conjoncture économique correspondante, la disponibilité ou l’obtention de fonds d’investissements, la maîtrise d’une expertise professionnelle, le niveau d’éducation, le désir de promotion ou encore simplement la possibilité d’une embauche, l’une ou l’autre des stratégies sont choisies ou imposées par elles-mêmes.

Les insertions résidentielle et économique et la problématique des réseaux constituaient donc au départ le corps central de la thèse. Cependant au cours de la recherche et durant les étapes ultérieures de la réflexion, l’idée s’est graduellement formée de devoir élargir la problématique des réseaux au concept global de diaspora. Pourquoi cette idée?

2.1.1 Élargissement de la réflexion au phénomène diasporique

La littérature montrait la forte concentration du groupe arménien : C. Veltman (1986) calculait un coefficient de ségrégation de 0.76 à partir des données du recensement de 1981. Une première lecture de notre ruban spécial du recensement de 1986, et la cartographie que nous en avons tirée, démontraient la continuité dans le temps de cette concentration. D’autres documents (bottins téléphoniques communautaires) faisaient pressentir la préservation de cette concentration ultérieurement, même si le schéma global de la répartition évoluait. Or le fait saillant à relever ici est, qu’en ce qui concerne les Arméniens, ce comportement résidentiel n’est pas propre à Montréal. De par nos recherches et publications antérieures (Boudjikianian 1978, 1982b, 1983, 1986, 1994), de par les travaux publiés ailleurs pour d’autres communautés arméniennes

(voir bibliographie), nous savons que le phénomène de concentration existe aussi ailleurs. De Los Angeles à Boston, de Paris à la banlieue lyonnaise, de Marseille à Nicosie, d'Alep à Beyrouth, dans des milieux urbains dissemblables, le même phénomène spatial est repérable à des variantes locales près. Les mêmes structures associatives, les mêmes types de réseaux existent et sont actifs. Ne fallait-il pas relever la coïncidence et y réfléchir? Ne fallait-il pas se demander et chercher à voir si la condition diasporique ne surimposait pas ses propres déterminants et ses propres référents, même si cette surimposition se manifestait à des degrés divers d'une communauté à l'autre? Les ressemblances quant à la nature des métiers pratiqués, à l'embauche préférentielle et à la création d'entreprises, repérables aussi ailleurs (Boudjikianian 1978, 1982a, 1983, 1986, Charpin 1986, Bakalian 1993, Herzig 1994, Hovanessian 1995) ne devaient-elles pas nous convaincre que finalement il fallait oser sortir "l'explication diasporique" de l'ombre? Autrement dit, voir si l'appartenance diasporique n'influence pas notablement certains types de comportements. D'autant plus que le climat intellectuel créé par les publications et les recherches relativement récentes des géographes (voir bibliographie) permettait "enfin" de rendre justice à l'importance profondément géographique du phénomène diasporique. On retient d'ailleurs de ces publications que le réseau est un élément clé du concept de diaspora : certains géographes (Bruneau, 1995, Prévélakis 1996) vont jusqu'à dire que l'organisation en réseaux est une condition de survie des diasporas. C'est pourquoi dans un mouvement naturel, la problématique centrale de la thèse, à savoir le degré et les modalités d'influence des structures réticulaires sur les insertions résidentielle et économique des Arméniens, s'est élargie par l'intégration de la dimension diasporique du groupe. Dans cette double insertion, la communauté culturelle arménienne montréalaise se comporte-t-elle comme toute autre communauté culturelle ou s'en distingue-t-elle à cause de sa nature diasporique? Et si oui, à quel degré? Toutefois à la lecture et à l'étude de la littérature consacrée au phénomène diasporique, on s'est rendue compte que les acceptions sont variées et le consensus

loin d'être établi non seulement entre géographes, sociologues¹³ et anthropologues mais entre les géographes eux-mêmes. En mettant à contribution nos recherches antérieures, la vaste gamme des publications passées en revue – sans prétendre à une impossible exhaustivité- et le travail de réflexion et de cristallisation des pensées dû à la thèse, nous avons décidé d'ajouter un objectif additionnel aux deux initiaux à savoir la modélisation du phénomène diasporique. Afin de bien cerner les raisons du recours à la dimension diasporique de la communauté arménienne montréalaise, pour montrer le maillage entre la problématique initiale de la thèse, la réflexion menée et le rajout de la problématique diasporique, il est nécessaire d'analyser en profondeur le concept de diaspora par rapport aux deux objectifs de l'insertion résidentielle et économique.

2.1.2 L'appartenance diasporique et les comportements résidentiels et économiques

Dans l'ordre nous verrons dans ce paragraphe l'éventuelle interaction entre une existence diasporique et les comportements résidentiels et économiques.

L'étude seule des réseaux formels ou informels et l'analyse de leurs fonctions ou de leurs utilités auraient renfermé la réalité arménienne dans une dimension trop étroitement montréalaise. Cela aurait pu paraître valable si l'on s'en était tenu à ce premier niveau d'analyse. Mais nous pensons que cela est insuffisant pour cerner une réalité qui est en vérité bien plus complexe.

Pourquoi serait - ce ainsi ?

¹³ Une correspondance avec le sociologue Robin Cohen (Université Warwick , Royaume-Uni) qui a entrepris de publier une collection dédiée aux diasporas, a effectivement révélé que les tentatives de modélisation et de définition en sont à leurs débuts. Depuis l'auteur a publié un premier volume (1997), dans lequel il s'essaie plus à une typologie du phénomène qu'à sa définition. En Octobre 2001, un colloque international auquel nous avons participé, sur la comparaison entre les diasporas arménienne et hellène s'est tenu à Athènes, l'objectif final étant d'en tirer une définition du phénomène diasporique.

- D'abord parce que "sur le terrain" il existe des institutions et des structures (paroisses et diocèses, associations, partis politiques..) dont la juridiction et l'autorité s'étendent sur un espace géographique qui dépasse Montréal; selon les cas, elles peuvent soit englober d'autres villes canadiennes, quand leurs sièges sociaux se trouvent à Montréal, soit faire de Montréal un élément d'un ensemble plus large, s'étendant même au-delà du territoire canadien. Cette structuration existe et évolue à l'échelle d'un espace qui est pour les Arméniens "l'espace diasporique".

- Les Arméniens qui immigreront à Montréal viennent d'une multitude de pays (Boudjikianian, 1994, Boudjikianian et Marois 1995) qui sont leurs premiers pays d'établissement, à la suite de leur déportation massive de leur terre d'origine durant la première guerre mondiale; leurs migrations ne sont pas des mouvements de déplacement d'un foyer de chômage vers des emplois dans le nouveau monde. Provoqués par des données socio-politiques ou sécuritaires précises, ces mouvements se dirigent de pôles de fixations antécédents vers d'autres; ils aboutissent à une redistribution démo-géographique dans l'espace diasporique et ils sont vécus et perçus comme tels. Montréal représente un nouvel espace d'accueil diasporique. Dans la littérature, certains auteurs parlent dans ce cas de "diaspora secondaire" ou de "diaspora tertiaire" (Tamara Galkina, Vladimir Kolossov, Mikhail Kuybyshev pp. 93-114 in Prévélakis dir. 1996), ou encore de "diaspora des diasporas" (Cohen, 1992. Le titre anglais de l'article est "The diaspora of a diaspora: the case of the Caribbean"). Susan Pattie (1997) utilise les mêmes termes « Life in London : Diaspora of a Diaspora » dans le titre de son huitième chapitre en faisant l'historique de la formation de la communauté arménienne de Londres, par l'immigration d'Arméniens de Chypre, du Liban et d'Iran. Les premiers auteurs cités spécifient que la diaspora juive d'Allemagne et d'Europe Centrale est "secondaire" parce qu'elle est apparue après une émigration d'Espagne, alors que les communautés juives d'Ukraine relèvent d'une diaspora "tertiaire" car elles se sont créées après leur déplacement d'Allemagne et d'autres pays d'Europe centrale. Cohen (1992) décrit dans son article la migration des Afro-caraïbiens ou d'Indo-Caraïbiens des Caraïbes vers les États-Unis et les pays européens.

- Cette multiplicité des origines géographiques des immigrants a entraîné la formation de sous-groupes et de sous-réseaux formels et informels d'Arméniens d'origine égyptienne ou grecque, iranienne ou libanaise. Il y a par exemple sur le plan formel plusieurs associations arméniennes à Montréal, comme celle des "Arméniens originaires d'Istanbul", "des Arméniens originaires d'Iran", des « Améniens originaires d'Arménie », des « Arméniens originaires d'Egypte »; des associations de même nature se répètent ailleurs sur le continent américain: des villes d'Argentine et du Brésil jusqu'aux différentes villes états-uniennes. C'est un type de structuration qui démontre à la fois la force et la rétention d'identités/solidarités diasporiques acquises dans des communautés anciennes et le désir de recomposer et de perpétuer ces solidarités du passé. Alors que des chercheurs analysant les formes et les évolutions identitaires des populations immigrantes utilisent des termes comme "transnationalité" ou "liens entretenus par divers groupes migrants... avec les pays d'origine" (Meintel, 1993 p.66, K. Tölölyan, 2000), et "transethnicité" ou "solidarités qui peuvent se construire entre plusieurs groupes culturellement ou structurellement semblables" (Meintel, 1993 p.64), d'autres parlent d' "ethnicité interne" c.à.d. le fait qu'un groupe ethnique ou immigrant comprenne des sous-groupes ethniques (Light Ivan, Sabagh Georges, Bozorgmeh Mehdi, Der Martirosian Claudia 1992). Ainsi quand un groupe ethnique ou immigrant comprend des sous-groupes ethniques, l'ethnicité interne représenterait des liens plus forts que l'ethnicité globale. Dans une autre publication (Claudia Der Mardirosian, Georges Sabagh, Mehdi Bozorgmehr 1993), les mêmes auteurs établissent une différence entre la subethnicité et l'ethnicité interne. La première fait référence à des nationalités diverses au sein d'un même groupe ethnique, alors que la seconde s'appliquerait à plusieurs groupes ethniques au sein d'un groupe immigrant partageant une même nationalité. Il est évident que les deux termes se rapportent en fait à des situations diasporiques : dans le premier cas la référence de base est un groupe ethnique, dans le deuxième une nationalité.

Il serait à propos d'évoquer ici rapidement, qu'au début du XXème siècle, le réflexe de reconstitution formelle des réseaux villageois a joué un rôle très important tant dans les modalités d'urbanisation collective des franges urbaines non bâties des villes de Beyrouth, de Décines/Lyon, d'Issy les Moulineaux/Paris, que dans l'embauche de

parents ou de co-villageois (Boudjikianian , 1978, 1983-86, Hovanessian 1995, Charpin-Ohanessian 1996). Cela représentait en fait la fixation territoriale de la première génération des rescapés, après les camps de tentes ou les baraques en tôle. Dans l'optique de la problématique envisagée dans la thèse, il faut évaluer à sa juste mesure l'impact des sous-réseaux diasporiques récents dans l'insertion résidentielle, parallèlement ou concurremment à l'effet de l'appartenance au groupe arménien global, d'autant plus que l'exemple contemporain de Los Angeles par exemple, confirme l'importance du phénomène. Mehdi Bozorgmehr, Claudia Der-Martirosian, Georges Sabagh (1996) précisent qu'en gros les Arméniens d'Iran se regroupent à Glendale, ceux de Syrie et du Liban à Pasadena, ceux venant d'Arménie à Hollywood et Glendale et les Arméniens natifs des États-Unis à Montebello. Glendale serait la grappe la plus attractive de la série en fin de parcours géographique. En réfléchissant aux modalités du phénomène d'insertion résidentielle, en arriver à ces précédents et à ces constatations, c'est se rendre compte de la force du référent diasporique et de la nécessité de le prendre en considération dans l'analyse de l'insertion à Montréal. La prise en compte de la variable diasporique s'avère donc une nécessité, qui de surcroît, offre l'avantage de pouvoir réfléchir à la naissance et à la formation du territoire d'une diaspora à l'échelle d'une agglomération. Comment à Montréal, de la même manière qu'il y a longtemps ailleurs en diaspora (Fresno et New Jersey aux États-Unis, Paris, Lyon, Valence, Marseille en France, Beyrouth, Alep au Moyen-Orient), les "réseaux associatifs" peuvent-ils encore se territorialiser? Que signifie cette territorialisation? Faut-il la considérer comme une tentative de repli, d'exclusion de l'environnement social immédiat, comme pourrait le laisser croire les exemples historiques et actuels des autres communautés culturelles montréalaises? (Claire McNicoll, 1993). Ou faut-il y voir la manifestation d'autres réflexes, d'autres rapports à l'espace?

- On pourrait donc envisager l'idée que l'insertion résidentielle des Arméniens peut s'opérer par des comportements acquis, soit dans le pays ancestral d'origine, soit dans les premiers pays diasporiques, c'est-à-dire selon des schémas mentaux ou des univers référentiels antérieurs à leur installation à Montréal et par conséquent indifférents aux univers francophones et anglophones montréalais.

Dans les villages des provinces arméniennes de l'Empire Ottoman, les quartiers regroupaient les logements mitoyens des larges familles patriarcales (Villa S.H. & Matossian M.K., 1982, Paulin F., 1997), alors que dans les grandes métropoles de l'Empire (Istanbul, Smyrne), les Arméniens comme d'autres groupes minoritaires, avaient leurs quartiers où se regroupaient églises, écoles, cimetières etc.. Ce regroupement territorial autour ou à proximité des institutions s'est perpétué dans les villes du Moyen-Orient d'où sont originaires la grande majorité des Arméniens de Montréal. Est-ce que la concentration géographique constatée à Montréal est due à la perpétuation, à la répétition (partielle? totale?) de telles "habitudes résidentielles" ? En analysant les modes de répartition résidentielle dans Montréal, il faut donc faire la part de l'éventuel poids de l'héritage diasporique dans le comportement résidentiel. Pour faire le point, disons que les évocations précédentes montrent la nécessité de voir si les itinéraires et les schémas résidentiels pré-migratoires acquis en territoires diasporiques, sont des facteurs dans le choix résidentiel à Montréal. Cependant même dans l'éventualité de la "vérification diasporique" du comportement résidentiel, il n'en reste pas moins vrai que ce dernier se déploie, s'opère dans un espace géographique et social montréalais qui peut créer ses propres conditions ou imposer ses propres contraintes. Comment se forment donc les "grappes" territoriales arméniennes montréalaises ?

Comme dans le cas de l'insertion résidentielle, la condition diasporique laisse apparaître un jeu d'influences dans la sphère économique. Nous nous penchons d'abord sur les modalités de recherches d'emploi ou d'embauche, ensuite sur la création d'entreprises.

Le "travail arménien" c'est-à-dire l'embauche préférentielle d'employés co-ethniques¹⁴ existe à Montréal, même si cela n'est pas un comportement généralisé et qu'il dépende surtout des secteurs économiques. Bien que la littérature démontre que le phénomène n'est pas propre qu'aux minorités au Québec ou ailleurs, (voir la revue de la littérature des réseaux plus loin), il reste que cela correspond à une pratique

¹⁴ Un co-ethnique est une personne appartenant à une ethnie commune

réelle que l'on retrouve une fois encore dans la diaspora entière. Cinq exemples pris l'un dans l'histoire et les quatre autres de communautés contemporaines, illustrent le propos.

- Edmund Herzig (1994) démontre (et avant lui Fernand Braudel, 1979) que les marchands arméniens de "Nouvelle Joulfa" (Iran) pratiquaient leurs négoce autour de l'Océan Indien au XVIIIe siècle (donc à l'ère pré-coloniale), à l'aide de lettres de crédit et de prêts qu'ils donnaient et s'échangeaient entre parents et associés co-ethniques. En rapportant brièvement cette pratique, F. Braudel s'étonne de la précocité du phénomène.

- Plus près de nous, à Los Angeles, une étude (Light Ivan, et alliés 1992) sur "l'économie ethnique" montre d'une part que 65% des employés des entrepreneurs arméniens enquêtés originaires d'Iran sont des co-ethniques, 36.6% des associés sont membres de la même famille et que 50% sont d'autres Arméniens iraniens. Sur le plan théorique, une économie ethnique qu'il faut distinguer de "l'économie ethnique enclavée" (Portes et Maning 1985), en ce sens qu'elle ne correspond pas à des entreprises territorialement regroupées, accorde une part importante des emplois à des co-ethniques. (Nous développons ces notions au chapitre 3). Dans une formule plus générale, Reitz (1980) y ajoute tous les employés qui utilisent leur langue maternelle en milieu de travail. Dans cette embauche préférentielle, tout ne se jouerait pas en termes économiques: certains travailleurs préféreraient des salaires moins élevés dans des conditions de travail pratiques et agréables, à des salaires élevés dans un bureau ou une usine sur le marché global.

- En France durant l'entre deux-guerres, au moment de la formation de la communauté arménienne, la solidarité au travail se manifeste de deux manières: l'ouvrier employé dans l'industrie et les mines fait embaucher parents et amis dans la même entreprise; après les années 30, dans les quelques entreprises textiles créées par des Arméniens dans la région Rhône-Alpes, les employés recrutés sont tous des co-ethniques (Boudjikianian, 1978). Le même phénomène semble se répéter maintenant à la suite de nouveaux flux migratoires arméniens vers la France: les entreprises arméniennes de la maille d'Issy les Moulineaux deviennent sources d'emploi pour les nouveaux venus (Hovanessian, 1994).

- En 1923 à Amman (Jordanie), H.P. devient le tailleur de l'émir régnant. Devenant bientôt le fournisseur de l'armée il a besoin d'embaucher; pour cela il fait plusieurs voyages à Damas (Syrie), et revient avec des tailleurs arméniens originaires de surcroît de son village ancestral d'Arménie (Charpin O., 1996).

- Au Liban, sans multiplier des détails similaires, disons que l'économie ethnique est excessivement florissante (Boudjikianian, 1981-82, 1983-86). Il est intéressant de noter toutefois qu'avec la modernisation de l'industrie et la diversification des secteurs économiques (nous faisons allusion à une époque s'étendant sur les deux décennies 1955-1975), une classe nouvelle de "financiers-industriels" se forme à l'opposé de "l'artisan-industriel" du passé, dont les investissements et les associations d'affaires dépassent l'économie ethnique pour se diriger vers les secteurs plus rentables du marché global (Boudjikianian, 1982). La littérature nous démontre donc qu'au niveau de l'emploi les communautés arméniennes diasporiques ont une tradition de l'embauche ethnique; les exemples évoqués révèlent que ce comportement existe aussi bien au moment de la formation d'une communauté (France, Jordanie) qu'après, la période d'établissement révolue (É-Unis/Los Angeles, Liban). Pour une communauté relativement récente comme celle de Montréal, il est important donc de distinguer les périodes d'immigration et d'observer l'évolution des pratiques d'embauche en conséquence.

Nous disions plus haut qu'il semblait y avoir une stratégie alternative d'insertion économique qui est celle de la création d'entreprises. Nous verrons plus loin ce que la "lecture" du terrain révèle à cet égard, mais de manière globale on ne peut parler de dynamique économique moderne dans la diaspora arménienne. Les exemples pris dans d'autres diasporas sont bien plus importants: il suffit de lire à cet effet les publications du géographe Emmanuel Ma Mung sur les réseaux économiques de la diaspora chinoise. L'auteur précise en effet que la vie économique, sociale, et dans une certaine mesure culturelle, voire politique, s'établit autour d'un pôle central entrepreneurial (Emmanuel Ma Mung 1992).¹⁵

¹⁵ On laisse au chapitre 3 la discussion sur la controverse régnant parmi les géographes quant à la catégorisation des Chinois d'Outre mer comme une diaspora.

Bien que le comportement économique des Arméniens mérite l'observation, il n'est le trait saillant ni de la diaspora prise collectivement, ni de ses principales institutions qui sont majoritairement plus socio-politiques et religieuses de nature. Michel Bruneau (1995), en esquissant une brève typologie des diasporas, classe la diaspora arménienne parmi les « diasporas culturelles » et Robin Cohen (1997) la qualifie de « diaspora victime ». Ces classifications minimisent trop peut-être la composante économique de la diaspora arménienne, mais elles sont révélatrices.

La caractéristique économique connue des Arméniens est leur habileté et leur expertise dans certains métiers traditionnels: tailleur, photographe, bijoutier, orfèvre, horloger, tanneur, cordonnier, menuisier, travailleur des métaux, travailleur et teinturier de la soie, mécanicien, pour en citer quelques uns, et une certaine tradition entrepreneuriale, ce qu'on appelle communément "le sens des affaires", dû sans doute à des circonstances relevant de leur longue histoire qu'on ne peut développer ici. Bien qu'en pays diasporiques d'autres expertises et professions s'y soient ajoutées, elles n'ont pas abouti encore à la formation de réseaux institutionnels financiers.

Avec les points soulevés ci-dessus, on peut constater déjà que l'étude des insertions économiques et résidentielles et le concept de diaspora constituent des thématiques qui se renforcent mutuellement. L'exploration du concept paraît donc à tous points de vues bénéfique pour arriver à bien cerner les choses telles qu'elles ont lieu sur le terrain. Le recours à "l'explication diasporique" se justifie. Par ailleurs il est intéressant de voir, même si nous ne formulons pas d'hypothèse ou d'objectifs précis à ce sujet, si Montréal a "sécéré" de nouveaux types de réseaux, ou si ceux qu'on y rencontre découlent de la pratique diasporique traditionnelle, c.à.d. sont en action également ailleurs? Est-ce que les insertions se font selon des schémas rencontrés et étudiés ailleurs, ou est-ce que Montréal et son univers social particulier, ont favorisé un comportement particulier?

Le phénomène diasporique devenant partie intégrante de la recherche, sa modélisation un des objectifs de la thèse, il s'agit dans la partie suivante de faire une revue de la littérature, aussi complète que possible, pour poser les fondements de cette modélisation.

Chapitre 3 : CONCEPTS, THÉORIES ET APPROCHES DE RECHERCHE

Le phénomène diasporique n'a relativement intéressé les géographes que depuis peu; mais très vite cet intérêt a atteint une force et une étendue telles, qu'aujourd'hui de nombreux géographes, - et des plus illustres -, de Jean Gottmann quelque temps avant sa disparition à Paul Claval (Prévélakis 1996), appellent de leurs vœux la naissance d'une "Géographie des diasporas".

3.1 Le concept de diaspora

L'étude du concept de diaspora est faite dans un premier temps par une revue de la littérature. Des dictionnaires, des lexiques et des atlas ont été consultés. Les définitions données par les dictionnaires et les lexiques de géographie, d'anthropologie, de sciences sociales, et des atlas spécialisés, ont été comparées pour voir si elles étaient convergentes ou divergentes. Elles sont intégralement reproduites en annexe (liste 1 dans la section des Listes).

3.1.1 Dictionnaires et lexiques

Il est intéressant de remarquer de prime abord que des trois catégories de dictionnaires consultés, les définitions données par les géographes sont celles qui en évoluant sur une vingtaine d'années (1974-1994) s'affinent le plus, alors que celles en anthropologie et en sciences sociales demeurent désespérément timorées et répétitives. Jusqu'aux années 1980, il y a un point de convergence remarquable: les définitions sont exclusives et s'appuient sur l'unique exemple de la dispersion du peuple juif. Pierre George, géographe (1974) écrit: "... ensemble de la collectivité juive dispersée dans le monde". Charles Winick, anthropologue (1956) écrit: "From the Greek word dispersion, a term generally used to those countries to which the Jews were exiled or to the exiles themselves." (« Du mot grec dispersion, c'est un terme généralement utilisé pour décrire les pays où les Juifs étaient exilés, ou pour décrire les Juifs eux-mêmes).

À partir de 1980, une deuxième convergence se dégage: les définitions deviennent inclusives et globalisantes. Le lexique de Foulquié (1978) affirme le premier que par extension le terme peut s'appliquer à d'autres groupes dispersés. " .. s'applique à la dispersion, loin de leur pays d'origine, d'individus appartenant à une race, à une ethnie ou à une nation déterminée. Exemple: les Noirs d'Afrique, en esclavage en Amérique". En 1984, Claude Cabanne dans le "Lexique de Géographie humaine et économique", étend la définition à plusieurs groupes et Pierre George fait de même dans l'édition de 1990 du "Dictionnaire de la Géographie": " Le terme s'applique originellement à l'ensemble de la collectivité juive dispersée dans le monde. Par extension, on l'emploie pour désigner toute collectivité ethno-culturelle diffuse hors de son milieu originel (diaspora arménienne, chinoise, libanaise, etc..) ". C'est Roger Brunet cependant, qui dans "Les mots de Géographie" (1993) affine le plus la définition en y introduisant de nouvelles caractéristiques:

- la nature des migrations (qui sont contraintes)
- un choix d'activités économiques distinctif,
- un aspect culturel.. de difficultés d'existence. Il écrit : " .. L'existence d'une diaspora tient à une dispersion contrainte, en l'absence de pays propre, à une difficulté d'existence plus ou moins momentanée (diaspora portugaise, irlandaise) ou à un choix d'activités et de modes de vie, comme pour les "Levantins", les Indiens Haoussa, qui ont choisi des professions d'intermédiaires dans une certaine étendue, voire dans le monde entier".

Curieusement, Yves Lacoste, dans le "Dictionnaire de Géographie" (1993), n'aborde pas le sujet (même s'il l'utilise dans l'article portant sur "le peuple arménien"), bien qu'il en fut un précurseur dans la littérature géographique, notamment dans "Hérodote" (1989, No3, "Géographie des diasporas"). On analyse la définition qu'il en donne dans le paragraphe consacré aux ouvrages spécialisés (chapitre 3, 3.1.3). La grande énigme de ces définitions reste à savoir pourquoi en 1980 soudain, elles changent.

3.1.2 Atlas spécialisés

Les trois atlas consultés datent tous des années 90. Le terme diaspora y est défini et amplement illustré d'exemples et de cartes. Celui de Chaliand et Rageaud est d'ailleurs entièrement consacré aux diasporas ("Atlas des Diasporas", 1991). Boniface ("Atlas des Relations Internationales", 1993) fait référence à toute population en situation de dissémination (rappel du type de mouvement migratoire), dotée d'une plus ou moins grande spécialisation fonctionnelle (donc comme R. Brunet, il relève les spécificités économiques), et maintenant son identité (aspect socio-culturel). Il établit ensuite une classification chronologique: les diasporas anciennes (Juifs, Arméniens, Tziganes), les diasporas récentes (Palestiniens, Libanais, Vietnamiens, Coréens) et les diasporas économiques de l'époque coloniale. Il convient ici de signaler qu'il n'est point étonnant qu'un atlas des relations internationales s'étende en explications sur le phénomène diasporique car le sujet semble passionner, du moins jusqu'à présent et de manière spécifique, les géographes politologues et les géographes culturalistes.

Ainsi le célèbre colloque des "Réseaux des Diasporas" tenu à Chypre en 1993, et qui a donné lieu à tant d'articles et de publications, était organisé par la Commission de Géographie Politique présidée par Paul Claval, et portant le sous-titre évocateur "les systèmes politiques devant le phénomène des diasporas à l'ère de la globalisation" ("L'Espace Géographique", No1, 1994, pp38-40). Les trois atlas préconisent une thématique commune pour l'étude des diasporas, à savoir l'étude des mouvements migratoires, l'étude des caractéristiques économiques et socio-culturelles, même si Chaliand et Rageau ne prennent en considération que les migrations forcées dans leur définition.

Entre les définitions passées en revue jusqu'à présent, l'élément divergent le plus notable est la nature du mouvement migratoire: pour les uns (Brunet, Chaliand et Rageau, Johnston), seule une migration forcée peut engendrer une dissémination, donc une diaspora; pour les autres (dont Boniface, Segal Aaron..) tout mouvement migratoire aboutirait à une diaspora, tant que les groupements sociaux qui en sont issus sont capables de s'organiser en réseaux et de sauvegarder, pour la transmettre, leur identité. Or cette divergence revêt une importance capitale quand comme dans le

cas québécois, on se trouve déjà dans une société globale construite historiquement et jusqu'à nos jours, de divers mouvements migratoires. Nous reviendrons sur ce problème.

Il est significatif pour les géographes, de relever la terminologie utilisée pour décrire la forme spatiale des diasporas: «collectivité **diffuse** hors de son milieu originel » (P. George, 1990), « **dissémination, diffusion** » d'une ethnie dans le monde entier (R. Brunet, 1993), « **dispersion** » collective et forcée d'un groupe (Chaliand et Rageaud, 1991), qui ajoutent qu' il faut "distinguer la migration de la dispersion". Même utilisés dans des expressions succinctes, ces mots suggèrent que l'étendue spatiale d'une diaspora est vaste, que l'espace diasporique n'est délimité ni par des données géographiques ni par des réalités (ou frontières) politiques et que par essence, la localisation des groupes diasporiques est à l'échelle du monde. Les auteurs ne donnent pas de précision cependant au niveau de la micro-géographie ou au niveau d'une communauté diasporique prise localement. Aurions-nous des détails dans des publications plus spécialisées ?

3.1.3 Ouvrages spécialisés

Le désir et la nécessité d'explorer le concept de diaspora étaient déclenchés - répétons-le - , par la constatation avec exemples à l'appui, que les modalités d'insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal pouvaient être influencées, infléchies par leur appartenance à une diaspora. Or les recherches et les publications sur le phénomène diasporique étant à un stade pionnier et épars parmi plusieurs disciplines, les efforts d'explications et de synthèse peu avancés, on en est arrivé à la décision que pour bien saisir toutes les caractéristiques, comprendre comment une diaspora pouvait déterminer certains comportements, il fallait non seulement mener une recension aussi complète que possible des publications spécialisées mais de plus "décortiquer" ces études empiriques pour arriver à saisir la ou les force (s) agissante (s) du phénomène. C'est pourquoi, bien plus qu'une simple revue de littérature des ouvrages spécialisés comme ce fut le cas pour les dictionnaires et les atlas, nous avons ici isolé et "forgé" des concepts qui rentrent dans le travail de

préparation de la modélisation présentée plus loin. Il va de soi qu'étant géographe, nous avons conféré à l'élément spatial l'importance qu'il doit à juste titre avoir dans cette construction conceptuelle. Nous y reviendrons au fur et à mesure de l'analyse. Par une lecture très attentive et méthodique de ces publications durant laquelle nous mettions sur fiche séparée chaque thème et chaque idée jugés pertinents nous permettant par la suite de faire des recoupements, de relever les coïncidences et les ressemblances, de réfléchir à leurs éventuels effets d'entraînement d'amplification ou d'interdépendance, nous sommes arrivées à leur faire "dire", à en extraire bien plus qu'elles ne disaient "in texto". L'expérience et le savoir accumulés par nos propres recherches antérieures procuraient l'avantage du recul nécessaire, et augmentaient considérablement notre capacité d'une vision et d'une appréhension globales. En se basant sur ces notes et ces fiches, en y ajoutant nos propres analyses, nous avons créé cinq schémas conceptuels qui pris ensemble, permettent la modélisation du phénomène diasporique. Nous avons de plus opté pour le choix d'une présentation graphique de ces schémas conceptuels, ce qui facilite grandement la lecture des différents éléments imbriqués, bien mieux que ne le ferait une simple écriture. Les éléments répertoriés dans les cinq schémas et constitutifs de chacun d'eux sont les principaux thèmes d'études et de recherches sur les diasporas tels que rencontrés de manière disparate ou éparse dans la littérature. Avant de les analyser en détail toutefois, pour la bonne compréhension du texte et pour faciliter la tâche du lecteur, nous présentons d'abord le concept global de diaspora tel qu'il s'en dégage.

- Les cinq parties descriptives et constitutives d'une diaspora.

La figure 1 représente le concept de diaspora. C'est une figure de synthèse et chaque noyau représente un "attribut" inséparable des autres puisque une diaspora s'articule sur les cinq éléments de base que sont (en commençant du haut et en tournant dans le sens

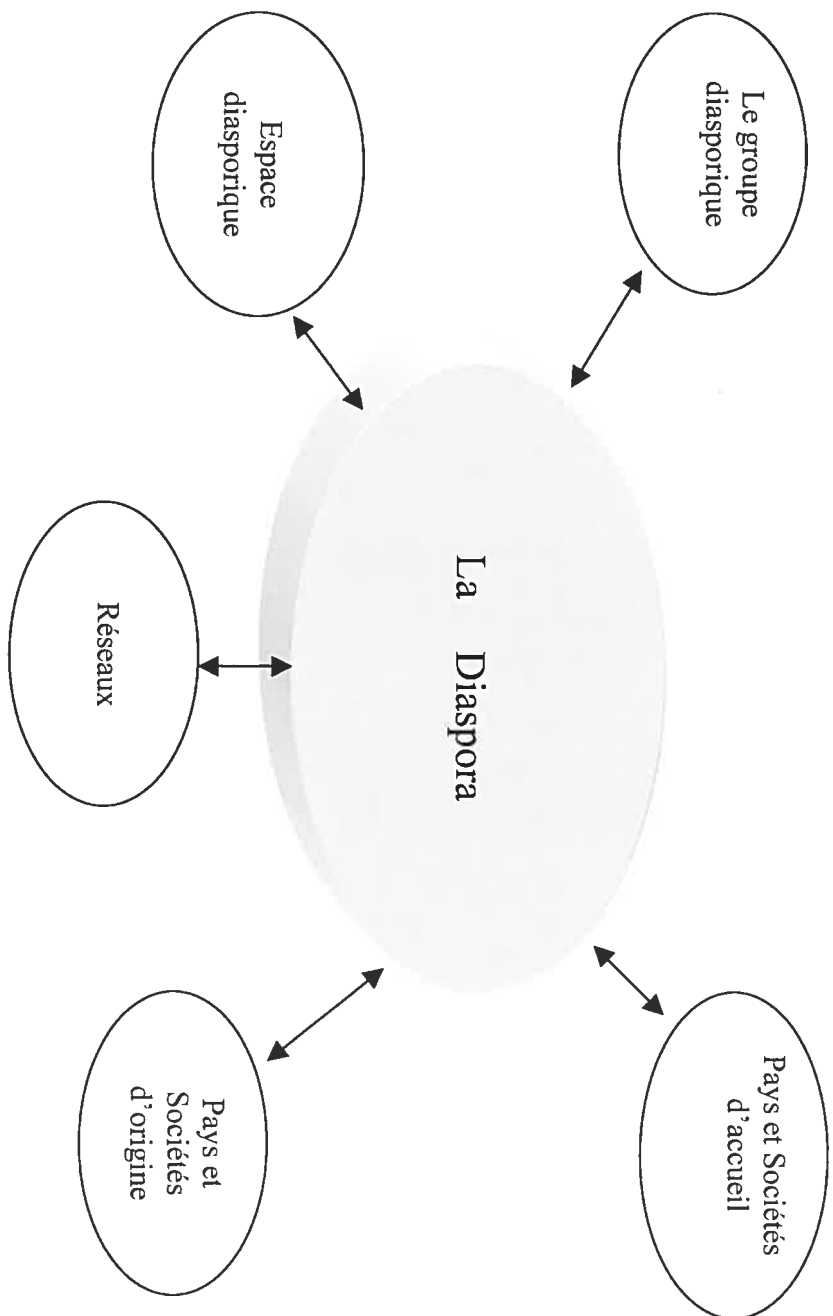


Figure 1 : Le concept de diaspora

d'une montre) le groupe diasporique, les pays et les sociétés d'accueil, les pays et les sociétés d'origine, les réseaux et l'espace diasporique; cependant une diaspora est une entité mouvante et dynamique et son évolution peut par un effet de retour, influencer sur ses cinq éléments constitutifs. Par exemple si des mouvements migratoires massifs ou importants s'opèrent d'une communauté à l'autre, d'une communauté vers le pays d'origine ou vice versa, cela apportera des changements à tous les noyaux: "groupe diasporique", "pays et sociétés d'accueil", "réseaux", "espace diasporique", ainsi de suite. C'est pourquoi ces relations sont représentées par des fléchettes à double sens, et c'est pourquoi nous parlons d'inséparabilité. L'ordre de succession des cinq éléments de base (représentés par des noyaux en forme ovale sur le graphique) répond à la logique suivante : une diaspora est reconnaissable, identifiable en premier lieu par les groupes diasporiques; ceux-ci sont évidemment « visibles » là où ils se trouvent, c.à.d. dans les pays d'accueil. Ces pays d'accueil sont cependant susceptibles de changer dans la longue durée et leurs compléments géographiques, l'autre pôle d'appréhension identitaire en quelque sorte sont constitués par les pays d'origine. Les relations qui s'établissent entre ces éléments sont pour une grande part de nature réticulaire : les réseaux constituent en fait le mode de fonctionnement privilégié d'une diaspora. Les champs d'extension ou d'action de ces éléments donnent forme à l'espace diasporique. Nous n'élaborerons pas plus dans ce paragraphe, car nous avons choisi de développer nos propositions pour la définition et la modélisation du phénomène diasporique dans le chapitre 4, consacré aux « Objectifs, Modèle conceptuel et Hypothèses de Recherche » puisqu'elles constituent non pas tant des hypothèses demandant une vérification, qu'une conception et une innovation intellectuelles, constituant un des apports de cette thèse et par conséquent trouvant mieux leurs places dans un chapitre formulant les données de la thèse. Chacun des noyaux de la figure 1 renfermant un des schémas (ou schémas) conceptuels auxquels nous faisons allusion, sera maintenant repris et à l'aide de graphiques, analysé dans le détail. Le groupe diasporique -ou diasporé- est le thème central d'étude dans une diaspora; c'est pourquoi nous débutons par son analyse.

- Le groupe diasporique

Comme le montre la figure 2, trois sous-éléments principaux, à savoir les **mouvements migratoires, les caractéristiques socio-spatiales, et l'identité culturelle**, (représentés par des noyaux) sont les thèmes dominants par lesquels les groupes diasporés sont étudiés. Chacun des 3 sous-éléments a été désagrégé en plusieurs composantes répertoriées dans le graphique et indiquées par des fléchettes. Que dit la littérature au sujet de ces sous-éléments?

Tous les auteurs, quels que soient leurs disciplines, n'ont cessé d'analyser les **mouvements migratoires**. Ainsi indistinctement, « géographes » [Pierre George (1984), Yves Lacoste (1989a), Roger Brunet et al. (1993), Michel Bruneau (1994 a et b), S. De Tapia. (1994), E. Ma Mung (1994), Galkina T., Kolossov V., Kuybyshev M., in G. Prévélakis (1996),] « politologues » [J. Armstrong (1976), W.A. Helweg pp. 103-129 in G. Sheffer (1986), G. Chaliand et JP. Rageau (1991) G. Sheffer in Prévélakis (1996),] et « sociologues » [G. Campani (1992), D. Friedman (1992) R. Cohen (1997)], dissertent sur la nature *volontaire* ou *forcée* des mouvements migratoires : si les migrations sont volontaires, peuvent-elles donner lieu à des diasporas, ou est-ce seules les migrations forcées qui en disséminant en masse une population sont à l'origine des diasporas? L'exil forcé peut être dû à la guerre, mais aussi à la famine.. La *durée* de la migration est un autre élément de l'analyse. D'un groupe migrant à l'autre, la durée peut varier: par ex. les Italiens (Campani, 1992) commencent à migrer en 1870 et continuent jusqu'en 1970. Les Hindous commencent dès après Boudha au Ve av. J.C., et continuent jusqu'au XXe siècle pour des raisons diverses (Hellweg, 1986)¹⁶. La liste des exemples est longue. Toutefois pour Yves Lacoste, les véritables migrations diasporiques sont brusques et par à coups, limitées dans le temps car elles correspondent au déracinement forcé d'un peuple qui se disperse collectivement dans de multiples directions.

¹⁶ Sur le graphique, l'opposition de ces conditions est indiquée par des fléchettes à double sens

Il fût précisé précédemment qu'Yves Lacoste avait été un précurseur parmi les géographes, dans le travail de définition des phénomènes diasporiques. C'est dans un éditorial d'Hérodote (No 53, 1989) qu'il énumère ces caractéristiques en précisant « qu'il ne faut pas diluer dans l'extrême diversité des migrations de toute sorte ces phénomènes géopolitiques très particuliers que sont les diasporas » (p.3) Ainsi pour lui, une vraie diaspora se traduit par la dispersion de la plus grande partie d'un peuple hors de son pays d'origine: les diasporas juive, arménienne, palestinienne, libanaise, irlandaise remplissent cette condition, mais non la dispersion chinoise, car que signiferaient 20 millions de Chinois vivant hors de la Chine, sur plus d'un milliard vivant en Chine alors que les "vraies" diasporas, de par leur poids numérique entre autres, ont une grande influence dans et sur leurs pays d'origine. Depuis de nombreux auteurs (pour les géographes voir par exemple les numéros spéciaux de la revue L'Espace Géographique de l'année 1994), ont jugé restrictive cette définition qualifiée de *minimaliste* (Sanguin 1994) et y opposent un concept plus large (*maximaliste*, Sanguin, idem), où la nature forcée des mouvements migratoires et/ou le traumatisme originel causant l'exil, ne sont plus en fait des conditions sine qua non. La libéralisation ou la maximalisation du concept permettent à des minorités migrantes de pouvoir recourir à l'autodésignation de « diasporique ». La liste de ces minorités s'allonge au fil des publications et à l'opposé d'Y. Lacoste, de nombreux auteurs considèrent la dissémination des Chinois comme une dissémination diasporique. Le sociologue Robin Cohen (1997) pousse l'exercice à son extrême et considère l'empire britannique comme une diaspora, une « diaspora impériale » sciemment encouragée et mise en place par les autorités britanniques. La formation et le fonctionnement de cette diaspora impériale ont eu pour conséquence la mise en place des diasporas prolétaires indienne et chinoise.

Quoi qu'il en soit, en dépit de ce débat sur lequel nous reviendrons, il faut savoir que de ces migrations découle une dispersion multidirectionnelle, un polycentrisme de l'espace diasporique ou encore comme le dit élégamment Prévélakis (1996), sa forme "galactique", analogue à la disposition et à la dispersion des étoiles. Nous pensons que sur la longue durée, il y a une troisième dimension à ajouter aux mouvements migratoires: une diaspora est un corps *dynamique, mouvant* comme on le disait au

début du chapitre, traversé d'ondes migratoires d'ampleur variable se dirigeant d'un centre communautaire vers un autre, ou selon les cas d'un centre communautaire vers le pays d'origine, en fonction des conjonctures, des nécessités et des urgences. Ces mouvements sont importants à étudier pour de nombreuses raisons : ils peuvent générer une modification des morphologies communautaires, ils peuvent aussi permettre d'expliquer et d'analyser l'hétérogénéité des diasporas. Nous avons relevé dans l'introduction cet aspect d'hétérogénéité dans l'exemple de la diaspora arménienne, et nous y reviendrons aussi plus loin.

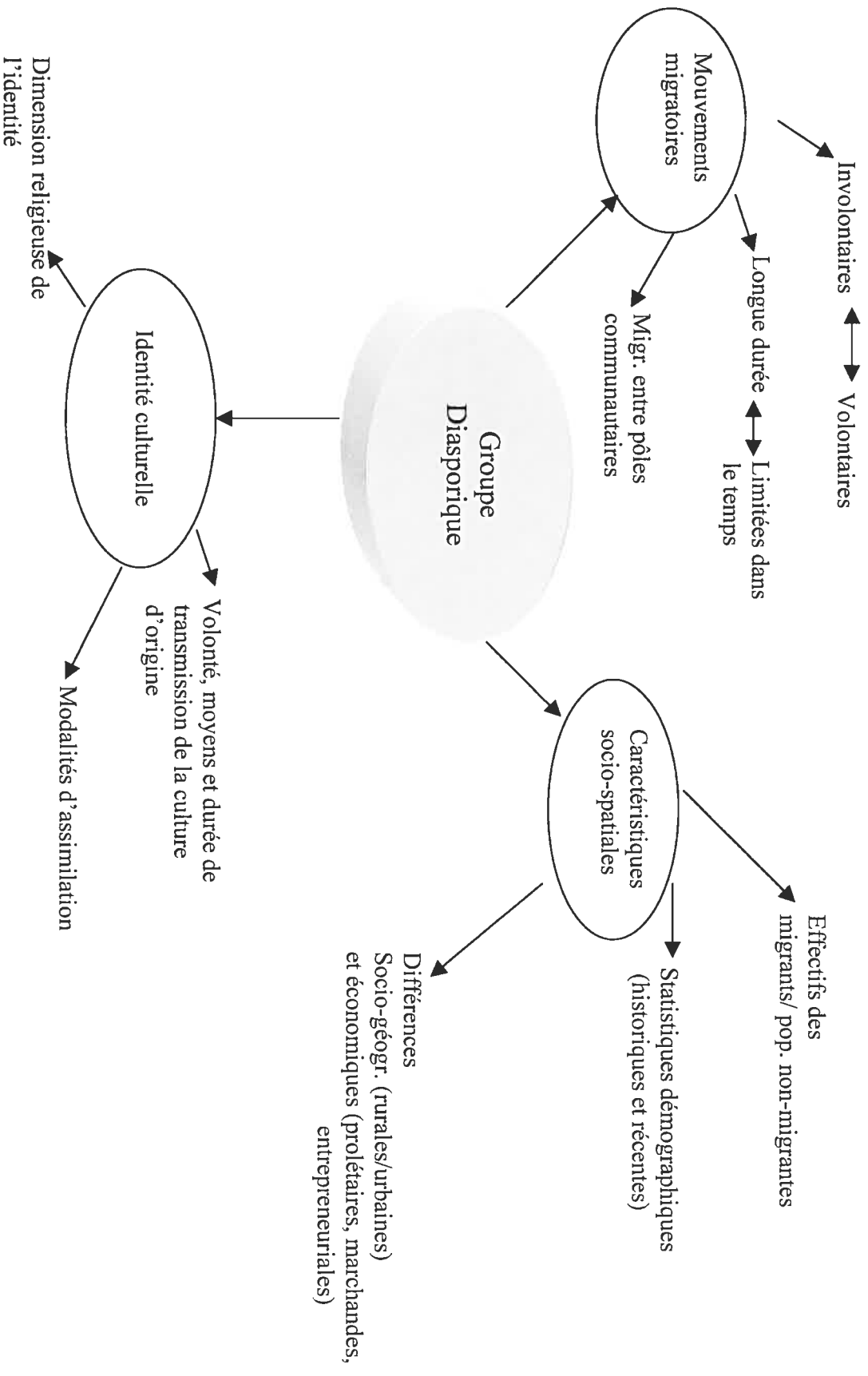
Les caractéristiques socio/spatiales et économiques sont représentées par le deuxième noyau de la figure 2. Elles comprennent les composantes suivantes : les *effectifs des migrants* ou des communautés installées dans tel ou tel pays et leurs répartitions géographiques sont étudiés à chaque fois que la documentation le permet. Nous avons vu la position d'Y. Lacoste au sujet de la nature des mouvements migratoires et des effectifs des migrants. Michel Bruneau (1995) en revanche n'attribue pas d'effet discriminatoire à cette composante dans sa définition des phénomènes diasporiques. On est en droit de se demander néanmoins si dans la *longue durée* « l'effet de masse démographique » ou de « réserves démographiques » auxquels Michel Bruneau (2001) fait paradoxalement allusion pour décrire l'existence des « peuples mondes » (chinois, grec, indien) 6 ans après sa publication de 1995, ne constituent pas aussi des facteurs nécessaires sinon pour la survie de leurs diasporas, au moins pour leur rayonnement. Ne serait il pas légitime d'ailleurs de prendre en compte la variable des *effectifs diasporiques* dans le cas de *petites nations*, vu les conséquences que cela peut avoir : le nombre des grecs vivant en diaspora équivaut à 50% (M.Bruneau, 2001) de la population de la Grèce. Le pourcentage des Arméniens de la diaspora atteint de nos jours des proportions encore plus fortes. Rien que ces deux exemples justifient l'importance du critère démographique dans les tentatives de définition. Malgré tout *les études démographiques* sont plutôt rares: elles dépendent à la fois des registres que le groupe a pu tenir et conserver et des statistiques des pays d'accueil. Elles butent sur les difficultés de définition et de chevauchement d'identités ethnique, juridique, nationale (Mariantas R.,1975). Les recensements tels que conduits dans les pays développés s'appliquent mal à des sous-populations

(D. Schnapper, 1987). Certains recensements nationaux toutefois sont plus utiles et utilisables que d'autres pensons-nous:¹⁷ le recensement canadien posant des questions sur l'origine ethnique et la langue maternelle, le recensement américain sur l'origine ancestrale et l'australien sur l'affiliation religieuse, sont tous les trois parmi les rares qui offrent sinon des renseignements précis, du moins assez fiables pour constituer des bases d'études valables. Sinon, les études doivent être basées sur des enquêtes particulières soit à partir de sources communautaires ou de listes plus ou moins officielles, soit en mettant à profit les particularités de l'onomatique du groupe quand elles existent. Dans le cas arménien, la désinence IAN est d'un grand secours et elle nous a personnellement été utile dans nos recherches.

Les différenciations socio-géographiques et économiques sont d'autres composantes qui permettent de repérer et de décrire les groupes diasporiques : la dualité *rurale/urbaine* est relevée selon l'histoire particulière des formations diasporiques. On cite les exemples de la traite des esclaves et les communautés qui en sont issues (R. Cohen, 1992), ou les regroupements des travailleurs immigrants dans le monde contemporain (S. De Tapia, 1994; M. Weiner, pp.47-74 in G. Sheffer 1986), etc. *Les caractéristiques économiques* des groupes diasporiques constituent un corps volumineux de littérature: l'aspect contemporain de plus en plus documenté montrant la place prééminente qu'occupe *l'entrepreneuriat* est très éclairant, mais des analyses historiques - surtout dans le cas de ce qu'on appelle les "diasporas classiques" c.à.d. celles qui ont une longue histoire/durée - servent à mesurer à la fois le fonctionnement et l'utilité économiques qu'avaient les diasporas dans les empires multiethniques (ottoman, russe, autrichien) du siècle passé. L'article de J. Armstrong (1976) que nous singularisons ici par rapport aux autres publications passées en revue à cause de la qualité de l'analyse économique, se rapporte aux diasporas dans les empires

¹⁷ Voir au chapitre 5, dans la partie dédiée à la méthodologie, nos propres remarques sur les capacités de représentation des recensements canadiens

Figure 2: Le Groupe Diasporique

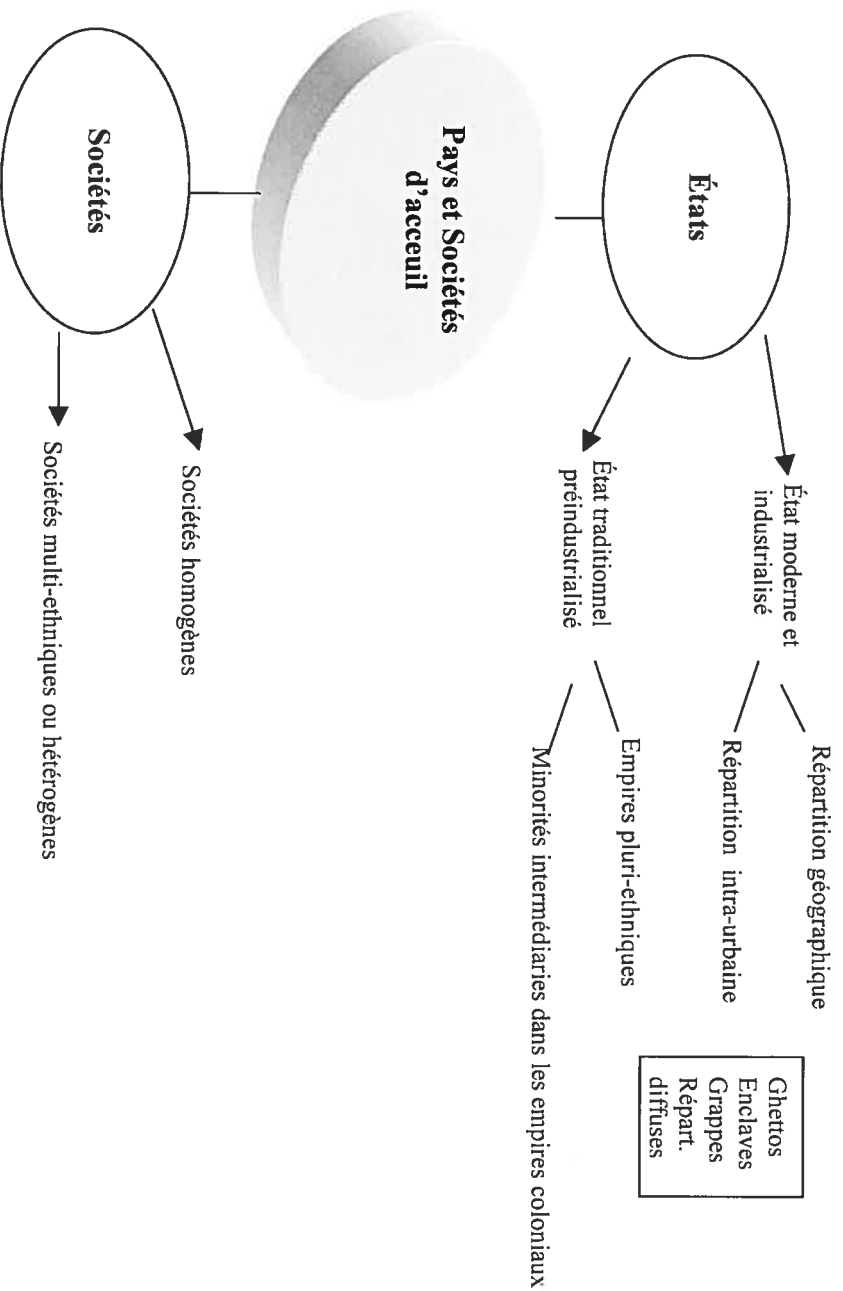


multiethniques du 19^e siècle. Nous présentons le contenu sous forme graphique dans la figure 1-a (en annexe). Armstrong en distingue deux types: les **diasporas mobilisées** (mobilized diasporas) et les **diasporas prolétaires**. Les premières sont divisées en deux sous-catégories: les **diasporas-archétypes** (archetypal diasporas) et les **diasporas situationnelles** (situational diasporas). La survivance et la vitalité des diasporas mobilisées s'expliquent selon Armstrong par la théorie de l'échange (exchange theory): leurs élites sont en relation d'affaires étroite avec les élites de la société dominante, jouant le rôle d'indispensables intermédiaires. Cette relation demeure mutuellement profitable et harmonieuse tant qu'il n'y a pas de coercition par la force (militaire ou politique), dûe soit aux exigences de la masse de la société dominante, soit à la rivalité des différentes élites diasporiques. Des strates sociales défavorisées de la diaspora mobilisée peuvent former une **diaspora prolétaire**, dépourvue de tous les atouts dont jouissent les diasporas mobilisées. Les diasporas prolétaires contemporaines peuvent leur être assimilées.

Pour en revenir aux sociétés contemporaines en lâchant l'article d'Armstrong, les diasporas y sont décrites comme étant entrepreneuriales, galvanisées par un esprit d'initiative transmis parfois par atavisme, un réseau local et transnational et une discrimination ambiante plus ou moins latente. Un bon nombre de publications se consacre à l'étude des entrepreneurs dont les Chinois semblent être l'archétype. E. Ma Mung (1992, 1994) et Pierre Trolliet (1994) étudient ceux installés en France, W. Aldinger et R. Yenfent (1992) ceux installés aux États-Unis: les secteurs d'activités, les pratiques d'embauche de la diaspora entrepreneuriale y sont détaillés, alors que d'autres publications s'attachent à l'idée d'une distinction à opérer entre une "économie ethnique enclavée" (les Chinatowns et les Cubains en Floride) et une "économie ethnique" qui ne serait pas géographiquement regroupée, comme celle des Iraniens aux USA.¹⁸ De par nos propres observations, il nous semble que les pratiques économiques des groupes diasporiques s'accomodent des deux types d'économies. À la fin de la thèse, nous faisons dans ce sens un parallèle entre la situation montréalaise et celles des autres communautés arméniennes diasporiques.

¹⁸ Une revue plus détaillée du concept d'économie ethnique enclavée est faite plus loin.

Figure 3: Les principales caractéristiques des pays d'accueil



Le souci de la préservation et de la transmission de l'**identité culturelle**, constitue le troisième et dernier sous-élément du schéma. Robert Fossaert dans "Devenir et avenir des diasporas" (Hérodote 1989), va jusqu'à écrire qu'il n'y a de diaspora que si le peuple dispersé a une identité culturelle et parvient à la conserver et à la transmettre, car seul cet élément intrinsèque est propre au groupe. Lacoste (1989 a), Chaliand (1991), et d'autres auteurs, en plus de la mémoire collective, mentionnent la *durée* et la permanence de la persistance de l'identité. Les anthropologues, bien plus que les sociologues et les géographes privilégient les analyses se rapportant à l'identité. Il va de soi que cette identité est aussi soumise à des forces assimilatrices, d'où l'intérêt de l'étude des modalités de cette assimilation.

- Les pays d'accueil des communautés diasporiques

La figure 3 montre dans sa partie supérieure les **formes étatiques** et dans sa partie inférieure deux types de **formations sociales** : *les empires pluri-ethniques* et les *empires coloniaux* créent des situations diasporiques que nous avons déjà détaillées. (figure 1-a, en annexe). Dans l'étude des diasporas survivant dans les **États développés modernes**, les *répartitions géographiques globales et intra-urbaines* avec leurs trois variantes des *ghettos*, des *enclaves* ou de *répartitions diffuses*, (cette classification terminologique est personnelle) constituent les principaux sous-éléments étudiés. Bien que la classification terminologique des trois variantes soit personnelle, elle est issue de la littérature; par contre les résultats obtenus par le travail mené pour la thèse permettent d'y ajouter une quatrième variante que sont les *grappes* de concentration, signalée dans le rectangle de la figure 3. Nous en faisons l'étude détaillée dans le chapitre 7. Il faut répéter cependant qu'il n'y a pas encore un corps de littérature spécifiquement consacré aux caractéristiques résidentielles des communautés diasporiques.

Dans les études nord-américaines, ce thème¹⁹ encore peu individualisé reste noyé dans l'océan des études ethniques, et en Europe les longues études empiriques sont naissantes.

Néanmoins mettant à profit le contenu de quelques publications dont deux faites par des géographes, nous nous proposons de mener une réflexion sur les deux concepts du **territoire des communautés diasporiques, ainsi que du territoire et de la territorialisation des diasporas**. Le regroupement dans une même partie des deux types de territoires évitera la dispersion des idées présentées et des raisonnements sous jacents. L'une des constantes de cette thèse est de faire la différence entre les deux appréhensions *du double terrain diasporique, celui propre à la diaspora vue à l'échelle de l'univers et celui de la communauté diasporique locale*; ils sont distincts et il ne faut pas les confondre, bien que de nombreuses publications utilisent le terme de diaspora pour indistinctement désigner une diaspora et/ou une communauté diasporique.

Des publications mettent à jour et discutent le concept de territorialisation ou de territoire des diasporas s'appuyant (sur) ou extrapolant de(s) cas empiriques précis. E. Ma Mung (1994) s'inspire de l'exemple chinois; James Clifford (1994), Robin Cohen (1997), William Safran (1999), Benjamin Braude (1999) de celui de la diaspora juive. Emmanuel Ma Mung (1994) part du concept du non-lieu. L'être diasporé, en l'occurrence le Chinois, a conscience de lui-même comme existant dans un « non-lieu », puisque ce lieu semblable à d'autres lieux de sa diaspora n'a aucune signification objective. Il se perçoit comme habitant d'un espace global où la multipolarité (c'est à dire les différents pôles de la migration) et les relations entre ces pôles constituent la seule référence spatiale identitaire. L'auteur poursuit son analyse en disant que « chaque localité »²⁰ n'est différenciée des autres que par les conditions

¹⁹ La réunion de l' « American Historical Association » tenue à Washington en Janv.99 était consacrée à l'Histoire des Diasporas. Un bilan des interventions diffusé sur un site web arménien, montrait la dominance des problèmes de définitions, alors que le Programme des Etudes Américaines de l'Université Kansas (Lawrence) annonçait en Octobre 98 la tenue d'une conférence sur les diasporas (Avril 99). Sur les 19 sujets de communications, (un appel à des thèmes additionnels était lancé), l'un portait sur « deterritorialization ». L'intérêt du monde universitaire est manifeste, mais les recherches en sont à leurs débuts.

²⁰ Ce mot désigne pour Ma Mung (1992) une communauté diasporique. Il utilise paradoxalement un terme signifiant un lieu en géographie, pour désigner un groupe humain.

de sa localisation, «ce qui est une autre expression de l'équivalence des lieux ». Le territoire de la diaspora est partout donc « nulle part », et par conséquent « la diaspora serait d'abord un sentiment, une utopie, un rêve de soi-même ..Elle ne peut donc se territorialiser ». Dans cette absence de territoire, ou dans cette a-territorialité, comment se forge l'identité d'un être (ou d'une collectivité) diasporiques? Ma Mung pense que des deux éléments identitaires fondamentaux des groupes que sont le territoire et l'être, c'est le second terme qui est progressivement privilégié par la diaspora. Ainsi donc « le corps social devient le territoire ». L'auteur conclue en présentant les diasporas comme une nouvelle forme sociale, qui « annoncent peut-être la fin des territoires », et desquelles naîtraient des « sortes de nations multinationales » (p.111), sans donner de précisions additionnelles à ce sujet.

Quelles sont les implications des idées de Ma Mung? Il faut commencer par reconnaître que l'auteur prend son sujet à bras-le-corps et fait le tour de la question; le lecteur – qu'il soit géographe ou pas, qu'il appartienne ou non à une diaspora- ne peut s'empêcher d'éprouver un certain degré d'adhésion à la fois émotionnelle et rationnelle à ce qui y est écrit. Néanmoins certaines présomptions sont contredites par les faits. À partir du moment où il y est affirmé que les lieux d'une diaspora sont interchangeables parce que semblables les uns aux autres, il y a implication d'une certaine homogénéisation de ces lieux déniés de toute spécificité ou originalité. Or cela est faux aussi bien dans le contexte propre aux Chinois que dans un cadre plus général. Il n'est que de lire Pierre Trolliet (1994) pour constater la variété et la diversité de la diaspora chinoise et des courants migratoires qui la forment au cours des siècles; Trolliet écrit « que la profondeur historique du phénomène et sa dispersion planétaire ont abouti à une telle diversité de situations – qui évoluent encore- et de sociétés qu'on est conduit à se demander si l'on peut être « chinois » de la même manière, et avec le même sentiment d'appartenance, en Thaïlande.. Australie.. en Amérique latine et en Océanie » (p 103-104). Bourbeau (2001, p. 794) énumère les facteurs de division au sein de la diaspora chinoise en citant les dialectes utilisés et les allégeances politiques différentes (pro-Chine et pro Taïwan). Roger Waldinger et Yenfen Tseng (1992) démontrent la diversité inter-ethnique et intra-ethnique des deux « Chinatowns » de New York et de Los Angeles aussi bien au moment de leurs mises en place que dans

leurs évolutions socio-économiques et géographiques. D'autres publications qu'il serait trop long à détailler vont dans le même sens. S'il est vrai qu'il y a une *multipolarité* des relations dans une diaspora, cela ne veut pas dire nécessairement que ces pôles s'équivalent. Certains portent au contraire une valeur historique, symbolique, et même politique et matérielle bien plus lourde que d'autres : cela est vrai de la diaspora chinoise comme de celle des Arméniens ou des Juifs. Dans le cas arménien, on pourrait dresser toute une liste de ces communautés/cités à forte « charge » patrimoniale, devenues aujourd'hui pour des groupes de voyageurs arméniens des destinations de pèlerinage et de retrouvailles avec le passé. On verra plus loin le cas particulier d'une communauté diasporique juive. Ma Mung affirme aussi que l'identité ne serait pas fondée par référence à un territoire. Or Denise Helly (1987) comme les articles précités montrent l'importance de la solidarité et des associations claniques chinoises formées par référence à un lieu d'origine précis; les associations arméniennes compatriotiques évoquées au 2^{ème} chapitre sont une autre preuve de la force et de la rétention des identités formées en territoire diasporique certes, mais par référence à des lieux bien précis de cette diaspora. La théorie de Ma Mung signifie en substance qu'une diaspora n'a pas de territoire, puisque celui-ci est à la dimension du globe. C'est le « continent imaginaire » de Michel Bruneau (1995). C'est ce que nous appelons plus loin dans la thèse un système-monde, puisqu'une diaspora est un phénomène à appréhender à l'échelle de l'univers. Une diaspora n'est pas cartographiable, à moins que le fond de carte soit une mappemonde sur laquelle des villes abritant des communautés diasporiques seraient localisées et représentées selon la proportion de leurs effectifs. Les cas de répartition rurale existent mais sont rares, du moins à l'époque contemporaine. Limité à cette signification précise, c.à.d. à l'idée de vouloir décrire un univers et un territoire sans bornes et sans frontières, l'article de Ma Mung est d'un intérêt certain. Car autrement la territorialisation d'une diaspora peut avoir lieu : la meilleure illustration est fournie par la création de l'État d'Israël en 1948, qui dans l'optique de ses fondateurs était destiné à devenir au moins le territoire de convergence ultime de la diaspora juive, à défaut de pouvoir symboliser et réaliser la fin de cette diaspora. En effet, poussée à son aboutissement, la territorialisation d'une diaspora signifie théoriquement la fin de cette diaspora. Dans les lignes qui

suivent, il ne s'agit pas de confronter les points de vue théoriques et politiques des penseurs sionistes et de leurs opposants, mais de relever dans la littérature scientifique la vision que l'on entretient de la diaspora juive après la création de l'État d'Israël, des représentations idéologiques et intellectuelles qui en sont faites. James Clifford (1994), Robin Cohen (1997), William Safran (1999) et Benjamin Braude (1999)²¹ sont de ces auteurs. Reprenant et résumant dans leurs publications respectives les points de vue d'autres penseurs juifs, les trois premiers auteurs évoquent l'expérience séculaire du peuple juif et mettent l'accent sur la « coprésence des autres » dans cette histoire; ils parlent de l'impossibilité d'une association naturelle entre ce peuple et un territoire précis, comme de l'impossibilité de concevoir la culture juive comme un phénomène auto-clôturé ou entouré de bornes. Une « conscience diasporique », une « culture et une identité diasporiques » seraient parfaitement capables de se produire et de se perpétuer en diaspora d'où le mythe du retour à une patrie (donc de la territorialisation) serait exclu, et serait remplacé par la reconnaissance que la co-existence avec les « autres » représente non pas une menace mais est la « condition de nos vies ²² ». Robin Cohen (1997) parle du « territorialisme destructif des sionistes » (destructive territorialism of the Zionists, p.21) et attribue à l'État d'Israël la perte de la langue et de la culture yiddish. Autrement dit, non seulement une diaspora peut perdurer de manière autonome, mais elle peut constituer le réceptacle de l'existence et de la créativité culturelle d'une nation.

Territoire et territorialisation des diasporas réfèrent à deux réalités différentes : celle du territoire décrit ou définit la morphologie spatiale d'une diaspora, celle de la territorialisation représente un processus qui poussé à son terme, dans l'absolu, mettrait fin à une diaspora comme on l'a dit plus haut, autrement dit une diaspora à moins de disparaître par suite de l'assimilation totale de ses communautés constituantes, ne trouve son alternative –s'il lui en faut une- que dans l'État-nation.

²¹ B. Braude mène une longue analyse historique pour affirmer les idées suivantes : le nationalisme et les États-nations sont le fruit de l'ère des Lumières; précédant et suivant cette période de l'Histoire de l'humanité, certaines populations (en l'occurrence les Juifs et les Arméniens) ont vécu en « dispersion ». Leur survie et leur rayonnement ne sont pas conditionnés par une territorialisation.

²² Traduction et paraphrase personnelles d'une citation faite par J. Clifford (1994) qui reprend une phrase de Jonathan Boyarin, p. 322

C'est cette dualité peut-être, l'imposante force de cette relation binaire qui pousse de nombreux auteurs à privilégier la variable du pays d'origine dans leur analyse et leur conceptualisation d'une diaspora, négligeant les autres variables –toutes aussi impérieuses pourtant- susceptibles d'expliquer et de cerner la complexité des diasporas. C'est ce que nous nous efforçons de démontrer le long de cette mise au point du concept.

André Louis Sanguin (1994) et Henry Golschmidt (2000) en changeant d'échelle géographique, s'adressent à la question des **territoires des communautés diasporiques** et effectuent l'étude de la localisation résidentielle des communautés diasporiques de Montréal –dans le cas de la première-, et une analyse des enjeux politiques de la localisation d'une communauté juive – dans le cas de la seconde-. Introduisant les deux positions dites maximalistes (tout sous- groupe migrant non assimilé formerait une diaspora) et minimalistes (un sous-groupe de migrants, pour être diasporique, doit répondre à des critères stricts de définition) des géographes que nous avons déjà évoquées, Sanguin (1994) choisit une "position médiane" où sont prises en considération les conditions des pays d'origine (misère, surpeuplement, insécurité, dictature, discrimination). Des 49 communautés ethno-linguistiques de Montréal (d'après un classement du M.C.C.I.), il en choisit 13 en fonction des conditions prévalant dans le pays d'origine; par ordre décroissant, ce sont les Italiens, Juifs, Grecs, Polonais, Portugais, Haïtiens, Chinois, Latinos, Anglo-Caraïbiens, Ukrainiens, Vietnamiens, Arméniens, Libanais. Il en étudie l'insertion résidentielle en termes usuels c.à.d. les trajectoires par quartiers, la dialectique concentration/dispersion, pour souligner qu'il n'y a pas de ghetto ethnique à Montréal. Mais le véritable ou l'éventuel lien entre la variable diasporique et le comportement résidentiel ne sont nullement mis en évidence, première faiblesse de l'analyse.

La deuxième faiblesse réside dans le fait que la notion de "pays d'origine" est insuffisamment documentée, et nous savons puisque nous l'avons vu plus haut, que le pays d'origine n'est pas à tous les coups facilement repérable et définissable. Cela est évident dans le cas des Arméniens de Montréal, comme dans les exemples des diasporas secondaires et tertiaires relevés dans la littérature. Ces deux lacunes

diminuent considérablement l'intérêt de la publication, aussi bien sur le plan empirique que sur le plan théorique.

L'article d'Henry Goldschmidt (2000) aborde la localisation résidentielle des communautés diasporiques juives à travers l'exemple du quartier de Crown Heights (dans Brooklyn à New York), foyer d'une communauté hassidique/Lubavitch.

L'auteur rapporte quatre faits qui fondent l'existence de Crown Heights perçu non seulement comme un quartier juif de la diaspora, mais comme le centre de la vie juive (center of jewish life) et un lieu de pèlerinage. Les communautés

hassidiques/Lubavitch sont reconnues pour leur allégeance séculaire à des dynasties de rabbins qui sont vus comme des intermédiaires entre Dieu et le peuple juif. La ville

(ou le quartier) où le rabbin vit évoque symboliquement Jérusalem et le *supplante territorialement*; le groupe de Crown Heights (et son rabbin) encouragent les Juifs des États-Unis et d'ailleurs (y compris d'Israël) à venir s'y installer. À partir de 1965 et de

la libéralisation de la politique d'immigration des États-Unis, des immigrants (non juifs) originaires des Caraïbes s'y installent en force et graduellement le « territoire » de Crown Heights est disputé entre ces deux communautés diasporiques. Des

frontières internes se mettent en place alors que le rabbin citant Moïse et la métaphore de la « terre promise » défend à ses ouailles de vendre leurs propriétés; l'auto-gestion des services sociaux et la construction de logements sociaux grâce à des capitaux et de promoteurs juifs, augmentent l'autonomie du groupe. De ce « centre » de Crown

Heights, des centaines de familles sont envoyées par le rabbin ailleurs dans le monde, dans le but de créer d'autres communautés hassidiques; un essaimage qui en retour renforce encore plus la centralité symbolique et territoriale de C. Heights. Certes

toutes les localisations des communautés juives diasporiques ne se constituent pas et ne se reproduisent pas sur ce modèle qui peut être encore moins valable pour d'autres diasporas, mais l'exemple a l'avantage de montrer que les **territoires urbains des**

communautés diasporiques peuvent avoir leur propre logique de mise en place, de reproduction et de représentation, et que leur analyse doit être faite en fonction de ces particularités.

La figure 3 évoque aussi les sociétés d'accueil; les formations sociales les plus couramment citées sont celles dites **homogènes** ou celles **multi-ethniques** et **hétérogènes**; il est certain qu'un groupe diasporique étudié au sein de la société française et anglaise, ou au contraire au Canada (Québec), aux États-Unis et en Australie, pose aux chercheurs des analyses dans des contextes sociaux, urbains et juridiques différents, que ces différences soient réelles ou jugées comme telles, comme le montre la pénétrante analyse de la société française faite par Gérard Noiriel dans "le Creuset français" (1988). Au-delà des considérations intellectuelles, le problème est véritablement de taille pour le chercheur en observation des sociétés d'immigration: que l'acception soit maximaliste ou minimaliste, comment délimiter les groupes de souche, des communautés ethniques/culturelles et les deux des communautés diasporiques? Les dilemmes posés aux historiens de la société américaine (voir notice infrapaginale 20) sont bien compréhensibles. Nous reviendrons sur ce problème dans notre propre proposition de définition.

- Les pays d'origine : entre le mythe et les cas de figures variés

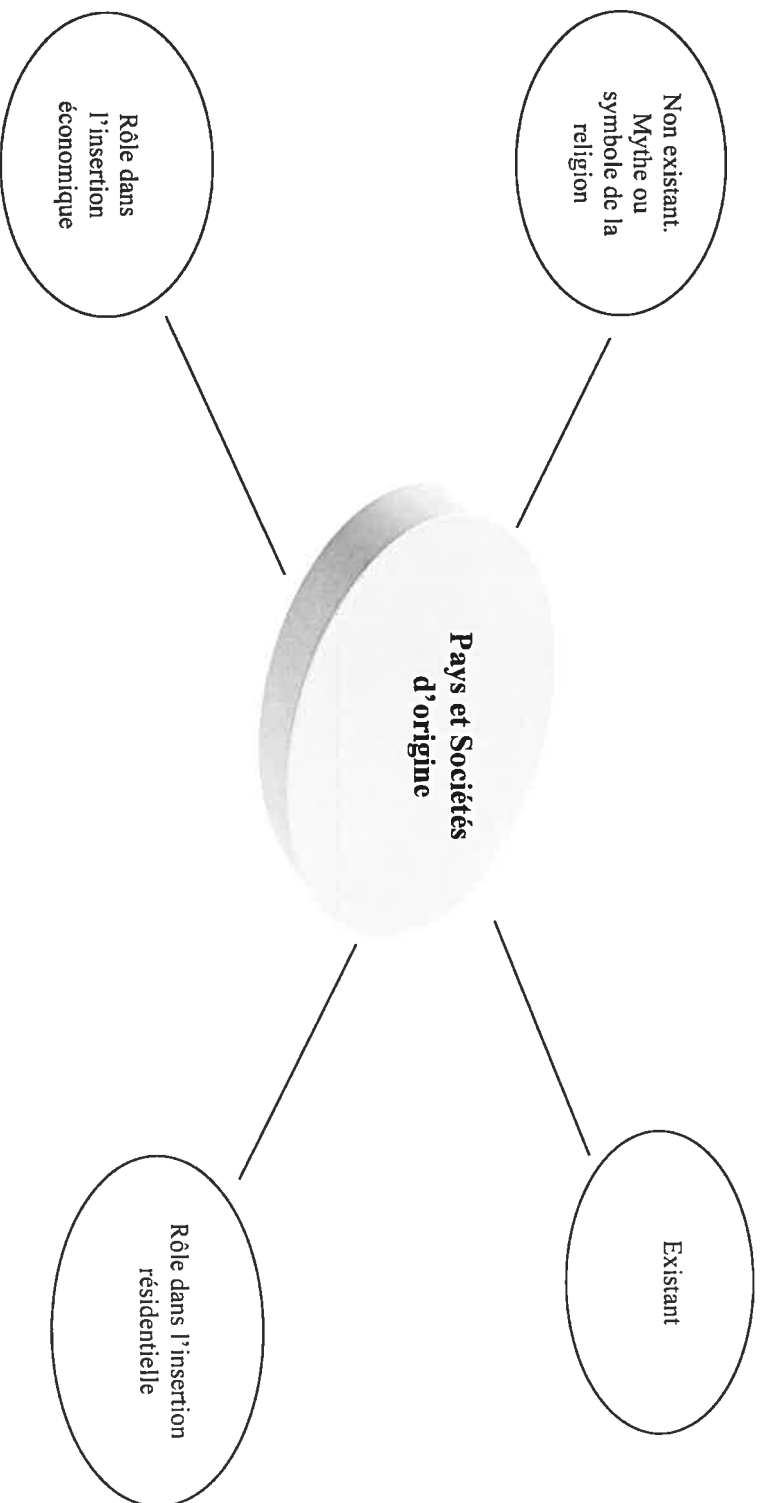
L'analyse des rapports avec les pays et sociétés d'origines est le troisième concept dominant que l'on présente sous forme graphique dans la figure 4 où quatre éventualités sont posées. **La patrie d'origine peut ne plus exister**: Marienstras (1975), Armstrong (1976), Harik (Sheffer 1986), Lacoste (1989 a), Chaliand (1991), Gallissot (1992), Cohen (1992), Pattie (1994) parlent avec plus ou moins d'éloquence *d'un territoire mythique*, de la nostalgie de la patrie perdue ou de la terre promise, de la symbolique d'une identification de et par la religion qui se substituerait à la terre d'origine. L'exemple de la diaspora et de la terre d'origine juives a été évoqué plus haut. James Clifford (1994) en citant l'œuvre de l'historien S.D. Goitein, spécialiste de la diaspora juive parle de *l'ambivalence* d'un possible (ou impossible) retour physique au véritable pays d'origine et de *l'attachement* qu'on éprouverait envers les « lieux » de la diaspora. « Among Sephardim after 1492, the longing for « home » could be focused on a city in Spain at the same time as on the Holy Land » (Pour les Juifs

sépharades, après 1492²³ la nostalgie de la patrie pouvait tout aussi bien se porter sur une ville d'Espagne que sur la Terre Sainte). Nous avons fait plusieurs fois référence à ce phénomène : avec les migrations répétitives – caractéristiques des diasporas- **les terres d'origine se multiplient**, même si la **terre ancestrale** est encore identifiable. Dans le cas de la diaspora africaine Robin Cohen (1997) parle du « mythe » de la terre d'origine : la Guinée, le Congo ou le Libéria destiné à être « la terre des enfants dispersés et opprimés d'Afrique » deviennent des versions de la terre d'origine. On peut se demander d'ailleurs comment sur un continent qui à l'époque de la traite des esclaves, n'était pas segmenté par les frontières des États-nations actuels pouvait-on situer sa terre d'origine? Comment pouvait - on retrouver son village natal? D'où peut-être le choix volontaire et arbitraire de l'Éthiopie fait par le mouvement du Rastaferianisme de la Jamaïque dans les années 30, comme le « lieu, le symbole, l'idée et la promesse » de la civilisation africaine (R. Cohen 1997, p. 37). Cette **patrie peut aussi exister** dans des contextes variés. Le cas arménien résume bien les deux cas de figure : de 1920 à 1991 une république soviétique arménienne couvrant un espace résiduel de la patrie d'origine existait, mais était plus ou moins “interdite” à la diaspora du moins à une certaine époque, alors que les terres historiques restant en Turquie étaient physiquement, totalement interdites. Pour les Arméniens de la diaspora originaires de ces terres perdues et interdites, les villages et régions ancestraux sont devenus dans l'imaginaire diasporique des lieux d'identification réutilisés dans la toponymie en terre étrangère et ont servi de liant dans la formation d'associations compatriotiques. C'est ainsi que des réseaux formels ou informels émergent, pouvant influencer *l'insertion résidentielle et économique*.²⁴ Le jeu de “l'influence diasporique” dans l'insertion résidentielle devient ainsi évidente. C'est peut-être là que se trouve l'un des aspects du phénomène diasporique que le

²³ Date de l'expulsion de l'Espagne

²⁴ On a déjà dit combien pour les rescapés de la première génération post- génocidaire le rôle et l'utilité de ces associations avaient été cruciaux dans leur première territorialisation : mise en commun des ressources pour l'achat de terres, de matériaux de construction etc.

Figure 4: Les pays et sociétés d'origine



géographe est le mieux appelé à appréhender et expliquer: comment et pourquoi, les réseaux associatifs se transforment en “réseaux territoriaux” et en “espaces communautaires”. Dans la thèse il s’agit de le voir sur le terrain montréalais, mais dans l’absolu c’est un thème à fouiller dans toute formation diasporique, ne serait-ce que dans la perspective géographique.

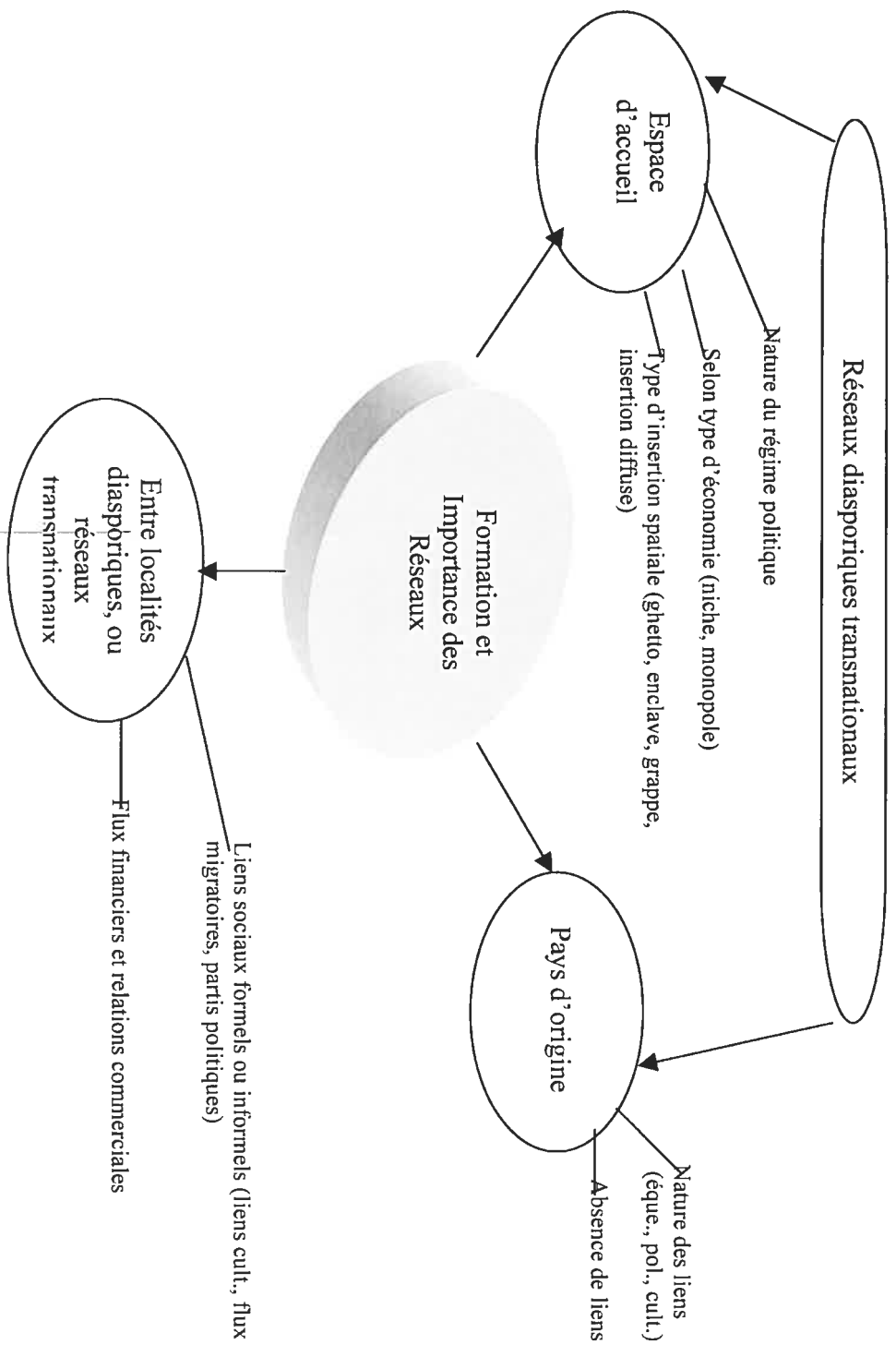
- Les réseaux ou leur mode de fonctionnement

La littérature consacrée à la formation et à l’importance des réseaux est de plus en plus fournie; d’abord nord-américaines et anglo-saxonnes, les publications récentes sont aussi fréquentes en France. En faisant l’effort de ressortir et de regrouper la géographie des réseaux décrits, on se rend compte qu’ils peuvent se former dans **l’espace d’accueil** ou pays d’immigration (figure 5), entre **l’espace d’accueil et le pays d’origine**, et entre **les localités diasporiques**; ces deux dernières variantes correspondent aux réseaux transnationaux. De l’imbrication ou de l’interaction de ces trois types de réseaux aux échelles spatiales différentes, on peut réaliser une fois de plus d’abord l’importance géographique du phénomène diasporique, et le lien spatial qui se crée entre les réseaux. Dans sa référence à “territoire et réseaux” R. Brunet et all. (1993) écrivent que “le réseau, s’il est pris jusqu’au capillaire, jusqu’aux plus menues liaisons, aboutit à couvrir la surface. Réseau et territoire sont dans le même rapport: l’espace géographique qui les inclut tous les deux est ..aréal et réticulaire”. On verra dans le chapitre 7 consacré à la formation de l’espace résidentiel arménien montréalais, les types de réseaux qui entrent successivement en jeu dans la genèse de cet espace. Bien que celui-ci soit bien différent de par sa morphologie et ses fonctions urbaines des regroupements territoriaux opérés ailleurs (Paris, Lyon, Beyrouth..) par la première génération des réfugiés – on en examine les détails plus loin- il est perçu et se déploie comme un espace d’appropriation symbolique. C’est de ce symbole de l’appropriation que naît la représentation du territoire local, un territoire d’ailleurs qui n’est pas détaché de la représentation que l’on se fait « presque en même temps » de la diaspora. On reviendra aussi sur ces représentations. Dans la même ligne de pensée, c’est dans **l’espace d’accueil** que le réseau diasporique se territorialise le plus simplement, le plus physiquement ou visuellement possible, alors qu’aux échelles

transnationales, ces réseaux restent justement “réticulaires” et “aériens”, si l’on voulait faire un jeu de mots. Mais avec l’avènement des moyens de communications modernes et cybernétiques, même cet espace réticulaire et aérien devient quotidiennement accessible et praticable. Les sites Internet arméniens, les bulletins d’information électronique, les communications quotidiennes entre des individus, des institutions ne cessent de croître de jour en jour. À chaque parution, les hebdomadaires montréalais arméniens qui ont leurs propres versions électroniques fournissent les adresses de nouveaux sites, que ceux ci soient « localisés » en diaspora ou en Arménie. Autrement dit le circuit est ouvert entre les médias de toutes sortes.

Dans **l’espace d’accueil**, la nature du *régime politique*, le *type et la nature des activités économiques*, ainsi que les *insertions spatiales* procurent tous des éléments d’analyses. Ma Mung (1992,1994), Chan (1992), Tseng (1992) étudiant l’entrepreneuriat de la diaspora chinoise en France et aux États-Unis montrent son fonctionnement entre deux pôles : celui du “marché ethnique” (fournisseurs et clientèle ethniques..) et celui de “l’exportation” vers le marché national, hors communautaire; ce dernier pôle peut correspondre à une niche/créneau économique, à une situation de monopole etc.. Disons en passant que ces thèmes se retrouvent dans la littérature consacrée à l’entrepreneuriat ethnique, que nous reverrons dans la problématique de l’insertion économique. Portes et Zhoul (1992), adeptes de la notion de “solidarité contrainte” dûe à la discrimination ambiante, ouvrent une nouvelle perspective en citant les exemples d’associations corses et basques qui partant de revendications culturelles, en sont arrivées à des activités économiques. Avec **le pays d’origine**, les liens peuvent être *absents ou conflictuels*. Au cas où ces liens sont fonctionnels, ils peuvent relever de *l’économique*, du *politique* et du *culturel*. Les exemples de *liens politiques* entre diasporas et pays d’origine sont nombreux et variés dans les relations internationales: les diasporas irlandaise, palestinienne, juive, chinoise en offrent les exemples les plus anciens.

Figure 5: Les réseaux des diasporas

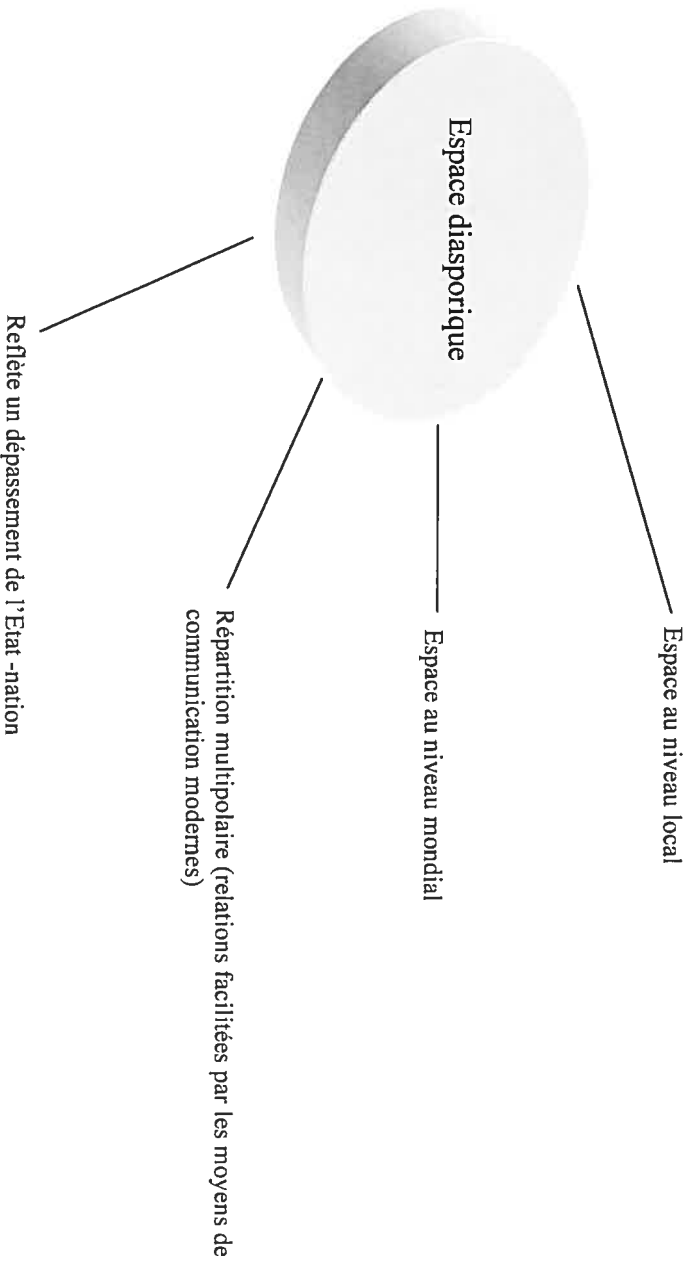


Au **niveau global** (ou entre **localités diasporiques**), les liens peuvent être financiers et commerciaux; nous avons vu l'importance qu'y attachent certains auteurs au niveau de la formation et de la reproduction identitaires. K. D. Butler (2001) va plus loin puisqu'il voit dans l'émergence des liens entre localités diasporiques le *temps premier, initial* (« the seminal moment ») qui marque la transformation de groupes d'immigrants en groupes proprement diasporiques. Cette caractérisation est importante et nous y reviendrons dans le travail de modélisation. Les divers éléments de nos cinq schémas conceptuels peuvent se chevaucher à certains égards: plus on avance, plus cela est évident de la première figure à la sixième et cela est le plus frappant entre les deux derniers concepts des réseaux et de l'espace diasporique.

- Le système spatial des diasporas

Nombreux sont les auteurs qui en abordent l'étude. Taboada Leonetti (1989), Horowitz (1989), Battegay (1992), Bruneau (1994 a,b) Levy (1994), Ma Mung (1994) que l'on a cité plusieurs fois, en font des analyses fournies, sans aboutir toutefois à un effort d'abstraction et de conceptualisation du système spatial mis en place, excepté une publication récente de Michel Bruneau (2001). En reprenant ce qui a été dit précédemment, à savoir que les réseaux se territorialisent le mieux dans l'espace d'accueil et demeurent réticulaires aux échelles géographiques supérieures, nous pensons que l'espace né de l'imbrication des différents réseaux peut et doit être saisi à un **niveau local** et à un **niveau mondial** (figure 6). Nous en avons parlé plus haut. Répétons : au **niveau local**, seront classées les communautés diasporiques dont il s'agit souvent on s'en doute, de décrire les quartiers et l'évolution de l'insertion résidentielle. Des détails en sont donnés à la figure 5. Par contre ce n'est qu'au **niveau mondial** ou global qu'il convient de réserver l'utilisation du terme diaspora, pour décrire justement un phénomène à l'échelle universelle. C'est à cette échelle qu'il sera exact de dire que la diaspora devient ce "continent imaginaire" (Michel Bruneau 1994 b) composé des multiples localités constituées par les différents points de fixation des populations disséminées. Bruneau (1994 b) dit qu'à l'opposé d'un État-nation bien défini, bien délimité, une diaspora est un organisme extrêmement

Figure 6: L'espace diasporique



décentralisé, polycentrique, aux limites très floues et mal définies. Dans le modèle que nous proposons l'espace diasporique est aussi caractérisé par un certain type d'"ancrage communautaire". On en discute plus loin; néanmoins à l'ère des moyens de communications instantanées et cybernétiques, l'**espace multipolaire** cesse d'être virtuel en quelque sorte, la mondialisation des **systèmes de communications** devient à son tour un moteur de création et de mise en place de nouveaux réseaux transnationaux. Dans les grandes métropoles de ce monde perçues comme les portes d'entrée (gateway) de la mondialisation, les communautés diasporiques (et leurs espaces de répartition) peuvent représenter des surfaces, des lieux d'interaction entre le local et le global, entre l'économie locale et le capital transnational (Jan Lin, 1998). Nous terminons cette partie en exposant les idées de Khachig Tölölyan, un universitaire de nationalité américaine et d'origine arménienne qui publie depuis 1991 une revue titrée « Diaspora ». ²⁵ Dans un article très fouillé, K. Tölölyan (1996) date de 1968 ²⁶ le moment où le concept de diaspora s'élargit et commence à recouvrir toute minorité vivant hors de sa patrie d'origine, sans clairement donner les raisons de son choix. Les développements de l'article laissent penser que cet élargissement, qui rappelle les approches maximalistes et minimalistes des géographes, pourrait être lié au mouvement des droits civiques des années 60 aux États-Unis, (et des revendications identitaires africaines), comme aux nouveaux et nombreux flux de populations arrivant après la suppression de la loi des quotas en 1965.. Il explique par la suite ce que le concept de diaspora signifiait jusqu'à 1968, signification à laquelle souscrit Dominique Schnapper (2001), et qui a évidemment la préférence de l'auteur : une diaspora se forme essentiellement à partir du déracinement (uprootedness) d'un peuple mais il peut y avoir des exemples de migrations volontaires. Le groupe doit posséder une identité nationale bien définie, préalablement à son déracinement et maintenir une forte mémoire collective après la dispersion. Deux caractéristiques données aussi par G. Chaliand et J-P. Rageau (1991) avant Tölölyan. Les diasporas établissent des contacts inter-communautaires

²⁵ Une initiative dûe au départ entièrement à des Arméniens; la revue est actuellement publiée en collaboration avec l'Université de Toronto

²⁶ Date qui diffère de celle (1980) que notre travail de comparaison des définitions des dictionnaires spécialisés a produit.

et entre les communautés et la patrie d'origine. Nous reviendrons sur les idées de l'auteur

3.2 Le concept de réseau

Pour l'étude des réseaux nous revenons à la méthode plus traditionnelle d'une revue de littérature; mais dans un deuxième temps, à l'aide de nos recherches antérieures nous essayons de dégager les liens entre réseaux associatifs et réseaux territoriaux, ce qui permettra de revenir à une perspective géographique, car la littérature traitant du concept de réseau est surtout sociologique. Cette littérature est d'un éventail très large. Au-delà de son sens métaphorique et du sens qui lui est attribué en sciences politiques (relations internationales) ou en sciences économiques pures, le mot réseau correspond à une approche théorique précise en sociologie. C'est pourquoi avant de revoir la littérature se rapportant au rôle des réseaux dans l'insertion résidentielle et économique, il convient d'abord de faire le tour du concept sociologique, pour voir les définitions et les descriptions qui sont données aux formations associatives. L'explication du fonctionnement d'une société et du comportement humain par la dynamique des réseaux a suivi vers les années 1970, la théorie sociologique antécédente du fonctionnalisme structurel (structural functionalism). (Mitchell Clyde ed., 1969, Barnes J.A. pp. 51-76 in Mitchell op.cit. 1969, Boissevain J & Mitchell C. 1973, Boissevain, J., 1974, Mitchell C., 1974, Wellman B., 1983, Marsden P. 1990, Scott J., 1991, Cook & Whitmayer, 1992). Il n'est pas lieu de faire dans ce texte l'historique de l'évolution de la pensée sociologique (anglo-saxonne surtout) vers la théorie des réseaux sociaux, évolution qui s'est faite à partir de recherches anthropologiques. Les premières publications de C. Mitchell en débattent de manière très détaillée (1969, 1973, 1974, et Scott 1991). Les publications plus récentes se plaisent à décrire les réseaux sociaux, à définir leurs caractéristiques, souvent dans une perspective quantitative.

3.2.1 Morphologie et terminologie des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux peuvent être *personnels*. Ils sont aussi nommés *égocentrés* (Mitchell C., 1969, Boissevain J., 1974), c.à.d. ancrés autour d'un individu, ou l' "ego". Quand les relations autour d'un *ego* sont unidirectionnelles. c.à.d. convergent vers *ego* (le cas d'un personnage ou d'un chef influent et populaire), il se forme un *réseau-étoile* (Mitchell C., 1969, Scott J., 1991), schématisable et mesurable. Les réseaux sociaux peuvent comprendre des parents, des voisins, des collègues, des amis, des connaissances (Wellman B., & Berkowitz S.D., 1988); un réseau a donc d'abord *une taille* (nombre de personnes incluses) et quand cette *taille* est grande, il peut s'y former des *réseaux partiels*, ou des *réseaux binaires* où informations et divers types d'échanges circulent. (Alain Degenne, 1983 Wellman B. & Berkowitz 1988,). La *taille* et *l'étroitesse* ou la *fréquence* des liens donnent au réseau sa *portée* (*range* en anglais), qui est le point extrême jusqu' où les échanges peuvent s'étendre. Ainsi donc on distingue dans un *réseau personnel* les personnes appartenant à *une première zone* de relations, c.à.d. connaissant directement *ego*, de celles appartenant à *une deuxième zone*, celles ne connaissant pas directement *ego* mais pouvant potentiellement établir un lien par l'intermédiaire des personnes appartenant à la *1ère zone*. (Boissevain J, & Mitchell C, 1973, Boissevain J, 1974, Degenne A., 1983, Wellman & Berkowitz, 1988, Marsden Peter, 1990. Un réseau se caractérise par sa *durée*, la *fréquence*, *l'intensité*, la *réciprocité*, la *force* des liens, *l'accessibilité* de ses membres, le *contenu* et la *spécificité* des échanges. Le support fourni peut être *banal*, *de type quotidien* ou survenir en cas *d'urgence*; selon la nature du support requis, le réseau social d'une personne changera (Wellman B, Craven P., Whitaker M., Dutoit S., Stevens H., 1971). Les liens peuvent être à *filières multiples* (*multistranded*) ou *occasionnels et simples* (*singlestranded*); exemple: dans une économie de type villageois où les rôles et les compétences d'une personne sont multiples, les liens auront tendance à être à *filières multiples*. Dans ce cas de *réseau serré*, il y a tendance à un conformisme dans le comportement. C'est une indication fournie par la littérature qui peut être importante pour les problématiques d'insertion.

Dans la littérature, une terminologie particulière désigne certains types de réseaux: *la clique* représente une coalition de personnes associées par affection et par intérêt, possédant le sens marqué d'une identité commune (Boissevain J, 1974). John Scott (1991) confère à ce terme un aspect informel d'où les parents sont exclus, mais induisant à des comportements similaires. *La coalition* est une alliance temporaire contractée pour un but précis. Le *gang* est une coalition centrée autour d'un chef. La *grappe* (ou *cluster en anglais*) est un regroupement doté d'une forte *densité*.

Denise Helly dans son ouvrage sur les Chinois de Montréal (1987) utilise le mot *clan* pour décrire les descendants mâles sur au moins quatre générations, d'un même ancêtre. Ce *clan* est très solidaire : les avoirs et les bénéfices de ses membres sont mis en commun pour fonder des entreprises en terre d'immigration, mais aussi pour s'acheter un cimetière en terre ancestrale ou pour y construire un temple dédié aux ancêtres vénérés. Wellman B., Carrington J-P., & Hall Al. dans leur chapitre sur " les réseaux en tant que communautés personnelles" ("Networks as personal communities", pp. 130-184 in Wellman B. & Berkowitz 1988), introduisent une dernière classification fort intéressante par ses implications géographiques: en recherchant la structure et la vie communautaires (visibles) d'antan à East York (Toronto), ils se rendent compte qu'elles sont remplacées par des réseaux invisibles qui lient les habitants du quartier. Leur recherche les mène à distinguer trois types de communautés devenues par après l'objet d'après débats des spécialistes: les pré-industrielles, considérées *perdues* (*lost communities*) par les sociologues où les relations étaient parentales, fortes, solidaires et à filières multiples. Dans certaines conjonctures sociales particulières (ou auprès de certains groupes), ces types de communautés ressurgissent, *sauvées* (*saved communities*) du passé. Mais plutôt que de croire uniquement à la possibilité d'une perte ou du sauvetage des communautés, les auteurs introduisent la notion des communautés *libérées* (*liberated communities*), qui loin d'être atomisées par la vie moderne se reforment grâce à la facilité et à la rapidité des communications et des transports. Ces moyens de communication ont pour effet de les libérer de la contrainte de la proximité géographique et de la contrainte des liens parentaux. Aux communautés pré-industrielles *perdues* succèderaient les communautés post-industrielles *libérées*. Toutefois plutôt qu'une succession dans le

temps, les auteurs entrevoient la possibilité d'une existence alternative de ces réseaux/communautés, comme ils le découvrent à East York: les réseaux ne sont pas forcément des groupes de voisinage, mais ils sont des structures de support.

Importante distinction pour nos problématiques. Dans la plupart des réseaux coexistent à la fois parents et amis, relations proches et à distance, grappes et groupes isolés, liens spécialisés et à filières multiples qui ont l'heur de créer un sens d'appartenance et de secours. Après cette approche générale du concept du réseau, il s'agit de voir si la littérature procure des références utiles aux deux problématiques des insertions économiques et résidentielles.

3.2.2 Recherche d'emplois et création d'entreprises et le rôle éventuel des relations réticulaires

La publication qui semble être une pierre angulaire dans l'analyse de la *force* et de la *faiblesse* des relations réticulaires et de leur importance dans l'obtention d'un emploi est l'article de Mark Granovetter (1983). L'idée-force de Granovetter est de catégoriser les relations en *relations fortes (rfo)*²⁷ c.à.d. les amis et *relations faibles (rfa)* c.à.d. les connaissances. Les *rfo d'ego* bien que d'un support important, relèvent de sa propre catégorie sociale et de son propre milieu, alors que les *rfa* peuvent le mettre en contact avec des milieux bien plus diversifiés et donc l'exposer à plus d'informations et de renseignements sur les opportunités d'emplois. Les *rfa* font le pont entre divers groupes de *rfo*, élargissant en quelque sorte la portée des réseaux personnels, donc augmentant les sources d'information. Les sociétés où les *rfa* sont manquantes risqueraient de se fragmenter vite et de devenir incohérentes.

M. Granovetter introduit de légères nuances: plus le statut social (niveau d'éducation) *d'ego* est élevé, plus ses *rfa* offrent la chance de le mettre au courant d'opportunités d'emplois de prestige. Plus ce statut est faible et plus il aura des *rfo* qui ne pourront que perpétuer la précarité de l'emploi (ghettos et bidonvilles). D'où l'idée aussi d'une tendance à la perpétuation de la pauvreté.

La théorie de Granovetter est remise en cause avec véhémence dans l'ouvrage de

²⁷ Les italiques et les diminutifs sont de nous et n'existent pas dans le texte de l'article.

Margaret Grieco (1987), qui défend l'importance des liens parentaux (*rfo*) dans l'obtention des emplois. Elle argumente ses hypothèses par des recherches étendues sur le terrain (poissonneries à Aberdeen, usines à Londres et à Corby). Ses principales hypothèses portent sur les idées suivantes: les *rfo* sont généralisées et actives dans la classe ouvrière (manoeuvres et ouvriers spécialisés). Indépendamment de la taille des entreprises, il y a recrutement par relations parentales ou par voies informelles. Les avantages de ce type de recrutement sont multiples: économie de la recherche par voies formelles, apprentissage sur le tas plus facile et contrôlable par le parent intermédiaire. L'hypothèse que fait l'auteur et qui est la plus importante pour notre projet est la suivante: dans le cas des groupes migrants (exode rural ou migration internationale), les hypothèses antécédentes gagnent encore plus de prééminence à cause du phénomène de la chaîne migratoire. Établissant une différence entre réseaux d'amis et réseaux de parents, Margaret Grieco affirme que la chaîne migratoire favoriserait fortement l'intervention du réseau des parents aussi bien dans l'obtention d'un emploi que dans le choix d'une résidence. Dans les sociétés industrielles comme dans les sociétés pré-industrielles, l'embauche par les voies informelles et les réseaux est très répandue. De toute la littérature passée en revue, c'est la référence la plus directe et la plus importante au sujet de notre thèse et les quelques "explorations" préliminaires du terrain confirmaient les affirmations de l'auteur.

Nan Lin et Mary Dumin (1986), Jeffrey Reitz (pp. 135-195 in Breton R., Isajiw W., Kalbach W., Reitz J., 1990) reprennent la théorie de la force des *rfa* de Granovetter. Lin et Dumin font dépendre l'obtention d'un bon emploi et la promotion par les liens sociaux d'*ego* et par sa position sociale. La fonction du père d'*ego* définit sa position sociale; ce statut et les *rfa* d'*ego* affectent l'accès à des positions de prestige. Pour les femmes, les contacts avec des personnes de sexe opposé s'avèrent plus utiles. Comme Margaret Grieco, les deux auteurs concluent que le contact social s'avère plus utile pour l'obtention d'un premier emploi et d'égale importance avec le statut social, pour la promotion future. J.Reitz (1990) part de l'observation empirique des concentrations ethniques sur le marché de travail à Toronto. Celles-ci existent à la fois dans les emplois subalternes et dans les emplois supérieurs. Sont-elles un signe d'inégalité sociale et de désavantages c.à.d. le résultat d'une discrimination? Si ces emplois

deviennent captifs, c.à.d. *ego* ne peut en sortir en accédant à un emploi dans le marché global, c'est le signe d'un désavantage à la fois matériel et statutaire car l'économie ethnique qui demeure un secteur secondaire ou marginal de l'économie globale, offre des emplois assurés mais dénués de prospective d'avancement. La situation est la plus avantageuse quand *ego* est travailleur autonome ou employeur d'une entreprise ethnique qui fait partie d'une niche sectorielle nécessaire à l'économie globale. La formation de ces niches dépend de circonstances historiques et des caractéristiques du groupe ethnique. Reitz propose un index de concentration de main d'oeuvre ethnique. Si cet index est > 1 , il y a concentration. Selon des données du recensement de 1971, les Italiens ont un indice de 16,8 dans la maçonnerie, de 14.4 chez les barbiers; les Juifs ont un indice de 10.2 dans les professions médicales, de 8 dans la confection, etc (p. 166 op. cit.). Reitz se contente d'expliquer l'index sans en donner la formule de calcul. Comme le souligne Margaret Grieco, le contexte migratoire est une variable importante du problème des réseaux. Nous savons déjà que trois faits s'y rattachent et sont susceptibles de favoriser la naissance et l'action des réseaux: le parrainage, la chaîne migratoire et la politique du multiculturalisme. 12% des Italiens (Duce 1977), 42% des Grecs (Bredimas Assimopoulos 1975), arrivant à Montréal ont déjà leurs emplois assurés par des parents. A Toronto, 40% à 60% des Italiens, Juifs, Chinois et Portugais travaillent dans l'économie ethnique (Reitz 1990). La littérature démontre ainsi amplement la pertinence de la variable des réseaux dans la recherche des emplois, même si elle démontre aussi que la pratique n'est pas limitée aux populations minoritaires. Celle consacrée au rôle des réseaux dans la création d'entreprises est toute aussi révélatrice. Le taux de création d'entreprises par des minoritaires est plus élevé que la moyenne nationale dans de nombreuses villes canadiennes. En 1986, 10.6% des travailleurs autonomes étaient "ethniques" à Montréal pour 6.7% dans la population générale (Helly et Le Doyen 1994). Reitz (1990) conclut cependant que chaque groupe ethnique a son propre itinéraire et ses propres propensions et que les données ne sont pas toujours généralisables, ce qui introduit la variable "culture d'origine". Pour Helly et Le Doyen, les deux raisons qui induisent à la création d'entreprises sont la dynamique discriminatoire et la culture d'origine. Disons dans une parenthèse que cette notion de lien entre culture d'origine et les tendances à la

création d'entreprises entrepreneuriales est excessivement intéressante dans le cas des Arméniens. Avant de poursuivre la réflexion sur l'importance du rôle des réseaux, il est nécessaire de faire une brève mise au point pour expliquer le contexte global et théorique dans lequel s'inscrit l'insertion économique des groupes minoritaires; cela permettra de comprendre les étapes de l'évolution théorique et de voir à quel moment le rôle des réseaux devient évident.

3.2.3 Des modèles théoriques de l'insertion économique

- La trajectoire « classique » (dite de l'**École de Chicago**) de cette insertion impliquait le préalable d'une entrée dans le marché de l'emploi par le bas de l'échelle socio-économique, dont on ne pouvait gravir les échelons qu'à la condition de se conformer parallèlement et graduellement aux valeurs et aux modes de vie de la société ambiante. Tout comme pour la « déségrégation résidentielle », l'ascension socio-économique aurait été conditionnée par l'assimilation de l'immigrant.

À partir du milieu du XX^{ème} siècle et surtout après la libéralisation des lois d'immigration américaine (1965) et canadienne d'ailleurs, qui ouvre les portes d'entrée à de nouveaux groupes immigrants, l'insertion économique des nouveaux venus ne correspond plus à ce modèle, du moins pas pour tous les groupes. Des explications et des modèles naissent dans le monde académique qui pour l'essentiel, affirment que malgré la persistance des concentrations spatiales et avant même l'étape de l'assimilation, des groupes minoritaires réussissent leur intégration économique grâce à la formation de réseaux ethniques de solidarité qui assurent les emplois, à la mise en commun de ressources humaines et matérielles, et grâce à la formation de niches de spécialisation etc.

- A. Portes et R.D. Manning (1985) sont à l'origine du modèle de l'**économie de l'enclave ethnique**, un de ces modèles qui se situe fondamentalement en opposition au modèle classique décrit plus haut. À partir de l'observation de l'évolution économique de groupes historiques (les Juifs new-yorkais, ou les Japonais de la côte Ouest) ou de groupes plus récents (les Coréens de Los Angeles et surtout les Cubains

de Miami), le modèle de l'enclave ethnique comme mode d'insertion et d'intégration est mis au point. Ses principales caractéristiques se résument de la manière suivante : sa mise en place nécessite la présence initiale d'immigrants ayant une expertise pré-migratoire des affaires et/ou du travail autonome. Deuxième caractéristique : il faut un bassin de main d'œuvre de même origine ethnique, géographiquement concentré (d'où l'enclave), et la disponibilité d'un minimum de capital d'investissement. Les entreprises spatialement concentrées de l'enclave fonctionnent dans une première étape comme celles d'une économie ethnique, c'est à dire elles servent une clientèle ethnique; en se développant elles prennent une part croissante du marché global de l'économie. Troisième caractéristique : les relations entre employeurs et employés sont régies par des règles particulières : en échange des faibles rémunérations et de l'absence de protection sociale, les employés apprennent les bases d'un métier qui les aidera plus tard à s'établir à leur propre compte. Ces relations sont basées sur une confiance et une solidarité ethniques. L'enclave cubaine de Miami par exemple, fonctionne plus comme un espace d'apprentissage que comme un espace d'exploitation; le nombre d'entreprises passe de 919 en 1967, à 12 000 en 1982 ! (A. Portes et A. Manning, 1985). La plupart des entreprises sont petites et à faible personnel. Selon ses auteurs, le modèle de l'économie d'enclave assurerait de meilleurs salaires que ceux du secteur des emplois stables à forte rémunération de l'économie globale (primary labor market) ou/et du secteur des emplois instables à faible rémunération du secteur global (secondary labor market). C'est cette dernière assumption impliquant qu'à travers la ségrégation résidentielle la mobilité socio-économique est possible, qui plaçait le modèle en opposition complète à celui classique de la mobilité sociale par l'assimilation. Le modèle de l'enclave a suscité – malgré un fort succès initial – de nombreux débats.

Le bénéfice mutuel que tireraient employés et patrons ethniques travaillant dans une enclave ethnique est contredit par d'autres recherches. La solidarité ethnique serait asymétrique et fonctionnerait plus à l'avantage du patron qui jouit non seulement de l'atout de la faible rémunération payée au personnel, mais aussi de la garantie d'une paix sociale (Sanders et Nee 1987). S'inscrivant contre les critiques du modèle qui affirment que le taux faible des salaires provient de la concentration spatiale des

entreprises et donc d'un afflux et d'une convergence de demandeurs d'emplois, ce qui revient à conférer au phénomène une caractéristique capitaliste plutôt qu'une caractéristique ethnique, R. Waldinger (1993) tout en reconnaissant que « le petit commerce ethnique a offert aux immigrants une voie alternative d'ascension sociale.. et que de nos jours près de 40% des New Yorkais travaillant à leur compte sont d'origine étrangère », reproche à A. Portes d'avoir transformé la variable de la concentration spatiale en une caractéristique déterminante de l'enclave ethnique. R. Waldinger préfère l'étude de l'économie ethnique plutôt que la variante de l'économie d'enclave. Modèle que nous voyons plus bas. A. Langlois et E. Razin (1989) écrivent que le phénomène de l'économie d'enclave a reçu peu d'attention au Canada comparativement aux États-Unis, même si Toronto a abrité une enclave juive - où l'industrie de la confection dominait - au début du XXème siècle; leur attention se porte plus sur les trajectoires et les comportements économiques des groupes ethniques majoritaires des premières vagues européennes, par rapport à ceux des groupes ethniques minoritaires (arrivés surtout au XXème siècle) dans des milieux urbains différenciés.

- Le modèle des niches qu'André Langlois et Eran Razin (1989) lient à l'enclave ethnique, est caractérisé par des entreprises aux activités économiques identiques ou relevant d'un même secteur économique, intégrées (ou non) verticalement et horizontalement; le produit final sert d'abord un marché ethnique spécial, du moins au départ. La niche ne subit pas la concurrence de l'économie globale car ses activités sont spécialisées et occupent des créneaux (et parfois des lieux) délaissés par celle -ci. Elle est facilement accessible comme porte d'entrée au marché de l'emploi, parce qu'elle est dépourvue d'obstacles discriminatoires. Les entrepreneurs opérant dans des niches mettent souvent à profit des expertises acquises dans leurs pays d'origine; l'existence de réseaux sociaux ethniques facilitant l'embauche de co-ethniques permet à la fois le développement de la niche et sa reproduction à travers l'espace migratoire. Jan Lin (1998) attribue la revitalisation des centres-villes décrépis des villes post-industrielles aux entreprises ethniques et aux niches. La mondialisation des circuits économiques et des flux de capitaux feraient des centres-

villes et de leurs minorités ethniques entreprenantes des lieux de contact entre le local et le global, des lieux d'hybridation économique et culturelle.

- K.B. Chan (1992) cite dans son article le modèle développé par R. Ward (1984) mis au point à partir de l'observation du travail autonome pratiqué par les populations originaires du Sud-Est asiatique vivant en Grande Bretagne. Quatre étapes sont identifiées : la première est celle d'une *main d'œuvre de remplacement d'origine minoritaire (replacement minority labour)*; en fait il s'agit de la sous-prolétarisation des nouveaux immigrants qui prennent la place des travailleurs autochtones dans des emplois que ces derniers refusent. La deuxième serait la *niche ethnique (ethnic niche)* survenant après la croissance de la population ethnique de sorte qu'un marché ethnique est créé, absorbant les produits de la niche. Dans cette démarche le modèle des niches vu précédemment est intégré dans un processus évolutif. La troisième étape serait celle de la *minorité intermédiaire (middleman minority)* dans laquelle le travailleur autonome ethnique étend son marché vers le marché global national. Quand la population minoritaire atteint cette étape sa répartition résidentielle commencerait à se déconcentrer. La poursuite du processus résulterait en une intégration économique plus poussée au point d'aboutir à la quatrième étape, celle de *l'assimilation économique (economic assimilation)*. Cette dernière étape correspondrait à une répartition résidentielle normalisée, équivalente à celle de la population globale. Dans l'exemple empirique de Toronto, Chan (1992) remarque auprès de la population chinoise le chevauchement des 2^{ème} et 3^{ème} étapes. Le modèle peut donc ne pas toujours correspondre à ce qui se passe sur le terrain; il établit néanmoins un lien entre les étapes du développement et de l'expansion du travail autonome dans le sens d'une intégration graduelle de ses circuits dans l'économie globale, et l'intégration résidentielle de la minorité.

Le dépassement ou la mise en cause de ces nouveaux modèles par des auteurs comme Jimmy M. Sanders et Vicor Nee (1987), André Langlois et Eran Razin (1996), R. Waldinger (1989, 1993), Aldrich et Waldinger (1990), Ivan Light et Parminda Bhachu (1993), Peter Marcuse (1997), Jan Lin (1998), ont abouti à une littérature qui met davantage l'accent sur l'existence d'une économie ethnique qui s'articule sur les opportunités qu'offrent les économies urbaines et les stratégies mises en place ou les

conditions du marché, sur les caractéristiques du groupe, sur les réseaux sociaux nationaux et transnationaux, sur des capitaux nationaux et transnationaux. Quel est l'apport particulier de cette littérature?

- Les conditions de marché

Ces conditions peuvent par exemple favoriser uniquement des entreprises ethniques pour les besoins du marché ethnique, auquel cas on l'a vu les entreprises seront petites sans grande opportunité de développement (Reitz, 1990). Reitz affirme que la véritable chance de sortir de l'inégalité serait au prix de quitter l'économie ethnique. À Montréal les marchés ethniques (ou captifs) ne seraient pas de grande taille (Helly et Le Doyen 1994). Selon ces auteurs, quand l'immigrant n'a ni capital ni expertise, il ne peut investir que dans les secteurs "mous" de l'économie, c.à.d. un secteur concurrentiel non protégé par des règlements corporatistes, sans capitalisation importante. Par contre les économies occidentales auraient des niches où les productions et les distributions de masse ne prédominent pas et où le temps de travail est une denrée élastique et peu comptabilisée. Aldrich et Waldinger (1990) en repèrent quatre: des marchés abandonnés ou mal servis (centres-villes non servis par les grandes surfaces d'alimentation, d'où petits négoce de dépanneurs); marchés à peu d'économie d'échelle; marchés à demande instable; marché de biens exotiques. Pour les Chinois la buanderie a constitué une niche; pour les Grecs la restauration etc.

- Les caractéristiques du groupe.

En dehors d'Aldrich et Waldinger (1990) et en résumant divers auteurs (Langlois A., et Razin Eran 1989, 1996, Helly et Le Doyen, 1994), on doit établir une distinction entre les ressources de classe de l'immigrant (éducation, capital, expertises, statut pré-migratoire) et sa capacité de tirer profit d'un réseau ethnique (par ex. un bassin d'entrepreneurs déjà existant à son arrivée). Dans le cas canadien, l'immigration sélective d'entrepreneurs favorise ce type d'insertion de même que la législation québécoise qui peut créer des conditions de maintien ou de rejet d'une expertise pré-

migratoire et induire le migrant vers la création d'entreprises. Ainsi donc, même des caractéristiques précises "culturelles" doivent prendre en compte les données structurelles et conjoncturelles locales.

Les entrepreneurs enquêtés par Helly et Le Doyen à Montréal (N=203, dont 29 Arméniens) créent une entreprise à cause d'une perte de statut pré-migratoire (37.5%) ou pour s'assurer une mobilité socio-professionnelle. Les auteurs identifient quatre types de réseaux: familial, ethnique, familial et ethnique, général. Cet exemple démontre une fois de plus la légitimité de l'exploration de la problématique des réseaux. Un réseau exclusivement ethnique n'existerait pas et surtout, la nature du réseau auquel on fait appel différerait selon le secteur d'activités choisi et l'itinéraire. Le réseau familial et ethnique serait utilisé en cas d'expertise pré-migratoire non maintenue et il y aurait un repli sur un fond de commerce. Par contre le réseau général serait plus utile et utilisé en cas de maintien de métier pré-migratoire. En outre plus le délai de création est long (plus de 6 ans après l'immigration) plus il y a constitution d'un réseau étendu. Enfin le réseau général est mis à contribution en cas de création d'entreprise dans les services professionnels. Dans le cas du sous-groupe arménien, Helly et Le Doyen donnent les détails chiffrés suivants.

Tableau 1 : Nature du réseau et groupe ethnique.

<u>Groupe ethnique</u>	<u>Nature du réseau</u>		
	Familial	Ethnique	Fam.et ethn. Général
Arménien	12 (41,4%)	4 (13,8%)	13 (44,8%)
Tiré de Helly et Le Doyen (1994), p. 201			

Il est à noter que la situation balance de façon presque égale entre le réseau familial et le réseau général, alors que le réseau combinant famille et ethnie n'est pas du tout

utilisé. Il faudra en tenir compte dans les recherches de terrain à mener. Selon les auteurs, des immigrants commerçants ou entrepreneurs ne connaissant pas de désavantages post-migratoires s'appuient aussi sur un réseau ethnique transnational, ou une clientèle et des fournisseurs appartenant à une diaspora. Un exemple particulier de la diaspora arménienne serait intéressant à voir ici. Ivan Light et Elizabeth Roach (1996) dans un article ayant pour terrain d'étude la ville de Los Angeles, fournissent les renseignements suivants. D'abord ils distinguent trois types de travailleurs autonomes : ceux appartenant à des *minorités entreprenantes* dont les initiatives ont pour objectif une rapide ascension sociale. Ceux dont le recours au travail autonome dénote une *stratégie de survie*, appuyée (sur) ou se ressourçant d'un réseau ethnique (*network driven self-employment...most is survivalist*). Le dernier cas consiste en un *travail autonome défensif (defensive self-employment)*, un chemin que l'on emprunte en cas de conjonctures économiques changeantes et de perte d'emplois, jugés pourtant stables auparavant. Ils étayaient leur théorie en comparant le travail autonome auprès de plusieurs groupes ethniques du Grand Los Angeles entre les années 1970 et 1990. Ce sont des années intéressantes pour notre thèse puisqu'elles correspondent aux années d'afflux d'Arméniens originaires du Moyen-Orient tant à Los Angeles qu'à Montréal. Le pourcentage d'entrepreneurs arméniens âgés de 25 à 64 ans (nés hors des États-Unis) passe de 24.3% en 1980 à 27.2% en 1990. Un pourcentage dépassé seulement par celui des Coréens (nés hors des États-Unis) qui passe de 24.8% à 34.6% et des Iraniens (nés hors des États-Unis)²⁸ dont la proportion passe de 20.9% à 27.8%. En devenant travailleurs autonomes, ces Arméniens ont ajouté un bonus de 15.158\$ à leurs revenus comparativement à des revenus provenant d'un éventuel travail salarié; ce montant est dépassé par celui des Russes (natifs des États-Unis et essentiellement Juifs) qui est de 17.336\$. La population arménienne globale de Los Angeles a des revenus inférieurs aux autres groupes (Arabes, Iraniens, Israéliens) en provenance des pays du Moyen-Orient (Mehdi Bozorgmehr, Claudia Der-Martirosian, Georges Sabagh, 1996).

²⁸ Les auteurs ne précisent pas s'il s'agit d'une origine ethnique iranienne ou de citoyens iraniens, auquel cas la catégorie pourrait comprendre des Arméniens d'Iran

En résumant les données de la littérature sur l'insertion économique et la problématique des réseaux, nous pouvons catégoriser les situations de la manière suivante:

Première étape: obtention d'un emploi.

Cet emploi peut se trouver dans une enclave ethnique et dans une économie ethnique ou au dehors dans l'économie globale. Dans la 1ère alternative, il y a intersection de l'insertion économique et de la ségrégation résidentielle. Dans la 2e alternative seul l'effet éventuel du réseau social ethnique est à rechercher.

Deuxième étape: promotion économique

La littérature évoque des possibilités de liens entre les réseaux et la promotion économique. Il s'agira de voir dans le cas montréalais sous quelle forme cette influence s'opère: mise en contact, introduction, recommandations..?

Troisième étape: création d'entreprises.

Dans cette forme d'insertion le rôle des réseaux peut intervenir à plusieurs niveaux: l'entreprise est située dans une enclave ethnique et fait partie d'une économie ethnique enclavée (que le produit commercialisé soit aussi "ethnique" ou pas) comme elle peut se situer géographiquement et économiquement au dehors, où elle peut soit correspondre à une *niche* de spécialisation dans l'économie globale, soit se consacrer à une activité économique de nature générale. Dans ces différents cas d'espèces, le rôle et l'impact des réseaux se manifestent à différents niveaux: marché captif, fournisseurs, sous-traitants, clientèles, personnel..

3.2.4 La problématique des réseaux et les insertions résidentielles et économique

Nous ne reprenons pas en détail toute la littérature portant sur la ségrégation résidentielle, puisque cela fut fait dans les rapports marquant les étapes de la recherche. Ce qui est important de revoir, ce sont les questions soulevées par la problématique des réseaux. De fait la littérature passée en revue analyse bien plus les retombées économiques des structures réticulaires que les incidences au niveau de l'insertion

résidentielle. Ainsi W. Kalbach (in Breton R, et all. op. cit. 1990, pp. 92-134), après avoir défini la notion de “connectivités ethniques” (ethnic connectedness) par huit indicateurs, ne trouve dans son enquête que 10% de répondants donnant une “raison ethnique” à leur choix de résidence. Ce n’est pas nécessairement par la ségrégation résidentielle que la connexion ethnique serait préservée mais par la perception, le vécu et la valorisation de l’identité ethnique; la ségrégation résidentielle n’est alors qu’une des manifestations de la cohésion générale du groupe. Pour B. Wellman, P. Carrington et A. Hall (in Wellman B. et all. op. cit. 1988, pp. 131-184) les réseaux ne sont pas des groupes résidentiels locaux. En d’autres mots, les membres d’un groupe/réseau peuvent habiter à distance les uns des autres.

C’est dans le contexte migratoire que le rôle des réseaux primaires ou parentaux devient important. Margaret Grieco (1987) affirme le principe général de l’aide apportée par les parents pour le choix résidentiel dans le processus migratoire (migration en chaîne). Peter Chimbos et Carol Agocs (1983) et John C. Lehr (1985) le démontrent dans leurs études empiriques; les premiers dans le cadre urbain de London (Ontario) où les Grecs choisissent leurs logements à proximité de parents ou de co-régionnaires même au niveau des 2e et 3e générations, le second dans le cas des Ukrainiens ruraux installés dans la prairie canadienne. Les réseaux de parents et de co-villageois plus que les réseaux ethniques, auraient une incidence dans l’insertion résidentielle. Pour l’insertion résidentielle, la littérature avance donc des hypothèses apparemment contradictoires: d’une part la “connection ethnique” a une faible influence sur le choix résidentiel et d’autre part dans le processus migratoire, les réseaux primaires pré- existents dans l’espace d’accueil peuvent orienter le choix résidentiel. Les faits et l’analyse peuvent donc différer d’une cohorte immigrante à l’autre. La littérature diasporique arménienne démontre à la fois l’existence et le rôle des réseaux personnels et communautaires dans l’insertion et l’installation résidentielles. Il est intéressant de noter ici que pour le géographe Georges Prévélakis, le réseau géographique ou territorialisé est primordial (crucial même) pour une diaspora car ce « territoire » permet le « face à face », la rencontre physique; le réseau social serait présent et actif, mais il serait susceptible de se perdre alors que la rencontre physique assurerait la pérennité du réseau. Ce sont les réseaux territorialisés

d'ailleurs qui expliqueraient la continuité spatiale et temporelle des diasporas; en l'absence de ces réseaux territorialisés, les diasporas à cause même de leur hétérogénéité intrinsèque (à l'inverse de l'État-nation qui est homogénéisateur), seraient fragilisées.²⁹ Le « face à face » des territoires diasporiques a son importance il est vrai. Mais nous pensons que la survie des diasporas est due aussi à d'autres facteurs que nous développons plus loin, dans le modèle proposé. Quant à l'insertion économique, si la littérature consacrée aux réseaux démontre l'éventuel rôle de plusieurs types de réseaux sociaux (familial, ethnique, général..) et que l'analyse du phénomène diasporique ne fait que rajouter encore plus l'emphase mise sur les structures réticulaires, il s'agira aussi pour le chercheur de voir la nature et la composition des réseaux rencontrés.

Est-ce que le «réseau diasporique» englobe les autres réseaux, renforce leurs actions ou est-il traversé aussi de contradictions, de fractures ? Quelles sont les frontières délimitant les réseaux?

3.2.5 Réseaux, diaspora et territorialité

Ce rapide coup d'oeil dégage une double perspective en ce qui concerne le sujet de cette thèse et fournit l'occasion d'opérer une première synthèse des idées. Les réseaux sociaux serrés fréquents à l'ère pré- industrielle, ont sans doute existé dans les villages arméniens d'origine. Au début de la vie en diaspora (France, Moyen-Orient, États-Unis³⁰), ils se sont recomposés de façon formelle et se sont transformés en réseaux territoriaux à partir du moment où leurs membres se sont « installés » en érigeant leurs propres quartiers sur les franges urbaines non bâties des agglomérations qui les avaient

²⁹ Ces déclarations ont été faites durant le colloque international « Arméniens et Grecs en diasporas, approches comparatives » tenu à Athènes en Oct. 2001, à l'ouverture de la séance « Les mobilités entre centre et périphéries, entre pays d'accueil, la multipolarité » qu'il présidait, et durant laquelle nous présentions notre communication

³⁰ Bien que les lois d'immigration américaines instituant le système de quotas (1921) aient empêché les immigrations massives des survivants et réfugiés arméniens à la suite du génocide de 1915, à la veille de 1914, il y avait près de 60 000 Arméniens vivant aux États-Unis (Mirak R. 1983).

accueillis, avec une politique d'entraide soutenue (Boudjikianian 1978, 1982-83, Hovanessian M., 1995). Il serait trop long de faire ici l'historique de chaque exemple de la diaspora arménienne, mais il faut établir et dire qu'historiquement une territorialisation des réseaux s'est opérée. L'article de Wellman B., et all (1988) vient nous montrer cependant que les réseaux se trouvent aujourd'hui dans une situation ambivalente ou hybride où face au développement des moyens de communication et de transport, ils n'ont plus besoin de "se territorialiser" ou se "territorialisent" partiellement pour survivre. Peut-être est-ce dans cette dernière perspective d'un espace hybride "réticulaire et aéré", pour reprendre les mots de Brunet (1993) qu'il faut aborder l'étude de la communauté arménienne (*libérée?*) de Montréal. La littérature consacrée aux Arméniens montre qu'après d'eux très tôt après la dissémination dans la Grande Diaspora,³¹ il y a eu constamment un rapport conscient à l'espace, une symbolique du territoire où une vie communautaire pouvait se reconstituer et se perpétuer après le déracinement collectif.

On a déjà souligné à plusieurs reprises les exemples d'urbanisation collective et de formation de quartiers. Ainsi au *niveau local*, selon l'ancienneté de la communauté et de son installation, il y a eu besoin d'identification à un bout de terre ou un bout de rue, pour la création d'un espace physique de "l'entre-soi" (Noiriel 1988, Hovanessian M., 1995). Cet espace de l'entre-soi ou plutôt de « l'être ensemble » (puisque on n'est pas dans un espace ghettoisé), espace selon les cas résidentiel mais pouvant tout aussi bien être délimité par des institutions, des établissements, des centres sociaux, religieux, culturels, des fonds de commerce, est passé parfois d'un bout de rue à un territoire plus grand, qui à son tour a créé des réseaux de socialisation et de solidarité identitaire. Nous l'avons autrefois observé au Liban et il y a de cela quelques années, on nous a appris le retour au Liban d'un Arménien de Montréal qui était en nostalgie de son "territoire communautaire", de "sa rue" qu'il traversait à pied chaque matin en allant à son travail, où il rencontrait ses amis et ses connaissances, engageait une conversation, apprenait les dernières nouvelles, sirotait un café avant de

³¹ Nous avons distingué par cette expression (Boudjikianian 1982), reprise par d'autres auteurs, la grande dissémination forcée des Arméniens après la première guerre mondiale, pour la différencier des communautés marchandes formées durant les siècles précédents aussi bien en Europe qu'au M-Orient et en Asie.

commencer sa journée de travail, véritable “acteur endogène” (G. Di Méo, 1987) d’un espace identitaire dont il ne pouvait plus se défaire. Montréal n’était pas arrivé à lui fournir un espace substitut. Autrement dit, au *niveau local* ou communautaire il y a un mouvement de pendule, un va et vient entre espace communautaire, réseau de socialisation, réseau serré et ancrage territorial, l’un alimentant l’autre.

“Chaque parcours migratoire, de l’ancien village arménien dans l’Empire Ottoman aux quartiers de banlieues, est une somme d’histoires singulières, mêlant des logiques de parenté, de travail, d’emploi, de solidarités villageoises et religieuses” (Martine Hovanessian, 1995, p.13).

Il serait intéressant de noter au passage l’évolution de ces espaces; ces territoires communautaires construits et mis en place par la première génération des réfugiés en quête d’une stratégie de survie, sont devenus pour la troisième génération diasporique des lieux d’affirmation politique, puisque de Glendale/ Los Angeles (dont le maire est arménien) à Montréal (qui compte des conseillers d’arrondissements municipaux arméniens), aux arrondissements et aux banlieues des villes françaises (Paris, Lyon, Marseille) et à des circonscriptions libanaises, des élus arméniens en deviennent les représentants ! Bel exemple de l’évolution fonctionnelle des territoires diasporiques locaux.

Par ces différents types de réseaux et de rapports à l’espace-temps, une diaspora se réinvente donc et s’assure une continuité temporelle.

3.3 Approches et théories conceptuelles

Les recherches bibliographiques extensives, les résultats obtenus, les indications préliminaires issues du terrain, les différents enchevêtrements et perceptions de la notion d’espace passés en revue préconisent une pluralité dans les approches théoriques. Il ne faut pas croire cependant que cette résolution fut atteinte de manière simple ou naturelle. Les sauts en avant comme les retours en arrière ont été nombreux en cours de route; tout comme la lente progression de nos réflexions et de nos lectures ont fait évoluer les problématiques de départ, il y eut aussi des détours dans le “parcours philosophique”. Une première familiarisation avec la littérature consacrée à

la ségrégation résidentielle (non récapitulée dans ce texte final) et des théories sous-jacentes et annexes, comme celle de l'écologie urbaine de l'école de Chicago, celle de la division sectorielle de l'espace urbain (Hoyt), celle de la ville polynucléaire de Harris et Ullman, ou encore celle des aires sociales de Shevky-Bell a permis de délimiter le contexte dans lequel le travail de terrain ou de réflexion serait situé: l'observation et l'explication des formes de répartition ou de concentration de la population (en l'occurrence des Arméniens) d'un quartier. Mais ressortissant de l'approche globale des théories unilinéaires de l'assimilation, le modèle préconisé, décrié d'ailleurs par les sociologues qui continuaient à constater l'action et la force structurantes du facteur ethnique dans l'espace urbain, ne paraissait pas suffisant pour cerner la "géographie" des Arméniens de Montréal. Les approches géographiques correspondant aux mêmes écoles de pensée ont consisté à développer d'une part différents types d'indices de mesure compatibles avec les unités géographiques (secteurs de recensement, municipalités..) où les concentrations devaient être étudiées, et d'autre part à faire appel à "l'écologie factorielle" née de la convergence de l'écologie urbaine et de la théorie des aires sociales. Un cantonnement de notre recherche dans ce type d'approche « classique » de la ségrégation résidentielle aurait eu pour conséquence d'étudier leur répartition, de calculer à l'aide de divers outils statistiques des indices et quotients de localisation à l'instar des autres études menées sur les communautés culturelles et minorités ethniques, et à ajouter un énième exercice de la sorte à la liste des études empiriques du genre. Mais ce faisant on aurait laissé de côté une partie de ce qui se passe sur le terrain géographique et aussi de ce qui constitue le principal apport de la thèse : en effet l'introduction de la dimension diasporique du groupe arménien dans la réflexion et l'appréhension des formes particulières du rapport à l'espace que le groupe entretient, rendaient inévitable le recours à d'autres approches et écoles géographiques comme celle de la "géographie de la perception", ou de la microgéographie (Caldwallader M., 1995, Halfacree K, Boyle Paul 1993), de la géographie des représentations (Bailly Antoine, et Debarbieux Bernard, pp 145-155 in Bailly A et all 1995, Bailly A., Beguin H., 1995, Di Méo Guy, 1990-91), bref de l'approche de la géographie humaniste. Rapportons ici un exemple pris du chapitre 7 qui est consacré à l'étude de la localisation des Arméniens de

Montréal; si Chomedey à Laval (l'île commence à s'urbaniser à la fin de la 2ème guerre mondiale) a commencé à attirer des Arméniens qui voulaient sortir du "corridor arménien", c'était par sa fonction de banlieue pavillonnaire devenue attrayante aux familles. Autrement dit on y trouve la confirmation en partie du modèle classique de l'écologie urbaine: les familles s'éloignent en banlieue à la recherche d'espace. En partie, parce que les concentrations n'en sont pas pour autant diluées. Comment expliquer donc la persistance de ces grappes de concentrations? Comment ne pas en arriver en fin de compte à faire des emprunts à divers préceptes, comme ceux des théories néo-positivistes qui seront évidents quand nous examinerons des variables telles les structures des transports, l'accessibilité des quartiers, les structures urbaines ou les structures foncières (prix locatifs) dans l'analyse des premières localisations résidentielles arméniennes et tout à l'opposé l'apport d'autres théories devenant nécessaire quand nous constatons que l'espace diasporique dont la perception balance entre un monde virtuel et un vécu/pratique réel est aussi un lieu fait de représentations, où le réel et l'imaginaire s'imbriquent. La compréhension et l'analyse de ce type d'espace requièrent des préceptes, des outils d'observation que nous procure l'approche humaniste. Marois et Gumuchian (1999, p. 34) en notant et expliquant les différentes approches et écoles de pensée, reconnaissent que l'on peut bien avoir des « préoccupations humanistes » et faire appel cependant à des « procédures et des méthodes utilisées par les tenants du néopositivisme » et vice versa. Répétons encore une fois qu'il est clair que cette thèse a été entreprise dans un esprit —et une volonté— de recherches sur des concepts, avec une tendance et un désir d'atteindre autant que possible un fort degré d'abstraction dans les analyses; il ne faut pas s'attendre donc à y trouver une utilisation poussée d'outils statistiques dont l'apport, à notre avis, n'aurait pas été d'un secours excessif dans ce type de démarche.

Écrire la géographie sociale ou mieux décrire l'espace social³² (Frémont A, Chevalier J, Hérin R, Renard J, 1984, Claval Paul, 1995) d'un tel groupe ne peut manquer de faire appel à des approches mixtes où données censitaires, calculs d'indices et tentatives d'explications de comportements collectifs voisinent avec une description

³² L'espace social est "l'ensemble des interrelations sociales spatialisées". Définition d'A. Frémont, citée par Guy Di Méo (1990-91, p. 363)

du vécu et du choix opéré au niveau individuel, dans lequel le passé et le présent se mêlent et où, le champ des relations réticulaires couvre presque entièrement toutes les pratiques sociales du groupe.

L'appréhension des comportements économiques sous l'angle des relations réticulaires est tout autant située dans une perspective de mixité des approches, puisque l'analyse recherchée n'est pas tant une approche économiciste que socio-économique où les mécanismes de l'insertion économique doivent être démontés et démontrés.

Chapitre 4 : OBJECTIFS, MODÈLE CONCEPTUEL ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

4.1 Rappel des objectifs

Rappelons de prime abord les trois objectifs de la thèse: dégager les modalités d'insertion résidentielle des Arméniens de Montréal, découvrir ensuite dans un même ordre d'idées les modalités de leur insertion économique et construire, proposer un modèle du phénomène diasporique. Dans les deux premiers objectifs, la problématique commune est de confronter le rôle ou l'utilisation des relations réticulaires, qu'elles soient communautaires, parentales, amicales, partisans (entre membres d'un même parti politique) etc, à ceux d'autres variables comme l'incidence des faibles valeurs locatives des logis ou la bonne desserte du réseau des transports publics. Cette confrontation ne veut pas nécessairement dire opposition; selon l'étape de l'insertion à laquelle on se place, il peut y avoir combinaison de ces variables ou une alternative/succession. Une première observation du terrain a également montré un mode de comportement que nous appelons "le comportement diasporique", un comportement de nature résidentielle et /ou économique analogue à celui rencontré dans d'autres communautés arméniennes de par le monde. Si bien que dans le cas des Arméniens, on pourrait ajouter le réseau diasporique à la liste des réseaux évoqués plus haut. L'introduction de la dimension diaporique a nécessité ou entraîné l'addition du troisième objectif de la modélisation du phénomène diasporique; elle s'est avérée nécessaire " en cours de route" parce que les recherches dans ce domaine précis sont neuves, et que même parmi les géographes, il n'y a pas encore un consensus sur la signification, la portée, les caractéristiques et le rôle éventuel du phénomène diasporique. Pour bien faire la part des choses, pour la concision des explications ou des références que nous serions amenés à faire, il fallait d'abord proposer un modèle de la diaspora. Ce troisième objectif ne comporte pas d'hypothèse. Il sert d'assise à la construction des idées-forces de la thèse, c'est pourquoi nous l'exposons en premier.

4.2 La modélisation du phénomène diasporique

Le modèle proposé est à mettre en corrélation avec les schémas conceptuels du troisième chapitre.

Le modèle conceptuel de la diaspora devrait se baser pour les géographes sur sa **multipolarité spatiale**. Une diaspora est par définition multipolaire parce qu'elle se forme après la dissémination « urbi et orbi » d'une entité sociale. Si l'existence diasporique est une variable déterminante dans un certain nombre de comportements, dont les comportements résidentiel et économique, il faut donc a priori retrouver des constantes entre ses multiples pôles. En d'autres mots, il faut une similarité de comportements à travers l'espace diasporique, similarité qui perdure en dépit du jeu des influences locales. Si au niveau global donc ces constantes existent, elles devraient être identifiables. Leur identification vérifiera et renforcera la présomption de départ. Cette multipolarité spatiale est par conséquent soutenue par des permanences et des similitudes à travers ses communautés, même si c'est à des degrés d'intensité variable, mais aussi par des mutations: au niveau d'une communauté, la ségrégation résidentielle peut relever de variables locales propres au lieu dit. L'analyse consistera à différencier les conditions locales de celles globales ou diasporiques. Il devrait y avoir donc au niveau théorique du moins, nécessairement, une appréhension à un double niveau: **le niveau global et le niveau local** (figure 6). Pour identifier ces constantes ou ces permanences, il faut bien sûr répéter, multiplier les études empiriques des communautés diasporiques. L'exemple de la diaspora arménienne et la littérature passée en revue poussent à privilégier les caractéristiques suivantes: une population diasporique se distingue le mieux par les **mouvements migratoires** qui lui ont donné naissance et par **l'identité culturelle** qu'elle véhicule (figure 2). Pour qu'une population se dissémine en groupes à travers le monde, il faut effectivement qu'elle soit **massivement déracinée** de son lieu d'origine. Par la suite, puisque nous sommes dans la longue durée, d'autres mouvements successifs en font évoluer la répartition globale.

Le vécu, la perception ou le souvenir de ce déracinement (les Arméniens parlent de la Catastrophe) collectif initial³³ combinés à l'identité culturelle forment deux facteurs qui permettent d'explorer l'univers mental et matériel du groupe, pour en dégager la signification de comportements divers. L'intrusion du passé dans la vie présente du groupe est constante, entretenue même. Elle peut prendre des formes objectives (productions artistiques, lutte politique, conservation et "création" de lieux de pèlerinage, costumes, folklore, alimentation, etc) comme des formes subjectives au niveau de la construction de l'identité par exemple. Ce volontarisme et la richesse de la mémoire entretenue, la place que celle-ci occupe dans l'identité recomposée sont à notre avis l'une des voies qui permettent d'explorer et de dessiner les frontières séparant les communautés diasporiques des autres communautés culturelles. Il y a une part d'idéologie dans cette construction identitaire, surtout quand la patrie d'origine est un territoire perdu, interdit, où le retour est impossible : autre trait caractéristique des formations diasporiques comparativement aux communautés culturelles. Mais surtout les communautés diasporiques se distinguent des autres catégories d'immigrants parce qu'elles font partie d'un système dans le sens philosophique du terme, c.à.d. d'un ensemble universel dynamique et interdépendant traversé de relations, de réseaux transnationaux –souvent institutionnalisés à cette échelle globale- imbriquant de manière constante et continue les communautés entre elles et éventuellement avec les terres d'origine. Parmi ces communautés circulent une presse, des livres, des films, des cassettes vidéos et audios, des œuvres d'art, des manuels d'écoles, des produits alimentaires, des flux de capitaux, des troupes de théâtre, des orchestres, des chanteurs, des conférenciers, des artistes, des cinéastes, des hommes religieux, des chefs d'Eglise, des politiciens,.. **Un système-monde, voilà ce qu'est une diaspora.** Michel Bruneau (2001) parle élégamment de peuples-monde. Khachig Tölölyan (1996) dont nous avons déjà exposé les vues quant aux caractéristiques d'une diaspora, ajoute deux idées dans la distinction qu'il fait entre populations diasporées et communautés culturelles ethniques; il écrit que la frontière entre les deux

³³ R. Cohen (1997) affirme qu'un peuple diasporique ne vit pas toujours dans le malheur, qu'il peut connaître des périodes et des « lieux » de gloire. Cela est sans doute vérifiable pour de nombreuses diasporas. Que l'on soit adepte des approches maximalistes ou minimalistes, il faut reconnaître que l'exil est un thème récurrent et présent dans le psychisme des diasporiques

est poreuse. Que certains individus ou segments du groupe agissent comme des « ethniques » dans certaines sphères de la vie et comme diasporiques dans d'autres. Qu'à l'inverse des communautés culturelles ethniques, les groupes diasporiques ont de larges segments (ou des élites) formés de personnes engagées, actives, militantes à l'intérieur d'institutions souvent transnationales, et qui dans leur imaginaire s'auto-représentent comme membres d'une « transnation » (p.19). Nous ajouterions qu'il est vrai que les relations systémiques réticulaires dont nous avons parlées créent un univers de contacts, un espace de mouvance et d'action qui est sans bornes et sans frontières; la transnation imaginaire que serait la diaspora est d'ailleurs une transnation urbaine, se déployant dans les grandes métropoles ou les grandes villes globales du monde dont l'organisation territoriale et les relations économiques sont marquées par les territoires identitaires et les pratiques économiques de ses minorités diasporiques. En outre les caractéristiques économiques que de nombreux auteurs signalent et qui sont aussi réelles dans le cas arménien, ne sont pas cependant spécifiques aux diasporas. À l'ère pré-industrielle, les spécialités économiques régionales étaient réelles et nombreuses et celles-ci ont donné lieu à la formation de métiers de tradition. Il est possible donc que ces traditions se perpétuant dans le temps, se retrouvent même en terres d'immigration auprès de toute minorité ethnique et effectivement les réseaux économiques sont fréquents dans toute minorité.

Néanmoins la vie en diaspora finit par conférer un profil socio-économique où la créativité, le travail autonome, l'emphase mise sur la formation et l'éducation professionnelles (perçues comme les seules richesses qui soient durables et transportables), la spécialisation dans certains métiers et professions, l'habileté à se protéger des risques, deviennent des traits repérables et transmissibles entre les générations. Il y a une « culture de la diaspora » dans le sens anthropologique et artistique du terme, capable de créer des affinités inter et intra-diasporiques; en disant ceci, nous ne sous-estimons pas pour autant les rivalités et les concurrences. Avec les conditions offertes par les pays d'accueil qui peuvent d'ailleurs conditionner toute population immigrante que celles-ci soient diasporiques ou pas, **c'est le pays d'origine, réel ou imaginaire, mythique ou à l'accès interdit** et la mémoire dont on en garde qui peuvent conditionner des comportements et surtout leur conférer cet

élément de similitude et de récurrence à travers l'espace diasporique. Ce sont **les réseaux** en dernier lieu, qui donnent à une diaspora sa dynamique particulière. Des réseaux économiques mais d'abord et surtout des **réseaux associatifs**, construits autour et par les trois éléments précédents: **le pays d'origine, le vécu/souvenir des déracinements, l'identité**. Ces réseaux peuvent être formels et informels. À l'échelle de la diaspora ils ne peuvent être que formels. Alors qu'ils font partie de l'arsenal de survie des Arméniens durant les premières décennies suivant leur déracinement, ils deviennent par la suite dans la longue durée, synonymes d'actes volontaires d'identification et de solidarité active. L'enchevêtrement et l'interaction de ces réseaux de niveau local ou global, c.à.d. entre différents pôles communautaires ou entre les communautés et le territoire d'origine crée le système dont nous parlions plus haut. Quand une situation diasporique perdure, les conditions prévalant dans les pays d'accueil mènent à la formation de poly-identités ou "d'identités à facettes". Dans le cas des Arméniens vivant aux États-Unis, le qualificatif "d'identité symbolique" (Bakalian 1993) a été utilisé et l'expression "d'ethnicité à temps partiel" (part-time ethnicity) a servi pour ceux vivant à Londres (Vered Amit Talai, 1989). La multipolarité spatiale peut se caractériser on l'a déjà dit, non seulement de permanences mais aussi de contrastes communautaires. La modélisation que nous proposons est formulée avec le souci de couvrir le plus grand nombre de figures de cas, même si nous ne souscrivons pas à l'approche maximaliste. La définition du phénomène diasporique serait la suivante:

Le mot diaspora désigne l'espace de vie de peuples disséminés à travers le monde; cet espace est multipolaire, aux formes floues et indéfinies, mais susceptible de s'ordonner de façon informelle autour de pôles communautaires numériquement importants, ou de centres spécifiques (centres religieux, historiques, intellectuels.); une diaspora est traversée par des réseaux –formels - sociaux, économiques, culturels et politiques transnationaux qui lui confèrent une caractéristique d'extraterritorialité, (au niveau global), un fonctionnement systémique et un dynamisme induit aussi par une circulation migratoire cyclique. Ses caractéristiques économiques sont une réalité acquise (et non constitutive) et restent secondaires, pouvant néanmoins sur la longue durée marquer l'identité du groupe

diasporé.

Au niveau local, la solidarité qui soutend une communauté diasporique n'exclut ni fragmentation (sociale, économique, politique..) ni conflits. D'une communauté à l'autre enfin, en fonction des conditions locales, de la durée et de l'histoire de l'implantation, les traits et les caractéristiques identitaires peuvent se diversifier d'où la nécessité d'une double perspective, répétons-le, d'analyse au niveau local et à un niveau global.

4.3 Les hypothèses

4.3.1 L'insertion résidentielle des Arméniens montréalais : entre un comportement diasporique et les préceptes théoriques de la ségrégation résidentielle.

L'hypothèse que nous formulons prend en compte à la fois les données de toute la littérature passée précédemment en revue et les indications provenant du terrain. Il n'est pas nécessaire de récapituler ici la totalité de la littérature portant sur la ségrégation résidentielle. On en évoque d'abord les théories et les préceptes généraux les plus marquants, et puis ensuite ceux le plus fréquemment cités ou utilisés dans le cas de Montréal; on rappelle pour finir les apports de la littérature scientifique arménienne à ce sujet.

« L'École de Chicago » que nous avons déjà évoquée représente l'école de pensée fondatrice de la ségrégation résidentielle dont les vues devenues classiques, préconisent qu'à une période initiale de regroupements des communautés immigrantes dans le centre des villes, succède un étalement ou un éclatement de ces regroupements, signe et manifestation d'une assimilation au sein de la société d'accueil (Burgess 1970). Autrement dit la mobilité sociale (et seule la mobilité sociale) entraîne la mobilité géographique et la sortie de l'enclave ethnique. Bien que cette théorie ait été critiquée depuis³⁴, le modèle préconisé fait toujours parti de l'arsenal de pensée des

³⁴ De très nombreuses publications s'inspirant d'études de cas ont démontré la persistance des regroupements résidentiels et réfuté l'inévitabilité ou l'universalité de ce modèle

chercheurs travaillant sur la ségrégation résidentielle. D'autres formes de la ségrégation peuvent aussi influencer la répartition de la population générale : les facteurs agissants peuvent être l'âge (les personnes âgées se retrouvant au centre des villes), le cycle de vie ou le statut familial (les jeunes familles avec enfants en bas âge recherchent des logements individuels en banlieux), le clivage socio-économique (la recherche des beaux quartiers) et bien sûr l'origine ethnique. Montréal a connu historiquement une forte ségrégation linguistique. Les francophones occupent les quartiers de l'Est de l'île, les anglophones ceux de l'Ouest et les immigrants débarquant au port s'installent au centre-ville, puis le long du boulevard St-Laurent. Comme dans le cas du modèle classique de l'École de Chicago, le « modèle classique montréalais » a aussi connu des modifications notables que nous ne développons pas ici. Néanmoins dans l'analyse des comportements des groupes tiers ou allophones, les auteurs (Langlois 1985, Vertman 1987, Marois 1989, Claire McNicoll 1993, etc..) tout en reconnaissant la faillite du modèle historique, ont tendance à catégoriser le comportement résidentiel de ces groupes en termes de stratégies de rapprochement des groupes fondateurs francophone ou anglophone, déduisant du choix effectué une intégration au sein du groupe francophone ou du groupe anglophone.

La communauté arménienne montréalaise est de nature diasporique; nous avons vu les circonstances entourant sa formation et sa constitution au Québec. Une littérature scientifique écrite par des chercheurs d'origine arménienne et ayant pour objet l'étude des communautés arméniennes diasporiques contemporaines s'est développée depuis une trentaine d'années au Liban, dans les pays européens, aux États-Unis et dans les pays d'Amérique Latine. Certaines publications (voir bibliographie) décrivent les modalités de regroupement et de concentration arméniens dans des localités libanaise, française, argentine, états-unienne.. C'est en ayant ces exemples et ces arguments en perspective que nous formulons l'hypothèse suivante :

Hypothèse : « L'insertion résidentielle des Arméniens à Montréal se caractérise par des grappes de concentration géographique qui s'expliquent d'une part par des facteurs ou variables tels le coût du logement, l'accessibilité aux services et aux transports, et d'autre part par des

facteurs liés à la spécificité diasporique du groupe. »

Cette hypothèse implique plusieurs faits : l'influence des structures propres à Montréal bien que déterminante du début jusqu'à « l'aboutissement » du processus d'insertion résidentielle, n'est jamais l'unique force façonnant l'espace résidentiel arménien; il y a une variable de « durée », de temps, à prendre en considération dans l'analyse de la formation de cet espace. Que ce soit à la période d'arrivée ou dans la durée, dans la vision diachronique de l'insertion résidentielle, des caractéristiques propres au groupe contribuent grandement à en dessiner les contours et ces caractéristiques relèvent en majorité de la nature diasporique de la communauté arménienne. Il convient donc de ne pas assimiler entièrement son itinéraire résidentiel à celui des autres communautés culturelles montréalaises; nous affirmons avec force que la variable traditionnelle reconnue dans la ségrégation résidentielle à Montréal, à savoir le clivage linguistique entre quartiers francophones et quartiers anglophones est entièrement neutralisée dans le comportement résidentiel des Arméniens.

4.3.2 L'insertion économique des Arméniens montréalais : un comportement fait de contraintes ou nourri de modèles pré-établis?

Une hypothèse principale s'impose quand on tient compte à la fois des données de la littérature et du profil diasporique du groupe.

Hypothèse: L'insertion économique de l'immigrant arménien est influencée par le profil socio - professionnel ou les ressources de classes (éducation, capital, expertise), le type et la pré - existence des réseaux et de variables telles que la période d'arrivée.

Dans les chapitres 2 et 3, de très longs développements ont permis de rapporter et d'analyser les données de la littérature portant sur l'insertion économique. Pour les détails, il faut s'y référer. Seules les idées essentielles sont reprises ici pour expliquer l'hypothèse posée. On y a démontré qu'aussi bien historiquement que dans les temps

présents, la pratique de l'embauche de travailleurs arméniens est courante dans les communautés arméniennes diasporiques. Il semble d'ailleurs que le phénomène est bien plus répandu qu'on ne le croit dans l'économie et la population générales (Grieco 1987, Reitz 1990). D'autre part si et quand dans les flux des courants migratoires, la chaîne migratoire (rappel de parents restés dans le pays d'origine) devient active, elle favorise la formation d'un réseau parental qui à son tour peut influencer aussi bien l'insertion économique que résidentielle. (Grieco 1987, Lin et Dumin 1986, Reitz 1990, Aldrich et Waldinger 1990, Helly et le Doyen 1994). Les trois derniers auteurs cités en discutant les conditions de création d'entreprises par les groupes immigrants, citent les caractéristiques du marché (marché ethnique, marché global, niches, secteurs mous de l'économie), mais aussi les aptitudes des migrants (éducation, expertise), c.à.d. les ressources de classes et une certaine « culture d'origine » qui ferait que chaque groupe ethnique a son propre itinéraire et ses propres propensions. Helly et Le Doyen (1994) ajoutent dans leur analyse de la situation montréalaise, la variable de la pratique discriminatoire à celle de la culture d'origine.

Dans le cas arménien il faut donc réfléchir au rôle et à la nature des réseaux dans l'embauche mais aussi songer que cette insertion peut s'opérer selon des modalités différentes et divergentes, c'est à dire d'une part, par un emploi dans l'économie ethnique ou dans l'économie globale, et d'autre part par la création d'entreprises, soit dans l'économie ethnique soit dans l'économie globale. Il est important de tenir compte de la périodicité des mouvements migratoires car la formation et l'influence des réseaux peuvent varier d'une cohorte immigrante à l'autre.

Chapitre 5 : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET STRATÉGIE DE RECHERCHE

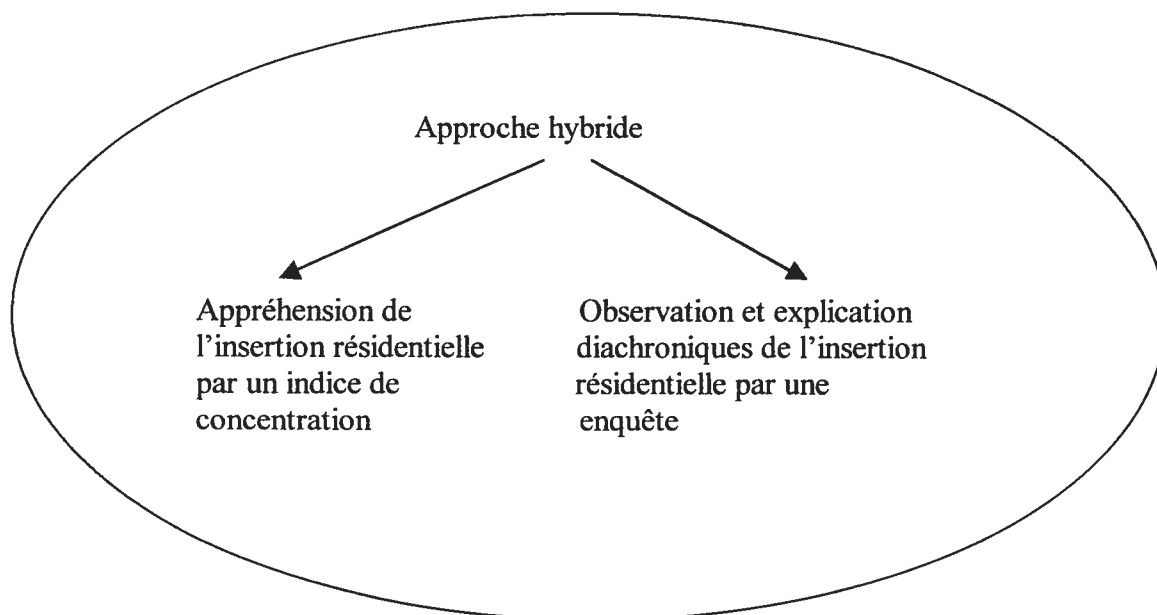
Avant de détailler la méthodologie utilisée pour l'enquête et la recherche empirique de la thèse, expliquons brièvement celle adoptée dans la partie théorique. L'idée d'une construction conceptuelle à partir d'une revue de publications a été inspirée³⁵ par la lecture de Vitor Piché et Liane Bélanger (1995), qui avaient recours à une variante de cette méthode dans leur recherche consacrée à un autre thème que la diaspora. Nous avons songé à d'autres approches qui auraient pu sembler plus originales, par exemple en utilisant la perspective d'études culturalistes (revue de créations littéraires et artistiques, ou de la presse générale et spécialisée) ou encore celles des programmes des divers partis politiques arméniens oeuvrant en diaspora. Nous avons particulièrement songé à des entretiens en profondeur avec certains penseurs et écrivains arméniens connus pour leur intérêt et leurs théories sur la diaspora arménienne. Cette idée était née à la suite d'une longue interview de l'écrivain Vahé Ochagan que j'avais menée durant l'un de ses passages à Montréal. La méthode choisie a paru être cependant la plus indiquée pour l'appréhension holistique d'une diaspora. Les procédés utilisés ont été détaillés dans le chapitre 3. La décision de représenter graphiquement les concepts a été prise très tôt : à la présentation du sujet devant le jury, les premières graphiques avaient déjà été tracées. Mettant à profit par la suite les possibilités qu'offre l'ordinateur, nous les avons graduellement améliorées; la production de ces schémas a pour but de visualiser et de synthétiser l'ensemble du savoir utilisé pour la modélisation, de rendre plus rapide l'identification des éléments constitutifs d'une diaspora, et du même coup plus facile l'utilisation didactique du concept. Pour les autres parties une approche hybride a été adoptée.

³⁵ La lecture de l'article de Kim D. Butler (2001) vers la fin de la rédaction de la thèse révélait que d'autres chercheurs des phénomènes diasporiques, particulièrement William Safran, avaient utilisé une méthode similaire. W. Safran a publié dans le premier numéro de la revue Diaspora (1991) un article intitulé « Diasporas in Modern Societies : Myths of Homeland & Return », cité par K. Butler. Les cinq premiers volumes de cette revue ne sont pas disponibles à Montréal (Université Concordia) et donc l'article de Safran n'a pu être lu.

5.1 Approche hybride

On a déjà expliqué les raisons pour lesquelles une mixité d'approches géographiques avait été adoptée. Il en est de même dans la stratégie de recherche du point de vue méthodologique; l'approche choisie pour cette étude est d'abord d'étudier l'insertion résidentielle des Arméniens via la ségrégation résidentielle dont la méthode classique, traditionnelle, est de calculer des indices de ségrégation dans le but d'analyser la concentration ou la dispersion de différents groupes. Dans ce cadre le choix final a porté sur le calcul d'indices de concentration (IC); nous donnerons les raisons de ce choix plus loin. Cependant les limites de cette approche ne nous permettent pas de comprendre les modalités de cette insertion. Elles ne permettent pas non plus de faire ressortir l'éventuel rôle des réseaux dans cette insertion, ni a fortiori de démêler le poids et l'influence des schémas pré-migratoires, plus spécifiquement de l'existence diasporique dans le comportement ou le rapport à l'espace des Arméniens. La littérature ne traite guère cette problématique et l'état des recherches est lacunaire sur ce point. En conséquence, une approche par enquête constitue une complémentarité essentielle pour répondre à ce type d'exigence; et ce besoin devient plus évident dans le cas de l'étude de l'insertion économique, car aucune documentation officielle n'apporte assez d'éclairage sur cet aspect de leur intégration. Il fut donc décidé de pallier ces lacunes par une enquête; seuls les résultats d'une enquête pouvaient apporter de véritables réponses aux hypothèses posées. C'est pour toutes ces raisons que l'approche adoptée est hybride. L'analyse diachronique que nous avons favorisée tout au long de cette étude devient ainsi possible dans les deux insertions. Les autres sources de documentation servent essentiellement d'appoint et de support aux données de l'enquête.

Figure 7 : Visualisation de l'approche méthodologique



5.2 Approche méthodologique

5.2.1 Introduction

Ce schéma se rapporte à l'insertion résidentielle; il faut indiquer quel indice de ségrégation est choisi dans la panoplie existante et les raisons pour lesquelles ce choix est effectué. Nous exposons par la suite la méthodologie suivie pour l'enquête, pour le choix des questions, en listant à la fin les autres types de documentation accumulée au fil de la recherche et l'utilisation qui en est faite.

5.2.2 Le choix de l'indice de concentration

En géographie, une attention particulière est consacrée au choix de l'échelle pour mener le calcul des indices de ségrégation, puisque les études ont démontré que l'utilisation (ou le choix) d'une base spatiale plutôt que d'une autre peut influencer la nature des résultats; ce choix est encore plus délicat quand l'étude porte sur de petits nombres de population, comme c'est le cas des Arméniens. Le point d'intérêt de la thèse est évidemment le comportement résidentiel du groupe arménien montréalais,

sans souci de comparabilité avec celui d'autres groupes minoritaires montréalais ou avec celui des Arméniens d'autres villes canadiennes; par contre une comparabilité temporelle, inter-censitaire est hautement intéressante. Les données des recensements sont disponibles à l'échelle des secteurs de recensement (SR), alors que celles du ruban spécial de 1986 le sont à l'échelle des quartiers de planification pour la ville de Montréal et des municipalités pour le reste de la CUM. Le choix final a porté sur le calcul de l'indice de concentration (voir la définition plus loin) pour les quatre raisons suivantes : premièrement, parce que le phénomène de concentration des Arméniens (étudié au chapitre 7) est établi à l'aide de cartes dressées grâce aux résultats de l'enquête. C'est la méthode cartographique qui est choisie pour montrer l'historique de l'insertion. Le logiciel Map-Info a été utilisé pour la construction des cartes. Deuxièmement parce que la disponibilité des données sur les effectifs des Arméniens et des totaux de population par SR sur toute l'étendue de la RMR de Montréal,³⁶ prédispose au choix de ce coefficient d'autant plus que, et c'est la troisième raison, l'IC permet de situer géographiquement les plus forts points de densification arménienne à l'intérieur même des grappes de concentration. La dernière motivation du choix de cet indice est la possibilité de comparaison avec la carte des IC établie par Veltman (1987) à partir du recensement de 1981. Le choix de cet indice présente le double avantage additionnel suivant : il permet d'actualiser les données de la littérature, aussi limitées qu'elles soient au sujet des Arméniens en matière de ségrégation résidentielle, et combiné à la réalité qu'établissent les cartes, il établit avec minutie les lieux « d'aboutissement » du processus de l'insertion résidentielle des Arméniens.

³⁶ Données fournies par le site Internet de Statistique-Canada

5.2.3 Caractéristiques méthodologiques de l'enquête

- La population ciblée

La base de sondage est formée de 100 ménages; elle est donc supérieure à 1% du total de la population, qui semble être le pourcentage standard des enquêtes « d'attitude » par opposition aux sondages d'opinion. (Weisberg & Bowen, 1996, Henry T. 1990). L'échantillon fut bâti à partir du bottin téléphonique arménien de l'année 1999-2000, qui répertorie près de 6000 familles arméniennes, 6064 pour être exact : ainsi une famille sur soixante fut ciblée par l'enquête. La disponibilité de cette liste a permis de choisir par la procédure de sélection systématique (Weisberg & Bowen, 1977, Weisberg 1996), un chef de ménage à chaque 60 noms (1/60); ayant choisi le chiffre 20 d'un tableau de chiffres pour le premier interlocuteur, il fallait donc ajouter 60 pour le choix des suivants, jusqu'à obtenir 100 répondants. Comme il s'agit d'un bottin téléphonique et qu'il n'y a aucune périodicité intrinsèque à la liste pouvant biaiser les données, cette méthode de sélection est la meilleure. Le bottin recouvrant tout le territoire du Grand Montréal, c.à.d. les rives Nord et Sud incluses, toutes les grappes de concentration arménienne étaient territorialement couvertes.

- Échantillonnage des répondants

L'enquête s'est déroulée de janvier à juin 2000. La méthode d'échantillonnage aléatoire permettant à chaque sujet d'avoir une chance égale d'être choisi a été optée. Avant d'entreprendre l'enquête et une fois le questionnaire solidement formulé, trois pré-tests furent initiés (en décembre 1999) afin de mesurer la longueur et le degré de compréhension ou de facilité du questionnaire, et la pertinence des questions par rapport aux hypothèses et aux problématiques.. Les résultats ayant été concluants l'enquête fut lancée, alors même qu'une première codification des réponses était établie. Un protocole précis fut suivi pour le premier contact avec les répondants : un premier contact téléphonique a permis de vérifier l'adresse, d'obtenir le code postal, d'expliquer et de prévenir de l'arrivée d'une lettre officielle introductive de l'enquête,

et de mesurer un peu à l'avance de la disponibilité et de l'intérêt des gens à répondre. Ce contact a aussi permis de remplacer le destinataire initial par le nom suivant dans le bottin quand un problème se présentait. La lettre (annexe, section documents de l'enquête) assurait le récipiendaire d'une confidentialité complète de l'entrevue et lui offrait la possibilité de vérifier auprès de M. Claude Marois au Département de Géographie de la véracité du contenu de la lettre ou des affirmations échangées durant la conversation téléphonique. Après l'envoi de la lettre à entête du Département de Géographie, un rendez-vous était fixé par un second appel. Les premiers entretiens furent des entrevues directes, soit à domicile, soit ailleurs. Par la suite, selon la préférence de l'interlocuteur, les entretiens se sont aussi effectués par téléphone. Toutefois le questionnaire n'a jamais été envoyé par la poste, ni rempli par le répondant. Durant les entretiens directs, le questionnaire fut toujours rempli devant le répondant au fur et à mesure que l'interview progressait.

- Le questionnaire

À chaque fois que cela s'avère possible, il est bon d'assurer la standardisation des questionnaires quand des enquêtes sont entreprises. Les statisticiens le recommandent, et cela permet de faire progresser les connaissances dans un domaine précis au fil des travaux universitaires. Dans le cas particulier de cette thèse, le questionnaire aurait pu profiter de l'enquête faite par Chichekian (1989), que l'auteur mentionne dans son ouvrage sans pour autant le reproduire. Deux autres travaux de recherches portant sur des communautés arméniennes hors Québec, celle de Londres (Talai 1989) et celle des États-Unis (Bakalian 1993), publient leurs questionnaires. Ces publications relevant d'autres disciplines et abordant des problématiques quelque peu différentes, c.à.d. portant essentiellement sur les modalités de préservation et de transformation des identités, il devenait plus pertinent de chercher à voir la possibilité des comparaisons au niveau de certains résultats, plutôt que du questionnaire lui-même. Le questionnaire (annexe, section documents de l'enquête) comprend 6 catégories de questions et au total 33 questions comportant des sous-questions. Celles-ci sont des questions fermées, même si au courant de l'entretien des détails supplémentaires ont été fournis

et notés. Les six catégories couvrent les thèmes de l'identification, du portrait social, de l'historique résidentielle, de l'insertion économique, du travail autonome (cette catégorie ne concernant que les travailleurs autonomes) et de l'adhésion formelle à des associations sociales, professionnelles et communautaires.

- Choix des questions

Dans les catégories liées directement à la problématique des insertions, les deux objectifs ayant guidé le choix des questions étaient d'abord de faire ressortir les motivations des comportements dans le choix des quartiers de résidence et des logements, et ensuite de voir le rôle éventuel et la nature des réseaux dans l'insertion résidentielle; pour l'insertion économique, les questions devaient aider à en discerner le véritable moteur et dans ce processus singulariser et mesurer le rôle des réseaux.

La question 4 permet de voir les conditions à l'arrivée : quel est le premier quartier d'insertion et quel type de réseau accueille l'immigrant. La question 11 fait l'historique résidentielle en demandant les adresses jusqu'à cinq déménagements successifs et demandant les motivations détaillées du dernier déménagement. La géographie du premier point de chute est importante à plusieurs égards, nous le verrons. La question 12 énumère les variables liées aux structures urbaines dans la motivation du dernier choix résidentiel et celle de la question 13 énumère les variables ayant trait aux réseaux. La question 15 et ses sous-questions identifient les structures communautaires dont l'attrait motive le choix de la dernière résidence. Certaines questions se rapportent à l'ensemble de la problématique diasporique, comme le fait de distinguer le pays de naissance du pays de provenance (questions 5 et 6), ou encore de s'enquérir du type de quartier habité dans le pays de provenance (question 17). Dans les questions se rapportant directement à l'insertion économique, la question 23 retrace l'historique des emplois (remontant jusqu'à trois emplois antérieurs) et les modalités de leur obtention. Les questions 26 à 31 sont dédiées aux entreprises: leurs activités, leurs raisons et modalités de création, les relations de travail arméniennes .. La dernière catégorie de questions (32 et 33) de l'adhésion formelle à des associations a pour objectif de montrer l'environnement social et professionnel associatif du

répondant, ce qui a pour effet de placer l'analyse des relations réticulaires à un niveau plus global, et d'en voir la signification et le poids dans la vie générale des individus comme de la communauté. La vérification de la codification et la saisie informatiques du questionnaire furent effectuées au Département de Géographie au courant de l'hiver et du printemps 2001 par une équipe d'étudiants de M. Marois. Le logiciel utilisé fût SPSS.

5.3. Statistiques officielles et autres documentations

5.3.1 La compilation de données

La compilation de statistiques et de diverses données à un stade initial des recherches a permis d'accumuler une vaste documentation; celle-ci selon les cas, a pu être utile à des étapes intermédiaires du travail et de la réflexion comme par exemple pour connaître la communauté arménienne montréalaise, ou à l'étape décisive de la mise au point des objectifs, des hypothèses et de la rédaction de la thèse. Quelques unes devenues entretemps inutiles ne sont plus signalées ici. Selon chaque type de documentation évoquée dans cette partie, son utilité ou les limites de son utilité sont expliquées conséquemment.

5.3.2 Les recensements de Statistique-Canada

Avoir à sa disposition des données censitaires « toutes prêtes » consacrées spécialement aux Arméniens était une nouvelle expérience très appréciable, dont il fallait tirer le maximum d'avantages. Or en travaillant avec ces statistiques, on s'est rendu compte qu'il fallait en même temps se munir de précautions dans la manipulation ou la lecture des chiffres. On verra pourquoi.

Par une commande spéciale auprès de Statistique-Canada (obtenue en Fév. 94) faite au Département de Géographie par M. Claude Marois, nous avons à notre disposition des statistiques issues du recensement de 1986 se rapportant aux Arméniens du Grand Montréal. Par quartiers de planification pour la ville de Montréal, et par municipalités

pour la R.M.R. ville de Montréal exclue, les données se répartissent selon quatre variables : la connaissance des langues officielles, les revenus, les groupes d'âges et les origines ethniques simples et multiples. Ces données sont dépassées par celles des recensements plus récents, mais les informations détaillées qu'elles contiennent ont servi à alimenter les analyses faites au chapitre 6 par exemple tout comme les informations sur les revenus ont été utiles au chapitre de l'insertion économique. Au moment de la rédaction de la thèse, on a pu obtenir (au Département de Géographie) des données détaillées du recensement de 1996, affichées sur le site Internet de Statistiques Canada. Ses données sont abondamment utilisées dans les chapitres 6 et 7. Des renseignements plus concis du recensement de 2001 ont été aussi -in extremis- recueillis en 2003.

On verra au chapitre 6 que le recensement canadien a des difficultés pour appréhender quantitativement de manière précise les minorités ethniques, surtout quand celles-ci sont en petit nombre. Mais au-delà de la quantité ce que nous voudrions présenter ici, ce sont d'autres types de problèmes qui concernent la capacité de représentation du recensement. Problèmes qui influent d'ailleurs sur la représentation quantitative. Les recensements comprennent 13 variables se rapportant à la définition des populations ethniques : ce sont la langue maternelle, l'origine ethnique, la langue parlée à la maison, la minorité visible, la religion, le lieu de naissance, la citoyenneté, l'âge à l'immigration, l'année d'immigration, la population des immigrants, la connaissance des langues officielles, la période d'immigration, l'adresse de résidence. Nous n'entrons pas ici dans de longs développements sur le libellé des questions ou de leur comparabilité d'un recensement à l'autre. Pour mesurer la capacité de représentation de ces variables, nous en avons choisi quelques unes – des plus importantes pour notre dessein - et examiné leurs apports. Les variables choisies sont la langue maternelle, l'origine ethnique, la langue parlée à la maison, la religion, le lieu de naissance, la citoyenneté, l'âge à l'immigration, l'année d'immigration. Celle qui se dégage du lot est la variable langue maternelle, parce que la question est uniformément posée à l'ensemble de la population, (avec celle de l'adresse de la résidence bien sûr) alors que toutes les autres sont posées au cinquième de la population; ses résultats devraient être des plus fiables pour saisir l'ensemble de l'univers ethnique arménien. Or

l'observation du terrain montre des situations compliquées et complexes, difficilement définissables par cette question unique.

Prenons l'exemple de la communauté arménienne Catholique montréalaise. Des sources communautaires (Collectif, centre communautaire, 1992) évaluent le nombre de familles appartenant à la paroisse catholique arménienne de Montréal de 1000 à 1200 familles, dont près de la moitié serait entièrement arabophone, c.à.d. n'aurait plus la langue arménienne comme langue maternelle. Au cours de son histoire le sous-groupe ethnique arménien catholique s'est très tôt dispersé dans les terres non-arméniennes de l'Empire Ottoman (Alep dans la province syrienne de l'Empire et les villages chrétiens du Mont-Liban au Liban..) à proximité d'autres populations catholiques non-arméniennes, et a perdu l'usage de la langue arménienne. Bien que d'origine ethnique arménienne et se déclarant fidèles de l'Eglise Catholique arménienne, leurs noms patronymiques ont aussi parfois perdu leur désinence IAN. La variable langue maternelle du recensement canadien ne saisit donc que la moitié de ce groupe. Durant nos « randonnées » de terrain, il nous est arrivé de demander à des Arméniens catholiques comment ils répondaient à la question de la langue maternelle du recensement et dans un grand nombre de cas, l'information obtenue indiquait une réponse négative. D'autres sous-groupes souffrent de problèmes similaires : c'est le cas de tous les Arméniens qui arrivent de la diaspora ex-soviétique. Nous en avons connu deux cas particuliers lors de l'enquête qui nous ont assuré que c'était la situation qui prévalait généralement pour tous ceux qui étaient nés dans l'ex-espace soviétique c.à.d. que leur langue maternelle n'était plus l'arménien. D'autres exemples peuvent se rencontrer dans certaines familles venant de Turquie, surtout celles originaires de villes de l'intérieur du pays. De surcroît le sous-dénombrement qui découle de ces situations affecte les résultats doublement, car le volume des réponses obtenues à la question de la langue maternelle sert au calcul de l'indice « d'imputation » à 100% des autres questions « ethniques » du recensement posées comme on l'a dit, à un échantillon de 20% de la population. Parmi les autres variables choisies on aura compris que la citoyenneté perd toute pertinence dans le cas des Arméniens diasporiques, et celle du lieu de naissance ne gagne en signification que si l'on croise ses résultats avec ceux de l'origine ethnique, autrement les Arméniens iront

grossir le nombre des « nationaux » de leurs pays de naissance. L'appartenance religieuse qui n'est pas reprise à tous les recensements peut devenir très intéressante à partir du moment où la codification officielle inclut les différentes Eglises arméniennes, car l'affiliation religieuse est une caractéristique ethnique répandue, retenue³⁷ même. La langue parlée à la maison, l'âge à l'immigration, l'année d'immigration sont des variables qui peuvent produire des résultats intéressants si on les combine à d'autres, surtout à ceux de l'origine ethnique.

En fin de compte, bien plus que la saisie quantitative du groupe qui peut être problématique, ce que le chercheur peut espérer réaliser avec beaucoup de précaution, c'est pouvoir mener une analyse sur une combinaison de variables pour retracer un profil général du groupe au fil des recensements.

Dans le domaine économique les données du recensement sont bien maigres, du moins en ce qui concerne nos problématiques. Les études publiées par le recensement américain (US Census) et différentes autres agences américaines, reprises dans la littérature (Lin 1988, Razin et Light 1998) et permettant de croiser des résultats censitaires avec des études sur des entrepreneurs ou des travailleurs autonomes ethniques sont bien plus riches en données et offrent l'occasion d'entreprendre des analyses approfondies. Dans le contexte canadien et québécois, cela semble faire défaut.

5.3.3 Autres documents officiels

La documentation officielle recueillie au Ministère de l'Immigration (qui a souvent changé d'appellation durant ces années) a surtout été utile (et utilisée) pour connaître essentiellement les courants d'immigration arménienne. Les données sont partiellement reproduites au chapitre 6. L'appel aux sous-agences du Ministère pour obtenir des statistiques, s'est fait à plusieurs reprises au cours des recherches. Un travail personnel de dépouillement de données à la Direction Etudes et Recherches du M.C.C.I. a été mené en février 1993 : de nombreuses séances de travail étalées sur des semaines a permis d'obtenir des chiffres variés. La Direction a une tabulation sur les

³⁷ Sauf en cas de mariage mixte des Arméniennes..

entrées arméniennes des années 80 à 89 : les tableaux croisent les entrées avec trois variables, les pays de naissance, la connaissance du français et de l'anglais, et les groupe d'âges. Comme en 1993 il nous a été autorisé de consulter les archives, tous les documents recensant les visas d'entrée depuis 1978 jusqu'au 1er trimestre de 92 ont été dépouillés : depuis 78 en effet, la langue maternelle de l'immigrant est demandée sur le visa; il est donc possible de comptabiliser les arrivées, à condition que l'immigrant ait déclaré évidemment la langue arménienne comme sa langue maternelle, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour certains segments du groupe arménien, on l'a vu plus haut. Ce premier dépouillement a permis de relever des erreurs de comptabilité dans les tableaux préparés par le Ministère. La suite de la série, soit de 1993 à 1999 a été fournie, à notre demande, (les chercheurs n'ayant plus accès directement aux archives) par la « Direction de la planification » du « Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration » Il est clair que le nombre de ceux qui rentrent en bénéficiant du statut de réfugié reste inconnu; ces entrées étaient nombreuses en provenance du Liban durant la décennie 80, selon des renseignements obtenus auprès de la communauté.

5.4 Documents de sources communautaires

- Bottins téléphoniques

La communauté arménienne³⁸ publie depuis le début des années 70 des bottins téléphoniques annuels. L'onomastique arménienne particulière (la désinence IAN des noms patronymiques) permet de soustraire des bottins de Bell les numéros de téléphone appartenant aux Arméniens, et d'en dresser la liste avec l'adresse de l'abonné. Quand la désinence IAN disparaît, le tri à faire devient problématique, surtout quand le prénom perd ses connotations arméniennes. Nous avons effectué un petit test sur une liste de 822 familles qui nous fut procurée par un responsable d'une

³⁸ Depuis 2001 les deux paroisses grégoriennes de Montréal publient un bottin téléphonique, alors qu'auparavant seule une d'entre elles le faisait.

paroisse arménienne. 182 noms de famille ne portaient pas la désinence IAN : de ces noms, 124 se trouvaient dans le bottin, 58 en étaient absents. Autrement dit, le bottin arménien peut sous-estimer le nombre de familles de Montréal et non les sur-estimer. Il a servi à bâtir la base de population de l'enquête. Nous avons aussi pu obtenir d'anciens bottins : nous avons pu récupérer ceux des années 72, 73, 76, et 86. L'examen et la lecture des bottins peuvent en soi être révélateurs. Les noms étant listés par ordre alphabétique, si le même patronyme se répète dans des rues avoisinantes, on peut y voir le signe potentiel de réseaux familiaux de voisinage. Ils ne furent pas utilisés au stade final de la rédaction.

Chapitre 6 : PORTRAIT SOMMAIRE DE LA POPULATION ARMÉNIENNE MONTRÉALAISE

La démarche suivie dans ce chapitre consiste à exposer les caractéristiques de la population arménienne montréalaise; les grands traits sont esquissés en utilisant d'abord les données censitaires. Les résultats de l'enquête, en fournissant des renseignements supplémentaires ou parfois même complémentaires servent d'appoint soit pour préciser l'analyse, soit pour la compléter. Toutefois à chaque fois que le besoin s'en ressent ou que l'intérêt devient évident, nous élargissons les données de l'enquête par des informations provenant d'autres sources; c'est le cas par exemple pour la périodisation des cohortes immigrantes, ou pour les groupes d'âges. Aussi quand le portrait des Arméniens montréalais gagne en clarté et en précision en le comparant à celui d'autres Arméniens diasporiques, l'exercice est fait, en autant que la disponibilité et la comparabilité des données le permet.

6.1 Les Arméniens du Québec : effectifs numériques, origines géographiques et périodes d'immigration.

En fonction des exigences et des développements des chapitres précédents, des informations se rapportant aux origines géographiques ou aux périodes d'immigration ont déjà été fournies. L'approche ici est plus systématique, plus complète et rentre dans le détail.

6.1.1 Le Grand-Montréal, l'unique ville des Arméniens du Québec

Avant même d'aborder l'analyse du tableau 2, il faut souligner que Statistique-Canada reconnaît que le recensement peut opérer des sous-estimations et non de sur-estimation et que parfois le sous-dénombrement est plus élevé auprès des nouveaux immigrants (Statistique-Canada, « Population, 1984). Or les Arméniens ne commencent à être dénombrés de manière désagrégée qu'après le recensement de 1971, dans lequel plus de 10 000 répondants avaient spécifié avoir l'arménien comme langue maternelle

(seuil minimum exigé par Stat-Canada pour établir des sous-groupes d'énumération); ils formaient donc une nouvelle catégorie. Peut-être faut-il rappeler encore une fois que seule la question demandant la langue maternelle est envoyée à la population entière et que toutes les autres variables ethniques résultent de calculs d'imputation.

Tableau 2 : Le nombre des Arméniens au Québec et dans la Région Métropolitaine de Montréal, selon les recensements de Statistique-Canada.

Recensements	Arméniens à origine ethnique unique		Arméniens à origines ethniques multiples		Total	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal	Québec	Montréal
1981	10 380 (1)	10 125				
1986	10 815	10 630	1695	1530	12 510	12 160
1991	13 895	13 670	3080	2900	16 575	16 570
1996	13 755	13 560	4460	4120	18 215	17 680
2001 (2)	13 885	13 710	4970	4735	18 855	18 445

- (1) En 1981 Statistique-Canada a accepté les origines multiples, mais seulement pour certaines combinaisons de groupes ethniques (Dictionnaire du recensement de 1981)
 (2) Les données des origines ethniques du recensement de 2001 ont été diffusées le 21 janvier 2003 (Statistique-Canada).

La lecture du tableau 2 appelle de nombreuses observations. Il faut remarquer d'abord qu'en 20 ans de 1981 à 2001, le nombre des Arméniens du Québec a augmenté de 82% (81.6%) en passant de 10 380 à 18 855; le pourcentage est important même si les chiffres absolus le sont moins. On discutera de ces chiffres et de la périodicité des courants d'immigration plus loin. La seconde remarque à faire est que la totalité presque des Arméniens du Québec habitent le Grand-Montréal : les pourcentages varient de 97% (1996) à 99.9% (1991). Montréal est vraiment l'unique ville des Arméniens et vivre ailleurs au Québec constitue une exception absolue! Si l'on entre toutefois avec minutie dans les chiffres censitaires, on rencontre d'étonnantes anomalies : qu'il n'y ait une différence que de 435 personnes (10 815 -10 380) entre les totaux des années 1986 et 1981 est sans doute une forte sous-estimation puisque l'on sait que selon les données officielles (tableau 6), 29.5% (soit en chiffres bruts

3650) des Arméniens ont immigré durant la même décennie (dont 1435 entre 1981 et 1985) et que 25% de l'échantillon de l'enquête a immigré entre 1980 et 1989. Bien que le total augmente sensiblement en 1991, il diminue en 1996 (!) alors que le total d'immigrants à la même époque est de près de 14% selon les données officielles (1690 Arméniens immigrer au Québec entre 1991 et 1996, tableau 6), et que 10% de l'échantillon de l'enquête immigrer entre 1990 et 2000. À ces flux continus d'immigrants (même si les chiffres sont modestes), il faut ajouter le nombre des naissances ayant lieu à Montréal. Étrangement par ailleurs, seule l'augmentation du nombre des répondants aux origines ethniques multiples fait croître le total des Arméniens entre 1991 et 1996, alors qu'il y a afflux d'immigrants qui ne peuvent selon toute vraisemblance avoir tous des origines multiples. Statistique-Canada l'admet de son propre chef, il y a effectivement sous-estimation des Arméniens dans les recensements; une observation attentive des statistiques le démontre sans trop de difficultés. Le nombre des Arméniens en 2003 à Montréal, devrait de toute vraisemblance tourner autour de 25 000 à 30 000. Cette évaluation est basée sur les éléments suivants : le nombre moyen de personnes par ménages enquêtés est d'environ 3.3, soit en valeur arrondie de 3.5. Si en se servant de cet indice, on le multiplie par le nombre de familles répertoriées dans le bottin téléphonique communautaire (exemplaire de 2000), soit 6064, on aurait pour Montréal un total approximatif de 21 000 et quelque. Or la moyenne de 3.5 est influencée vers la baisse par la proportion importante de retraités saisis par l'enquête, dont on ignore la descendance. De manière générale, celle-ci est importante à en juger par le nombre moyen d'enfants (2.7) par familles entières incluses dans l'enquête. C'est en tenant compte de ces éléments que l'on a avancé l'évaluation de 25 000 à 30 000 d'Arméniens à Montréal; Lenoir Achdjian (2001, p. 129) évalue la communauté à 35 000 en se référant à des chiffres donnés par des responsables paroissiens.

6.1.2. Les origines géographiques des Arméniens montréalais.

Des renseignements de source officielle (le tableau « Répartition des immigrants admis au Québec dont la langue maternelle est arménienne par pays de naissance, 1980 à 1989 » Direction études et recherche, M.C.C.I., non reproduit dans ce texte), montrent que depuis 1980 le Liban vient en tête des pays pourvoyeurs d'immigrants arméniens au Québec. Toutefois depuis son indépendance en 1991, l'Arménie commence à envoyer ses nationaux au Québec, dépassant le Liban pour être en tête de liste (Tableau 3). À l'énumération des pays d'origines géographiques, on doit apporter deux précisions : il y a d'abord une périodisation dans la géographie des courants d'immigration, autrement dit il y a domination d'un pays fournisseur au cours d'une période précise. Le croisement des deux variables dates d'immigration et pays de naissance de notre enquête montre par exemple que les immigrants originaires d'Égypte dominent la décennie 61-70 (20/35). Au cours des deux décennies suivantes, les courants en provenance du Liban dominent. À partir de 1991 il y a étalement des tendances entre plusieurs pays. Par contre pour la période précédant les années 60 et le début des années 60, les mouvements originaires de Grèce sont les plus importants (Chichekian 1989). Cette succession de vagues migratoires en provenance de divers pays du Proche-Orient correspond aux périodes de troubles politico-sécuritaires et aux guerres qui frappent ces pays. La Grèce fait exception, car c'est pour des raisons économiques que les Arméniens quittent précocement ce pays; le courant a tari depuis et l'enquête n'a de fait pas relevé leurs traces. La deuxième nuance à apporter aux chiffres consiste à opérer une distinction entre pays de naissance et pays de provenance. Le quart des migrants de l'enquête (24/100) arrive de pays qui ne sont pas leurs pays de naissance. Cela rappelle d'abord leur appartenance à une diaspora et si l'on devait suivre la terminologie de la littérature diasporique, cela ferait de Montréal une « diaspora arménienne secondaire », ou une « diaspora des diasporas » (Voir le chapitre de l'introduction). Les autorités officielles d'immigration bien plus que Statistique Canada ont semble-t-il, saisi ces réalités puisqu'elles ont bâti des séries de données qui montrent les « pays de dernière résidence ». Le tableau 4 dont les chiffres sont à comparer à ceux du tableau 3 précise dans la dernière colonne que si 146 étaient

nés au Liban 166 en provenaient, que si 127 étaient nés en Syrie, 103 en provenaient et que s'il y eut 196 immigrants nés en Arménie seuls 176 en provenaient, etc.. Sans ce type de comptage rigoureux, les statistiques officielles basées sur la nationalité/citoyenneté pré-migratoire peuvent selon les cas gonfler ou réduire les dénombrements des immigrants de tel ou tel pays et ces détails prouvent encore une fois, si besoin est, combien il est important de relever l'appartenance et la nature diasporiques du groupe arménien, et combien il faut patiemment fouiller, dépasser une première lecture automatique des chiffres et de la réalité apparente pour retrouver les vérités sous-jacentes.

Tableau 3 : Pays de naissance des immigrants de langue maternelle arménienne admis au Québec de 1993 à 1999.

Pays de naissance	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Total
Arménie	18	25	34	32	37	22	28	196
Liban	57	15	8	15	20	12	19	146
Syrie	29	23	16	19	9	18	13	127
Ex-URSS, non spécifié	24	16	8	8	7	4	1	68
Turquie	17	6	14	13	4	8	6	68
Iran	4	2	1	16	10	3	9	45
Irak	5	1	0	1	3	0	1	11
Bulgarie	0	4	5	0	0	2	0	11
Koweït	0	0	0	0	0	0	5	5
Jordanie	4	0	0	0	0	0	0	4
Autres pays	11	9	10	7	4	6	8	55
Total, tous pays	169	101	96	111	94	75	90	736

Données préliminaires pour 1998 et 1999

Source : Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration. Direction de la planification stratégique.

Tableau 4 : Pays de dernière résidence des immigrants de langue maternelle arménienne admis au Québec de 1993 à 1999

Pays de naissance	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Total
Arménie	19	22	34	26	33	21	21	176
Liban	61	16	12	21	25	13	18	166
Syrie	22	25	12	13	9	12	10	103
Ex-URSS, non spécifié	25	18	8	9	4	5	4	73
Turquie	10	1	9	10	2	7	3	42
Iran	3	2	1	15	6	2	5	34
France	1	6	3	5	2	5	6	28
Égypte	4	5	6	0	0	0	6	15
Émirats arabes unis	0	0	0	0	0	5	4	9
Bulgarie	0	0	6	0	0	2	0	8
Irak	5	1	0	0	0	0	1	7
Arabie Saoudite	4	2	0	0	0	0	0	6
Grèce	2	2	0	0	0	0	0	4
Jordanie	4	0	0	0	0	0	0	4
Autres pays	9	1	5	12	13	3	18	61
Total, tous pays	169	101	96	111	94	75	90	736

Données préliminaires pour 1998 et 1999

Source : Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration, Direction de la planification stratégique.

L'échantillon saisi par l'enquête place aussi le Liban en tête des pays pourvoyeurs mais relègue l'Arménie plus bas : le tableau 5 indique que le tiers (31%) de la population sondée est natif du Liban. L'Égypte et la Syrie suivent respectivement avec 24 et 18 natifs; 88% de la population sondée a ses origines géographiques dans les pays du Proche-Orient, premiers pays d'installation de la Grande diaspora arménienne, le reste provenant de différentes localités de l'Union Soviétique ensuite de l'Arménie. Les « autres » regroupent des natifs de la France (1), de Chypre (1), de l'Éthiopie (1), et de Qatar (1).

Tableau 5 : Pays et lieux de naissance de la population sondée.

Pays de naissance	Fréquences	Pourcentages
Liban	31	31%
Egypte	24	24%
Syrie	18	18%
Turquie (Istanbul)	7	7%
Iran	4	4%
Israël/Palestine (1)	4	4%
URSS (Arménie exceptée) (2)	3	3%
Canada (Montréal)	3	3%
Arménie	2	2%
Autres	4	4%
Total	100	100%

- (1) Un immigrant est né en Terre Sainte avant la date de la création de l'État d'Israël
(2) Les lieux de naissance étant disparates et hors du territoire de la République russe actuelle, nous les avons réunis sous le sigle de l'URSS, entité politico-géographique alors en vigueur.

6.1.3 L'immigration au Québec

- Les lois d'immigration

L'histoire de l'immigration des Arméniens au Canada et subséquemment au Québec est marquée par des règlements particuliers des lois d'immigration; celles-ci étaient très restrictives jusqu'à la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. Non seulement elles excluaient l'entrée de réfugiés (ce qui était le statut de la plupart des Arméniens à l'époque), elles exigeaient de surcroît le port d'un passeport valide, le paiement d'une somme de 200\$ à 300\$ à l'arrivée au Canada et surtout elles catégorisaient les immigrants potentiels par leurs origines ethniques; les Arméniens classés dans la catégorie « asiatique », étaient jugés inassimilables (Boudjikianian, Marois 1995). La situation change aux lendemains de la seconde guerre mondiale : dans un premier temps les lois d'immigration commencent par accepter l'arrivée de réfugiés, puis elles abandonnent entièrement au début des années 60 la classification ethnique des immigrants au profit de variables de classement de nature socio-économique, ensuite les Arméniens s'organisent et à l'instar de la création de l'ANCHA (Armenian National Committee for Homeless Armenians) aux États-Unis, le CAC (Canadian Armenian Congress ou Congrès Arménien Canadien) est créé au Canada en 1948 (Polyphony 1982). Le CAC était présidé par un Arménien de Montréal (Y. Pastermadjian), mais comprenait des membres du Québec et de l'Ontario. Son président d'honneur était le photographe Yusuf Karsh qui installé à Ottawa, déjà célèbre, y jouissait de certaines entrées privilégiées dans l'administration fédérale. Le but du CAC était de parrainer les Arméniens voulant immigrer au Canada et ensuite de faire déclasser les Arméniens de la catégorie « asiatique ». La création de cette organisation a une double conséquence : ses membres arrivent en 1952 à faire classer les Arméniens dans la catégorie des Grecs ou d'Européens du Centre et de l'Est et surtout, ils arrivent à orienter les flux des arrivants vers Montréal vu l'effcience et le travail assidu de ses membres montréalais.

Certains d'entre eux font le voyage jusqu'en Grèce pour organiser le départ de ceux qui veulent quitter pour le Canada. D'après Y. Pastermadjian (Polyphony 1982), ce sont les Arméniens de Grèce qui commencent à immigrer à Montréal dans les années 50, aidés et parrainés par le Conseil Mondial des Eglises. Des annonces publiées dans la presse arménienne grecque diffusaient la nouvelle de la possibilité d'immigration au Canada. Le CME partageait avec le CAC les dépenses de voyage et de première installation³⁹. Le CAC reste actif jusqu'à la fin des années 60; en 1969 les autorités fédérales d'immigration mettent fin à ses activités, les jugeant désormais superflues, les restrictions antécédentes ayant été levées.

- Les périodes d'arrivée

L'histoire générale de l'immigration arménienne au Canada est plus ou moins décrite dans la littérature (Polyphony 1982, Kapriélian-Churchill 1984, Chichékian 1989, 1990, Baghdjian 1992, Boudjikianian et Marois 1992). Nous n'y reviendrons pas ici en détail, si ce n'est pour donner quelques informations et quelques dates charnières en ce qui concerne les arrivées au Québec.

Chichékian (1989, pp 35-36) affirme que durant les années 1910-1920, des Arméniens venant des États-Unis (où ils avaient précédemment immigré) se font embaucher dans les mines d'Asbestos des villes Asbestos et Thetford Mines des Cantons de l'Est; ce sont généralement des Arméniens de rite catholique, originaires de Mardine (ville à l'Est de la Turquie actuelle), ne parlant pas la langue arménienne. Après 1915, ils parrainent des parents rescapés du génocide pour les faire venir au Québec. Ils sont ainsi à l'origine de la formation d'une petite communauté d'Arméniens dans les Cantons de l'Est, dont une partie s'installe par la suite à Sherbrooke. C'est à ce groupe qu'appartiennent le sénateur Raymond Setlakwe dont le grand-père arrive dans la région en 1904 (Voir l'article le « portrait » de la famille dans « Le Devoir » du 4 février 2001, paru à l'occasion de la nomination au Sénat de M. Raymond Setlakwe),

³⁹ Le CAC aurait reçu 2000 demandes d'immigration au Canada, selon les archives de K. Bedoukian (l'un de ses membres montréalais des plus actifs). De 100 immigrants annuels, les parrainages montent à 200 par la suite. Lire à ce sujet les 2 articles (en arm.) de G. Chichékian et Garbis Armen publiés les 18 et 25 Février 2002 dans « Horizon ».

et les deux frères Yusuf (arrivé en 1925) et Malak Karsch, célèbres photographes qui immigrèrent à Sherbrooke, avant d'aller s'installer à Ottawa. Le recensement de 1931 indique que 132 Arméniens vivaient à l'époque à Montréal (Chichekian 1989), bien que l'auteur argumente que ce chiffre devait être plus important.

Tableau 6 : Dates d'immigration des Arméniens de Montréal

Dates	Enquête N = 100		Dates	Données officielles (1)	
	Fréquence	%		Fréquence	%
Avant 1960	2	2%	Avant 1961	555	6.4%
1961-1970	36	36%	1961-1970	3445	39.9%
1971-1979	24	24%	1971-1980	3055	35.4%
1980-1989	25	25%	1981-1990	3650	29.5%
1990-2000	10	10%	1991-1996	1690	13.7%
Natifs (2)	3	3%	Natifs	5540	30.4%
Total	100	100%			

- (1) Pour les chiffres des années d'avant 1960 et jusqu'en 1980 voir « Profils des communautés culturelles du Québec » : compilation faite à partir du recensement de 1986 par le MCCI (Ministère des communautés culturelles et de l'Immigration). Pour les chiffres des années 1981-1996, la compilation fut faite par le MRCI (Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration) à partir du recensement de 1996, et nous furent communiquées à notre demande en janvier 2001.
- (2) Les deux chiffres des natifs ne sont pas à confondre. Les natifs de l'enquête sont les chefs de ménage nés à Montréal, et non l'ensemble des descendants des enquêtés. Alors que le chiffre du recensement représente l'ensemble des natifs de la communauté.

Une liste (de source communautaire) des familles installées à Montréal donne un total de 224 personnes pour la période 1930-1944; la liste nominative est reproduite dans l'ouvrage de K. Baghdjian (1992, p. 64).

Dans le souvenir des Arméniens qui arrivent à Montréal au début des années 60, la communauté semble inexistante. Quelques uns d'entre eux nous ont déclaré, « oh, vous savez à l'époque on était très peu nombreux. Il ne faut pas vous leurrer par ce que vous voyez aujourd'hui ».

Le croisement des données officielles avec celles de l'enquête au tableau 6 montre que la communauté arménienne montréalaise se forme véritablement durant les trente années s'étalant de 1960 à 1990 (Voir figure 10 en annexe). Selon les deux séries de données le plus fort pourcentage se situe entre 1961 et 1970 et faiblit relativement à partir des années 90. On avait déjà établi (tableau 2) qu'entre 1981 et 2001 la communauté avait cru de 82%. Ces chiffres montrent que nous avons affaire globalement à une communauté d'immigrants de première génération. Néanmoins la communauté fait montre d'une certaine « vigueur » démographique et sa croissance naturelle est à remarquer : en 1986, 20% de la communauté est considérée native du Québec. Le même pourcentage croît à 30% au recensement de 1996. Dans notre échantillon, plus de 60% de la descendance (63% des filles, soit 65/104, et 66% des garçons, soit 47/71) est née à Montréal.

Les cohortes immigrantes les plus déterminantes dans la formation de la communauté sont donc celles qui arrivent entre les années 60 et 90, c'est pourquoi nous avons décidé de distinguer trois cohortes, une par décennie. Ponctuellement, pour certaines analyses, les périodes antécédentes aux années soixante ou postérieures aux années 90 seront prises en considération.

6.2 Pour un profil général des Arméniens montréalais.

Avant d'aborder la démographie du groupe, on verra d'abord le portrait qui se dégage du niveau de leurs revenus.

6.2.1. Les niveaux de revenus des Arméniens.

Seul le ruban spécial du recensement de 1986 donne la possibilité de mener l'analyse, l'enquête n'ayant pas abordé ce point; la relative ancienneté des chiffres est compensée en partie par la comparaison faite avec les niveaux de revenus de la population montréalaise globale (quartiers de planification et la RMR) et d'une communauté culturelle, en l'occurrence les Italiens. Dans la série des mémoires de maîtrise réalisés au Département de Géographie en utilisant le ruban spécial de 1986, celui de Pierre Gomes (1994) fournit des renseignements sur les revenus des Italiens. Dans le recensement de Statistique-Canada, les revenus sont divisés en cinq catégories : ceux inférieurs à 11 000 dollars canadiens, ceux compris entre 11 000 et 19 999, ceux entre 20 000 et 29 999, entre 30 000 et 39 999 et ceux de plus de 40 000\$. Les tableaux 3 et 4 (en annexe, section des tableaux) donnent en chiffres absolus et en pourcentages les sous-groupes arméniens correspondant à chaque catégorie, le tableau 3 pour la RMR et le tableau 4 pour les Quartiers de Planification. Que ce soit pour la RMR ou les Quartiers de Planification, la grande majorité des répondants, soit de 57 % à 62% respectivement, déclarent avoir des revenus inférieurs à 11 000\$ en 1986. Si l'on comparait ces pourcentages à ceux de la population montréalaise, soit à peu près 50% (49.8%) pour la RMR et 54% (54.3%) pour les Q.P., ou à ceux de la population italienne qui sont de 51% (50.6%) pour la RMR et de 53% (53.2%) pour les Q.P. (Pierre Gomes 1994, p. 58), on constate que les Arméniens se trouvant au bas de l'échelle des revenus sont proportionnellement plus nombreux en 1986. Si l'on prend inversement ceux situés à la tête de l'échelle des revenus, le portrait change; 13% des Arméniens de la RMR et 9.5% de ceux des Q.P. déclarent des revenus supérieurs à 30 000\$. (Pierre Gomes a amalgamé dans son mémoire les revenus supérieurs à 30 000\$ et 40 000\$, ce qui nous a obligé à faire le même amalgame). Les proportions sont de 16% pour les Montréalais de la RMR et de 11% (11.2%) pour ceux des Q.P. alors que 12% (11.7%) des Italiens de la RMR et 9% (9.2%) de ceux des Q.P. déclarent des revenus supérieurs à 30 000\$. Les Arméniens devancent donc proportionnellement en 1986 les Italiens, première communauté culturelle du Québec en importance numérique, et dont l'installation au pays est bien plus ancienne. Seule

une comparaison plus approfondie des conditions financières des deux groupes à leur arrivée au Québec permettrait de tirer des conclusions valables. On peut néanmoins penser au vu de ces chiffres, que les Arméniens qui réussissent leur insertion économique à Montréal le font mieux et plus rapidement que les Italiens.

La ventilation géographique des Arméniens aux revenus supérieurs ne pose par contre pas de surprise. Ceux qui ont déclaré des revenus supérieurs à 40 000\$ se trouvent respectivement à Mont-Royal, à Beaconsfield et à Westmount.

6.2.2. Les caractéristiques démographiques

Nous verrons dans ce paragraphe les groupes d'âges et la taille et la composition des ménages.

- Les groupes d'âges

Les catégories des groupes d'âge de la population de la ville de Montréal et de la RMR concordent avec celles de l'enquête au tableau 7; ce tableau dont les chiffres proviennent du recensement de 1996, permet de comparer les proportions des groupes d'âges. Il n'y a pas de grand contraste mais de légères nuances qui montrent l'évolution du groupe arménien, une fois installé à Montréal. Les pourcentages des jeunes arméniens âgés de 0 à 24 ans dépassent ceux à la fois de la ville de Montréal et de la RMR : on peut légitimement penser que c'est dû à l'effet combiné des courants de migration qui se poursuivent, même si c'est à une moindre échelle qu'auparavant et font rentrer des jeunes au pays, mais surtout aux naissances ayant lieu à Montréal. La proportion de ceux âgés de 45 à 64 ans est aussi plus élevée chez les Arméniens : 24.7% contre 21.3% pour Montréal et 22.3% pour la Région Métropolitaine. Elle représente les premiers immigrants; ceux qui nés entre 1932 et 1951 commencent à arriver à Montréal après les années 60 et sont à la base de la formation de la communauté. Les classes creuses des 25 à 44 ans correspondent au nombre relativement limité de jeunes enfants (figure 8) au moment de l'immigration. Ceux de plus de 65 ans, respectivement plus importants en pourcentage que ceux de la RMR et

moins importants que ceux de la ville de Montréal, représentent sans doute des immigrants arrivés à un âge avancé, auxquels il faut ajouter les parents appelés à Montréal dans un deuxième temps par les fils et les filles qui mettent à profit la clause de la « réunion familiale » des lois d'immigration. Nous en avons rencontré durant l'enquête. Les données de l'enquête prises séparément permettent de voir rétrospectivement les groupes d'âges des Arméniens au moment de l'immigration.

Tableau 7 : Groupes d'âges comparables selon le recensement de 1996

Groupes d'âges	Arméniens (1) %	Pop. de la ville de Montréal (2) %	Pop. de la RMR de Montréal (3) %
0 - 14	19.2 %	15.08 %	18.7 %
15 - 24	14.0 %	13.0 %	12.9 %
25 - 29	6.9 %	9.2 %	7.4 %
30 - 34	7.4 %	9.6 %	8.9 %
35 - 44	14.0 %	16.5 %	17.1 %
45 - 64	24.7 %	21.3 %	22.39 %
65 et +	13.8 %	14.6 %	11.7 %

Sources; (1) = Statistique Canada, Recensement 1996, compilation spéciale, MRCI. 97 % des Arméniens vivent dans la RMR de Montréal.
(2) = Les chiffres à l'état brut se trouvent dans « Profil des divisions et subdivisions de recensement », Ottawa : Industrie Canada, 1999, Recensement du Canada de 1996, No 95 – 186 XPB au catalogue.
(3) = Les chiffres à l'état brut se trouvent dans « Profil des secteurs de recensement ». Ottawa : Industrie Canada, 1999. Recensement du Canada de 1996. No 95 – 1999 XPB au catalogue.

NB : Au moment de la rédaction de la thèse, les découpages administratifs de Montréal avaient changé, mais en 1996, ces divisions étaient celles en vigueur.

La figure 8 représente les classes d'âges des chefs de ménages au moment de leur arrivée au Québec. La classe d'âge la plus fournie est celle des 21 à 30 ans (40/100) : le groupe était donc dominé par la classe des jeunes adultes et la domination devient encore plus lourde quand on y ajoute la classe des 31 à 40 ans (18), aboutissant à un total de 58%. Seul 5% de notre échantillon a plus de 51 ans à l'immigration, et à l'inverse plus de 21% a moins de 20 ans. Quelles que soient les conditions motivant l'émigration, les partants sont jeunes, jeunes célibataires ou jeunes familles dont la postérité est majoritairement montréalaise. Ces données sont confortées par celles du tableau 8 qui montre que ces tendances n'ont guère changé au cours des années et sont les mêmes dans la population arménienne générale immigrant au Québec. Ce qui laisse penser que ce sont les stipulations lourdes des lois d'immigration qui déterminent les proportions des groupes d'âges.

Figure 8 : Les classes d'âge des chefs de ménages arméniens, à leur arrivée au Québec.

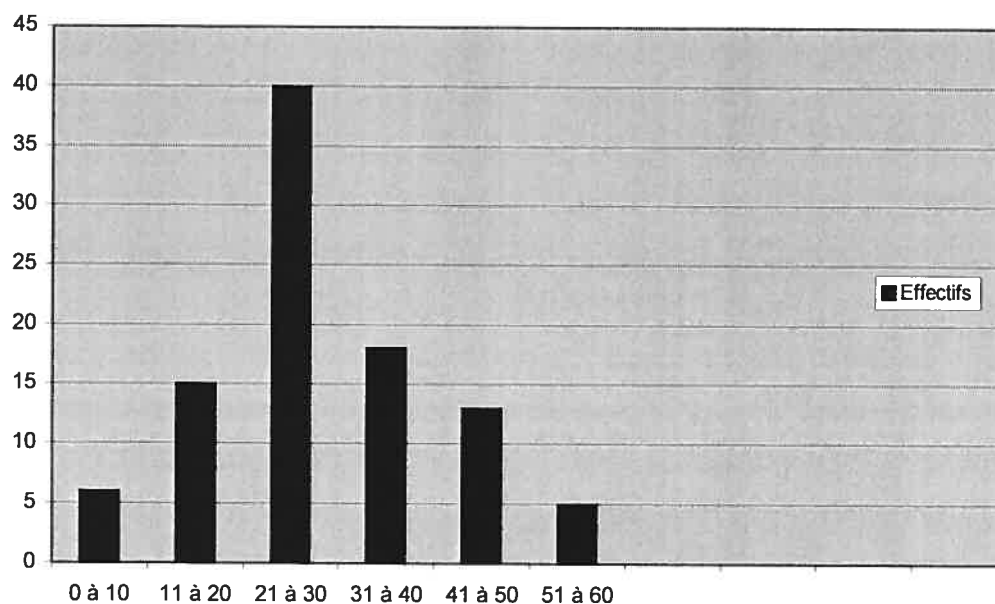


Tableau 8 : Immigrants de langue maternelle arménienne admis au Québec de 1993 à 1999 par sexe et groupe d'âge.

Année	Sexe	0-14	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total
1993	F	8	13	22	10	8	15	10	86
	H	13	15	16	10	9	9	11	83
	T	21	28	38	20	17	24	21	169
1994	F	5	10	12	9	4	4	6	50
	H	20	5	10	5	5	1	5	51
	T	25	15	22	14	9	5	11	101
1995	F	10	9	14	6	8	2	5	54
	H	6	10	6	6	4	5	5	42
	T	16	10	20	12	12	7	10	96
1996	F	7	15	11	12	9	7	3	64
	H	6	8	12	1	10	6	4	47
	T	13	23	23	13	19	13	7	111
1997	F	6	10	10	7	7	8	7	55
	H	4	4	13	10	4	2	2	39
	T	10	14	23	17	11	10	9	94
1998	F	4	5	9	4	6	6	8	42
	H	3	3	8	5	3	5	6	33
	T	7	8	17	9	9	11	14	75
1999	F	6	12	11	7	5	4	10	55
	H	5	7	10	6	5	0	2	35
	T	11	19	21	13	10	4	12	90
1993-1999	F	46	74	89	55	47	46	49	406
	H	57	52	75	43	40	28	35	330
	T	103	126	164	98	87	74	84	736

Données préliminaires pour 1998 et 1999

Source : Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration. Direction de la planification stratégique.

- La taille⁴⁰ et la composition des ménages.

Selon l'enquête les ménages de 4 personnes sont les plus fréquents; c'est le cas de 30 familles de notre échantillon (tableau 9 et figure 2 en annexe). Près du quart des familles sondées (24/100) sont formées de 3 personnes et 20 ménages sont formés de 2 personnes. Il existe autant de ménages d'une personne (13/100) que de 5 (7 ménages) et de plus de 6 personnes (6/100).

Il semble que la famille arménienne montréalaise a conservé les attributs de la famille traditionnelle en ce qui concerne la composition des ménages, en ce sens que généralement les enfants continuent à vivre avec les parents et ne quittent le domicile familial qu'au moment du mariage.

Tableau 9 : Taille des ménages arméniens de Montréal (N=100)

Taille des ménages	Fréquences	%
1 personne	13	13
2 personnes	20	20
3 personnes	24	24
4 personnes	30	30
5 personnes	7	7
6 personnes et +	6	6

Le même phénomène est observé par Pattie S. (1997, p. 146) auprès des Arméniens de Londres (G-Bretagne).

Seuls trois cas de chefs de ménages divorcés ont été relevés dans l'enquête (dans un des ménages on nous a révélé sur un ton consterné, que deux fils avaient divorcé et avaient regagné le domicile paternel) et deux cas de remariages. Un seul cas de « ménage libre » a été comptabilisé suite à un divorce. Parmi les ménages composés d'une personne, 6 étaient des célibataires et un 7ème était étudiant. Tous les ménages

⁴⁰ La taille du ménage est définie par Statistiques-Canada comme le nombre de personnes dans un ménage privé.

de 5 personnes sont des familles nucléaires à trois enfants, alors que ceux de plus de 6 personnes comprennent des grands-parents ou d'autres parentés. L'hébergement de parents sur de longues durées est assez fréquent, mais nous reverrons ce phénomène ailleurs dans le texte.

Même si l'endogamie semble être la règle générale (68 ménages /87⁴¹), l'exogamie n'est pas une exception : dans 19 ménages sur 87 (22%), l'épouse n'est pas d'origine arménienne (les cas inverses ne pouvaient évidemment être dépistés par l'enquête, sauf quand le chef de ménage était une femme) dont 4 sont « montréalaises », 7 des « Québécoises de souche » et 8 des « autres ». L'assimilation et ses modalités (dont le mariage mixte) ou les changements et les perceptions de l'identité ethnique ne font pas partie des problématiques de cette thèse; cependant ce chapitre étant consacré à dresser le portrait de la population sondée et « ce faisant » des Arméniens de Montréal, il est intéressant d'introduire quelques comparaisons brèves, et l'intérêt revêt encore plus d'importance si l'on garde à l'esprit la problématique diasporique. Les informations les plus récentes au sujet des mariages mixtes se trouvent dans l'ouvrage de Bakalian Anny (1993) qui traite des Arméniens américains. L'auteur calcule un taux d'endogamie de 64% et un taux d'exogamie de 34% dans son échantillon d'enquête de ménages arméniens new-yorkais.

Néanmoins elle argumente que le taux d'exogamie croît avec le passage des générations; ainsi si le taux d'endogamie est de 85% parmi les Arméniens de la première génération (immigrants nés hors des États-Unis) il chute de 25% avec le passage de chaque génération. Avec le statut générationnel, c'est le haut niveau d'éducation plus que les variables du revenu ou de la profession qui mèneraient à l'exogamie.

L'ouvrage de l'anthropologue Vered A. Talaï (1989) sur les Arméniens de Londres mentionne un fort taux d'exogamie sans fournir toutefois d'indication chiffrée. En France l'exogamie est très forte déjà près de vingt ans (c.à.d. en 1945) après leur

⁴¹ Le questionnaire ne demandait pas de détails sur l'endogamie ou l'exogamie des couples, considérées dans le cadre de cette étude comme un renseignement confidentiel, relevant de la vie privée des gens. Ces chiffres proviennent d'informations fournies librement au cours de l'interview.

installation au pays; dans la région lyonnaise, le taux des mariages mixtes varie de 60% à plus de 90% selon les années et les communes (Boudjikianian Aïda, 1978). Bien que ces comparaisons ouvrent des perspectives d'analyse comparative diasporique, ou procurent des indices pour avancer des prévisions à moyen et long termes pour le cas montréalais, il faut être bien conscient que les contextes de communauté à communauté peuvent être différents, et l'évolution rapide ou lente peut dépendre de variables comme une reprise de l'immigration sans grand hiatus dans le temps, des données différenciées du milieu social environnant, ou de l'évolution interne de chaque communauté.

6.2.3 Niveau d'éducation

L'observation du niveau d'éducation des enquêtés montre des situations et des comportements très intéressants. L'enquête établit d'abord que sur 75 Arméniens, 30 ont des diplômes universitaires soit 40%; dans le tableau 10, nous avons un total de 111 répondants, car certaines réponses sont des réponses multiples. De ces 111, 75 suivent des formations qui aboutissent à des diplômes.

Tableau 10 : Profil de l'éducation des Arméniens montréalais

Quelle est votre formation professionnelle ou générale ?		
	Fréquence	%
Universitaire	33	30%
Secondaire	39	35%
Primaire	13	12%
Éducation technique	6	5%
Appris le métier sur le tas	13	12%
Études commerciales	1	1%
Comptabilité	6	5%
Total	111	100%
10-1 Quels sont vos diplômes?		
Universitaire	30	40%
Secondaire	16	21%
Primaire	5	7%
Diplôme technique	23	31%
Collégial	1	1%
Total	75	100%
10-2 Quels sont vos lieux d'études?		
Québec	14	15%
Pays de provenance	39	42%
Pays de provenance et Québec	35	38%
Ailleurs	5	5%
Total	93	100%

La proportion est très élevée, puisqu'avec 25% d'universitaires, une population est déjà considérée comme très scolarisée. (Tableau 10 et figure 11 en annexe). Seize ont un diplôme du secondaire (21%) et 23 (31%) ont un diplôme technique : 9 Arméniens sur 10 sont donc porteurs de diplômes. Dans son enquête sur les Arméniens de Londres (Royaume-Uni), l'anthropologue V. Talaï (1989) découvre aussi un niveau d'éducation élevé : sur 81 répondants, 46 ont un diplôme post-secondaire. A.

Bakalian (1993) sur son échantillon de répondants new-yorkais (N=562) donne 47.7% d'universitaires. Les Arméniens libanais immigrant aux États-Unis (Boudjikianian A. 1988) avant 1975 (année de déclenchement de la guerre au Liban) comptent 25% d'universitaires; parmi les hommes ce taux grimpe à 34%. Si les lois d'immigration canadiennes favorisent l'entrée de gens instruits – 42% (39/93) des répondants ont complété leurs études dans leurs pays de provenance – les chiffres démontrent clairement par ailleurs l'existence d'une véritable stratégie d'insertion socio-économique : 38% des répondants (35/93) poursuivent ou réintègrent le milieu d'études au Québec. Cela peut aller du besoin et de la nécessité de l'obtention des diplômes québécois d'équivalence jusqu'au désir de l'amélioration des chances d'intégration dans le marché économique local.

Les Arméniens semblent privilégier fortement l'accès au milieu du travail par l'éducation : 15% de l'échantillon ont fait des études au Québec. L'énumération et l'analyse des emplois que nous menons au chapitre 8 complètent et expliquent ces chiffres : trouvons-nous par exemple un plus grand nombre de travailleurs autonomes parmi ceux qui rentrent dans le milieu des études au Québec? Y a-t-il un domaine d'études plus privilégié que d'autres? Pour une appréciation plus complète de la situation, il faut donc se référer au chapitre 8. Disons rapidement que parmi les premiers arrivants d'Égypte, les métiers artisano-techniques étaient répandus : dessinateur, comptable, employé de banques.. (d'où le grand nombre de diplômés du secondaire et des diplômés techniques), alors que dans la grande vague libanaise les métiers relevant du secteur de l'automobile (garagiste/mécanicien, tôlier, accessoiriste) et de la bijouterie priment, d'où le nombre de ceux ayant « appris leurs métiers sur le tas ». Le questionnaire ne comportait pas de questions sur les noms des universités fréquentées au Québec, néanmoins 28 personnes ont fourni des détails : l'Université Concordia est légèrement favorisée (tableau 11 et figure 4 en annexe), McGill et l'Université de Montréal se départagent un même nombre d'étudiants. L'École aéronautique de St-Hubert et l'Institut des banquiers canadiens ont servi d'établissements de remise à niveau.

Tableau 11 : Les universités fréquentées au Québec et au Canada.
N = 28

Universités	Fréquences	%
Concordia	9	32%
McGill	6	21%
U.de M.	6	21%
U.deM. & McGill	2	7%
Concordia & UQAM	1	4%
Univ. d'Ottawa	2	7%
École aéronautique de St-Hubert	1	4%
Institut des banquiers Canadiens	1	4%
Total	28	100%

La première observation qui vient à l'esprit en lisant le tableau 11 est que les Arméniens ne semblent pas opérer de choix linguistique discriminatoire parmi les universités francophones ou anglophones de Montréal.

La jeune population scolarisée à Montréal a le choix de compléter ses études secondaires soit dans le réseau public du système d'éducation, soit dans des écoles privées francophones (ou anglophones si elle remplit les conditions légales requises), soit dans deux écoles arméniennes communautaires dont une seule (École Sourp Hagop, sise à la rue Nadon, dans Cartierville/Montréal) assure l'enseignement du cycle secondaire au complet, l'autre (École Alec Manoogian de l'UGAB, sise à la rue Manoogian dans St-Laurent) assurant le premier cycle du secondaire. Une troisième école (École Nareg) de la communauté arménienne catholique sise à Laval, ne complète que le cycle du primaire. (Voir carte 8 en annexe) Quelque soit le cycle d'enseignement, les écoles suivent le programme d'éducation officiel du Ministère de l'Éducation du Québec, et un enseignement « enrichi » de la langue anglaise. L'écolier arménien est donc trilingue (avec l'arménien) à la sortie du secondaire et peut s'intégrer dans les deux univers universitaires. La population immigrante adulte en provenance des pays du Moyen et du Proche-Orient, réintégrant l'université au

Québec, maîtrise aussi bien le français que l'anglais, en vertu du système éducatif en vigueur dans ces pays. Les informations que procure le ruban spécial du recensement de 1986 confirment cette assertion : 66.5% des Arméniens (origine unique et multiple) de la RMR de Montréal connaissent le français et l'anglais et près de 8% (7.8%) n'en connaissent ni l'un ni l'autre. À ces proportions il faut ajouter les 11% qui ne connaissent que le français et les 14% qui ne connaissent que l'anglais. La communauté est fortement polyglotte et la situation ne peut évoluer que dans le sens de la consolidation de cette caractéristique.

6.3 La vie associative

La vie et les structures associatives des Arméniens montréalais sont étudiées dans ce chapitre parce qu'elles font partie de ces caractéristiques communautaires explicatives à la fois de leur identité et des problématiques des insertions résidentielles et économiques. Si en effet le réseau associatif et les institutions communautaires ont une action quelconque sur ces deux types d'insertions, il faut de prime abord voir à quel degré la vie associative est active, quelle est sa nature, l'importance qu'on y accorde etc.; cet exposé doit précéder évidemment les chapitres consacrés aux modalités des insertions.

6.3.1 Nombre d'adhérents

Sur 100 Arméniens montréalais, 50 sont membres d'associations. (tableau 12 et figure 6 en annexe). Des 50 autres 36 ne le sont pas, ou n'ont jamais adhéré à une association et 14 ont renoncé à leur adhésion. Les raisons qu'invoquent les 36 non-adhérents vont du « pas de temps disponible », réponse classique à « ce n'est pas prioritaire, ma femme n'est pas arménienne », à « d'abord la réussite professionnelle, c'est bien plus important » à des vues expressément plus critiques, comme par exemple un répondant

Tableau 12 : Adhésion à des associations. Nature des associations et raisons d'adhésion

Êtes-vous membre d'associations ?	Fréquences	%
Oui	50	50%
Non	36	36%
N'est plus membre	14	14%
Total	100	100%
12 -1 Si oui, lesquelles ? (première mention)		
Sociale arménienne	6	7%
Professionnelle arménienne	4	5%
Politique arménienne	6	7%
Culturelle arménienne	21	25%
Sociale non-arménienne	6	7%
Sportive arménienne	8	10%
Professionnelle non arménienne	17	20%
Politique non arménienne	2	2%
Église arménienne	13	15%
Association étudiante non armén.	1	1%
Total	84	100%
12-2 Estimez-vous qu'il est important d'adhérer à une association ?		
Oui	71	71%
Non	10	10%
Réponse nuancée mais contre	4	4%
Ne sait pas	15	15%
Total	100	100%
12-3 Quelle est la raison de votre réponse ?		
Préservation de l'identité	33	27%
Par idéologie et devoir	9	7%
Par goût	10	8%
Par intérêt économique	3	2%
Réseautage arménien	28	23%
Org. communautaire devient plus forte..	13	10%
Réseautage non arménien	4	3%
Pas le temps	4	3%
Pour garder l'identité, pas besoin d'association	4	3%
Milieu arménien fracturé. N'aime pas ça	1	1%
Ne recherche pas le milieu ethnique	12	10%
N'a pas aimé le milieu ici, mieux aimé le pays avant immigration.	2	2%
Total	123	100%

qui nous a dit qu'il y avait deux types d'adhérents : « ceux qui sont fortunés et occupent les chaises (sous-entendu de direction) et ceux qui travaillent comme des fourmis.. Un ami m'a déconseillé d'en faire partie. Les associations juives sont mieux structurées et cette structuration est permanente et non pas provisoire. Elles aident bien plus un immigrant à son arrivée ». On ne sait si ce répondant a forgé son opinion à la suite d'une expérience précise ou si c'est une affaire de perception; mais bien que la vie associative soit perçue importante comme on le verra plus bas, elle est traversée par des crises. Des répondants parmi les quatorze ayant quitté la vie associative, qui ont bien voulu en donner la raison, ont évoqué des « problèmes » ou qu'ils « n'aiment pas le milieu ethnique (bien que l'un d'entre eux continue à embaucher des Arméniens); dans un cas différent, un autre avait quitté son ordre professionnel après la retraite. La moitié de l'échantillon a donc une vie associative et 71% estiment qu'il est important d'adhérer à une association. (sous-tableaux du tableau 12 et les figures 6, 7, 8, 9, 10 en annexe). Pourquoi est-on membre d'associations et pourquoi serait-ce important d'y adhérer? (4ème sous-tableau. Il y a 123 réponses car les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse). Le plus grand nombre de réponses (33) évoque la « préservation de l'identité », fournissant une motivation socio-culturelle. 28 réponses vont au « réseautage arménien » et 13 réponses donnent la claire explication que « l'organisation communautaire devenait ainsi plus forte, donc plus efficiente ». Ces trois raisons deviennent complémentaires en ce sens qu'elles combinent au souci collectif du renforcement, de l'efficience de la communauté et de la préservation de l'identité, le bénéfice individuel qu'on pourrait en tirer, le « réseautage arménien » devenant à la fois un moyen (d'action), un outil et une résultante. Dans les deux chapitres suivants, le rôle de ces réseaux est étudié. La moitié des réponses fournies a donc une très forte coloration socio-culturelle; les activités associatives doivent créer une certaine atmosphère attractive, puisque 10 fois on y adhère aussi par « goût » et 9 fois on évoque le sens du devoir et de l'idéologie (partisane) contre les 12 réponses négatives qui ne « recherchent pas le milieu ethnique ». On a essayé d'aller plus loin dans l'analyse en confrontant ces résultats à trois variables : une première différenciation par lieu de naissance, c.à.d. entre ceux nés à Montréal et les autres, une

deuxième différenciation entre couples exogames et endogames et une troisième par catégories d'âges.

- Sur les trois répondants nés à Montréal, un seul est membre d'une association professionnelle. Plus d'adhésion de nature culturelle donc. Par la suite, la situation devient plus ambiguë car ils estiment qu'il est important d'adhérer à une association, « selon les circonstances, si cela peut aider », ou pour la « force collective de la communauté », ou encore plus explicitement pour « lutter contre l'assimilation », « faire la connaissance de gens, avoir des connections » et pour « pratiquer la langue ». On véhicule donc les souhaits les soucis et les valeurs de la première génération immigrante, mais dans la pratique on reste loin des associations communautaires, du moins à cette étape de leurs vies.

- Le croisement avec la variable des couples exogames révèle un changement bien plus significatif. Dans 19 couples mixtes, 8 (42%) chefs de ménage ne sont pas membres d'association. 10 (52.6%) sont membres d'associations professionnelles, auxquelles 2 rajoutent une adhésion à l'église arménienne (perçue étrangement comme une association, peut-être à cause de la redevance que l'on paye), un troisième cumule une association socio-culturelle arménienne et un 4ème répondant est seulement membre d'une association arménienne. Autrement dit, près de 79% des répondants ne sont pas membres d'associations arméniennes, et 21% (4/10) continuent à adhérer d'une manière ou d'une autre à une institution arménienne. C'est presque la situation inverse de la population globale de l'échantillon. Paradoxalement, à la question suivante (Estimez-vous qu'il est important d'adhérer à une association?), 12 répondent par la positive, dont seule une personne fait référence à une association non-arménienne (la franc-maçonnerie), 5 répondent négativement et 2 ne se prononcent pas. Les réponses positives tombent dans la typologie précédente (force dans l'union, support, création de liens..). Les enfants de deux familles fréquentent l'école primaire arménienne, même si par après l'usage de la langue arménienne se perd.

Tableau 13 : Groupes d'âges de la population sondée à la date de l'interview (2000)

Âges	Fréquences
20 – 29	2
30 – 39	15
40 – 49	32
50 – 59	21
60 – 69	14
70 – 79	16
Total	100

Pour mener l'analyse de la différenciation par groupes d'âges, les deux classes des plus jeunes, c.à.d. ceux âgés de 20 à 29 ans et de 30 à 39 ans ont été choisies (Tableau 13).

Les deux répondants du premier groupe (20 à 29 ans) sont membres d'associations. L'un adhère à une association estudiantine arménienne et l'autre à une organisation professionnelle. Les deux recommandent néanmoins l'adhésion à des associations arméniennes pour se créer un milieu social et pour préserver l'identité. Le deuxième groupe a une attitude plus ambiguë : 7 (47%) n'adhèrent à aucune association. Ils recommandent pourtant l'adhésion à des associations, soit pour préserver l'identité, soit pour se « faire » un milieu, des relations et pour la force collective communautaire. Une personne a renoncé à la vie associative. Parmi les sept autres, deux sont membres de partis politiques arméniens, deux d'organisations sportives non arméniennes, deux adhèrent à des organisations professionnelles, auxquelles un rajoute un lien avec une organisation professionnelle arménienne, et un dernier est membre d'une association non arménienne. Trois refusent toute importance à une vie associative. Un 4ème recommande « l'ouverture au monde » en recommandant d'entrer dans une association non arménienne et les autres accordent de l'importance aux associations arméniennes pour les raisons citées jusqu'ici.

Si dans le comportement, c'est surtout parmi les chefs de ménages exogames (bien que j'aie rencontré des exceptions) et relativement parmi les jeunes que la vie associative arménienne est absente, au niveau de la valorisation mentale qu'on impute ou qu'on reconnaît à la vie associative, les réponses accusent moins de diversification. Cela peut relever du paradoxal, ou cela peut relever de nombreuses considérations qu'il n'est pas lieu d'élaborer ici même.

6.3.2 Nature des associations

Dix types d'associations ont été identifiées. (tableau 12, 2ème sous-tableau, et figure 7 en annexe). On a des associations citées 84 fois par 50 personnes, car certaines d'entre elles sont membres de plus d'une. Le type d'organisation le plus fréquemment cité est l'association culturelle arménienne : 21 fois sur 84 (25%). Par ordre de préséance, les associations professionnelles non-arméniennes suivent avec 17 (20%) citations et l'église (arménienne) avec 13 (15.4%). Les associations ayant une vocation purement et uniquement culturelle sont au nombre de deux à Montréal : la « Hamazkaine » et la « Tékéyan ». D'autres associations à vocation sociale et/ou multifonctionnelle ont aussi des activités culturelles (voir la liste 2 en annexe), comme les associations compatriotiques⁴² ou l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance (UGAB). Comme on l'a signalé au début de la thèse, la plupart de ces associations représentent des chapitres locaux d'organisations pan-diasporiques.

⁴² « Meg », oeuvrant au sein de la « Société des Arméniens d'Istanbul » dont le nom est le diminutif de trois écoles très célèbres d'Istanbul (Mekhitarian, Essayan, Getronagan) est devenu par ex. très active en 2002 après l'élargissement des prémisses de la Société par le rachat d'une synagogue jouxtant le site de la rue Victor Doré.

C'est le cas particulier des deux associations culturelles citées, qui non seulement sont actives dans toutes les communautés diasporiques mais sont de plus dépendantes de deux partis politiques arméniens.

Quand au début de ce siècle, la majorité des Arméniens s'est retrouvée dispersée en diaspora, les partis politiques aux idéologies pourtant contradictoires ont eu le même réflexe : créer une multitude de sous-formations culturelles, socio/humanitaires, éducatives, sportives pour encadrer et structurer la vie communautaire. La perte des territoires nationaux en tant que substrat identitaire créait « l'obligation » de les remplacer par des structures a-territoriales, actives dans toute communauté diasporique de taille à les maintenir; on créait ainsi les conditions nécessaires pour que la culture imbue de nostalgie, mais faite aussi de créations littéraires, musicales, picturales, artistiques puisse se transmettre et maintenir, entretenir l'identité, en l'absence de la terre nourricière. Il n'est donc guère étonnant de les trouver très actives et appréciées à Montréal; rappelons que 27% de l'échantillon (33/123) a le souci de la « préservation de l'identité » en souscrivant aux associations. Chaque association est certaine d'avoir la « clientèle » fidèle à l'idéologie du parti politique supervisant. Quand pour de grandes manifestations célébrant des événements ou des artistes connus, une grande audience devient nécessaire, les associations mettant de côté toute susceptibilité, n'hésitent pas à se mettre à deux ou à trois, pour organiser, défrayer les dépenses et essayer d'attirer un large public communautaire. La culture est vite suivie par le monde économique, et par nécessité ou par intérêt, 20% des réponses (17 fois/84) marquent l'appartenance à des associations professionnelles non-arméniennes; celles-ci vont des ordres professionnels, aux syndicats, aux chambres de commerce.. Le croisement de cette variable avec celle de l'appartenance à des associations arméniennes donne des résultats intéressants. 12/17 (70.5%) n'adhèrent à aucune association arménienne, même si 11 répondants estiment qu'il est important d'y adhérer, 4 n'y accordent aucune nécessité et un cinquième recommande l'adhésion à des associations non-arméniennes. Une fois de plus une nette différenciation entre le comportement et la valorisation attribuée aux associations communautaires. Trois répondants sont membres de l'Eglise et deux autres adhèrent à deux organisations professionnelles arméniennes. Treize fois sur 84, l'appartenance à l'Eglise arménienne

est assimilée par les répondants à l'adhésion à une association. La réponse est doublement étonnante : d'abord par sa faiblesse numérique et ensuite par son apparition à égalité parmi les autres associations.

L'Eglise apostolique arménienne est sans doute l'institution nationale la plus ancienne, on l'a dit en début de thèse; elle est vieille de 1700 ans, et sa place dans l'ethos collectif est fondamentale. Au 19^{ème} siècle, dans l'Empire Ottoman, parallèlement à l'Eglise apostolique (communément appelée orthodoxe) bien établie depuis des siècles, les Eglises Catholique et Protestante arméniennes reçoivent l'autorisation par la Sublime Porte de former leurs propres communautés nationales (ou millet) : le système social mis en place par le Sultan est fragmenté, segmenté par la religion. De naissance, un Arménien est en principe un fidèle de l'Eglise arménienne apostolique, ou catholique, ou protestante, à moins qu'il y ait volontairement renoncé pour telle ou telle raison, ce qui est très rare.

À Montréal il y a deux paroisses dépendantes de l'Eglise apostolique, deux paroisses relevant de l'Eglise protestante et une seule paroisse Catholique, mais la grande majorité de la communauté appartient à l'Eglise apostolique. Comme on l'a dit, celle-ci pour des raisons politiques, est divisée en deux paroisses. La première est dirigée par un archevêque; le siège diocésain et la Cathédrale se trouvent à Outremont. Elle est dépendante du Catholicos « de tous les Arméniens » (l'équivalent organique du Pape), se trouvant en Arménie. Jusqu'à 1983, elle faisait hiérarchiquement partie néanmoins d'un diocèse dont le siège était aux États-Unis. Depuis cette date, elle s'est constituée en archevêché indépendant, lié directement au centre d'Arménie. La deuxième qui jusqu'en janvier 2002 dépendait d'un diocèse nord-américain (New-York) devait être transformé depuis en archevêché indépendant, relevant directement (et non plus à travers la hiérarchie américaine) du Catholicos de Cilicie qui siège au Liban. L'église et le siège épiscopal se trouvent à la rue Olivar Asselin dans Cartierville (Montréal). Les deux diocèses ont des sous-paroisses à Laval. La « promotion » de ce second diocèse en épiscopat a créé une polémique ravivant le fractionnement communautaire, d'autant plus que les deux diocèses, leurs corps administratifs et leurs fidèles s'identifient également par deux tendances politiques

arméniennes opposées.⁴³ Les articles condamnant fermement les deux positions (pour ou contre le nouvel archevêché) ont paru depuis janvier 2002 dans les deux hebdomadaires publiés à Montréal. La polémique ayant atteint un degré de paroxysme insoupçonné peut-être par les initiateurs même, le Catholicos de Cilicie a par un décret officiel ajourné une première fois l'élection d'un archevêque à la tête de ce nouveau diocèse. La formation de cette nouvelle structure est donc restée inachevée à l'époque; les choses ont changé durant l'été 2002. L'élection du nouveau archevêque a eu lieu à Montréal et attend l'approbation du Catholicos pour qu'elle devienne effective.

Malgré une vie associative qui paraît active et riche, les exemples fournis au niveau des associations culturelles, des paroisses et de la presse écrite dénotent le fractionnement de la communauté. Le même fractionnement subsiste au niveau d'autres structures comme les écoles, les organisations sportives, les mouvements de scoutisme, les associations sociales, toutes fonctionnant plus ou moins dans la mouvance des partis politiques.

⁴³ Disons brièvement que les deux partis politiques maintenant les structures et les institutions communautaires les plus importantes à Montréal sont le parti « Dachnaksoutioun » ou (Fédération Révolutionnaire Arménienne, FRA) et le parti « Ramgavar ». Le premier fondé en 1890, d'idéologie nationalo-socialiste a pris les armes pour l'émancipation socio-politique des Arméniens de l'Empire Ottoman. Chassé du pouvoir (en Arménie Transcaucasienne) en 1920 par les communistes, il se réorganise en diaspora en créant de nouvelles structures et mène une lutte politique sur deux fronts : la reconnaissance du génocide par la Turquie actuelle et le rejet du pouvoir communiste en Arménie Soviétique, un peu à la manière de la « guerre froide », version arménienne. En 1956, à l'occasion de l'élection d'un nouveau Catholicos « pro-Dachnak » au siège de Cilicie (Liban), la hiérarchie de l'Eglise apostolique se scinde en deux; les diocèses répandus en diaspora se rangent soit sous la « bannière » du « Catholicos de Cilicie » du Liban et donc en principe se reconnaissent dans la mouvance Dachnak, soit restent sous celle d'Etchmiadzine, sis en Arménie, siège du « Catholicos Suprême de tous les Arméniens ». Le parti Ramgavar fondé en 1908 se situe plus à droite idéologiquement. Il a toujours eu pour objectifs la défense du peuple et de la culture arméniens, sans recourir toutefois à des méthodes révolutionnaires. Malgré son idéologie, le parti défend le régime communiste de l'Arménie soviétique et en diaspora, s'opposant au parti Dachnak, forme ses propres structures. Les diocèses dépendant de la hiérarchie d'Etchmiadzine se reconnaissent généralement dans la mouvance du parti Ramgavar.

Seules les organisations professionnelles et quelque peu les organisations compatriotiques échappent à cette forte division. Le même type de fractionnement traverse presque toutes les communautés diasporiques : selon les circonstances, les événements, et depuis 1991 selon la vie politique interne à l'Arménie indépendante, il s'exacerbe ou s'atténue. Au niveau de certains principes, de certaines luttes (pour la reconnaissance du génocide), face à des épreuves (guerre du Liban, tremblement de terre en 1988 en Arménie, aide à la reconstruction de l'Arménie..) la solidarité et l'esprit de collaboration l'emportent, en ce sens que l'action entreprise et les prises de positions sont similaires et parfois coordonnées. Parmi les organisations sociales arméniennes citées dans l'enquête, les organisations compatriotiques reviennent le plus fréquemment, suivies de l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance (UGAB) dont le siège social mondial se trouve à New Jersey (États-Unis) et dont le chapitre local s'est formé en 1957, le HOM (Hay Oknoutian Mioutioun, ou Union d'Aide Arménienne) dont le siège central se trouve également à New Jersey et dont le chapitre local a aussi été fondé en 1957.

Parmi les organisations sociales non arméniennes, la plus fréquemment citée est la franc-maçonnerie (4 fois/6); elle semble avoir bien pénétré le milieu arménien. L'un des répondants a même déclaré que « c'est grâce à sa loge maçonnique, qu'il avait fait la connaissance d'autres Arméniens ».

Les associations professionnelles arméniennes sont au nombre de trois. La plus ancienne est l'Association Médicale Arménienne du Québec (AMAQ) créée en 1975, en conformité avec des associations similaires qui se créaient dans bon nombre de communautés diasporiques (y compris à Toronto/Ontario); l'exemple de la première association créée au Liban entraîne sans doute des réactions similaires en Europe et sur le continent américain (Canada, États-Unis, Brésil).

La deuxième association professionnelle est le « Conseil Commercial Canadien Arménien Inc », mieux connue sous son sigle anglais de CABC, fondée en 1985. Sa naissance et son existence sont une « première » diasporique; une initiative prise par des hommes d'affaires montréalais dont l'exemple sera suivi par d'autres communautés arméniennes en Europe, en Argentine et ailleurs. La mission de

l'organisation, telle qu'écrite dans le répertoire annuel des membres, consiste à « accroître la communication et la coopération entre les Arméniens du monde des affaires, à rehausser leur image professionnelle, à promouvoir leurs intérêts et aider au développement et à l'expansion de leurs affaires » (trad. personnelle de l'anglais). Le nombre des membres oscille entre 120 et 130 membres. Bien que sa présence soit régulière dans la vie et les activités de la communauté, il semble que jusqu'à présent l'association n'ait pas trop répondu aux attentes formulées au moment de sa création. La dernière organisation professionnelle, née en 1991 est le Comité International Médical Arménien (CIMA ou AMIC en anglais) dont la mission principale en fédérant les associations médicales arméniennes de par le monde, est de recueillir des statistiques et des informations, les disséminer dans le but de coordonner l'aide médicale fournie à l'Arménie ou à toute communauté diasporique demanderesse, et d'organiser des Congrès Médicaux Mondiaux triennaux.

Conclusion

Nous résumons dans les lignes suivantes les points saillants du chapitre : la communauté arménienne montréalaise est de formation récente. Comparée à d'autres communautés culturelles du Québec, elle est d'importance numérique moyenne, forte de près de 25 000 à 30 000 âmes, très majoritairement concentrée à Montréal. Même si des Arméniens s'installent dans les Cantons de l'Est au début du siècle dernier, ce n'est qu'après 1960 que les premières vagues immigrantes d'importance commencent à arriver à Montréal. La structuration formelle du groupe s'effectue à partir du milieu des années 60 jusqu'à la fin des années 70, (liste 2 de la mise en place des principales associations et institutions en annexe) et vient prouver l'importance de ces années. En fait si la mise en place des associations et des institutions se réalise en un temps relativement court, c'est parce que la seule condition qui devait être remplie pour leurs créations, était d'atteindre le seuil numérique nécessaire pour assurer leur viabilité; sinon Montréal faisant partie désormais de la diaspora arménienne, les modèles des structures requises étaient tout tracés par les exemples des autres communautés. Point

de temps à perdre pour y réfléchir : d'abord les églises et les paroisses, ensuite les écoles, puis les associations, la presse.. La voie à suivre était connue.

La population immigrante est surtout composée de jeunes adultes et de familles; cela semble avoir favorisé un taux de fertilité plus élevé que la moyenne montréalaise, puisque les classes d'âges de 0 à 14 et de 15 à 24 ans auprès des Arméniens sont supérieures à celles de Montréal et de la RMR (tableau 7) et les données de l'enquête confirment ces chiffres.

La population immigrante a un niveau d'éducation élevé et n'hésite pas à réintégrer l'univers de l'éducation, si cela s'avère nécessaire pour une meilleure intégration au milieu québécois du travail : les chiffres de l'enquête sont très clairs à ce sujet.

Le taux d'endogamie des familles arméniennes reste relativement élevé, même si l'exogamie fait des avancées; cela contribue sans doute à conserver et à perpétuer un certain nombre de valeurs familiales traditionnelles : taux de divorce réduit, maintien des jeunes au domicile familial jusqu'au mariage etc.. Une forte vie associative structure la vie communautaire collective; ce qu'il faut en relever néanmoins c'est le fractionnement associatif bien entranché dans les attitudes. Malgré tout, ces associations arrivent à créer une vie communautaire dense et variée.

Les principales caractéristiques communaitres exposées dans ce chapitre permettent de supputer l'existence de réseaux personnels, de réseaux associatifs et communautaires, de réseaux professionnels et de réseaux partisans.

Servent-ils dans les processus d'insertions résidentielle et économique du groupe?

Chapitre 7 : LA FORMATION DE L'ESPACE RÉSIDENTIEL ARMÉNIEN

L'objectif du chapitre portant sur la formation de l'espace résidentiel arménien est de démontrer le bien-fondé de l'hypothèse de départ à savoir que :

« l'insertion résidentielle des Arméniens à Montréal se caractérise par des grappes de concentration géographique qui s'expliquent d'une part par des facteurs ou variables tels le coût du logement, l'accessibilité aux services et aux transports, et d'autre part par des facteurs liés à la spécificité diasporique du groupe ».

Les données de l'enquête sont à la base de l'analyse diachronique menée dans ce chapitre, les autres sources documentaires y compris les données censitaires ne servant que d'appoint.

La démarche suivie consiste à exposer d'abord le détail de la répartition géographique actuelle des Arméniens montréalais à l'aide de documents cartographiques et de calculs d'indices pour mettre à jour par la suite, les modalités de l'insertion qui ont eu pour résultat la formation de cet espace résidentiel.

7.1 La répartition géographique⁴⁴ présente des Arméniens montréalais.

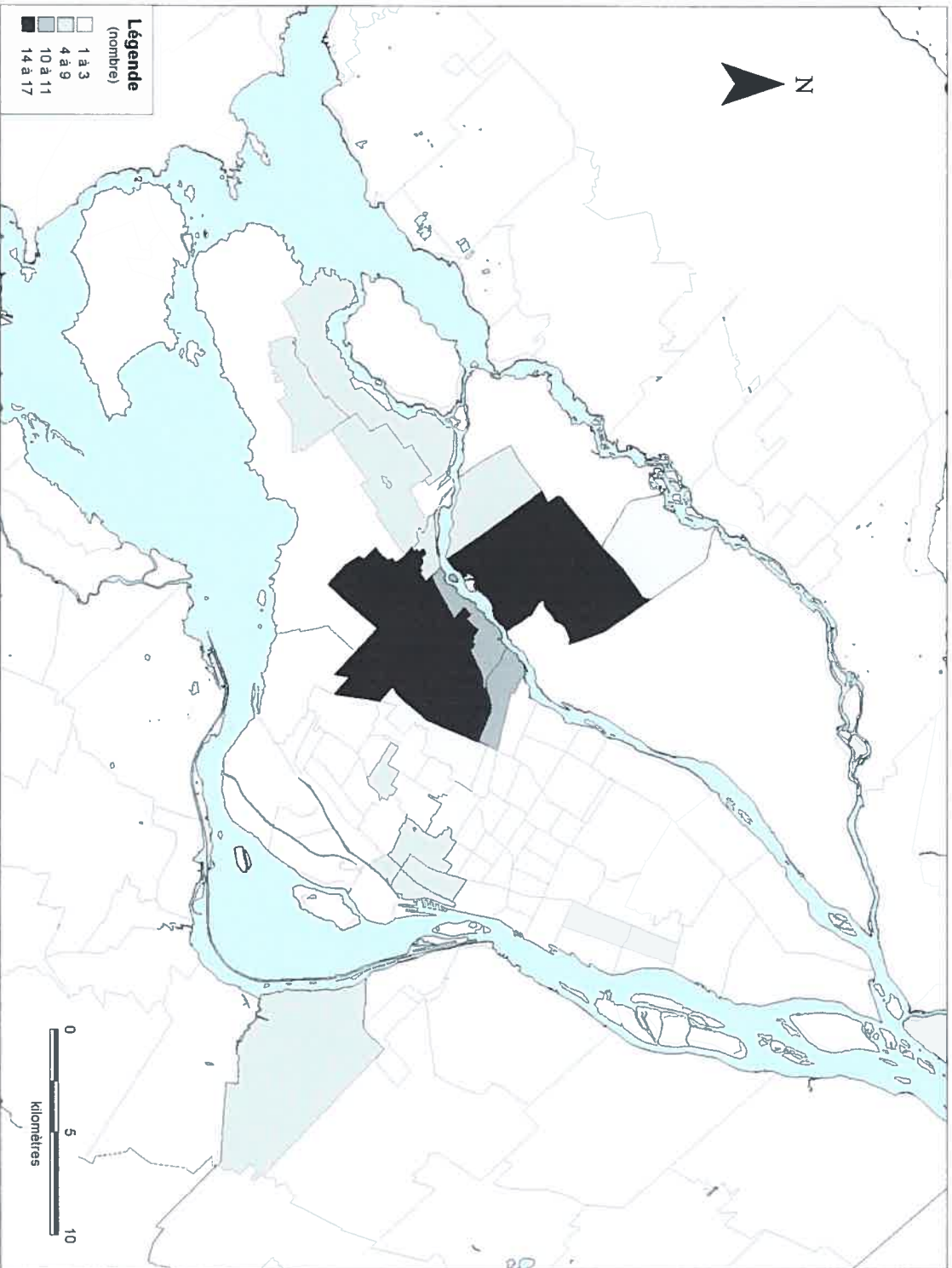
7.1.1 Les grappes de concentration

Selon l'enquête et par localités, la plus forte proportion des Arméniens se trouve à Chomedey (Laval, 17%); les six autres localités qui suivent sont Ville St-Laurent (14%),

⁴⁴ Nous utilisons les limites municipales et la toponymie en vigueur durant l'enquête, c.à.d. celles précédant la fusion municipale de janvier 2002

Localisation actuelle des ménages arméniens

Carte 1



Conception : Aida Boudjikianian

Source : Échantillon/Enquête 2000

Cartographie : Marc Girard

Cartierville (11%) et Nouveau-Bordeaux (9%) qui sont des arrondissements de la ville de Montréal, d'autres localités de Montréal que nous détaillerons plus loin (10%), ce qui donne un total de 20% pour l'ensemble de la municipalité de Montréal, Pierrefonds (6%) et Dollard des Ormeaux (6%). (Carte 1 et tableau 1 en annexe, dans la section des tableaux). La carte 1 montre bien les deux fortes concentrations de Ville St-Laurent et de Chomedey, de part et d'autre de la Rivière des Prairies. Entre elles, et comme prises en étau, se trouvent celles de Cartierville et de Nouveau-Bordeaux/Ahuntsic. Si nous nous limitons à l'aire couverte par cette grappe de concentration, nous avons non seulement l'espace résidentiel le plus densément peuplé d'Arméniens du Grand Montréal, mais aussi « l'espace institutionnel » arménien par excellence: seule la Cathédrale St-Grégoire l'Illuminateur de la rue Stuart à Outremont reste en dehors de cet espace, sinon écoles, églises, centres communautaires, centres culturels, sièges d'associations, salles de concert, salles de réunions, arènes, gymnases et terrains sportifs sont tous là, construits ou fondés à des dates différentes certes, dont il faudra analyser les effets d'entraînement, mais partageant et créant un espace non pas enclavé (parce que l'élément économique ethnique n'y est pas d'une grande importance, comme on le voit sur la carte 7), loin d'être exclusivement communautaire et arménien mais familier aux Arméniens, aux quartiers contigus, sans hiatus spatial, traversés de grands axes routiers Nord-Sud et Est-Ouest comme les boulevards Laurentien, Décarie et Acadie, ou H.Bourassa et Côte Vertu qui rendent la circulation (et la desserte) faciles et rapides. Le pont Lachapelle, à l'inverse des ponts de la Rive Sud demeure relativement petit et court, à la traversée rapide, débouchant directement sur le quartier de Chomedey qui a assez vite attiré les familles arméniennes. En arpentant ces rues et ces quartiers à pied, nul n'y découvrira un véritable paysage ethnique, si ce n'est des coupoles d'église à l'architecture typique aux rues Dudemaine et Barré (Côte-Vertu), ou le monument dédié aux génocides du boulevard Henri Bourassa. Ce monument construit grâce à une levée de fonds dans la communauté (et à une contribution de la ville de Montréal) est dédié à tous les génocides du XXème siècle. À part ces quelques marquages ethniques limités du paysage, le passant ne pourra voir que des plaques localisant des écoles et des associations arméniennes (voir les photos en annexe, dans la section des

photographies); mais sur la rue Dudemaine, d'une extrémité à l'autre en partant de la rue Grenet (Cartierville) à l'ouest jusqu'à l'avenue du Bois de Boulogne (Nouveau-Bordeaux) plus à l'est, et dans toutes les ruelles adjacentes, la « densité » arménienne y est très forte, de même que dans la portion du boulevard Acadie allant de la place Henri Bourassa en direction du nord, vers la rue Salaberry. Durant l'enquête quand je demandais aux répondants leur quartier de résidence, très souvent je m'entendais dire « Acadie » sans autre explication, tellement dans la tête des gens, il devait être évident à quel secteur de la ville on faisait allusion! Un petit commerce arménien de détail (épiceries et boulangeries, restaurants, rotisseries, salons de coiffure..) s'y trouve, servant une clientèle de voisinage, que ce soit du côté montréalais ou lavallois de la grappe. Les très grandes épiceries spécialisées à clientèle « orientale » du secteur sont plutôt libanaises ou grecques d'origine.

En dehors de ce grand noyau, la deuxième grappe de concentration se trouve à l'ouest de l'île, formée par les localités de Pierrefonds, Dollard des Ormeaux et dans une moindre mesure de Kirkland. Là aussi les localités sont contigües (carte 1), ce qui confère au regroupement une apparence de densité, alors qu'en chiffres absolus on est très loin du premier noyau.

Kirkland a le même poids numérique (selon l'enquête) que l'ilôt le plus méridional de Brossard où nous avons rencontré plutôt de nouveaux arrivants en provenance du Liban et d'Istanbul (Turquie). La comparaison avec les données du recensement de 1996 faite plus loin permettra de mesurer l'importance de la grappe arménienne de la Rive Sud. La quatrième grappe à signaler est celle formée par l'ensemble Mont-Royal, Parc-Extension, Outremont, le centre-ville de Montréal et Montréal-Ouest. Ce regroupement est moins dense, étalé sur une surface réduite et forme comme un arc (carte 1) entre la première grappe de concentration et le fleuve St-Laurent. Il faut préciser que « techniquement » Cartierville, Nouveau-Bordeaux et Parc-Extension font partie de la municipalité de Montréal; on en a fait une analyse distincte à cause de la forte concentration d'Arméniens qui s'y trouvent et parce qu'il s'agissait surtout de faire ressortir le bloc qu'ils formaient avec Ville St-Laurent et Chomedey à Laval. Si bien que dans cette 4ème grappe, le terme Montréal recouvre en fait spécifiquement

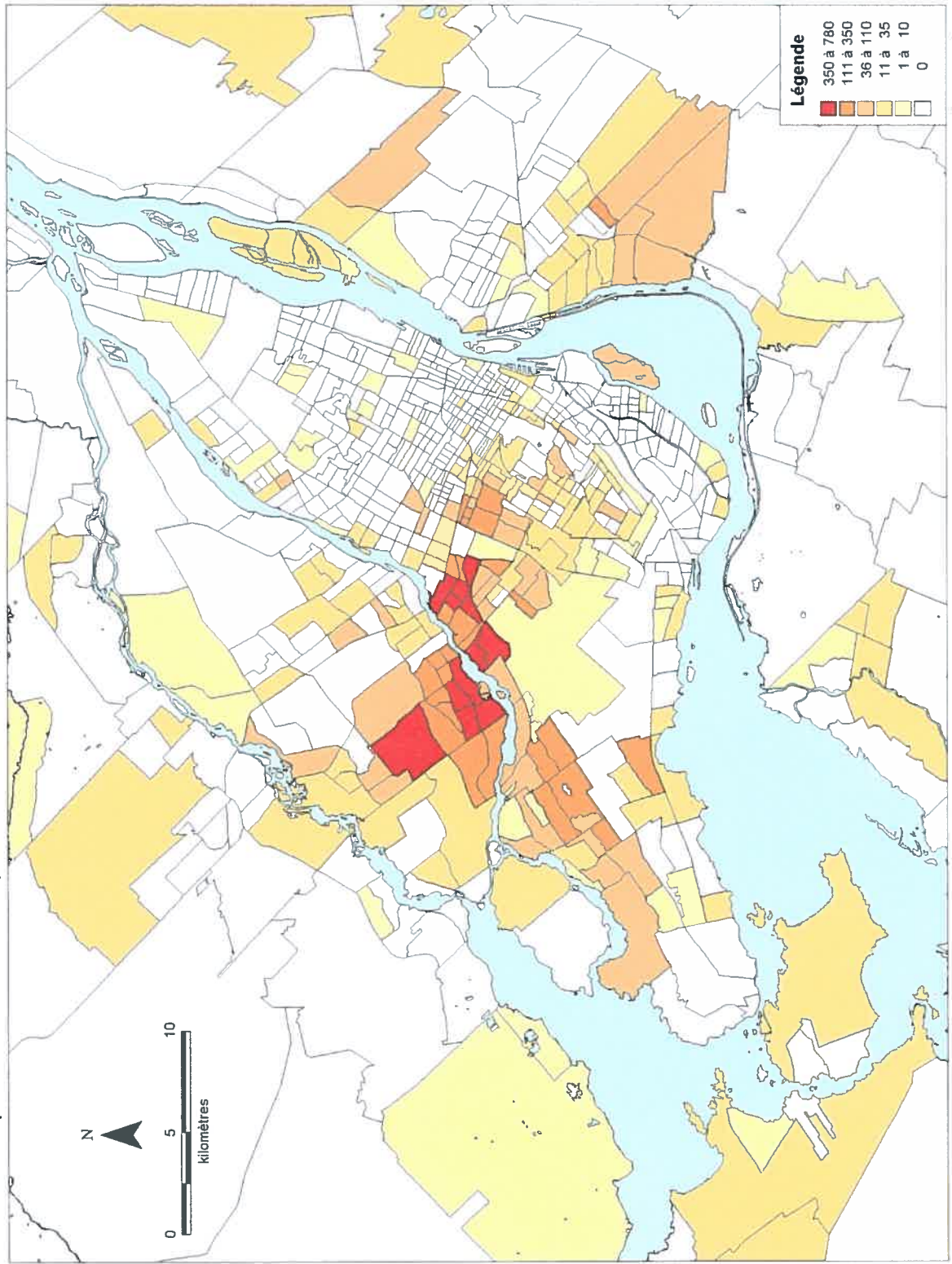
le centre-ville qui attire aujourd'hui les célibataires, les étudiants, les très jeunes couples mariés ou encore des investisseurs dans des immeubles de rapport. L'identification et la description de ces quatre grappes de concentration arménienne ne doivent pas faire croire évidemment qu'il n'y a pas d'Arméniens ailleurs dans le Grand Montréal. La carte 1 nous montre déjà qu'il y en a à St-Dorothée, qui semble être une nouvelle destination pour les Arméniens. D'autres localités de Laval ou de la Rive Sud en abritent aussi, mais en nombre plus réduit; du moins c'est ce que l'enquête révèle. Est-ce que le recensement de 1996 aboutit aux mêmes résultats?

7.1.2 La distribution spatiale des Arméniens selon le recensement de 1996.

À travers l'étude de la distribution spatiale des Arméniens selon les données censitaires de 1996, ce paragraphe a pour objectif de vérifier l'existence des quatre grappes de concentration que nous avons isolées et décrites dans le paragraphe précédent. Cela servira du même coup comme un autre instrument de mesure de la justesse de l'enquête. L'échelle de représentation de la carte 2 est le secteur de recensement, alors que la carte 1, en concordance avec les données de l'enquête, est à l'échelle des municipalités, Montréal et Laval exceptées. Même si au premier coup d'oeil, la carte 2 semble montrer une distribution moins concentrée que celle de la carte 1, elle confirme en fait la présence des grappes et à notre avis l'avantage de la première carte est justement d'arriver à identifier et à bien mettre en saillie les aires de concentration arménienne. Prenons les une à une :

Carte 2

Distribution spatiale des arméniens (recensement de 1996)



- La première grappe de concentration

- La première grappe de concentration/Ville St-Laurent

Ville St-Laurent est caractérisée dans sa partie occidentale par des zones industrialisées et des zones (en friche) vouées à l'industrialisation, et depuis quelques années par la nouvelle urbanisation du secteur des Bois-Francs. C'est le « Vieux St-Laurent » c.à.d. sa partie orientale qui est une zone résidentielle, et c'est autour du boulevard Côte-Vertu, dans les rues Montpellier et Jules Poitras (aux grands et vastes immeubles de résidence), ou O'Brien et plus au Nord autour des boulevards Keller et Toupin que la concentration s'opère. Dans ce dernier secteur de recensement (SR), le nombre des Arméniens varie de 350 à 780 personnes, alors que plus à l'Est, il varie de 35 à 350 par secteur de recensement.

- La première grappe de concentration/Chomedey

C'est dans les SR de Chomedey que l'on trouve effectivement le plus grand nombre d'Arméniens lavallois. Plusieurs en comptent un maximum de 350 à 780 : ce sont ceux situés à la sortie du Pont Lachapelle, autour des boulevards Samson, Notre-Dame et au Nord du Boulevard St-Martin dans les rues Fauteux, Hurteau etc.. D'autres secteurs de l'île Jésus et même de la Rive Nord (à Boisbriand et Ste-Thérèse) comptent des Arméniens, mais nulle part autant que dans la grappe.

- La première grappe et Nouveau Bordeaux/Ahuntsic/Cartierville.

Plusieurs secteurs de Nouveau/Bordeaux et un secteur méridional de Cartierville, sans doute autour de la rue Dudemaine, sont les derniers regroupements du Grand Montréal avec ceux déjà signalés, à compter de 350 à 780 Arméniens. Les autres secteurs de cet ensemble comptent tous de 110 à 350 Arméniens. Par rapport à la sous-population saisie par l'enquête peut-être est-ce la seule petite divergence, en ce sens que l'enquête plaçait St-Laurent à égalité avec Chomedey, mais cela n'enlève

rien au fait que la première grappe identifiée par l'enquête constitue véritablement le coeur de l'espace résidentiel arménien montréalais.

- La deuxième grappe de concentration

Les trois localités de Dollard Des Ormeaux, Pierrefonds et Kirkland de l'Ouest de l'île sont effectivement identifiées comme un îlot de concentration par le recensement de 1996; cette constatation vient confirmer le résultat de l'enquête. Néanmoins contrairement à l'enquête qui classait Pierrefonds et D.D.O. dans une même catégorie, le recensement montre que D.D.O. vient en tête avec presque tous ses secteurs, à part deux à l'extrémité occidentale, comptant de 110 à 350 Arméniens à égalité avec un secteur de Pointe-Claire.

- La troisième grappe de concentration

Les SR de Brossard comptent presque tous de 35 à 110 Arméniens, un d'entre eux atteignant même la catégorie supérieure de 110 à 350 Arméniens. C'est effectivement à Brossard que la concentration de la Rive Sud est la plus notable même si des secteurs de Greenfield Park, St-Hubert et Longueuil accusent la présence d'Arméniens.

- La quatrième grappe de concentration

Deux SR de la ville de Mont-Royal situés en bordure du boulevard l'Acadie, comptent de 110 à 350 Arméniens, de même que trois autres de Parc-Extension. Ce sont ceux qui se détachent du lot des secteurs du centre-ville, d'Outremont et de Montréal-Ouest; mais de très nombreux secteurs de cette partie de la ville montrent une population clairsemée d'Arméniens.

La cartographie des données du recensement vérifie les résultats de l'enquête quant à la localisation et à l'importance des grappes. Mais c'est l'enquête qui révèle véritablement l'existence des grappes de concentration, mieux identifiées et visualisées à l'échelle de la carte 1. C'est par elles que se définit l'espace résidentiel

arménien montréalais, même si par ailleurs des Arméniens semblent être parsemés sur le territoire du Grand Montréal de l'est de l'île à la grande couronne septentrionale et méridionale.

7.1.3 Les mesures mathématiques des grappes de concentration

On a vu dans les paragraphes précédents l'inégalité de la dispersion spatiale arménienne dans le Grand Montréal : d'une part des grappes de concentration et d'autre part des Arméniens en petit nombre qui constellent un très grand nombre de SR. Pour que le tableau soit complet, cette ségrégation spatiale doit aussi être quantitativement mesurée. Nous avons expliqué dans le chapitre 5 les raisons pour lesquelles le choix de l'indice de concentration en tant qu'indice de ségrégation résidentielle avait été fait. Nous n'y reviendrons pas.

Selon le recensement de 1981, le pourcentage des Arméniens dans la région de Montréal est de 0.4 soit $10.310/2.805.535$ (Veltman 1987, p.35). L'indice de concentration (IC) est le rapport entre le pourcentage des Arméniens dans un SR et celui des Arméniens dans la région étudiée, en l'occurrence la RMR entière. Selon le recensement de 1996, les Arméniens sont présents dans 256 SR sur les 757 de la RMR de Montréal, soit dans plus d'un tiers d'entre eux et leur pourcentage est de 0.52% ($17530/3.326.452$). Nous avons calculé l'IC des secteurs de recensement dans lesquels se trouvent des Arméniens et le tableau 14 classe par ordre décroissant les SR où l'IC dépasse cette proportion de 0.52%. Il n'est guère étonnant de voir que tous les SR sont localisés dans les grappes résidentielles identifiées par l'enquête.

Dans deux SR les Arméniens sont 60 fois plus nombreux (IC de 32.5 et 31.1) que dans la RMR et ces SR sont situés dans Nouveau-Bordeaux (Carte 3). C'est également le cas de l'IC suivant de 26 (25.7) indiquant une présence de 50 fois plus nombreuse. Chomedey suit tout de suite après avec un IC de 25. Des quatre grappes de concentration identifiées, ce sont trois SR de Nouveau-Bordeaux situés dans le premier grand noyau qui ont donc les plus forts taux de concentration. Ces SR correspondent en gros à un quadrilatère s'étendant du boulevard Gouin au nord, au boulevard Henri Bourassa au sud, et délimité à l'ouest par l'autoroute des Laurentides

et à l'est par l'avenue de Bois-de-Boulogne; il est traversé d'ouest en est par les rues transversales de Salaberry et Dudemaine, où se regroupent les commerces arméniens de détail que l'on a déjà évoqués (boulageries, épiceries, tabagie) et quelques cabinets de médecins et de dentistes arméniens. Il n'y a pas de grande coïncidence spatiale entre la localisation des grappes résidentielles arméniennes et celle des cabinets des professionnels de la santé ou d'autres professionnels d'origine ethnique arménienne. À l'exception des rues H. Bourassa et Salaberry qui sont bordées d'immeubles, le reste de l'habitat se compose essentiellement de pavillons à logements multiples ou de maisons unifamiliales. La population générale de Cartierville, Nouveau-Bordeaux et Ahuntsic comprend des Libanais (Catherine Infuso, 1996), des Grecs, d'autres populations arabes, de Vietnamiens (Céline Fuchs, 1999) et de la population québécoise francophone de souche.

Le tableau 14 montre néanmoins que si Nouveau-Bordeaux a les plus forts taux, seuls 10 de ses SR ont des IC dépassant la valeur de 5 contre 14 SR de Chomedey. À Laval c'est Chomedey en effet, à la sortie du pont Lachapelle qui regroupe le plus d'Arméniens. La fonction économique du quartier est bien plus marquée qu'à Nouveau-Bordeaux et de nombreux Arméniens y ont leurs entreprises et fonds de commerce mais leur part reste limitée dans le tableau général local. La population arménienne de Chomedey est en croissance constante depuis le milieu des années 80. La convergence de plusieurs facteurs explique cette croissance : la disponibilité de logements unifamiliaux à des prix relativement modérés, renforcée par une agressive politique de la municipalité et des promoteurs immobiliers qui offraient tour à tour des abattements de taxes foncières et des rabais substantiels des prix et des taux hypothécaires. L'insertion lavalloise s'est opérée dans des arrondissements connus pour leur forte population allophone (particulièrement de Grecs et de Juifs)⁴⁵, mais aussi de populations du Sud-Est asiatique, d'arabes (Fuchs, 1999) et de francophones. Quand l'orientation vers Laval est devenue une tendance définitive, les institutions arméniennes y ont établi de nouvelles branches. La liste 2 (en annexe, dans la section

⁴⁵ D'après des rapports de presse récents (The Gazette, 26 juillet 2003), la population juive de Chomedey aurait baissé d'un maximum de 11 565 en 1971 à un minimum de 3 227 en 2001.

des Listes) fournit les détails sur leurs dates de création et l'évolution des localisations. (Voir carte 8 en annexe).

Tableau 14 : Classement en ordre décroissant des SR par Indice de concentration dépassant la valeur de 5.

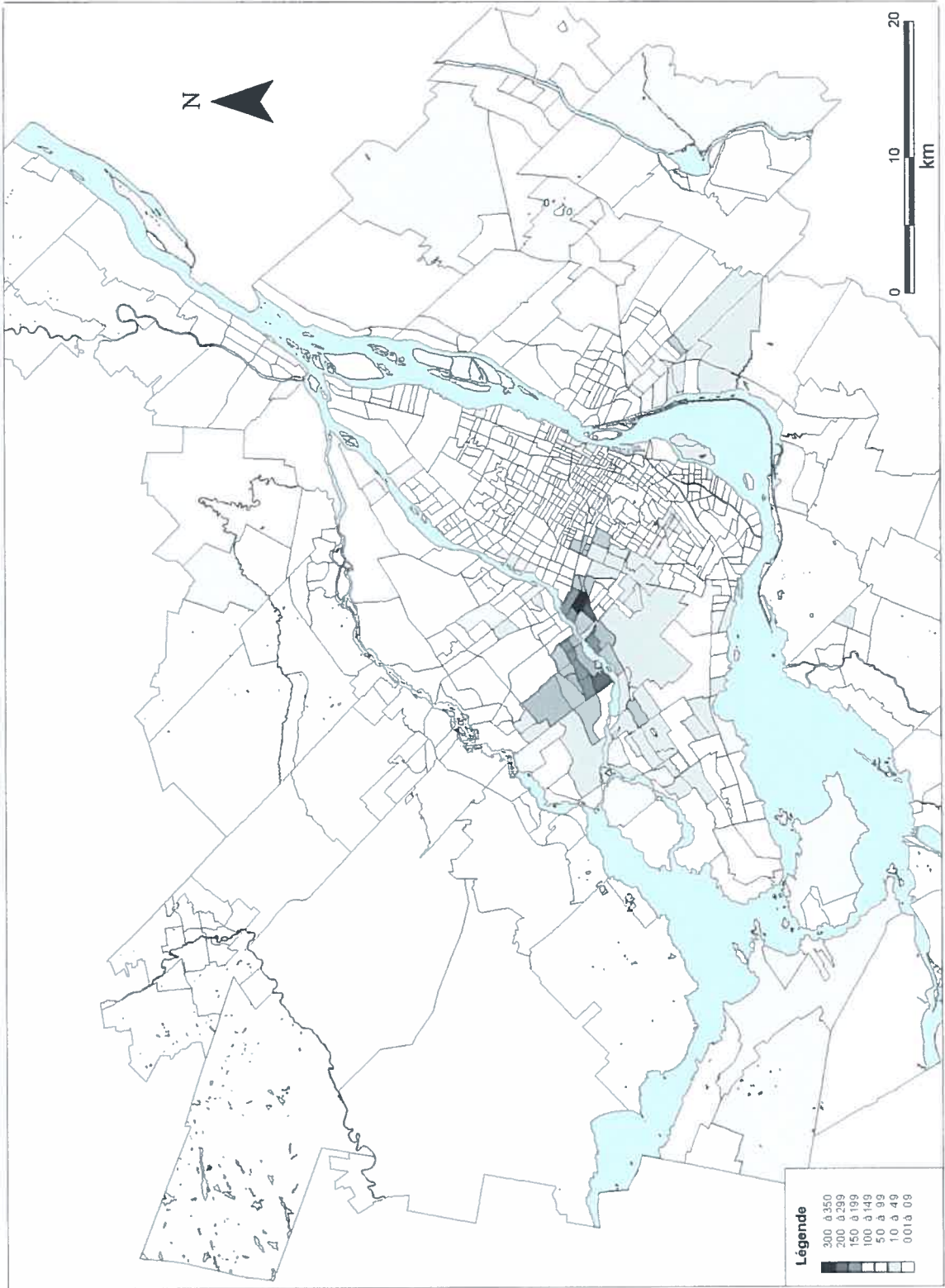
Valeur des IC	Localisation des SR *	Valeur des IC	Localisation des SR
32.5	Nouv.-Bord.	8.4	Nouv.-Bord.
31.1	« «	8.0	Chomedey
25.7	« «	7.88	Brossard
25	Chomedey	7.11	Doll. des Orm.
19.4	Cartierville	6.9	Chomedey
19.2	Chomedey	6.8	Parc-Ext.
17.8	«	6.53	Mont/Ville
17.1	«	6.15	Mont/Ville
16.8	Nouv.-Bord.	6.15	Cartierville
15.3	Chomedey	5.55	Parc-Ext.
15.1	Nouv.-Bord.	5.55	Chomedey
12.9	St-Laurent	5.5	Parc-Ext.
12.1	Nouv.-Bord.	5.48	St-Laurent
12.1	Chomedey	5.1	Mont-Royal
12.1	St-Laurent	5.0	Doll. Des Orm.
11.7	Chomedey		
10.7	Nouv.-Bord.		
10.7	Chomedey		
10.5	Parc-Ext.		
10.0	Chomedey		
10.0	Chomedey		
10.0	«		
9.61	St-Laurent		
9.59	Parc-Ext.		

* L'identification des SR a été faite grâce à l'utilisation de la carte 3 (2001) de Montréal (Québec) du code de RMR/AR du Ministère de l'Industrie, 1996

L'école Nareg des Arméniens catholiques et les deux nouvelles paroisses de l'église apostolique sont à Chomedey; l'église évangélique arménienne créée en 1964, localisée d'abord à Outremont et ensuite à Parc-Extension s'est déplacée à Laval des Rapides en 2002 en rachetant l'église d'une paroisse catholique française. Le mouvement symbolise peut-être au mieux l'abandon de Parc-Extension et la consolidation de la grappe lavalloise. Il restera à voir si d'ici une dizaine d'années ce déplacement entraînera l'insallation de familles arméniennes à Laval des Rapides. Le tableau 14 montre que St-Laurent se situe à la douzième position avec un IC de 12.9, soit une présence de 24 fois supérieure à la moyenne de la RMR. On a déjà dit que ce regroupement est surtout concentré à l'est de l'arrondissement et au nord de la voie ferrée, autour des boulevards Jules Poitras, Côte-Vertu et dans des rues adjacentes. Mont-Royal et Dollard Des Ormeaux se situent à la fin du tableau 14 avec des IC de 5.1 et 5 (DDO a un autre SR avec un IC de 7.11), indiquant une supériorité de 10 fois supérieure à la moyenne. La hiérarchie établie place donc des SR de Nouveau-Bordeaux en tête du peloton des SR les plus densément concentrés d'Arméniens.

C'est sans doute une situation unique de « densification » non seulement à Montréal, mais dans le Canada entier. Nous affirmons ceci tout en sachant combien l'IC est sensible à la taille de la population globale d'un SR. En a-t-il toujours été ainsi? La carte établie par Veltman (1987) permet une comparaison diachronique.

Carte 3
Distribution spatiale des indices de concentration



Conception : Aïda Boudjikian

Cartographie : Marc Girarc

Base de calcul des IC: Recensement de 1996

7.1.4 Les IC entre 1981 et 1996/2000 : consolidation d'un espace approprié

Cette analyse diachronique comparative portant sur 15 ans d'écart se base sur la carte dressée par Veltman (1987) à partir du recensement de 1981 et la nôtre basée sur celui de 1996. On pourrait même considérer que l'analyse est valable jusqu'à nos jours à 22 ans d'écart puisque l'enquête confirme les mêmes tendances sur le terrain. La cartographie des IC ne montre pas de grands bouleversements surprenants, en ce sens qu'il n'y a ni déplacement géographique notable du cœur de l'espace résidentiel arménien, ni de phénomène de déconcentration. En revanche à l'observation du terrain, des tendances intéressantes se dégagent :

- En 1981, les plus forts IC (7.5 et +) indiquant une présence de 19 fois supérieure au pourcentage régional de l'époque, sont signalés dans plusieurs SR de Nouveau-Bordeaux, Cartierville, Parc-Extension et Chomedey. En 1996, les plus forts taux de 32.5 à 25.7 dont on a déjà expliqué l'importance, indiquent un fort renforcement numérique du contingent arménien; ils sont tous regroupés à Nouveau-Bordeaux. Le 4^{ème} taux en importance (25) est à Chomedey. Par contre Parc-Extension s'affaiblit en ce sens que d'une part il laisse échapper sa population arménienne et d'autre part, n'en attire plus à nouveau et Cartierville se renforce avec un taux de 19.4.
- En 1981 les taux de 5 à 7.4 de deuxième importance se situent à Ville St-Laurent, Outremont, Cartierville et Chomedey. En 1996, un SR de Ville St-Laurent a un IC de 12.1 et sur l'île de Laval les plus forts taux se situent à l'Ouest de Chomedey, à la différence de 1981. Outremont comme Parc-Extension perd de son importance dans l'espace résidentiel arménien.
- En 1981, à l'Ouest de l'île les taux se rangent de 2 à 4.9 et la Rive sud est absente de la carte. En 1996 un SR de Brossard vient à égalité avec un autre de DDO! On peut multiplier les comparaisons. Ce qu'il faut en retenir c'est une double évolution à « géographie variable » : en 20 ans il y a d'abord un mouvement de translation de l'espace résidentiel arménien vers le nord de part et d'autre des deux rives de la Rivière des Prairies au voisinage du pont Lachapelle, et surtout il y a un formidable renforcement numérique et proportionnel au cours d'une génération, laissant apparaître une consolidation et une appropriation de cet espace, alors que le modèle

naturel de l'évolution prédit (et prescrit) par la littérature de la ségrégation résidentielle, est la disparition ou l'étalement des regroupements spatiaux avec le passage du temps, c'est à dire avec le travail des processus d'assimilation. On se retrouve devant une situation qui contredit totalement le modèle classique. À notre avis, à l'inverse de la situation résidentielle qui prévalait dans les années 60 dont nous verrons la géographie plus loin, l'appropriation de cet espace en une génération est un phénomène durable, parce qu'il réunit les préconditions favorables d'une structure immobilière adéquate (mixité de logements individuels aux prix abordables pour les couches sociales moyennes et d'immeubles résidentiels), d'une infrastructure de transports et de voies de desserte faciles, accompagnées par la polarisation immobilière définitive de l'espace institutionnel arménien. (Voir carte 8 en annexe, section des cartes). Les exemples des acquisitions immobilières récentes viennent renforcer cette présomption. Avant celle de l'église de Laval des Rapides, il y eut celle du bien-fond de l'école Sourp-Hagop (Cartierville) dont l'achat représentant un montant de 5.5 millions de dollars a été annoncé au début de 2002. Un communiqué paru dans l'hebdomadaire « Horizon » (1^{er} juillet 2002) précisait d'ailleurs que dorénavant l'école serait appelée « École secondaire Pastermadjian » d'après le nom du donateur le plus généreux de la somme requise pour l'achat du bien-fond. (C'est la famille du président du Congrès Arménien Canadien que nous avons mentionné dans les chapitres précédents).

La géographie est variable parce qu'il y a ensuite une dilatation partielle de cet espace vers l'ouest de l'île, ce qui n'est pas vraiment nouveau, mais aussi vers la Rive Sud à Brossard et à Longueuil; ce déversement vers la rive méridionale n'a pas entraîné d'embranchements institutionnels comme c'est le cas dans Laval. C'est pourquoi son évolution est moins certaine à l'avenir; il y a aussi en dehors des grappes une répartition « clairsemée » d'Arméniens sur toute l'étendue du grand territoire montréalais que les cartes résultant des recensements illustrent bien.

Il faut donc faire la part entre un comportement majoritaire c'est à dire celui commun à une très forte majorité, et un comportement uniforme ou monolithique. Nous ferons la synthèse de ce schéma d'évolution et de la vérification conséquente de l'hypothèse plus loin, après avoir complété l'analyse en cernant les différents aspects. Néanmoins

la notion d'appropriation de l'espace est renforcée par un autre phénomène qui est celui de l'appropriation des logements et des résidences.

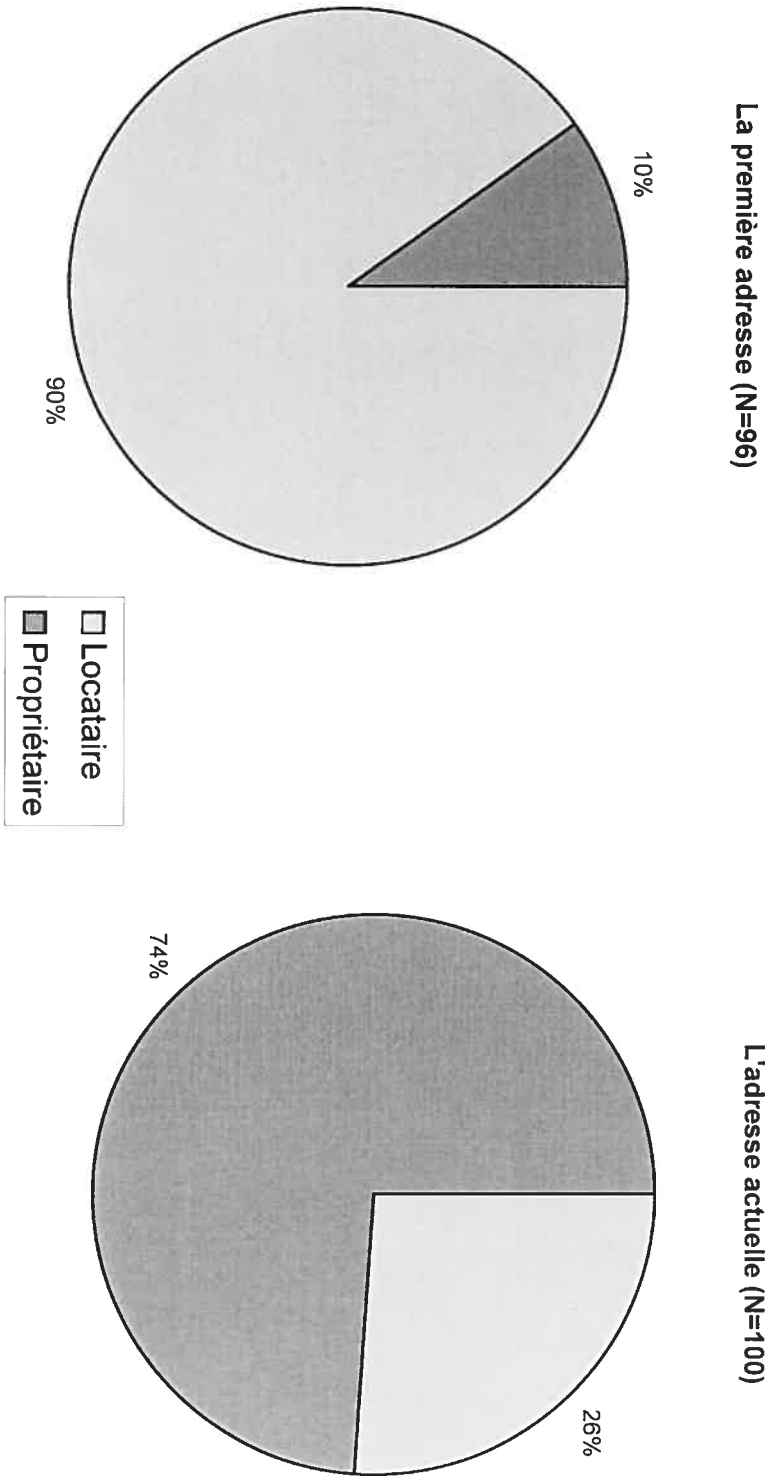
7.1.5 De locataire à propriétaire : un statut/ comportement généralisé de l'Arménien montréalais!

- Le poids du phénomène

L'enquête démontre que les trois-quarts (74%) des Arméniens sont propriétaires de leurs logements contre 26% qui en sont locataires (figure 9 et tableau 1-4 en annexe). Le taux est très élevé. À défaut de possibilité de comparaison avec d'autres communautés arméniennes diasporiques, on peut mesurer la force du phénomène en sachant que le Grand Montréal compte 50.2% de propriétaires en 2001 et l'île de Montréal n'en compte que 36%. (Statistique Canada) Cette forte proportion d'appropriation des logements laisse croire que les grappes résidentielles que nous avons identifiées sont appelées à durer, d'autant plus qu'une fois devenu propriétaire l'Arménien a tendance à ne plus déménager. La situation actuelle est le résultat de plus de cinquante années d'existence à Montréal : la figure 9 montre bien qu'à la première résidence, la proportion des locataires est de 90% (89.6%). Cette évolution s'est opérée d'abord grâce à une forte mobilité géographique.

Nous verrons dans les paragraphes suivants la mobilité des Arméniens sondés depuis la date de leur arrivée à Montréal. Le présent paragraphe a pour but de montrer l'évolution du statut foncier entre le premier logement à l'arrivée et le logement actuel. À la première adresse la population sondée se compose à 90% de locataires et à 10% de propriétaires. Ces premiers propriétaires précoces ne montrent pas de traits particuliers : ils sont aussi bien de la génération des immigrants des années 60 que de

Figure 9 : Statut d'occupation des logements



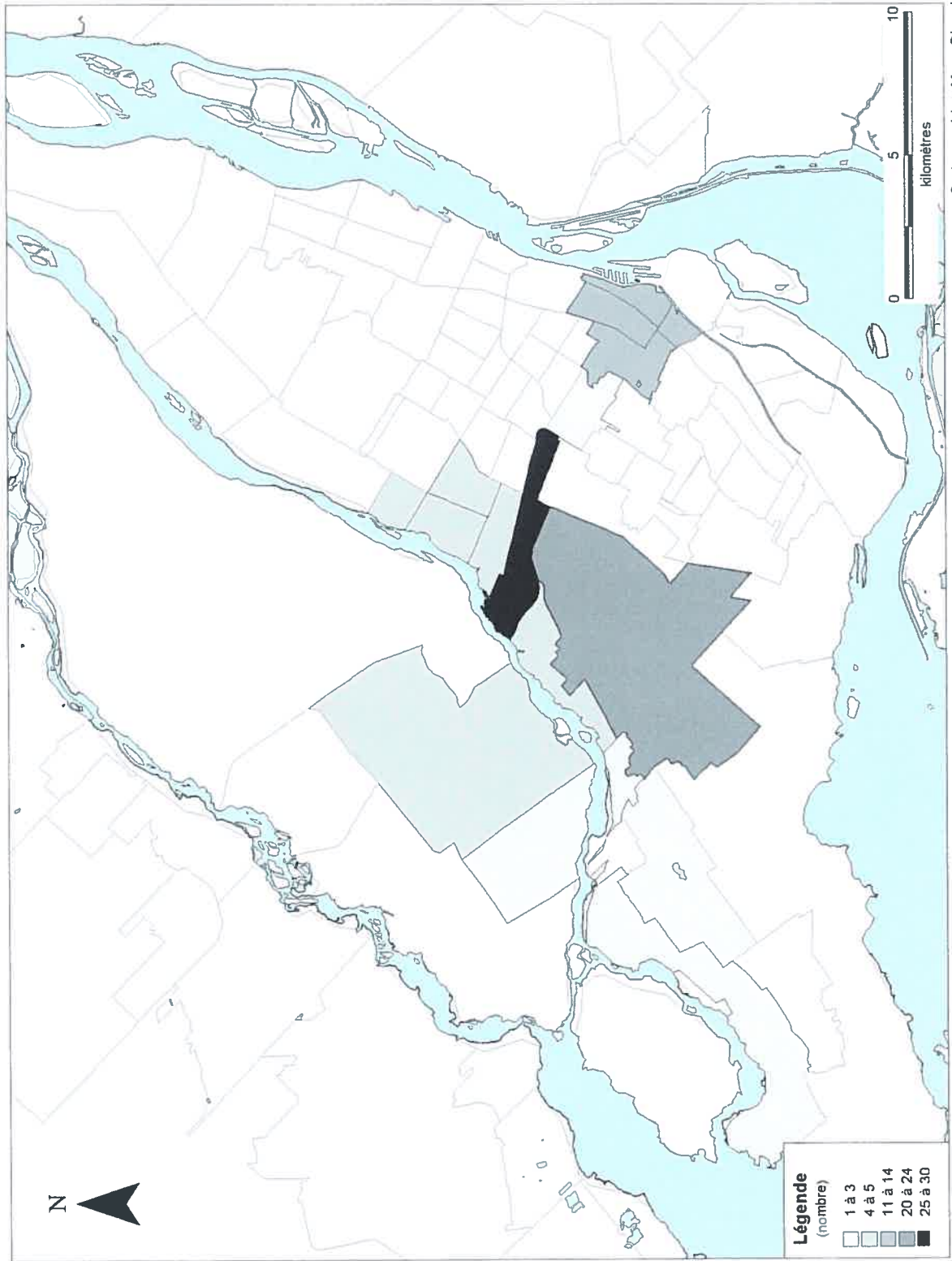
celle des années 70 ou 80; un d'entre eux est même né à Montréal. Deux ont cité comme première propriété le domicile de leurs parents où ils habitaient. Un seul parmi eux a changé cinq fois de résidence, après avoir acheté sa première résidence, changeant de statut avec chaque résidence avant de redevenir propriétaire de sa résidence actuelle.

- Dates d'acquisition des logements

Le questionnaire demandait la date d'acquisition du dernier logement, c.à.d. celui habité actuellement par le répondant. Le croisement de cette variable avec celle de la date de l'immigration donne des résultats surprenants (figure 10). Seuls 12% des répondants propriétaires ont attendu 16 ans après leur arrivée pour acquérir leur logement. Le quart (24.3%) devenait acquéreur au plus tard cinq ans après leur arrivée, alors que 29.7% déclarait avoir déjà été propriétaires de leurs logements antécédents : pour plus de 58% des propriétaires recensés, 10 ans ont suffi pour acheter leurs logements. Le rythme est rapide et la tendance lourde; parce qu'a priori on n'avait pas soupçonné le poids du phénomène, on n'avait pas prévu de question demandant précisément la raison pour laquelle on voulait devenir propriétaire. Le questionnaire s'intéressait bien plus aux détails du choix du dernier logement, à l'itinéraire géographique des logements occupés successivement, qu'à l'explication des statuts d'occupation. On sait par contre que l'insertion résidentielle se réalise à travers un grand nombre de déménagements que l'on détaillera plus loin. Néanmoins 57% de l'échantillon arrête de déménager après l'achat de leur logement, comme si l'appropriation du logement était l'aboutissement recherché par les déménagements. Les plus fortes proportions de propriétaires se trouvent à Chomedey (14/74, soit 19%), à Cartierville (10.8%), à Ville St-Laurent (9.4%), à Nouveau-Bordeaux (8.1%), à Dollard Des Ormeaux (8.1%), tous situés dans les quatre grappes de concentration.

Carte 4

Localisation à la première adresse des ménages arméniens

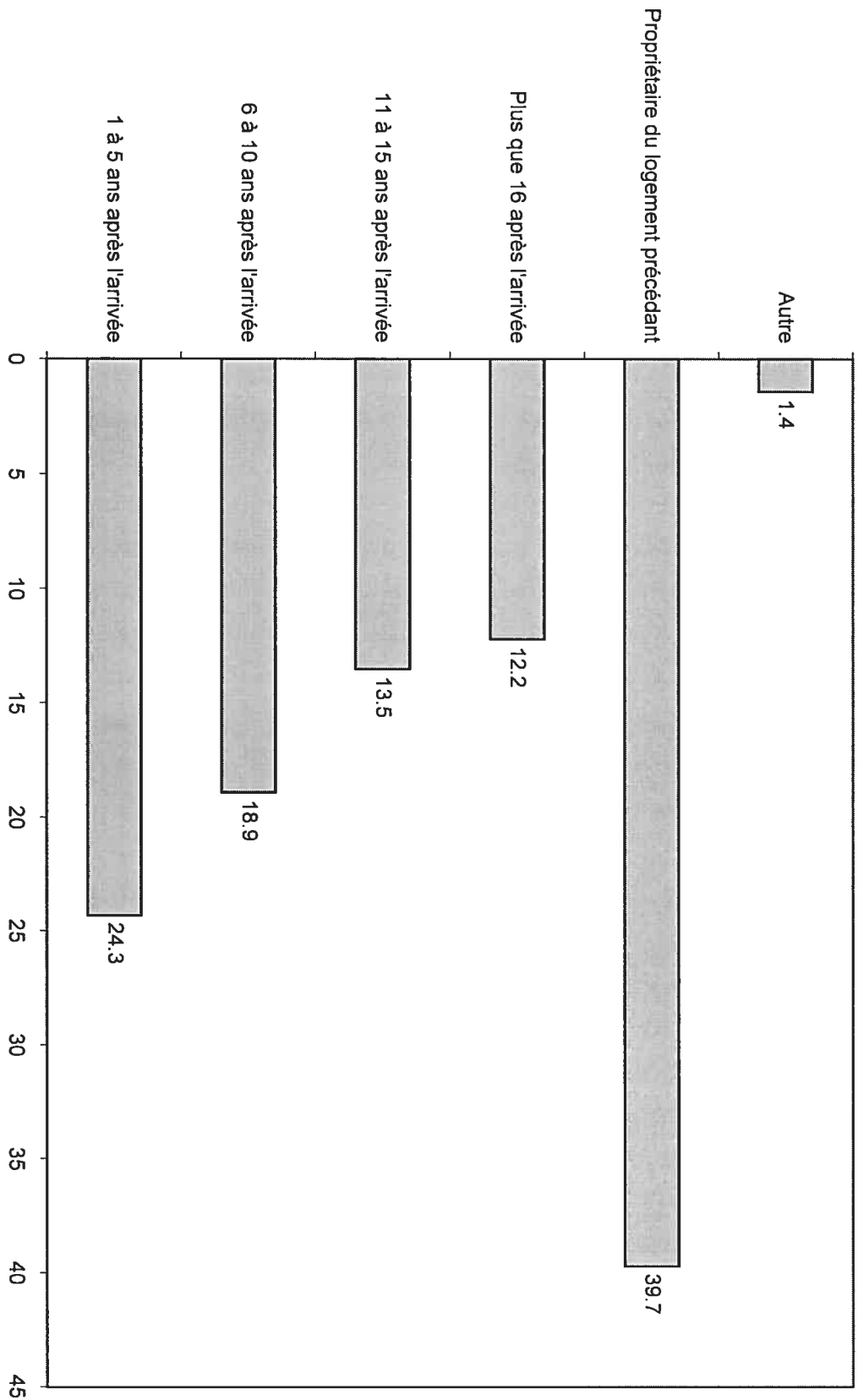


Cartographie : Marc Girard

Conception : Aida Boudjikianian

Source : Échantillon/Enquête 2000

Figure 10: Dates d'acquisition du logement/ Dates d'arrivée



7.2 Les étapes de la formation de l'espace résidentiel arménien.

7.2.1 Les premières localisations.

La carte 4 donne la première localisation de la sous-population enquêtée : l'ensemble Parc-Extension et Nouveau-Bordeaux se détache clairement, mais en chiffres absolus Parc-Extension vient en tête des classements (tableau 1-3 en annexe). Le même tableau montre aussi qu'en chiffres absolus, le centre-ville attire les immigrants à leur arrivée, bien plus que la ville de St-Laurent. Contrairement à la situation actuelle, Brossard et l'ouest de l'île sont à peine visibles sur la carte 4, et Chomedey est rarement choisi comme destination par les nouveaux venus.

7.2.2 Les traits caractéristiques de la première insertion

- Parc-Extension, quartier d'accueil ou le havre des immigrants.

Parc-Extension est véritablement le premier havre des immigrants arméniens, comme il le fut pour d'autres immigrants; des 30 formant la première cohorte immigrante des années 60, 22 le choisissent comme premier quartier d'insertion. Des deux immigrants arrivant en 1955 et 1959, l'un choisit le centre-ville, l'autre Parc-Extension. 27 immigrants de la deuxième cohorte arrivent entre 1970 et 1979 : de ceux-ci 11 choisissent Parc-Extension. Dès le début des années 80, Parc-Extension perd de son pouvoir d'attraction et la première insertion se fait indistinctement à travers les autres localités déjà mentionnées jusqu'ici, à savoir Nouveau-Bordeaux, St-Laurent, Cartierville, Montréal-Ville etc.. Au total 35% de l'échantillon choisit Parc-Extension comme premier quartier d'insertion. Les raisons invoquées pour ce choix par la population enquêtée sont la « centralité du quartier qui est proche de tout », « l'accessibilité du quartier par les transports en commun » et la « disponibilité de logements et d'appartements aux dimensions requises à des prix modiques ». Des témoins de l'époque précisent que la rue Jarry par exemple offrait un grand nombre de « meublés » nouvellement construits et aménagés qui attiraient fortement les

célibataires et les jeunes couples. Les variables citées sont toutes liées aux structures immobilières évoquées dans notre hypothèse. Un interlocuteur, avec une lueur dans les yeux à l'évocation de ses premières semaines à Montréal, rapporte qu'avec « un seul autobus, on allait de Parc-Extension à l'église Sourp-Hagop située alors à la rue St-Zotique. Un seul autobus sans arrêt, nous prenait à l'Avenue du Parc où on travaillait.. Les appartements aux prix abordables, avaient les dimensions que l'on recherchait. C'est pourquoi nous sommes tous passés par là à l'époque ». Il semble d'ailleurs qu'à l'époque l'église n'était pas seulement un lieu dispensateur de nourriture spirituelle : tous les vendredis soirs, l'Union des dames de l'église Sourp Hagop préparait des mets arméniens et organisait des dîners destinés spécialement aux célibataires de la communauté naissante. Cette initiative était fortement appréciée par ceux en mal de la famille et de la cuisine familiale et il devenait évidemment commode de ne pas loger trop loin de l'église. (La carte 8 en annexe montre la toute première localisation des structures communautaires à l'Avenue du Parc). Le recensement de 1986 recense 1300 Arméniens (dont 1280 à origine unique) dans le « quartier de planification » (Q.P) de Parc-Extension. En 16 ans ces chiffres ont bien sûr changé, mais il est intéressant de noter qu'à l'inverse de l'idée répandue dans la communauté qui dit que dans ce quartier ne subsisteraient que des retraités, en 1986, 48.5% de sa population avait moins de 50 ans (dont 36% de 25 à 49 ans) et 50% avait plus de 50 ans. Ce n'est pas tellement l'âge avancé qui semblait les caractériser alors, ni une insuffisance de leur niveau d'éducation puisque seul 12% ne connaissait ni l'anglais ni le français (sans grand écart donc du 8% du total de la communauté), mais leur indigence puisque 78.5% avait un revenu annuel inférieur à 11 000\$, et que 2% seulement avait un revenu entre 30 000\$ et 40 000\$. Bien plus que toute autre variable de la ségrégation résidentielle, c'est donc la sélection économique qui fixe la population arménienne du quartier.

Chichékian (1989) évoquant la décennie antérieure de 1950 à 1959 mentionne la partie orientale d'Outremont, le long des avenues de Parc, de Durocher, de l'Epée, de Hutchinson dans la partie comprise entre les avenues Mont-Royal et Jean Talon comme quartiers de regroupement arménien. Cette localisation serait due à la convergence de certains facteurs : d'abord la localisation de l'entreprise « Ararat »

(vente de tapis orientaux) sur l'avenue du Parc appartenant à l'un des responsables du Congrès Arménien Canadien, organisme parrainant à l'époque l'immigration arménienne; ensuite l'origine géographique grecque des arrivants qui les pousse à s'installer à proximité d'autres immigrants d'origine ethnique grecque du secteur; et enfin la localisation de l'église Sourp Hagop à la rue St-Zotique. Notre propre travail a révélé que les associations créées dans la deuxième moitié des années 50 se sont aussi localisées sur l'avenue du Parc (liste 2 et carte 8 en annexe). Il est intéressant de noter ici pour parfaire l'histoire de la communauté que l'église de la rue St-Zotique a été construite par les premiers Arméno-Grecs, en ce sens que les locaux d'origine correspondaient à une usine de chaussures; rachetés, ils sont réaménagés en église. Les uns, maçons de métier, construisent bénévolement l'autel, les menuisiers façonnent les bancs etc.. Un formidable effort collectif (dont les aînés ont la nostalgie) permet ainsi d'ériger les premières structures communautaires. Il semble qu'avant St-Zotique, les Arméniens aient loué pour quelque temps l'église à « toit rouge », située à l'intersection de la rue Maisonneuve et de la rue St Urbain au centre-ville (aujourd'hui église St-Jean l'Evangeliste). Parc-Extension par contre aurait été choisi comme destination par la cohorte arrivant dans les années 60 et constituée majoritairement par des Arméniens originaires d'Egypte. Cette assertion (Chichékian 1989) est vérifiée par les résultats de l'enquête qui montrent qu'effectivement une très forte proportion de ceux qui s'installent à Parc-Extension dans les années 60 viennent d'Egypte, mais ils ne sont pas les seuls.

- Emergence du réseau parental : une double fonction d'accueil et de polarisation

Tableau 15 : Le réseau parental *

Réponses	Fréquences
Oui (et habité chez le parent)	61
Non	8
Accueil par parent mais non héberg.	5
Amis	13
Cong.Arm.	4
Autre	9
Total	100

*La question posée dans l'enquête demandait : « Êtes-vous descendu chez des parents à l'arrivée »?

L'enquête établit avec force l'émergence et le premier rôle du réseau parental à l'arrivée : 66% des immigrants sont accueillis par des parents et 61% en sont hébergés. Cette constatation conforte la théorie de Margaret Grieco (1987) qui à l'inverse de Granovetter M.(1983) insiste sur l'importance du réseau parental dans le contexte des mouvements migratoires. **Elle prouve également que le réseau diasporique a une forte composante de réseau primaire parental.** Cette observation est d'un grand intérêt pour les chercheurs intéressés par les phénomènes diasporiques, en ce sens qu'en analysant l'époque de la mise en place de la grande diaspora arménienne dans les années 1920, l'accent (et la documentation disponible) est surtout mis sur l'entraide fournie par les associations compatriotiques (donc un réseau de villageois d'origines émerge à l'époque) dans l'insertion résidentielle; un réseau de villageois d'origine peut bien sûr hypothétiquement inclure un réseau parental. À l'époque l'insertion s'est faite souvent en érigeant de nouveaux quartiers dans les franges non bâties des villes d'alors. (Liban, France, Fresno ou Worcester aux États-Unis); on a collectivement acheté les matériaux de construction, on a prêté main forte au voisin etc.. Dans la deuxième moitié du XXème siècle, dans une ville « à urbanisation achevée » comme Montréal (excepté les banlieux périphériques), c'est plutôt la

solidarité parentale qui trouve d'autres moyens de soutien. Un second réseau en action à Montréal est aussi un réseau personnel, mais il est surtout formé d'amis (tableau 15). Le CAC (Congrès Arménien Canadien) relevé par l'enquête (tableau 15) représente l'accueil structuré dont nous avons déjà expliqué l'origine et les circonstances. Le réseau parental exerce une deuxième fonction qui est celle de la polarisation spatiale en ce sens qu'une forte proportion des immigrants accueillis par les parents choisissent leurs premiers logements à proximité de ceux de ces mêmes parents. 14 immigrants de la première cohorte des années 60 relogent à Parc-Extension, après y avoir été accueillis par des parents. Dans la deuxième cohorte des années 70 à 79, onze se relogent dans le même quartier (dont cinq à Parc-Extension) et treize autres changent de quartier. Sur les 25 arrivant durant la décennie 80, 10 résident dans le même quartier alors que durant les années 90, 2 immigrants sur 10 se retrouvent dans le même quartier. Le phénomène perd donc notablement de sa force structurante avec le temps, mais il est assez actif initialement et peut partiellement expliquer l'ancrage initial à Parc-Extension.

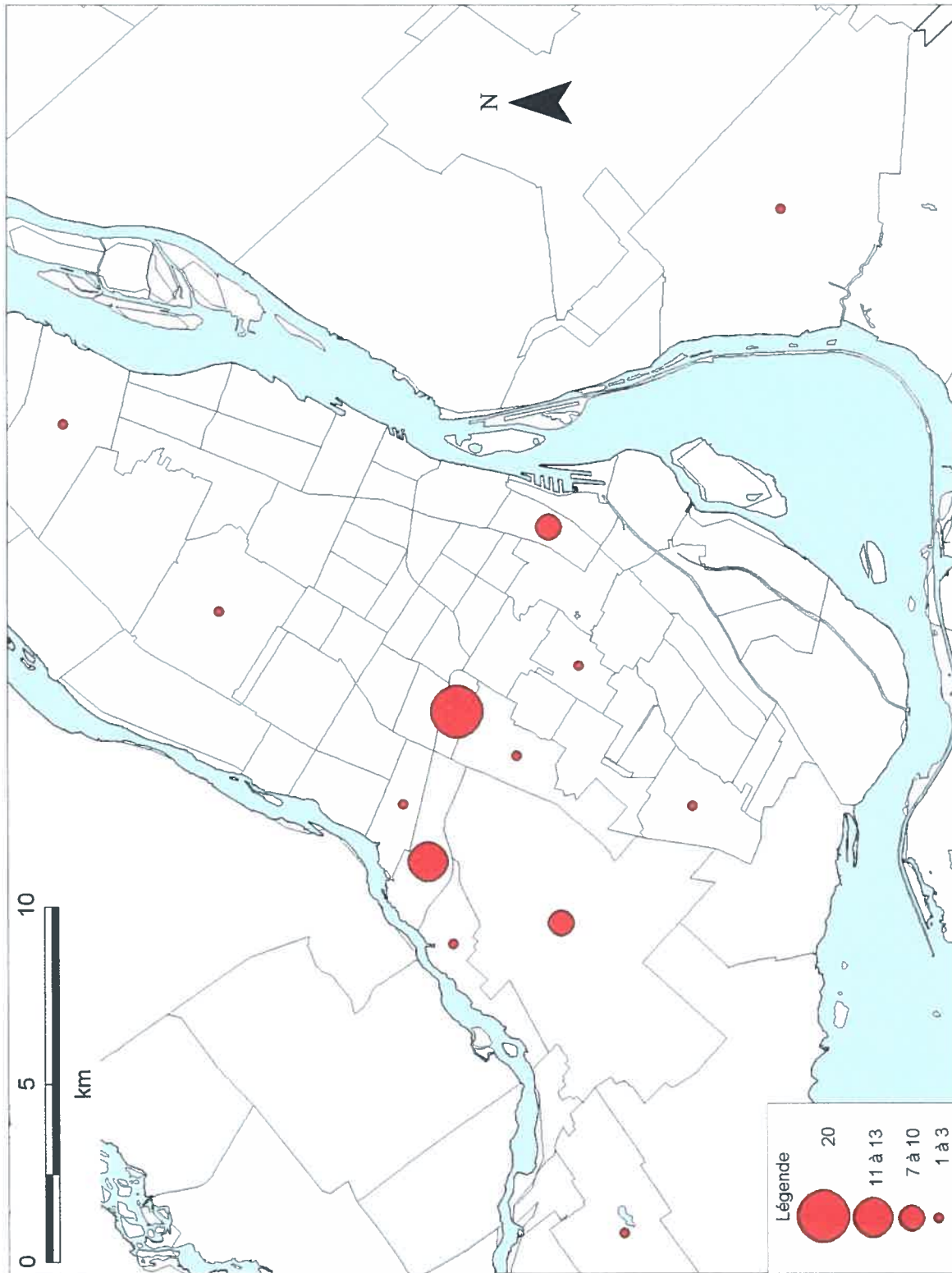
7.2.3 Les étapes intermédiaires de l'insertion résidentielle

L'enquête saisit dans ces étapes les répondants qui déclarent avoir changé de résidence jusqu'à cinq fois. Leur nombre va en diminuant. Ainsi seuls 71 répondants se retrouvent à une 2^{ème} adresse, 49 à une 3^{ème}, 25 à une 4^{ème} et 12 à la cinquième.

- Localisation à la deuxième adresse. (carte 5)

A la 2^{ème} adresse, 59 répondants sont locataires et 7 sont propriétaires (tableau 1-6 en annexe). Parc-Extension conserve encore un fort pourcentage d'Arméniens mais

Carte 5
Localisation des ménages arméniens à la deuxième adresse



Conception : Aida Boudjikianian

Cartographie : Marc Girard

Source : Échantillon/Enquête 2000

ceux-ci commencent à quitter le quartier puisqu'en chiffres absolus on passe de 30 à 20 habitants; cette diminution est forcément le signe d'un départ du quartier et non d'une absence de 2^{ème} adresse, puisqu'on sait qu'il n'y a pas d'acquisition de résidence à Parc-Extension. La géographie de la 2^{ème} adresse indique une légère dilatation et un renforcement aux extrémités occidentale (DDO) et méridionale (Brossard) de l'espace résidentiel arménien, et une dispersion dans le périmètre montréalais vers St-Léonard, Mont-Royal, Côte St-Luc, Montréal-Est (Carte 5). Ville St-Laurent ne subit pas trop de changements et la diminution en chiffres absolus des nouveaux-bordelais peut être le signe d'un début d'achat de résidences.

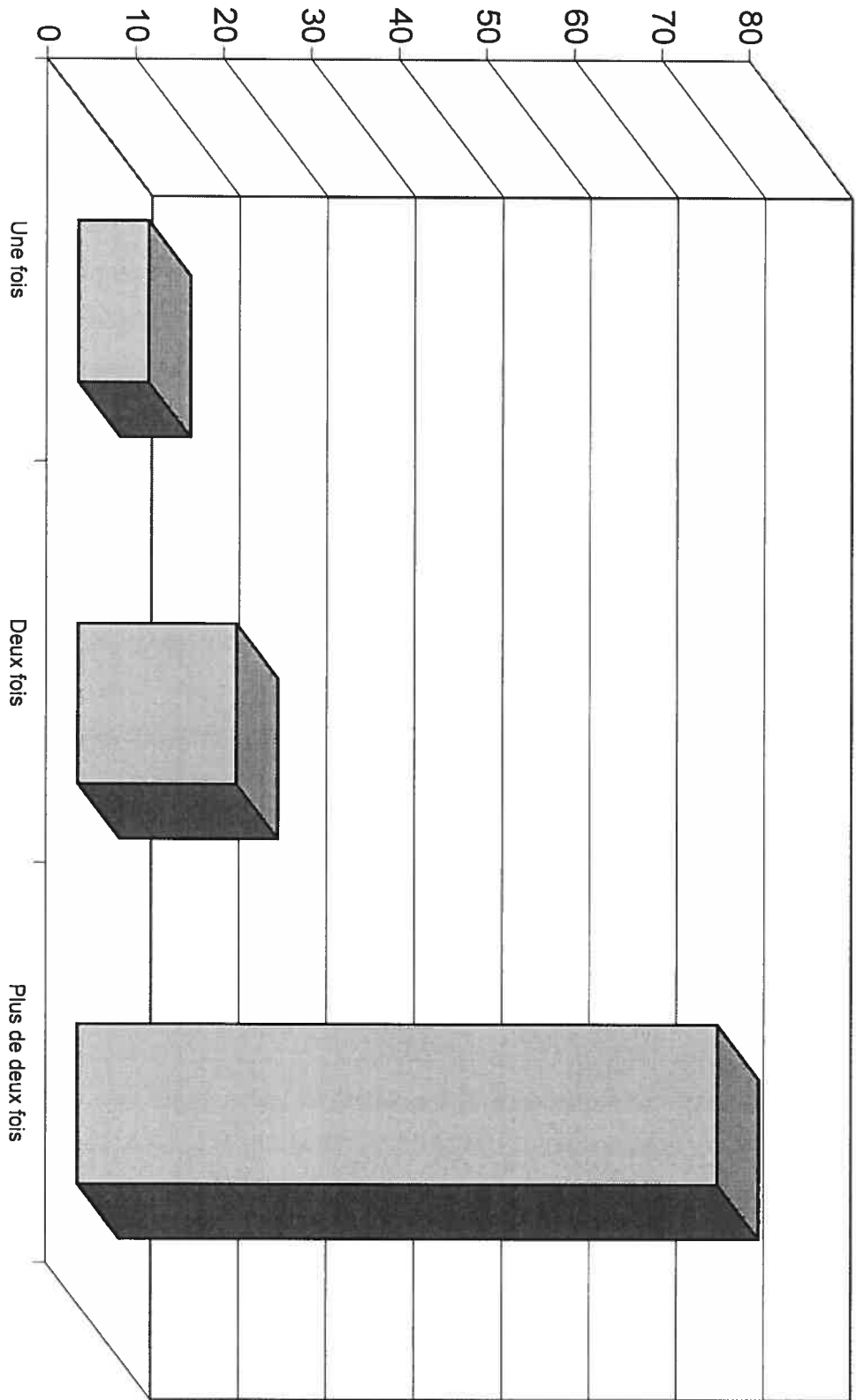
- La troisième adresse

À la 3^{ème} adresse, sur 49 répondants 31 sont locataires et 15 sont propriétaires. D'adresse en adresse le nombre de propriétaires augmente; d'adresse en adresse le parcours géographique se clarifie, en ce sens que certains quartiers sont voués à l'abandon (Parc-Extension, Outremont), même si c'est pour des raisons entièrement opposées, d'autres se renforcent graduellement (Cartierville, DDO, Laval) et qu'un troisième groupe (Nouveau-Bordeaux, Ville St-Laurent) en se perpétuant dans le temps devient le nouveau point d'ancrage. Il faut en découvrir la ou les raisons, mais les chiffres montrent que l'un des moteurs motivant ces changements est la volonté d'acquisition des logements.

- Les quatrième et cinquième adresses

Les 4^{ème} et 5^{ème} adresses montrent la perpétuation des mêmes tendances. À la 4^{ème} adresse le nombre de locataires et de propriétaires s'équilibre (12 locataires contre 14 propriétaires), comme si au troisième déménagement le choix final entre devenir propriétaire et demeurer locataire était tranché, puisqu'à la 5^{ème} adresse (après le 4^{ème} déménagement) le nombre de locataires (6) est plus grand que celui de propriétaires

Figure 11 : Nombre de déménagements



(4). À la 5^{ème} adresse Parc-Extension disparaît complètement et Outremont persiste avec trois répondants.

Après ce parcours géographique, comment et pour quelles raisons, le choix de la résidence actuelle est-il fait?

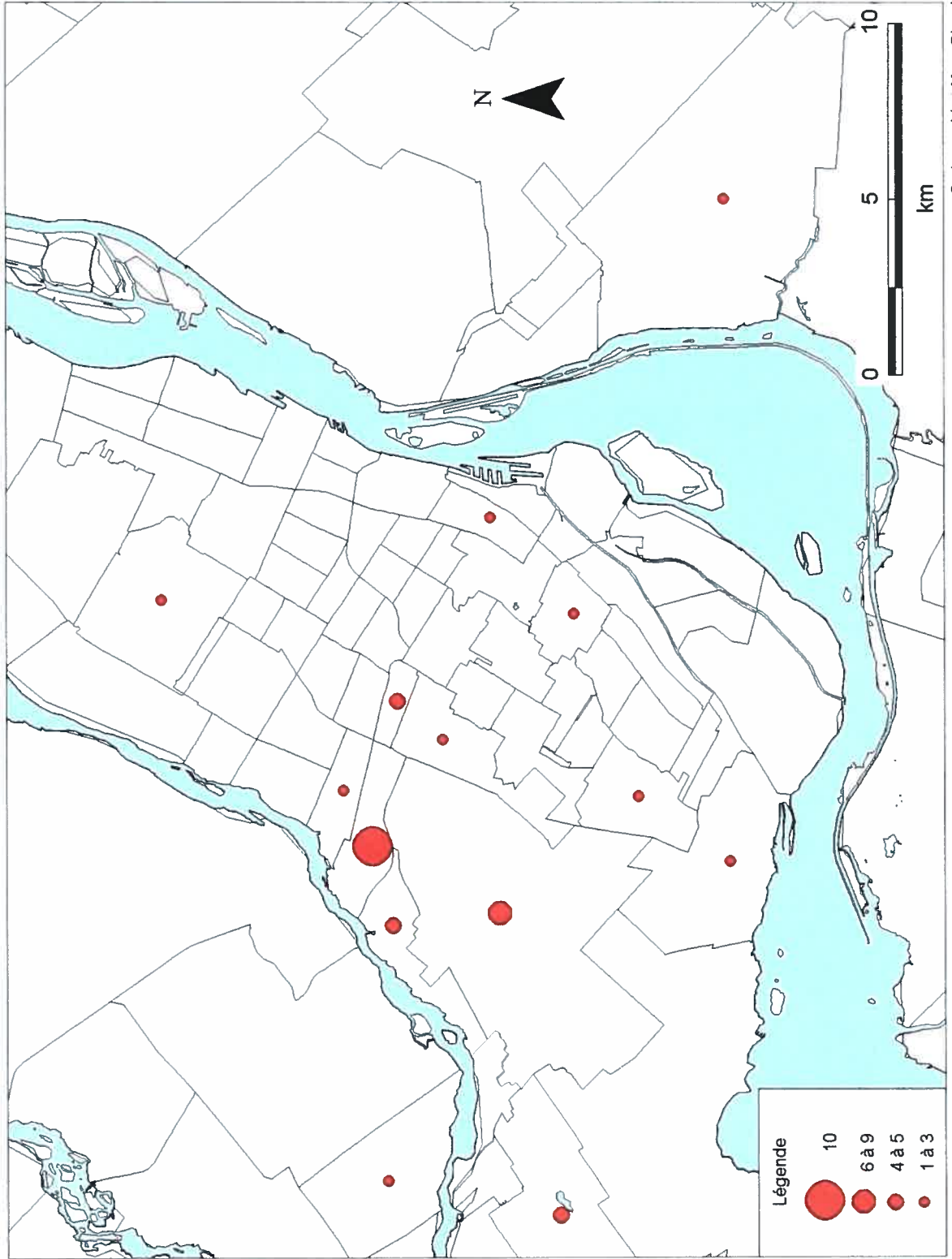
7.2.4 Modalités et motivations du choix de la dernière/actuelle résidence

- Un fort taux de déménagement

L'un des moteurs de la formation de l'espace résidentiel arménien est le phénomène récurrent du déménagement. La figure 11 montre que les $\frac{3}{4}$ (73.7%) des répondants ont déménagé plus de deux fois au cours de leur pérégrination montréalaise, et que 18.2% ont changé deux fois de résidences; cela signifie que 9 Arméniens sur 10 changent au moins deux fois de domicile. Nous avons vu dans des paragraphes précédents que 57% de l'échantillon cessait de déménager après l'achat de leurs logements et que de manière complémentaire, d'adresse en adresse le nombre des propriétaires augmentait et parallèlement celui des locataires diminuait. Il est clair que la motivation première de ce fort taux de déménagement est la volonté d'appropriation du logement, du moins c'est le résultat net auquel aboutit le processus.

Le questionnaire comprenait trois questions (numéros 12, 13, et 15, en annexe, section des documents de l'enquête) demandant les raisons pour lesquelles le choix du dernier logement avait été fait. La question 12 dénombrait des variables reliées aux structures immobilières et urbaines : coût du loyer (ou coût d'achat), proximité et fréquence des transports en commun, nombre de pièces (besoin de logements plus vastes), recherche d'un voisinage particulier (c.à.d. d'un quartier de meilleur standing); la question 13 dénombrait des variables de nature sociale, c'est à dire de « qui » le dernier déménagement avait permis de se rapprocher : d'un parent (proche ou lointain), d'amis, d'Arméniens du même pays d'origine, d'Arméniens du même pays de naissance. La question 14 pour un complément d'informations, avait pour objectifs de mesurer la nature et la fréquence des liens que cela créait.

Carte 6
Localisation des ménages arméniens à la troisième adresse



Source: Échantillon/Enquête 2000

La question 15 enfin, avait pour but de détecter un éventuel rapprochement de structures et de services communautaires comme l'église, l'école ou des commerces. Puisque l'enquête a nettement démontré que les changements résidentiels ont d'une part permis d'aboutir à l'espace résidentiel actuel et que d'autre part ce faisant, les Arméniens se sont appropriés un territoire devenu familier, ces questions permettent de voir la (ou les) motivation(s), éventuellement combinées, qui ont présidé à la formation de cet espace.

- La ou (les) stratégie (s) de rapprochement.

Les réponses se partagent presque à moitié entre réponses uniques (52) c.à.d. ayant opté pour l'une des catégories des questions énumérées, et de réponses mixtes (44, n=96) ayant choisi une combinaison de motivations dans le choix de leurs dernières résidences.

- Les choix uniques favorisent les tendances suivantes : 34 (65%) répondent positivement à la question 12 (variables urbaines), 15 (29%) singularisent la question 13 (variables sociales) et 3 choisissent la question 15 (structures et services communautaires). Ces répondants ne correspondent pas à une cohorte particulière d'immigration; ils sont locataires et propriétaires dans les mêmes proportions que la base de population sondée. Seule une particularité géographique caractérise certaines réponses : les habitants de Montréal (Cartierville et Parc-Extension exclus), de Nouveau-Bordeaux, de Pierrefonds, de Laval (Chomedey et Ste Dorothée exclus), de Kirkland, de Mont-Royal et d'Outremont donnent uniquement une motivation liée aux variables urbaines. Les habitants de Brossard, de Parc-Extension, de Chateauguay donnent une motivation liée aux variables sociales, alors que Chomedey, St-Laurent, se départagent de manière équilibrée les variables foncières et sociales. Le terminus du métro à Côte-Vertu semble influencer un bon nombre de décisions de s'y installer; cette influence est palpable jusqu'à présent. Nouveau-Bordeaux attire également ceux qui veulent se rapprocher des structures communautaires. Cette double attraction de Nouveau -Bordeaux est à retenir pour l'analyse ultérieure.

Les réponses multiples combinent pour près de la moitié des cas (19/44, soit 43%) les réponses aux questions 12 (variables urbaines) et 13 (variables sociales).

Les répondants sont plus nombreux à Chomedey (5), puis à Pierrefonds (3), à Cartierville (2) et à Ville St-Laurent (2). Dans 11 cas (25%), ce sont les réponses aux questions 12 et 15 (variables structures communautaires) qui sont citées ensemble; elles proviennent à égalité de Chomedey (3), de Cartierville (3) et de Ville St-Laurent (3). 9 réponses (20%) regroupent les variables 13 et 15 et 5 réponses (11%) les variables 12, 13, et 15. La première combinaison privilégiée Chomedey et la deuxième Cartierville. L'examen du départage des réponses obtenues entre réponses uniques et réponses multiples ne laisse pas apparaître une association privilégiée, c.à.d. une stratégie de rapprochement à sens unique. Les quartiers voués à l'abandon sont par contre plus facilement identifiables : les exemples d'Outremont et de Parc-Extension sont symptomatiques en ce sens que la longue existence d'une structure communautaire à Outremont (la cathédrale St-Grégoire à la rue Stuart) et les prix modérés des appartements de Parc-Extension n'ont pas été suffisants à eux seuls pour fixer ou stabiliser leurs populations arméniennes. De toute évidence, il faut qu'un quartier offre une combinaison d'avantages pour devenir un pôle résidentiel arménien stable.

- Les processus de concentration et de polarisation résidentielle.

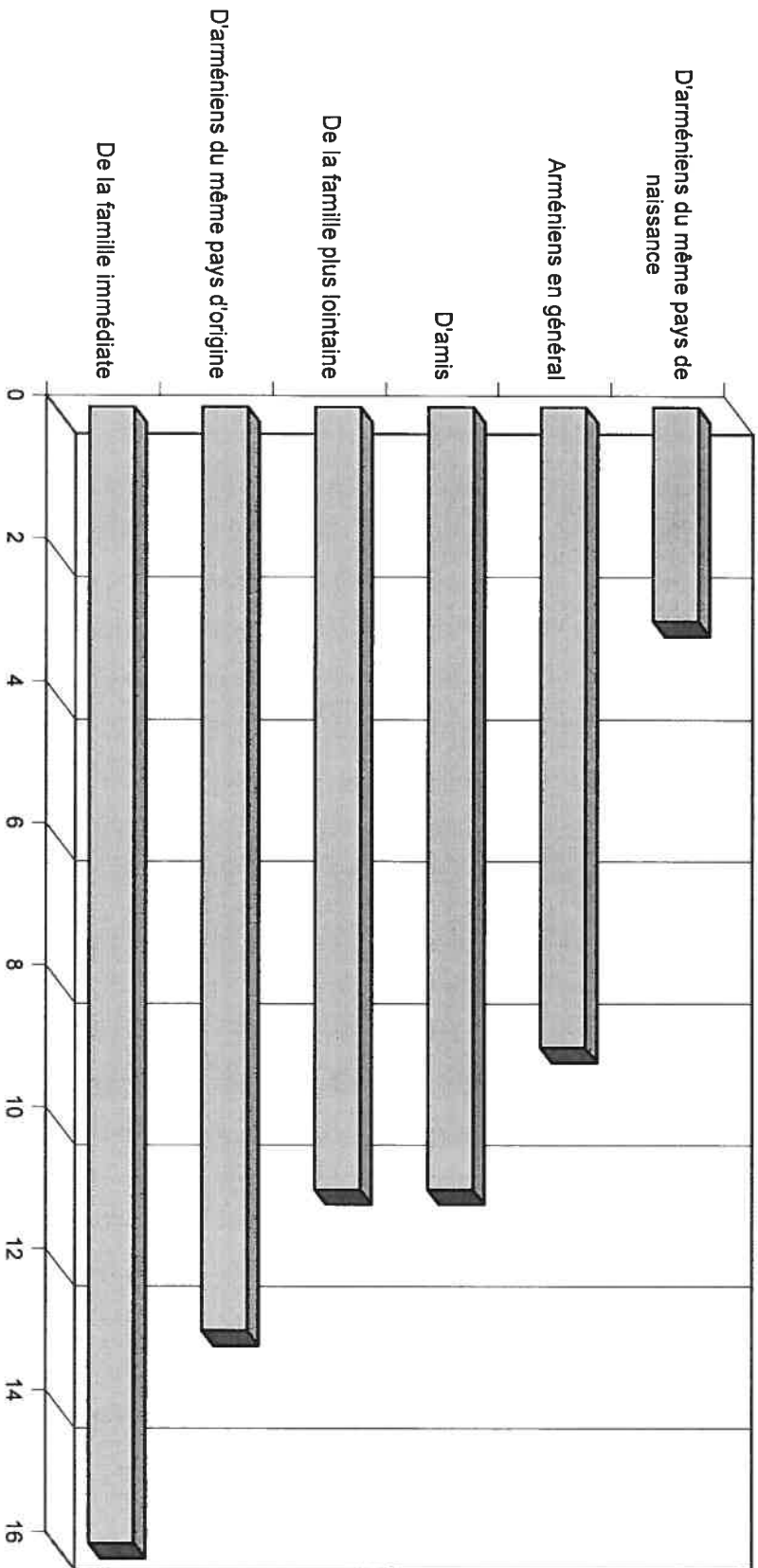
Il s'agit de voir dans ce paragraphe les éléments les plus agissants de chaque catégorie de questions (ou chaque catégorie de variables), menant au dernier choix résidentiel. La préférence donnée à la maison est l'élément dominant; on aspire à habiter une maison aux « pièces plus nombreuses » dans un « voisinage de meilleur standing ». Le prix d'achat (ou de location) est une deuxième considération : combiné au premier élément, il compte pour 62.5% de l'ensemble des éléments de cette catégorie de variables. Un informateur connaissant l'historique de la communauté nous a indiqué que l'orientation vers Chomedey était à peu près contemporaine de celle vers l'ouest de l'île et que si Chomedey avait été bien plus attractif, à « maison spatiale » égale par

Tableau 16 : Les variables immobilières urbaines désagrégées

Raisons de la localisation	Fréquences	Pourcentages
Préférence pour la maison en particulier	21	34.5%
Prix d'achat/location	17	28.0%
Proximité du lieu du travail/transport	8	13.0%
Proximité des commerces	4	6.5%
Pour être loin de la communauté	3	5.0%
Impôt moins élevé	2	3.2%
Quartier indiqué par les services officiels	1	1.6%
Autres	5	8.1%
Total	61	

ailleurs, c'était nettement pour les prix (et impôts municipaux) plus avantageux. Des répondants ont signalé avoir profité à certaines époques d'offres avantageuses de rabais sur les impôts fonciers municipaux ou de facilités de paiements hypothécaires pour se diriger vers Ville St-Laurent ou Chomedey. Les variables immobilières et urbaines de l'hypothèse de l'insertion résidentielle sont donc agissantes non seulement à l'époque de l'arrivée des cohortes immigrantes, mais aussi au moment de l'aboutissement de cette insertion.

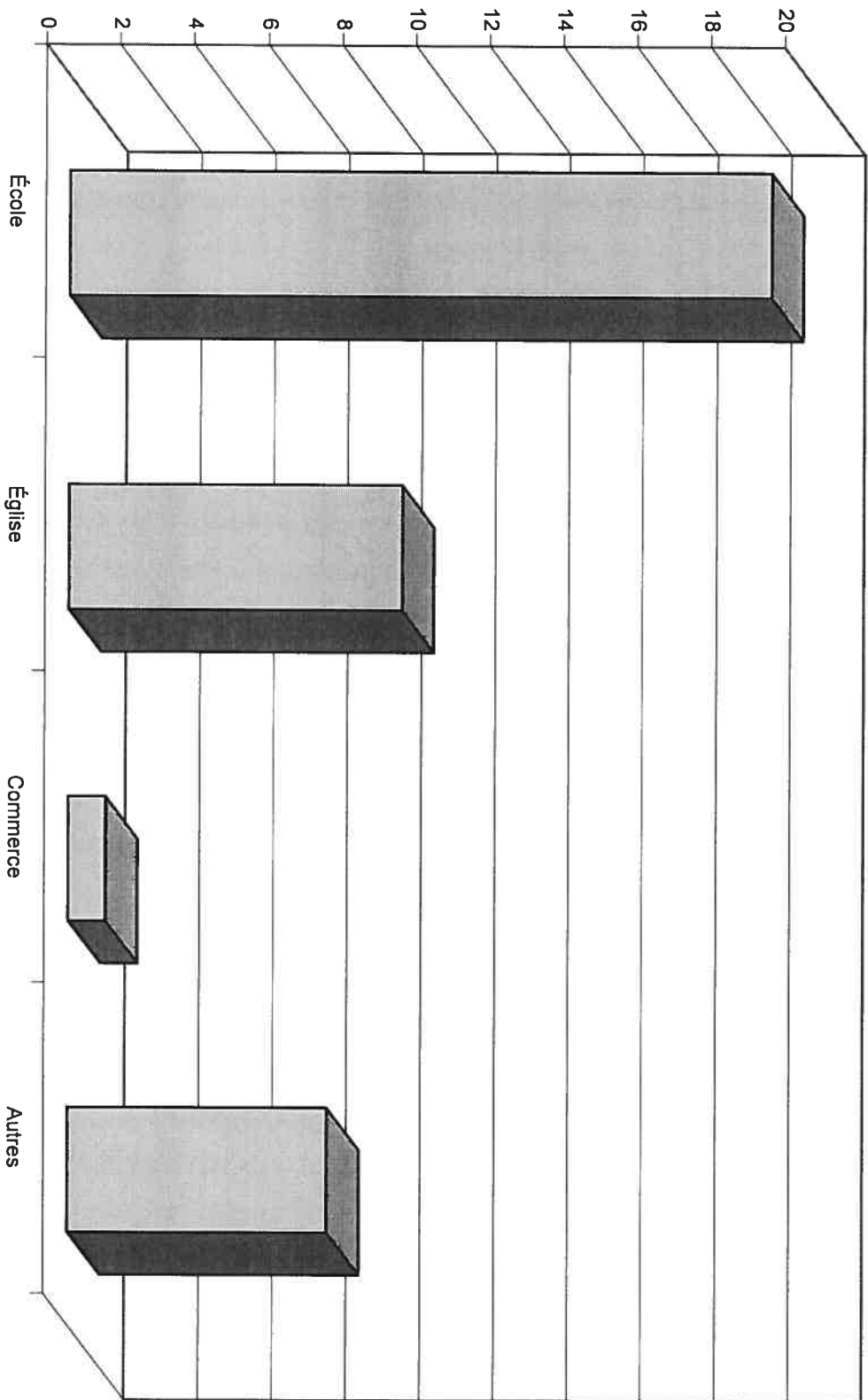
Figure 12: Les "variables sociales" du rapprochement lors du dernier déménagement



- Les variables sociales obtiennent presque un nombre égal de réponses (63), (Tableau 2-1 en annexe) que les variables urbaines. Par contre les différents éléments constitutifs ne dénotent pas de domination; il y a même un certain équilibre interne. Le quart des répondants (25.4%) recherchent la proximité de la famille immédiate (figure 12). La proportion peut paraître respectable, mais elle dénote un grand recul du réseau parental, si on se rappelle qu'à l'arrivée 66% des répondants avaient opéré leur insertion résidentielle en ayant d'abord été accueillis par un réseau parental et en ayant élu domicile ensuite à proximité des mêmes parents. Même si on y ajoute le rapprochement avec des membres de la famille plus lointaine (17.5%), le total (43%) n'atteint pas la proportion initiale; il dénote en revanche une constante de l'influence du réseau parental. D'autres réseaux semblent être en action au moment du choix de la dernière résidence puisque près de 21% des répondants se rapprochent d'Arméniens du même pays d'origine (un réseau géographique originaire?), que 17.5% se rapprochent d'amis et 14% d'Arméniens en général. Le réseau amical relève de la catégorie des réseaux personnels, mais un réseau communautaire global (ou réseau ethnique) apparaît. Le réseau ethnique global semble se substituer partiellement et graduellement au réseau parental. Cette stratégie de rapprochement ne semble toutefois déboucher que sur une sociabilité modérée des relations. Les tableaux 2-2 et 2-3 (annexe) montrent que pour une vingtaine de répondants, on peut interpréter la rareté des relations de diverses façons : la fréquence des visites va de « plusieurs fois par semaine » (40%) à « à l'occasion » (50%), et concerne essentiellement des « visites sociales » (64%). D'après l'enquête la fonction économique est réduite au minimum. Ainsi l'espace résidentiel semble fonctionner plus comme un espace de l'entre-soi (Noiriel 1987, Hovanissian M. 1995) ou de l'être ensemble, où on se donne le maximum de conditions favorables, et un minimum de distance à parcourir, pour s'aménager un lieu d'enracinement, créer un territoire communautaire familier à proximité de ce qui peut le plus refléter sa propre image.

- À une question directe portant sur la recherche de proximité des structures communautaires, les réponses positives (32/60, soit 53.3%) et négatives (28/60, soit

Figure 13: Genre de structures communautaires recherchées



46.7%) ne marquent pas une très grande opposition (tableau 2-4 en annexe). Il n'y a pas de tendance dominante. Néanmoins ceux qui recherchent effectivement le voisinage des structures communautaires se rapprochent le plus fréquemment de l'école (figure 13 et tableau 2-5 en annexe); après l'école c'est l'église. Là aussi l'élément économique (le commerce sous-entendu ethnique) est insignifiant. Que l'on se rapproche de l'école, de l'église ou d'autres structures (centres communautaires ou sièges d'associations), les fréquentations de ces espaces communautaires se font majoritairement à l'occasion, pour une activité précise (tableau 2-7 en annexe).

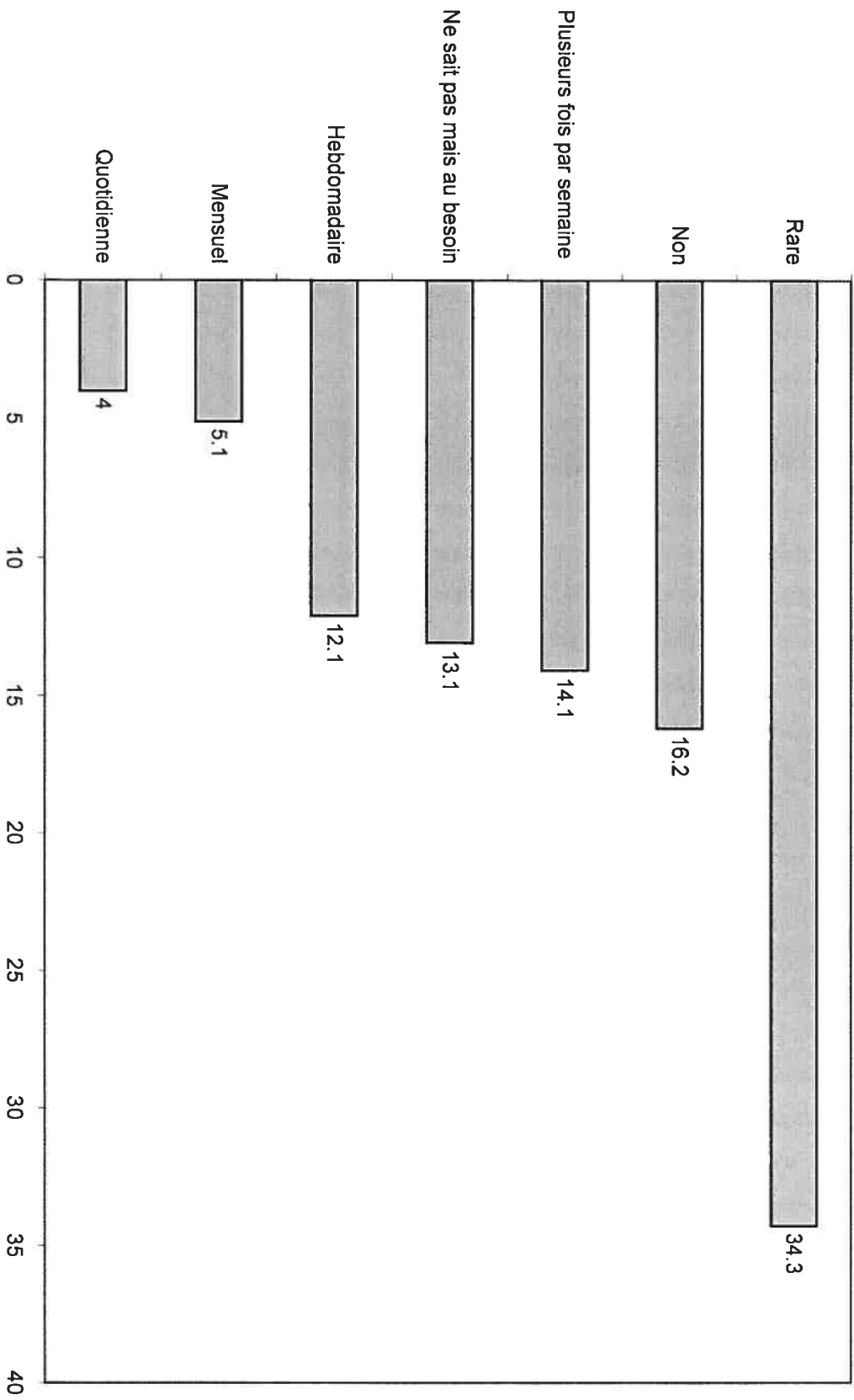
Ce résultat est conforté par les résultats exposés au tableau 2-6 (annexe) et à la figure 14, qui affichent que pour 35% des cas (35/99), la fréquentation des structures communautaires est plutôt rare. À l'inverse pour 30% d'entre eux la fréquentation est quotidienne, hebdomadaire ou plusieurs fois par semaine. Les tendances contradictoires s'égalisent donc, mais 30% de forte fréquentation est une tendance révélatrice. Nous y reviendrons. Le rôle polarisant des structures communautaires est confirmé par une autre série de données : le croisement des dates d'achat des habitations dans certains quartiers (Cartierville, Nouveau-Bordeaux, Chomedey, St-Laurent) et celles de création ou de déplacement des structures communautaires dans ces mêmes quartiers montre une certaine connexion, sinon une relation de cause à effet. L'école Sourp-Hagop se transporte à son site actuel (rue Nadon, Cartierville) en 1974 et l'église Sourp-Hagop (rue Olivar Asselin, Cartierville) en 1973; l'école Armen-Québec se trouve à la rue Manoogian (Ville St-Laurent) depuis 1978. Or les achats des résidences de Cartierville sept fois sur huit se font après 1975; celles de Nouveau-Bordeaux se font cinq fois sur six après 1983; celles de St-Laurent cinq fois sur sept se font après 1980 et celles de Chomedey quatorze fois sur quatorze se font après 1975! (Voir carte 8 en annexe). Des articles ou certains éditoriaux de la presse arménienne fixent l'attention accessoirement sur ce sujet. On y fustige les lecteurs pour leur manque d'intérêt envers les « affaires communautaires » à l'inverse des premiers arrivants qui ont tant sacrifié de leur temps et de leur argent pour la « construction » de la communauté. Une des façons pour la nouvelle génération de trouver l'équilibre entre le temps consacré à la famille et celui consacré à la

collectivité serait justement, y lit-on, de ne pas habiter trop loin des centres communautaires. On sait donc vers quoi tend la pression communautaire! Un article récent (juin 2003) préconisait même de racheter toutes les maisons en vente autour des institutions communautaires afin de s'assurer que les futurs habitants seraient tous arméniens. Vivant en diaspora expliquait l'auteur, étant tous convaincus que nos communautés sont là pour la longue durée, offrons nous les conditions de conserver le plus longtemps notre culture et notre identité. Citant les exemples d'autres regroupements diasporiques, il argumentait que si 30% à 35% des membres de la communauté vivait ainsi rassemblés, le nombre de mariages mixtes resterait limité. Une ségrégation volontaire en somme! C'est d'ailleurs l'argument qu'avanceraient les agents immobiliers d'origine arménienne, ayant comme aire de travail Cartierville, Nouveau-Bordeaux ou Chomedey. On n'a pas spécifiquement fait de sondage à ce sujet, mais on a pris connaissance de cas où ces agents ont effectivement conseillé tel quartier plutôt que tel autre en fonction du degré de fréquentation des institutions communautaires; certains agents placent des annonces dans les hebdomadaires arméniens, annonçant la vente d'appartements ou de maisons unifamiliales dans les grappes de concentration arménienne.

7.2.5 La vérification de l'hypothèse par les processus de l'insertion résidentielle

Quel sens attribuer aux réalités et aux situations révélées par l'enquête quand on les confronte aux modèles et aux théories généraux ou aux paradigmes montréalais de la littérature sur la ségrégation résidentielle? Ou de la littérature des réseaux? De quelle manière le chapitre contribue-t-il au modèle de la diaspora proposé dans les chapitres précédents? Et la première de toutes les questions, est-ce que l'hypothèse proposée pour l'insertion résidentielle est vérifiée par les résultats de l'enquête?

Figure 14: Degré de fréquentation des structures communautaires (N=99)



- Vérification de l'hypothèse

- L'enquête établit que l'insertion résidentielle s'opère dans sa phase initiale par un regroupement au quartier Parc-Extension; jusqu'au milieu des années 70, ce quartier est le véritable port d'entrée des Arméniens; sa « centralité », son « accessibilité par les transports en commun », ses structures immobilières, la modicité des prix locatifs citées par les répondants comme autant de raisons d'attraction de ce quartier, constituent bien des variables caractéristiques de structures urbaines et immobilières; ce sont les facteurs agissants dans le choix de ce quartier et l'action additionnelle du réseau parental que l'on décrit plus loin, maintient cette enclave pendant une quinzaine d'années. Tout ce processus fournit déjà un premier élément de confirmation de l'hypothèse de l'insertion résidentielle.

- En examinant les détails des motivations du choix de la dernière résidence, c.à.d. celle de la période d'achèvement ou d'aboutissement de l'insertion résidentielle, les variables « urbaines » dominées par la « préférence pour la maison » ou le « prix d'achat/location » (tableau 16) comptent pour 62.5% des réponses obtenues dans cette catégorie (réponses uniques et multiples combinées). Cela démontre la force agissante des structures urbaines du début à la fin du processus de l'insertion et ajoute un autre élément de vérification de l'hypothèse. Bien plus, nous pensons que les structures urbaines et immobilières de Parc-Extension et de l'est d'Outremont favorables à l'époque de la première insertion, mais devenues défavorables par la suite, quand les familles grandissaient (la plupart de la descendance est née à Montréal on l'a vu) et recherchaient des logements plus vastes et de meilleur standing, expliquent l'abandon de ces quartiers, la « sortie de l'enclave », et ceci en exerçant cette fois une influence négative. La sortie de l'enclave s'opère malgré l'existence et le maintien de la cathédrale St-Grégoire à Outremont. On peut en conclure qu'une structure communautaire n'est pas à elle seule suffisante pour le maintien d'une grappe de concentration, et que la preuve de la permanence de l'influence des « variables urbaines » ne signifie pas nécessairement que ces variables conservent les mêmes spécificités tout au long de l'insertion résidentielle.

- L'enquête a aussi démontré l'émergence d'un fort réseau parental dans la phase initiale de l'insertion. Même si son importance faiblit au moment du choix de la dernière résidence, il n'en demeure pas moins influant et un réseau communautaire global constitué d'Arméniens du même pays d'origine, d'amis ou d'Arméniens tout court, s'y substitue graduellement. Or nous savons que les réseaux sont un des éléments constitutifs les plus forts des diasporas (figure 5), que ce soit au niveau de l'échelle supérieure de l'espace diasporique, qu'à celle inférieure de l'espace d'accueil ou de la micro-géographie. L'utilisation ou l'évocation des relations réticulaires dans l'étape finale de l'insertion résidentielle constitue un des aspects de l'expression « comportement diasporique » utilisée dans la formulation de l'hypothèse, l'autre volet étant la recherche de la proximité des institutions communautaires.

- L'observation et l'analyse diachroniques de l'insertion résidentielle révèlent que la formation et le maintien sur la longue durée des grappes de concentration exigent la convergence des « variables urbaines » des « variables sociales » et « des variables des structures communautaires ». Si l'une de ces séries de variables est déficiente, la grappe spatiale ne se consolidera pas; ce fut les cas de Parc-Extension et d'Outremont, ou la « variable urbaine »⁴⁶ s'est déconstruite. À l'inverse, le renforcement des « variables urbaines » et des « variables sociales » à Chomedey a entraîné la création de structures communautaires sur l'île de Laval.

L'émergence de cette relation triangulaire des trois types de variables dans la micro-géographie des espaces diasporiques constitue peut-être une des contributions que l'enquête permet d'ajouter au modèle de la diaspora que nous avons proposé. À la figure 5, nous avons schématisé les différentes possibilités de types d'insertion résidentielle (ou différents types de quartiers) rencontrés dans les formations diasporiques. Ceux-ci pouvant correspondre à des ghettos, dont évidemment les plus célèbres sont ceux rencontrés dans la diaspora juive, à des enclaves, (les « Chinatown » de la diaspora chinoise), des grappes, ou à une insertion diffuse. L'enquête nous a permis de montrer que pour le maintien dans la durée des grappes arméniennes montréalaises, la convergence des trois variables dites urbaines, sociales

⁴⁶ La « gentrification » d'Outremont d'une part ou à l'inverse le maintien de logements de dimensions réduites ont sans doute joué en défaveur de ce quartier.

et de structures communautaires était indispensable. L'espace-temps de la microgéographie diasporique trouve-t-il là une explication?

Cela constitue en tout cas une piste de recherches intéressante et innovatrice dans la géographie des diasporas, et seule la multiplication des études empiriques permettra d'avancer.

- Au chapitre 4, nous avons brièvement exposé les préceptes généraux des théories de la ségrégation résidentielle et ceux utilisés dans le cas montréalais. Il faut s'y référer pour les détails. La sortie de l'enclave de Parc-Extension vient confirmer partiellement la théorie de l'École de Chicago : l'intégration résidentielle se manifeste effectivement par la dilution de la première grappe de concentration. La confirmation est partielle toutefois puisque les grappes se reconstituent et se consolident ailleurs. On en a vu les raisons et le processus dans les paragraphes précédents.

Le « cycle de vie » et le « clivage socio-économique », autres variables connues de la ségrégation résidentielle peuvent aussi être invoquées dans le cas du développement de la grappe de Chomedey dont les maisons unifamiliales attirent les familles élargies ou dans le cas de Mont-Royal, quartier favori des cadres professionnels arméniens. Toutefois les résultats de l'enquête contredisent totalement la théorie du clivage linguistique, généralement invoquée pour la distinction et la description des quartiers montréalais.

La localisation des grappes de concentration y apporte un premier démenti; celles-ci se retrouvent aussi bien à proximité ou dans le périmètre des quartiers allophones, que dans les couronnes occidentale, septentrionale et méridionale du Grand Montréal. Si historiquement ou dans les années 60, le voisinage particulier de certains groupes ethniques fut recherché – on pense aux Grecs notamment- il n'y a pas aujourd'hui dans la communauté de préférences notoires, du moins on n'en a pas trouvé trace au niveau collectif. Les détails obtenus par l'enquête apportent d'autres démentis. Un seul répondant sur les cent a avoué avoir déménagé de Deux Montagnes vers Kirkland pour volontairement quitter un milieu francophone au profit d'un milieu anglophone. L'exemple d'un autre répondant démontre tout aussi bien la neutralisation de la variable linguistique : un immigrant de 1962, donc de la première cohorte immigrante,

après un séjour de deux ans à deux adresses différentes de Parc-Extension, achète dès 1965 une maison à Châteauguay dans la banlieue sud, en suivant l'exemple d'un autre ami arménien. La raison invoquée était que les « sœurs catholiques » lotissaient leur propriété en vastes lots pour les mettre en vente à des prix compétitifs, et qu'elles avaient même créé un service d'autobus privé pour le transport quotidien des résidents travaillant au centre-ville de Montréal. Cette famille est demeurée à Châteauguay; par contre la famille du frère du chef de ménage se sentant « éloignée » de la communauté a rejoint la grappe de Nouveau-Bordeaux pour s'en rapprocher.

Ces trois exemples sont symptomatiques de tous les comportements que l'on a tenté d'analyser tout au long du chapitre : la prééminence du choix de la maison dont on voudrait devenir propriétaire, l'influence qu'opère l'accessibilité offerte par un mode de transport en commun, l'attraction qu'exerce la collectivité arménienne si l'on tient à vivre dans les petits « territoires urbains » symbolisant la diaspora et regroupant par conséquent tous les tenants de l'identité ethnique.

Conclusion

Récapitulons. Les résultats de l'enquête montrent comment les grappes résidentielles arméniennes se sont mises en place, du commencement à l'aboutissement de l'insertion résidentielle. Si au début, le rôle et l'influence du réseau parental font de l'installation des premières familles à Parc-Extension le noyau d'un grand regroupement et de la première grappe de concentration, par la suite l'action conjuguée de variables « urbaines » et « sociales » - longuement analysées dans le texte- permet la reproduction d'autres grappes ailleurs, appelées sans doute à persister dans l'espace montréalais. Il faut ajouter très vite cependant que les Arméniens n'ont pas que ce mode de répartition urbaine; il suffit d'observer la carte 2 pour voir qu'ils sont présents sur presque la totalité de la superficie du Grand Montréal. Le modèle de la grappe n'est donc pas un modèle unique, mais il matérialise le comportement d'une majorité des membres du groupe.

La question fondamentale qui parcourt la thèse est de savoir si l'on doit assimiler ce comportement grégaire et les grappes résidentielles qui en découlent à celui des autres

communautés culturelles montréalaises caractérisées par des regroupements spatiaux, ou s'il faut y voir un trait particulier relevant de la nature diasporique du groupe. Nous avons dès le départ opté pour la seconde alternative et les raisons de ce choix ont été données dans le deuxième chapitre. La vérification de l'hypothèse permet de confirmer le bien-fondé du raisonnement. On peut pousser le raisonnement plus loin encore.

On sait que la communauté arménienne montréalaise est le résultat de courants migratoires originaires des pays du Proche-Orient, premiers pays d'installation des rescapés du génocide de 1915; cet événement/catastrophe fait non seulement des victimes en nombre indéfini, il est aussi la cause de la perte des terres ancestrales. Lenoir-Achdjian (1996) en analysant les facteurs de maintien de l'identité collective arménienne chez les jeunes adultes de la communauté montréalaise trouve trois éléments fondamentaux dans la définition de cette identité : la référence au territoire ancestral, l'appartenance historique à la chrétienté et le génocide comme événement fondateur d'une nouvelle perception de soi, l'Arménien en Diaspora. Il faut remarquer le groupe d'âge auquel l'auteur fait référence : les jeunes adultes, c'est à dire la troisième génération née en Diaspora, non la première génération des rescapés; il faut remarquer deux des éléments fondamentaux énumérés : la terre ancestrale et le génocide. Pour pouvoir rebâtir une collectivité et un tissu social, pour donner un semblant de normalité à leur existence de diasporés, les Arméniens de la première génération post-génocidaire n'avaient d'autre alternative que de se créer un espace physique de retrouvailles, des lieux de proximité où les souvenirs individuels et collectifs de la vie d'antan et des terres d'antan se mêlant au quotidien de leur nouvelle existence, se transmettraient aux nouvelles générations. Aussi bien les témoignages écrits ou oraux laissés par les survivants, que les publications des chercheurs (arméniens ou non arméniens) consacrées à cette époque (voir dans la bibliographie les ouvrages cités de Martine Hovanesian, d'A. Ter Minassian, d'Emile Temime, d'Isabel Kaprielian etc.), démontrent l'importance de cette « stratégie de survie » des rescapés du génocide. Toutes les premières communautés post-génocidaires installées

dans les pays du Proche-Orient, en France et aux États-Unis ont construit leurs « enclaves culturelles »⁴⁷

Prenons le cas de Beyrouth, ville de naissance de nombreux Arméniens montréalais : même si tous les Arméniens originaires du Liban, n'habitaient plus ces enclaves culturelles et se trouvaient dans des quartiers multiethniques (dans le cas de Beyrouth, on devrait plutôt dire multiconfessionnels), ils n'étaient en fait jamais très loin géographiquement de l'une d'entre elles, puisque celles-ci étaient nombreuses et réparties dans l'espace urbain et péri-urbain. Si bien que la représentation mentale ou la carte mentale de l'implantation communautaire a toujours comporté le modèle de la grappe. Arrivés à Montréal, dans une ville où la segmentation linguistique de l'espace est une pratique ancienne et connue, il était presque normal serait-on tenté de dire, ou bien plus dans l'ordre des choses, que la majorité des Arméniens reprennent le modèle diasporique antécédent de la grappe. Autrement dit la particularité socio-géographique (aussi édulcorée qu'elle soit devenue) de l'espace urbain montréalais et la définition identitaire des Arméniens ont rapidement donné cours à la reproduction du modèle diasporique.

⁴⁷ P. Marcuse (1997) écrit qu'à l'inverse des enclaves des immigrants, les « enclaves culturelles » sont permanentes, parcequ'elles servent à sauvegarder l'identité.

Chapitre 8 : EMPLOIS ET CRÉATIONS D'ENTREPRISES : L'INSERTION ÉCONOMIQUE MULTIDIMENSIONNELLE DES ARMÉNIENS MONTRÉALAIS

Introduction :

Arriver à trouver un premier emploi est sans doute le défi que tout immigrant doit relever dès son arrivée à Montréal. Réussir par la suite à gravir les échelons de la profession, à avancer dans la hiérarchie, peut devenir une opération hasardeuse dépendant de nombreux facteurs, les uns inhérents aux qualifications et aux ressources de classe du demandeur, les autres aux caractéristiques socio-économiques du milieu d'accueil, à la conjoncture économique à l'arrivée.

L'insertion économique est perçue d'ailleurs comme bien plus cruciale que l'insertion résidentielle; l'une de nos interlocutrices nous prévenait durant un entretien, l'air avisé, qu'il « fallait prendre garde de ne pas se précipiter pour acheter une maison, car si on n'arrive pas à faire face aux échéances de l'hypothèque, on aura raté et son insertion résidentielle et son insertion économique, et cela peut briser la vie d'un homme ».

Qu'au-delà de la perception, il y ait effectivement des liens entre les deux insertions, le reste de l'analyse des résultats de l'enquête nous le dira peut-être, mais il est certain comme on le disait dès la première page du chapitre de l'introduction, que la recherche d'un logement et celle d'un emploi constituent les premières démarches d'adaptation de l'immigrant et que c'est par elles par ce à quoi elles aboutissent, que l'on peut le mieux observer le degré de réussite de l'intégration. L'aboutissement de l'insertion résidentielle est marqué on l'a vu, par une formidable poussée vers l'appropriation des logements. Que sera l'aboutissement de l'insertion économique?

À cet égard, l'hypothèse posée est la suivante :

« l'insertion économique de l'immigrant arménien est influencée par le profil socio-professionnel ou les ressources de classe (éducation, capital, expertise), le type et la pré-existence des réseaux, et de variables telles que la période d'arrivée ».

L'hypothèse donne plus de poids aux caractéristiques propres à la population immigrante qu'à toute autre variable, le rôle des réseaux étant inclus dans ces caractéristiques. Les données structurelles de l'économie montréalaise importantes en soi, n'ont qu'une influence indirecte – par exemple dans les conditions coercitives mises pour l'accès à des professions précises- dans l'orientation vers tel ou tel emploi. Influence indirecte ou négative même dans le sens qu'un obstacle est à franchir pour l'entrée dans une profession, mais il n'y a pas d'influence directe et immédiate comme le ferait l'existence d'une ressource minière par exemple, offrant du travail aux mineurs, donc les orientant vers des emplois précis comme ce fut le cas on l'a vu, pour les mines d'Asbestos au début du XXème siècle. Par contre la conjoncture économique à l'arrivée peut influencer directement sur les modalités de l'insertion : une récession économique est capable non seulement de rétrécir le marché de l'emploi mais de susciter également un comportement discriminatoire du milieu d'accueil. Le contenu de l'hypothèse est tributaire en partie de la longue observation de la diaspora arménienne, mais il ne va pas à contresens des données de la littérature que nous avons récapitulées antérieurement (Chapitres 3 et 4).

8.1 Le cadre général de l'analyse

La démarche globale de ce chapitre consiste à exposer et à analyser les emplois actuels pour ensuite expliquer par quels processus ce profil économique s'est forgé, autrement dit la démarche est rétrospective et privilégie par endroits le style narratif. Néanmoins afin de bien mettre en évidence l'analyse de certaines « découvertes » faites à travers l'enquête, les grandes divisions du plan adopté sont les suivantes : exposé des emplois salariés actuels, historique des emplois salariés antérieurs, le travail autonome, l'analyse finale pour la vérification éventuelle de l'hypothèse. Le rôle des réseaux est

brèvement signalé dans le détail de chaque partie, précédant une analyse finale. Cet ordre de succession des parties a le mérite de montrer d'une part la chronologie rétrospective de l'insertion économique, l'itinéraire économique en quelque sorte à l'instar de l'itinéraire géographique, et d'autre part de bien mettre en relief le travail autonome qui est nous le verrons, le véritable moteur de l'insertion économique; qu'il en soit ainsi est une véritable découverte de l'enquête, au même titre que la découverte du « goût » exclusif que semble avoir l'Arménien à vouloir posséder son habitation. Ce plan offre l'occasion enfin de présenter au mieux la richesse des informations recueillies dont l'intérêt parfois au-delà des statistiques, est dans le détail du comportement d'un individu, dans l'originalité d'une trajectoire économique.

Rappelons les paramètres balisant le comportement économique : l'insertion initiale peut s'opérer soit par l'entrée dans le marché de l'emploi de l'économie ethnique, celle tournée tout autant vers la satisfaction en produits et en services des demandes particulières d'un groupe ethnique, que vers une ou des « niches » c.à.d. une concentration d'entreprises dans un secteur d'activités économiques exclusives destinées à l'économie globale (ou à l'économie ethnique), soit par l'entrée dans le marché de l'emploi de l'économie globale. La première alternative de l'économie ethnique requiert évidemment pour être rentable, une large base de clientèle. À Montréal, deux niches marquent les activités économiques arméniennes : celle de la bijouterie et celle de la branche de l'automobile. Deux corps de métiers très répandus dans la diaspora arménienne. Tous les secteurs et les sous-secteurs de ces deux branches sont investis par les Arméniens; une publication du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec (1993) rapportant les résultats d'une enquête faite auprès de 157 entreprises du secteur de la bijouterie et de l'orfèvrerie, donne des indications sur l'origine ethnique des propriétaires. « Près de 75% des bijoutiers... se disaient de nationalité canadienne, 5% se disaient arméniens, près de 5% français et 3% suisses. Les autres nationalités regroupent environ 10% des répondants » (p.17). Selon nos observations, le 5% arménien est une sous-estimation, même s'il ne s'agit que des propriétaires d'entreprises. En outre l'enquête pêche par son imprécision puisqu'elle amalgame l'origine ethnique et la nationalité : la catégorie

« nationalité canadienne » peut englober moult origines ethniques. Néanmoins elle est indicative de la présence arménienne dans ce secteur d'activité.

Économie ethnique, économie globale, action éventuelle des réseaux, embauche préférentielle etc., concepts dont les tenants et les aboutissants ont été exposés en détail dans la revue de la littérature, constituent a priori le cadre général dans lequel s'inscrit la réflexion menée dans ce chapitre. Les questionnements soulevés sont nombreux, mais une des interrogations fondamentales est de voir ce qui alimente le comportement économique : est-ce en fonction des contraintes rencontrées dans le milieu d'accueil, en l'occurrence Montréal ou est-ce en fonction de modèles diasporiques pré-établis que l'Arménien montréalais a trouvé les voies de son insertion économique?

Les résultats de l'enquête apportent des réponses à ces questionnements à la lumière des problématiques de la thèse et de l'hypothèse posée. Ce qui induit encore une fois à légitimer la nécessité de l'enquête.

8.2 Les catégories d'emplois des Arméniens

Le tableau 17⁴⁸ donne la distribution des emplois actuels par secteurs d'activités (figure 12 en annexe). Le chiffre qui frappe en premier l'observateur est l'importance en valeur absolue et en pourcentage du travail autonome : 41 répondants sur 98, soit 42% sont travailleurs autonomes! C'est un chiffre qui mérite un temps d'arrêt et une longue attention; pour en faire le tour complet on y reviendra en détail dans l'analyse. Le second chiffre dans la hiérarchie, situé toutefois très loin du premier, est le nombre d'employés dans le secteur tertiaire : 25/98, soit 26%. L'enquête a saisi un nombre appréciable de retraités : 16/98, soit 16%. Ce qui est à noter dans ce dernier chiffre, c'est que parmi les 16 retraités, 7 ont été travailleurs autonomes. Une précision qui accroît encore plus la valeur de cette variable de l'insertion économique!

⁴⁸ Le tableau 17 indique un total de 98 répondants car l'un d'entre eux était un étudiant, et un autre n'a pas répondu aux questions économiques du questionnaire.

Les employés du secteur secondaire forment à peu près 11% (11/98) de la population active. Deux dentistes et un avocat sont les trois membres appartenant aux professions libérales.

8.2.1 Les emplois du secteur tertiaire

Les informations fournies dans ce paragraphe vont dans le menu détail⁴⁹, parce qu'elles illustrent la situation générale actuelle de la communauté et que c'est par l'observation systématique et répétitive des caractéristiques que l'on pourra le mieux dégager une typologie des comportements.

L'idée de procéder à une analyse détaillée vient aussi du fait que l'on ignore presque tout de la situation économique des Arméniens montréalais et surtout de l'évolution de cette situation. À l'inverse de l'insertion résidentielle qui a donné lieu à quelques rares publications dont deux du même auteur- l'une étant le résumé de l'autre d'ailleurs- (Chichékian 1981, 1989), c'est le vide dans la littérature pour l'insertion économique, si ce n'est les quelques lignes que l'on a signalées dans Helly et Le Doyen (1994) et dans la communauté on en est aux souvenirs et aux histoires individuelles.

Le Conseil Commercial Canadien Arménien (CCCA, liste 2 annexe) a bien recensé les entreprises arméniennes, mais l'étude vieille déjà de dix ans (dont nous avons une copie) n'a jamais été publiée. Seul un petit livret listant les noms, les coordonnées et les secteurs d'activités des membres du CCCA est rendu public.

⁴⁹ Nous nous faisons fort de respecter évidemment les règles de confidentialité de l'enquête; toutes les informations restent anonymes, les détails susceptibles de dévoiler l'identité du répondant ne sont pas révélés. Seuls ceux nécessaires à la compréhension de l'analyse sont donnés.

Tableau 17 : Distribution des emplois actuels par secteurs d'activités. N = 98

Emplois	Fréquences	Pourcentages
Employés dans le secteur tertiaire	25	26%
Employés dans le secteur secondaire	11	11%
Membres des professions libérales	3	3%
Travailleurs autonomes	41	42%
Retraités	16	16%
Chômeurs	2	2%
Total	98	100%

Les 25 personnes engagées dans le secteur tertiaire (tableau 17) occupent une variété d'emplois.

- En les regroupant par branches de spécialisation, on s'aperçoit que 6 sur les 25 (24%) sont dans l'informatique; 4 d'entre elles arrivées à Montréal dans leur vingtaine, réintègrent les études dans des universités montréalaises avant de se lancer dans le travail. Un seul répondant change complètement de spécialisation en ce faisant, puisqu'il avait déjà une formation technique poussée dans son pays d'origine; deux autres, arrivés à 17 et 13 ans effectuent leurs études secondaires collégiales et universitaires à Montréal. Quatre fois sur six, ils appartiennent à la plus récente (1980-1990) cohorte des immigrants, un cinquième arrivant même en 1992; le sixième immigré en 1971. Ils sont embauchés soit à la promotion quand les compagnies font leur recrutement parmi les gradués d'une université, soit en répondant à des offres d'emplois parus dans les journaux. Un seul parmi les six, a travaillé pendant un an dans une autre province canadienne et a pu retrouver un emploi à Montréal sur la recommandation du patron (arménien) de son père : le rôle des réseaux est donc minime dans leurs cas. Ils ont peu de fois changé d'emplois : trois en sont à leurs premiers emplois et deux à leur deuxième emploi.

- Un 2^{ème} sous-groupe de quatre répondants sur les vingt-cinq (16%) sont dans la vente : l'un est représentant en vente, le second est un agent immobilier, le troisième

travaille depuis 27 ans dans le même magasin de confection de haute gamme pour hommes, le quatrième est directeur de vente d'une entreprise. À la différence du premier groupe, trois d'entre eux ont immigré dans les années soixante et appartiennent donc à la première cohorte d'immigrants : l'un à un très jeune âge (6 ans) et les deux autres dans leur vingtaine. Seul le quatrième a immigré en 1975 à 31 ans. Ce dernier excepté, les trois autres ont poursuivi ou complété leurs études à Montréal. Le directeur de vente (ayant une maîtrise en gestion administrative) a été recruté à la fin de ses études et a jouï de promotion interne jusqu'au poste de directeur; les deux autres ont changé de cinq à six fois leurs emplois avant d'arriver à leur poste actuel, l'un grâce à un réseau professionnel (les représentants en vente seraient un milieu très fermé, difficile à pénétrer mais solidaire) et l'autre en apprenant son métier auprès d'un oncle déjà agent immobilier. Sur les dix cas passés en revue, c'est le premier exemple de réseau parental actif dans l'obtention d'un (dernier) emploi.

- Trois répondants (12%) sont directeurs de sociétés dont une entreprise de placage métallique, une entreprise de courrier et une compagnie d'importation. Ils ont immigré en 1965, 1986 et en 1990, et appartiennent donc à la première et à la dernière cohorte d'immigration; ils arrivent tous les trois âgés de 20, 21 et 25 ans. Les deux immigrants les plus récents sont l'un introduit à son poste par un parent, l'autre initié par son frère. L'immigrant de la première cohorte, après des études de comptabilité dans son pays d'origine, reprend les études à Montréal et obtient son emploi (le deuxième dans sa vie professionnelle) en répondant à une annonce dans le journal.

- Trois ingénieurs (12%) dont l'un ingénieur-conseil en mécanique de bâtiment, l'autre un ingénieur électricien, et le troisième un ingénieur consultant, ce dernier né à Montréal en 1967, ont tous effectué des études à Montréal. L'ingénieur électricien immigré à 37 ans en 1986 réintègre l'université pour pouvoir « entrer dans l'Ordre professionnel » au Québec. L'ingénieur en mécanique de bâtiment immigré en 1967 à 26 ans, dont c'est le quatrième emploi, s'est spécialisé en « ventilation » à la demande de son dernier employeur et celui qui est né à Montréal est à son troisième emploi trouvé grâce à un ancien collègue. Le seul réseau en action, dans le cas de celui né à Montréal est un réseau professionnel.

- Deux cadres (8%) d'entreprises, l'un dans une compagnie, l'autre un « logisticien » dans une très grande compagnie de construction sont des immigrants de la première cohorte. L'un a immigré à 9 ans en 1962, l'autre à 32 ans en 1963. Le premier entreprend des études en technique hôtelière à Montréal et trouve ce troisième emploi grâce à des amis et le second trouve son troisième emploi grâce à un ami arménien.

Ce que jusqu'à présent on peut retenir des réseaux en action à cette étape finale de l'insertion économique, c'est qu'ils sont très variés, allant du réseau professionnel à un réseau parental ou un réseau amical; de plus ils semblent exercer une influence plutôt rare et modeste.

- Deux gérants (8%), l'un d'un réseau de bus, l'autre d'un restaurant ont immigré en 1968 et en 1970, à 28 et 29 ans respectivement. Le premier, chauffeur livreur dans son pays d'origine, devient travailleur autonome en s'achetant deux taxis à Montréal, puis trouve plus lucratif de gérer un réseau d'autobus. Le second, coiffeur pour dames (donc travailleur autonome) dans son pays d'origine, change de travail trois fois avant de trouver son emploi actuel grâce à un ami. Le premier exemple démontre qu'il arrive que l'on fasse « demi-tour » d'un travail autonome, dans ce cas particulier au hasard d'une offre reçue. Les deux gérants ayant fait des études jusqu'au niveau du secondaire 3 dans leurs pays d'origines, n'y songent plus à Montréal.

- Une secrétaire de direction, un comptable, un chauffeur de bus, un chercheur scientifique, et le vice-président d'une compagnie de construction complètent le lot des 25 personnes engagées dans le secteur tertiaire.

La secrétaire de direction arrive à Montréal en 1968 à 25 ans; employée dans l'administration hôtelière dans son pays d'origine, elle retrouve le même type d'emploi à Montréal mais elle reprend les études. Après quatre emplois successifs au total, elle trouve son emploi actuel dans le même établissement où elle effectue son stage d'entraînement. Le comptable arrive en 1990 à 54 ans. Ayant fait ses études de comptabilité dans un pays européen, il retrouve un emploi dans le même domaine en envoyant son CV. Il en est à son deuxième emploi. Le chauffeur de bus a commencé par le travail autonome; il possédait son propre atelier de réparation d'appareils audiovisuels au centre-ville de Montréal, le même statut et le même travail que dans son

pays d'origine. Il avait poursuivi des études supérieures (pré-migratoires) dans deux pays d'Europe. Après un accident, il est obligé d'arrêter son travail et de se reconverter.

Le chercheur scientifique est un immigrant récent. Il arrive en 1997 à 51 ans avec un bagage et une carrière scientifiques de très haut niveau. Ne pouvant s'assurer un travail stable à Montréal, il trouve un emploi dans un centre fédéral de recherches situé ailleurs, tout en gardant sa famille à Montréal.

Le vice-président d'une prestigieuse compagnie montréalaise de construction arrive en 1963 à 18 ans. Il arrive d'ailleurs avec un visa d'étudiant et poursuit ses études d'ingénieur chimiste à Montréal. Il obtient son premier emploi par l'intermédiaire de l'université. Depuis 25 ans il est dans la même compagnie (2^{ème} emploi), et par promotion interne est arrivé à son haut grade actuel.

On peut déjà de ce premier coup d'œil formuler une série de constatations. Bien plus que la date d'arrivée ou l'appartenance à une cohorte d'immigration (11 arrivent dans les années 60, un est né ici en 1966, 3 arrivent dans les années 70, 6 dans les années 80, 4 dans les années 90), l'enquête montre que c'est l'âge à l'immigration qui semble être déterminant, du moins pour ce groupe, bien que dans la communauté de nombreuses personnes nous aient longuement rapporté des souvenirs d'une conjoncture économique de croissance bénéfique dans les années 60 (première cohorte d'immigration) dans la foulée de la préparation de l'exposition universelle de 1967. Des 13 qui arrivent dans leur vingtaine, 9 reprennent le chemin des études, même si certains avaient déjà une formation universitaire achevée. Des quatre qui arrivent dans leur trentaine, un ingénieur électricien reprend le chemin de l'université pour s'assurer une inscription à l'Ordre des ingénieurs. Ceux qui arrivent dans leur cinquantaine se débrouillent sans études locales et ceux qui arrivent très jeunes vont évidemment à l'école. À la suite d'études entreprises à Montréal, quatre personnes changent entièrement de secteurs d'activités par rapport à leurs emplois pré-migratoires; d'autres s'adaptent aux possibilités locales sans reprendre les études, en changeant d'emplois et de statuts. Mais on ne doit pas en conclure pour autant que ceux qui immigreront à l'âge adulte changent plus souvent d'emplois que ceux qui reçoivent leur

éducation à Montréal; les chiffres ne permettent pas une telle présomption. On verra plus loin à quoi sont dûs exactement les changements d'emplois. Dans les 25 cas passés en revue, 11 recours à des réseaux sont signalés pour l'obtention de cet emploi final. Les réseaux sont variés : un réseau parental (3 cas), un réseau communautaire plus large (3 fois), un réseau amical arménien (1 cas), un réseau professionnel (2 cas) et un réseau amical non-arménien (2 cas). On verra plus en avant que c'est là une situation très différente de celle qui prévaut au début de l'insertion économique. À en juger par cet inventaire, on voit de par la variété des secteurs d'activités économiques évoqués et du statut des postes occupés par les répondants, que l'insertion économique par le secteur tertiaire fait preuve d'un certain succès; on n'est captif ni de son emploi, ni d'un secteur d'activités, ni sujet à un poste subalterne.

Qu'en est-il des emplois du secteur secondaire?

8.2.2 Les emplois du secteur secondaire

Les onze emplois du secteur secondaire sont départageables entre branches d'activités traditionnelles arméniennes (confection, mécanique de voiture, bijouterie, photographie) et branches spécifiques à l'économie montréalaise (industrie aéronautique) ou encore d'autres comme l'alimentaire.

- Ceux qui sont engagés dans des métiers de tradition arménienne (5/11, soit 45%) ont des traits communs : ils ont tous appris leur métier dans leur pays d'origine, et ne reprennent aucunement le « chemin de l'école » à Montréal. Ils sont arrivés à des âges relativement avancés (26, 30, 38, 44, 49) et ont tous immigré à partir de la deuxième moitié des années 70 jusqu'aux années 90. Quatre fois sur cinq, un réseau parental (1) ou amical (3) arménien est actif dans l'obtention de ce dernier emploi. Rien qu'avec des informations propres à ces derniers emplois, sans longuement retracer des itinéraires économiques, on observe déjà des stratégies d'approches différentes entre les deux groupes des secteurs tertiaires et secondaires, selon les ressources de classes, en l'occurrence la maîtrise d'une expertise, l'âge à l'immigration et son comportement subséquent et le recours à tel réseau ou à tel autre. Dans le deuxième groupe, le réseau arménien de constitution diverse, est mis bien plus à contribution que dans le premier.

Serait-ce que le « réseau arménien », quelle que soit sa constitution, est plus actif ou n'est vraiment actif que dans les secteurs relevant des niches arméniennes? Cela reste à prouver mais leur arrivée plutôt tardive (2^{ème} et 3^{ème} cohortes) laisse supposer qu'un réseau communautaire ou personnel pouvait être déjà mis en place, de même que des entreprises arméniennes offrant des possibilités d'embauche.

- Les deux répondants employés dans l'industrie aéronautique sont arrivés à Montréal l'un à 19 ans en 1975, l'autre à 25 ans en 1990. Tous les deux arrivent avec une formation technique déjà acquise. Néanmoins le premier reprend le chemin de l'école aéronautique de St-Hubert, passe par un long itinéraire – y compris le travail autonome dans un autre champ d'activités- avant de trouver son emploi actuel grâce à un ami non arménien. Le second obtient son emploi par une offre du marché de l'emploi en envoyant son CV.

- Parmi les quatre autres personnes de ce groupe, l'un est un dessinateur industriel travaillant dans la même compagnie qui l'employait déjà dans son pays de provenance; il passe quand même par un circuit particulier. Arrivé à 32 ans en 1962, il prend des cours du soir de gestion d'entreprises et obtient son emploi en envoyant son CV. Les trois autres sont employés dans ce qu'on appelle le secteur mou de l'économie : deux sont cuisiniers d'entreprises et le troisième est un homme à tout faire, y compris conducteur de véhicules dans une agence de vente de voitures. L'un des deux cuisiniers est arrivé à 12 ans en 1970, et a suivi des cours du soir de commerce à Montréal; le second arrivé à 43 ans, était travailleur autonome dans son pays d'origine. Le troisième arrive à 41 ans en 1983.

8.2.3 Les professions libérales

Sur approximativement 140 professionnels de la santé arméniens de Montréal, l'enquête en a saisi deux, tous deux dentistes, et un avocat comme membres de professions libérales. Ils immigreront jeunes (23, 18, 21 ans) dans les années 70 et 80. L'un des dentistes arrive à 18 ans avec un visa d'étudiant pour effectuer ses études à Montréal; l'autre arrive à 23 ans avec un diplôme en mains mais doit se recycler pour en obtenir l'équivalence. L'avocat arrive à 21 ans en tant qu'étudiant dans un tout

autre domaine que le droit; il se reconvertis, étudie hors de Montréal et se lance en carrière ici.

8.3 À la recherche de l'emploi idéal

Dans les pages précédentes, le nombre de changements d'emplois avant l'obtention de l'emploi actuel a été par endroit précisé. L'enquête permet d'en montrer l'étendue au niveau de l'échantillon au complet.

Tableau 18 : Nombre d'emplois occupés. N=96

Nombre d'emplois	Fréquences	Pourcentages
1 emploi	10	10%
2 emplois	33	34%
3 emplois	25	27%
+ de 3 emplois	28	29%
Total	96	100%

Le tableau 18 en donne le détail pour 96 répondants. Dans le décompte qui est fait ni les emplois d'étudiants, ni ceux destinés à se donner « l'expérience canadienne », ne sont comptabilisés; seuls ceux à temps plein sont pris en considération. 53% de l'échantillon ont occupé 3 emplois et 3 emplois et davantage pour arriver à trouver celui idéal, ou du moins l'emploi actuel; la recherche est donc laborieuse. Neuf travailleurs sur dix ont au moins changé une fois d'emplois. Ceux qui en ont occupé deux sont les plus nombreux (33, soit 34%) et parmi eux les cas d'espèces sont divers : la majorité se dirige vers le travail autonome après avoir occupé un premier emploi. Les détails sont donnés plus loin. D'autres arrêtent de migrer d'un travail à l'autre, parcequ'ils ont trouvé leur « milieu naturel » en quelque sorte, un emploi qui corresponde parfaitement à leur formation, parfois après avoir terminé leur période de « recyclage » à Montréal. Quelques-uns se trouvent dans la « bonne » compagnie, où

la promotion et l'ascension sont en vue. Un cas particulier a été repéré où le répondant après avoir obtenu un doctorat à Montréal dans son champ de spécialisation et débuté sa carrière, n'arrive pas à s'entendre avec les grandes chaînes dominant son secteur d'activités et s'expatrie aux États-Unis pour y poursuivre une toute autre carrière.

Seule sa résidence principale (et une parente) sont encore à Montréal.

Pour compléter l'analyse de ce paragraphe, nous détaillons les deux extrêmes c'est à dire la première catégorie des dix répondants qui n'ont jamais changé d'emplois et les 28 qui en ont changé plus de trois fois.

Pour les premiers, nous retrouvons la typologie qui commence à transparaître de ce qui a été vu jusqu'à présent : les travailleurs autonomes (3), les tenants de diplômes de « l'économie moderne » (5 en logiciel, informatique, finances) et les employés (2) des secteurs mous de l'économie qui sont captifs de leurs emplois et n'ont pas de possibilités de sortie. Les travailleurs autonomes se lancent dans l'entrepreneuriat dès le début de leurs carrières et les diplômés des secteurs de l'économie moderne doivent être satisfaits de leurs emplois puisqu'ils y demeurent.

Par contre ceux qui changent plus de trois fois d'emplois montrent d'autres particularités. Ils appartiennent à toutes les cohortes d'immigrants avec un léger avantage pour la décennie 60-70; ils arrivent à tous les âges avec un net marquage pour la catégorie des 20 à 30 ans (14/28, soit 50%). On y trouve des personnes d'instruction moyenne (le secondaire suivi de l'apprentissage d'un métier) comme des personnes de haut niveau d'instruction. Le changement fréquent d'emplois provient des stratégies suivantes :

- on saute d'un travail à l'autre et d'une compagnie à une autre à la recherche d'une meilleure paye, dans le plus pur style nord-américain.
- Certaines carrières passent par des emplois à l'extérieur de Montréal : Ottawa, Toronto, États-Unis, déplacements suivis dans ces cas par un retour sur Montréal.
- Après avoir pris de l'expérience en passant par plusieurs emplois, on se lance dans le travail autonome. Ce dernier itinéraire prend parfois de l'eau puisqu'on observe aussi des retours d'un travail autonome vers un emploi salarié.

Pour arriver à ces résultats, quel fut le trajet parcouru, ou plutôt comment les Arméniens ont-ils-débuté leur insertion économique?

8.4 L'insertion économique à ses débuts

8.4.1 Les premiers emplois.

Les premiers emplois des répondants de l'enquête sont à 39% dans le secteur tertiaire, à 59% dans le secteur secondaire et à 2% (indépendamment des secteurs d'activités) en travail autonome (tableau 19)⁵⁰. Avant d'analyser les deux chiffres non négligeables des emplois dans les secteurs du tertiaire et du secondaire, une première comparaison s'impose entre les tableaux 17 et 19 pour ce qui est de l'évolution et du volume du travail autonome. De 2% (2 entreprises) au début de l'insertion économique, on passe à 42% (41 entreprises) à l'aboutissement de cette insertion, soit une multiplication par 20!

Tableau 19 : Les premiers emplois.

Emplois	Fréquences	Pourcentages
Emplois du secteur tertiaire	34	39%
Emplois du secteur secondaire	51	59%
Emplois en travail autonome	2	2%
Total	87	100%

Une évolution extraordinaire dans le sens littéral du terme. Le reste de la comparaison montre une diminution des emplois dans le secteur secondaire par approximativement un facteur de 5 (de 51 on passe à 11), de même qu'une réduction des emplois du

⁵⁰ En addition aux 87 personnes ayant répondu positivement à la question s'enquérant du 1^{er} emploi, il faut tenir compte de 11 réponses négatives, c.à.d. celles de personnes dont le premier emploi et l'emploi actuel sont les mêmes (y compris 2 professions libérales et 2 travailleurs autonomes) et 2 non réponses.

secteur tertiaire de 34 à 25. Selon toute vraisemblance, au regard de ces chiffres, ce sont surtout ceux employés dans le secteur secondaire qui se dirigent vers le travail autonome.

- Les emplois offerts par le tertiaire

Dans les premiers emplois du secteur tertiaire, on retrouve évidemment tous ceux engagés dans les secteurs de l'économie moderne qui n'ont jamais changé d'emploi depuis leur première embauche, et dont le portrait a déjà été tracé dans les paragraphes précédents. On n'y revient pas.

Dans le reste du lot, la profession la plus fréquemment signalée est celle de vendeur. L'Arménien arrivé à Montréal se met à vendre de tout : des voitures, des draps, des bijoux, des meubles, des assurances, des produits des rayons de magasins à grande surface, ou encore de ceux rencontrés dans les marchés aux puces. Jusqu'à présent d'ailleurs les marchés aux puces en absorberaient un bon nombre. Devenir vendeur à l'arrivée suppose bien sûr la connaissance d'au moins d'une des deux langues officielles; cela suppose aussi des aptitudes de communication, un certain entregent, même si dans quelques cas on débute avec un cousin ou un beau-frère. La majorité d'entre eux changent radicalement de secteurs d'activités par rapport à celles pratiquées avant la migration. On était menuisier/fabricant dans l'entreprise paternelle, on devient vendeur à Montréal, on était dans le commerce alimentaire et de spiritueux dans l'entreprise familiale, on devient vendeur dans un grand magasin, on était apprenti-photographe, on devient vendeur de voitures, on était comptable, employé dans une agence de publicité, employé de General Motors etc., et on devient vendeur. On peut facilement et naturellement affirmer que pour trouver un premier emploi, devenir vendeur est un comportement généralisé : cela ne nécessite ni capitaux, ni expertise, ni un haut niveau d'éducation. Connaître le français ou l'anglais paraît suffisant.

Dans un nombre réduit de cas- du moins dans l'échantillon de l'enquête- ce sont les Services de l'Immigration qui placent les nouveaux arrivants selon leurs aptitudes : un

employé de télévision devient caméraman de télévision à Montréal, un employé de banque rentre dans une banque, devient comptable. Un employeur prestigieux dans les pays d'origine, comme l'armée britannique en Egypte, ou une société multinationale connue facilitent l'insertion à Montréal : de nombreux répondants l'ont confirmé. Quand on était chef-comptable chez Peugeot, on redevient vite comptable ici. Les tendances et les itinéraires décrits ci-dessus sont les principaux comportements collectifs repérables dans l'échantillon de l'enquête.

- Les emplois trouvés dans le secteur secondaire

Le tableau 20 identifie les branches d'activités du secteur secondaire dans lesquelles les Arméniens sont présents.

Tableau 20 : les premiers emplois du secteur secondaire

Types d'emplois	Fréquences	Pourcentages
Installation et services d'équipements	15	30%
Mécanique automobile	10	19%
Autre mécanique	10	19%
Petits métiers	5	10%
Branche de la bijouterie	5	10%
Confection/Tissage	5	10%
Industrie de la chaussure	1	2%
Total	51	100%

Le répertoire ne correspond pas à un catalogage officiel auquel il se prêterait mal; les activités sont plus assimilables à un artisanat de services et à une production de type artisanal à quelques exceptions près (tissage et industrie de la chaussure). Ce sont des métiers familiers aux Arméniens de la diaspora que l'on trouve dans toutes les communautés diasporiques. Si arrivé à Montréal, l'Arménien ne devient pas vendeur,

c'est qu'il pratique des métiers qui sont de son ressort traditionnel. Pour plus d'un tiers d'entre eux néanmoins (18/51, soit 35%) il y a un changement par rapport au métier pré-migratoire; quelques uns en arrivent même à des mutations complètes : un directeur d'école se met à maintenir des machines, un instituteur devient mécanicien, un universitaire devient rotisseur de café etc..

En revanche, les branches de la mécanique automobile et de la bijouterie conservent leurs travailleurs de part et d'autre du champ migratoire. Sur 10 oeuvrant dans la mécanique automobile, 8 ont des employeurs arméniens; sur les cinq bijoutiers, trois ont des employeurs arméniens. En outre c'est par le réseau arménien qu'ils trouvent tous leurs premiers emplois à Montréal, que celui-ci soit constitué de parents, d'amis ou de collègues. Seul un bijoutier est placé par les Services de l'Immigration auprès d'un employeur bijoutier non-arménien. C'est donc dans les deux « niches » arméniennes que le maintien de l'emploi pré-migratoire est le mieux assuré, et c'est là que le réseau arménien est le plus actif et le plus efficient. On y trouve une première confirmation de la question que l'on se posait précédemment en analysant les emplois actuels du secteur secondaire, à savoir si le réseau arménien ne serait vraiment efficient que dans les niches arméniennes. Un de nos interlocuteurs décrivait une agence importatrice d'automobiles (au propriétaire arménien) comme un véritable « service d'immigration arménien ». « Si l'on y mettait du sien, c.à.d. si on n'était pas paresseux, les premières années transitoires post-migratoires devenaient relativement faciles à vivre dans leur garage.. ». Au niveau de l'ensemble de l'insertion économique par le biais des emplois du secondaire, le réseau arménien est on l'a dit actif. Pour 31 emplois sur les 51, soit pour 60% d'entre eux, le réseau parental, amical et communautaire arménien intervient.

8.4.2 Les emplois subséquents

Rappelons que le questionnaire remontait jusqu'à trois emplois précédant l'emploi actuel.

- Le deuxième emploi

Soixante huit répondants ont déclaré avoir eu un deuxième emploi. Le tableau 21 identifie les secteurs d'activités.

Tableau 21 : Le second emploi des Arméniens

Emplois	Fréquences	Pourcentages
Emplois du secteur tertiaire	24	34%
Emplois du secteur secondaire	28	40%
Emplois en travail autonome	18	26%
Total	70	100%

Si par rapport aux premiers emplois, le secteur tertiaire garde une importance relativement identique (39% au tableau 19), le secteur secondaire et le travail autonome subissent des changements : le secondaire chute presque de moitié en valeur absolue (de 51 à 28) et le travail autonome est déjà près de neuf fois plus important qu'à l'arrivée (de 2 à 18). De 2% des emplois, il grimpe à 26%. La rapidité du transfert vers le travail autonome, essentiellement à partir du secteur secondaire, puisque c'est celui-ci qui perd le plus de main-d'œuvre, et sa forte croissance prouvent que l'entrepreneuriat a constitué très vite la « voie de sortie » du statut de salarié, l'engin de l'ascension sociale et de la promotion.

Les vingt-quatre employés du secteur tertiaire améliorent leur sort dans ce second emploi, mais la manière de le faire varie. Les emplois correspondent désormais mieux à la formation des individus : les vendeurs de tout poil des premiers temps deviennent comptables par exemple s'ils en ont la formation. Le rotisseur de café obtient un poste correspondant à sa formation. Le forain du marché aux puces trouve un emploi stable dans le commerce. Dans le sens contraire, des ouvriers (machiniste, confection) deviennent vendeurs.

Les vingt huit répondants du secteur secondaire présentent un profil varié. Nombreux sont ceux qui ne font que changer d'employeur sans modification de leurs emplois; c'est le cas de ceux qui sont dans la branche de l'automobile. Quelques uns arrivent à améliorer leur statut : de tourneur on devient serrurier, on sort de l'usine pour devenir polisseur auprès d'un prestigieux bijoutier de Montréal, on quitte le pays pour aller travailler aux États-Unis pour quelque temps. On peut même cumuler des emplois : en lâchant l'affaire tenue avec un parent, un répondant trouve un emploi dans la bijouterie tout en faisant travailler deux taxis à son compte. Du travail autonome à temps partiel en somme. D'autres enfin dans un nombre réduit de cas, restent au bas de l'échelle en passant d'un petit métier à l'autre.

Ce qui est remarquable pour l'ensemble du lot du secteur secondaire, c'est cette ténacité à vouloir bonifier les conditions de travail, à améliorer son sort; ceux qui n'y arrivent pas sont rares, même s'il y a aussi des cas de démotivation par rapport à la profession pré-migratoire. En outre le réseau arménien y est très actif. Il devient de plus en plus clair tout au long de l'itinéraire économique que c'est surtout au niveau des emplois du secondaire- y compris les niches- que les relations réticulaires arméniennes jouent un rôle important, bien plus que dans tout autre secteur; autrement dit dans l'analyse du rôle des réseaux, il faut se résoudre à considérer que celui-ci est d'application et d'efficience sélectives. On en verra les modalités plus loin.

- Le troisième emploi

Le troisième emploi est le dernier traqué par l'enquête avant l'emploi actuel. Quarante répondants ont déclaré en avoir eu un. Le tableau 22 en précise les données.

Rappelons néanmoins que sur l'ensemble de l'échantillon, 28 répondants ont changé plus de trois fois d'emplois (tableau 18). On n'a pas systématiquement de détails sur les emplois successifs de ces 28 répondants, au-delà du troisième. Mais on sait par déduction que 11 se dirigent infailliblement vers le travail autonome puisque la somme des travailleurs autonomes au 3^{ème} emploi atteint les 30 et qu'à l'étape finale (emploi actuel), il y en a 41. A chaque étape de l'insertion, à chaque emploi, il y a une

sortie continue vers le travail autonome, le flux étant le plus important au deuxième emploi avec la création de 18 entreprises.

Tableau 22 : le troisième emploi des répondants

Emplois	Fréquences	Pourcentages
Emplois du secteur tertiaire	13	32.5%
Emplois du secteur secondaire	16	40 %
Emplois en travail autonome	10	25 %
Emplois dans les professions libérales	1	2.5%
Total	40	100 %

Bien que le volume de chaque secteur ne se modifie pas trop du 2^{ème} au 3^{ème} emploi, les valeurs absolues baissent. La nature des emplois tous secteurs confondus, ne diffère pas trop de ce qui a été observé antérieurement. Le 3^{ème} emploi de treize répondants se confond d'ailleurs avec l'emploi actuel. Sept réintègrent le travail salarié après avoir tâté l'entrepreneuriat en 2^{ème} étape : le retour se fait soit après un accident, soit par suite d'une faillite etc, alors que d'autres se dirigent vers le travail autonome après le 3^{ème} emploi.

Que 40 répondants⁵¹ en soient arrivés à rechercher un 3^{ème} emploi et que 28 en occupent plus que trois pour pouvoir compléter leur insertion économique démontrent que l'opération est laborieuse pour la majorité de la communauté. Le monde du travail est ardu, et pour évaluer cette difficulté à sa juste mesure, voir combien il en coûte à l'immigrant de devoir s'adapter aux conditions économiques post-migratoires, il est instructif de jeter un coup d'œil sur les emplois pré-migratoires; cinquante neuf immigrants arméniens ont fourni des renseignements à ce sujet.

⁵¹ Au tableau 18, 25 répondants avaient eu 2 emplois et étaient passés au 3^{ème}. 28 avaient eu 3 emplois et plus. Le chiffre 40 regroupe ici tous ceux qui ont eu au moins 3 emplois.

8.4.3 Une mesure du profil économique pré-migratoire

On sait déjà sans en connaître encore les détails, la place cruciale que tient le travail autonome à Montréal. Dix répondants ont déclaré avoir possédé leur propre entreprise dans les pays d'origine; pourtant en comparant de près le statut pré et post migratoire, on se rend compte que seuls deux retrouvent un statut de travailleur indépendant à Montréal. L'entrepreneuriat pré-migratoire ne prédestine pas forcément à une fonction similaire à Montréal ou peut-être que les conditions locales n'en permettent pas la perpétuation. Dix-neuf répondants ont déclaré avoir conservé le même emploi aux deux extrémités du champ migratoire. À l'observation cependant, il ne s'en dégage pas de régularité dans le portrait : cela peut concerner aussi bien des tenants d'expertise arménienne traditionnelle (bijoutier là-bas et ici, tailleur, photographe), que d'informaticiens, de comptables, de chauffeurs, de commerçants. Néanmoins les métiers et les expertises traditionnels tendent à se perpétuer le mieux. Nous expliquons plus loin la signification de cette terminologie.

Certaines formations universitaires ne valorisent guère leurs détenteurs sur le marché montréalais; un répondant ayant fait des études scientifiques poussées dans son pays d'origine, même après un passage à l'université à Montréal ne peut être que mécanicien d'automobiles. Un autre universitaire n'arrive qu'à entretenir la machinerie d'une boulangerie.. Ce sont des mutations forcées qui sont peut-être les plus dures à vivre et les plus déstabilisantes du point de vue psychologique. Certaines histoires ressortissent de véritables drames individuels : à la suite d'une révolution armée, un répondant perd son commerce, sa maison et ses propriétés sont confisquées et arrivé à Montréal, il doit complètement se réinventer un métier, un emploi, une vie.

8.5 Le travail autonome ou la voie préférée de la promotion socio-économique

8.5.1 La structuration de l'analyse

Le travail autonome est la voie royale que les Arméniens ont trouvée pour asseoir leur insertion économique, l'amarrer à une entreprise – dans le double sens du terme- où

seule leur dextérité et leur volonté de réussite leur seraient nécessaires et suffisantes pour garantir leur promotion sociale. Le tableau 17 montre que 41 répondants (42% du total) sont travailleurs autonomes au moment du déroulement de l'enquête. L'essentiel de l'analyse et des données chiffrées de cette partie est basé sur ce total. Néanmoins des répondants comme parmi les retraités ou d'autres, ont aussi été travailleurs autonomes durant leur vie professionnelle; on sait que c'est le cas de sept retraités sur 16. C'est aussi le cas de 5 répondants qui ont été travailleurs autonomes durant plusieurs années et qui ont cessé de l'être pour des raisons que l'on verra plus loin; 7 autres ont essayé pour de brefs moments d'avoir leurs propres entreprises. Pour certaines données comme la date de création des entreprises, les informations fournies par l'ensemble de ces répondants sont prises en considération.

Le travail autonome met essentiellement en jeu deux éléments : l'entreprise et le chef d'entreprise. L'analyse appréhende ces deux éléments séparément : d'abord les entreprises, les circonstances et les dates de leurs créations, les branches d'activités, leur localisation, leur taille, les caractéristiques de la main d'œuvre, des fournisseurs et de la clientèle; ensuite le chef d'entreprise, sa formation et ses ressources de classe (expertise, capitaux), la période de son arrivée ou sa cohorte d'immigrant, ses raisons d'entrer en travail autonome, le financement de son entreprise, les réseaux dont il tire éventuellement profit pour fonder son entreprise etc. Le contenu sociologique des relations réticulaires économiques n'est abordé ici que s'il a un lien avec la problématique de l'insertion; il ne faut pas s'attendre à trouver dans l'analyse menée des informations sur les relations entre employeur et employé arméniens, sur les niveaux des rémunérations ou d'exploitation éventuelle du patron arménien.

8.5.2 Les entreprises créées par les Arméniens.

Par respect dû aux préceptes géographiques, on commence par l'analyse de la variable de la localisation, d'autant plus que la forme et la nature de la distribution géographique des entreprises permettent d'introduire et d'appréhender au mieux la compréhension des autres caractéristiques.

- Une distribution géographique aléatoire

Le tableau 23 et la carte 7 montrent la localisation des entreprises arméniennes.

Tableau 23 : La localisation des entreprises arméniennes

Lieux	Fréquences	Pourcentages
Montréal (centre-ville, Ahuntsic, Parc-Ex. exceptés)	10	18%
Centre-ville (de Montréal)	9	16%
Ville St-Laurent	6	11%
Chomedey	3	5%
Laval	2	4%
Pierrefonds	2	4%
Dollard des Ormeaux	2	4%
Mont-Royal	1	2%
Ahuntsic	1	2%
Parc-Extension	1	2%
Sainte Rose	1	2%
Autres	17	30%
Total	55	100%

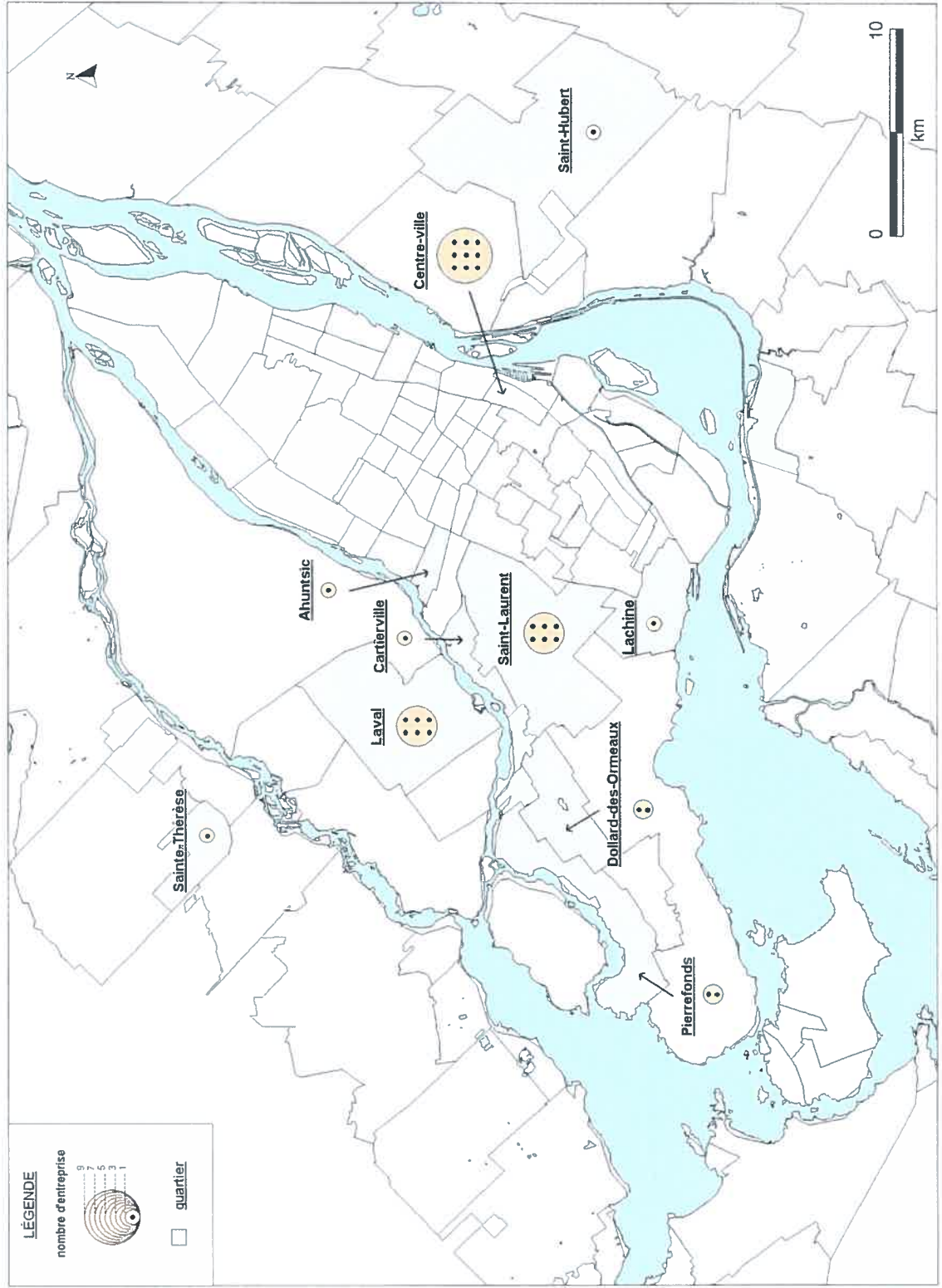
Quelques explications préliminaires sont nécessaires au sujet du tableau 23. La codification des données fût faite de manière à faire ressortir les grappes résidentielles arméniennes, l'idée étant d'y déceler des coïncidences et donc l'existence d'enclaves éventuelles. « Montréal » regroupe toutes les localités de la superficie de la municipalité (ancienne) de Montréal, le centre-ville et les arrondissements d'Ahuntsic et de Parc-Extension exceptés; il faut par conséquent savoir que les entreprises localisées à « Montréal » sont réparties entre les rues Lucerne, Papineau, St-Hubert, Jean Talon, St-Joseph, Rosemont, etc. La catégorie « autres » rassemble selon les cas, des entreprises situées aux États-Unis, à Ottawa ou à Toronto dont les propriétaires ont leur résidence principale à Montréal, des entreprises mobiles sans adresses fixes (vendeur, réparateur travaillant de sa camionnette, camionneur indépendant de poids-lourds, propriétaires de taxis), des entreprises situées dans le Grand-Montréal comme à Lachine (1), St-Hubert (1), et Ste-Thérèse (1), et des entreprises ayant cessé leurs

activités mais dont on connaît la localisation antérieure. La carte 7 qui ne visualise que les entreprises qui sont localisables montre qu'il n'y a pas d'enclave arménienne à Montréal selon le concept introduit par Portes A. (1985. Voir chapitre 3), c'est à dire des quartiers à la fois de concentration résidentielle et de regroupement d'activités économiques,⁵² la première alimentant et expliquant l'autre. Ce concept préconise également une intégration verticale ou horizontale des entreprises de l'enclave. On va tâcher de montrer par l'étude de variables successives que l'on n'a pas affaire à une économie ethnique enclavée, même si la niche de la manufacture de bijoux en particulier a une prédilection pour certains immeubles du centre-ville. Ces immeubles n'ont aucune fonction résidentielle et la population arménienne du centre-ville est plutôt clairsemée. Au demeurant c'est le centre-ville qui regroupe le plus grand nombre d'entreprises arméniennes; elles comprennent des fonds de commerce de détail (prêt-à-porter, boulangerie, articles de cadeaux, bijouteries), des bureaux d'affaires, des commerces en gros.

Les deux quartiers de St-Laurent et de Chomedey situés au cœur du plus grand noyau de concentration arménienne (chapitre 7) viennent dans la hiérarchie après le centre-ville avec 6 et 3 entreprises respectivement. Mais là-aussi on n'y voit guère les prémices d'une économie ethnique : les branches d'activités y sont très variées allant de l'informatique aux équipements, aux outils, aux meubles et s'adressent nécessairement aux besoins d'une clientèle élargie. On en a la confirmation aussi bien par la déclaration des propriétaires, qu'au vu du volume et de la taille de certaines entreprises visitées.

⁵² Des enclaves arméniennes existent ailleurs dans la diaspora que ce soit sur les côtes Est et Ouest des États-Unis, en France ou dans les pays du Moyen-Orient.

Carte 7
Localisation des entreprises arméniennes dans la région de Montréal



Cartographie : Marc Girard

Conception : Aida Boudjikianian

Source: Échantillon/Enquête 2000

Une seule entreprise de vente de voitures dans chaque localité constitue le seul rappel avec les niches de spécialisation arménienne.

Les schémas de distribution géographique des entreprises arméniennes et des grappes de concentration résidentielle montrent respectivement qu'il y a peu de concomitance entre les deux; il y en a qui sont localisées hors des grappes et celles qui sont dans les grappes, relativement peu nombreuses ont des aux activités diversifiées. La seule inconnue dans l'analyse jusqu'ici est l'origine ethnique des employés, une variable que nous analysons plus loin. Tout ceci laisse penser que l'entrepreneuriat arménien et les deux niches économiques évoquées antérieurement, remplissent des fonctions de spécialisation destinées à l'économie globale montréalaise, et ne sont pas orientés vers un marché ethnique captif. La revue systématique des activités des entreprises apportera plus de lumière; cependant les résultats obtenus à la question demandant les raisons de cette localisation vont déjà dans cette direction. Aucune réponse n'évoque la clientèle (ou la main d'œuvre) arméniennes ou la proximité de structures communautaires.

Tableau 24 : Les raisons de la localisation des entreprises arméniennes.

Raisons de localisation	Fréquences	Pourcentages
Rachat d'un commerce déjà existant.	10	18%
Commodité et avantages de travailler à domicile.	5	9%
Proximité de grandes voies de transport et du marché.	4	7%
Bonne localisation pour le secteur impliqué (taxes).	16	29%
Autre	20*	37%
Total	55	100%

* Ces réponses comprennent les 17 entreprises mobiles et 3 réponses imprécises.

Les raisons invoquées dans le tableau 24 (figure 13 en annexe) relèvent toutes de variables économiques. Dix entrepreneurs doivent leur localisation au rachat d'une entreprise déjà existante. Cinq signalent la commodité de la localisation qui est soit à proximité du domicile, soit au domicile même. Quatre lient leurs localisations à la proximité des grandes voies de transport (usine de plastique, grossiste en vente de voitures) ou à la proximité du marché (vente de papier pour imprimante ou vente d'outils), et seize autres donnent des réponses variées qui se résument dans des avantages liés au lieu choisi : loyers et taxes modérés, centralité du quartier (St-Laurent), recherche d'une clientèle ayant la propension pour des objets de luxe (centre-ville) etc. Il reste à voir plus loin si la main d'œuvre de ces entreprises est d'origine ethnique arménienne, autre caractéristique de l'économie ethnique.

- Les secteurs d'activités : entre tradition et innovation

Le tableau 25 donne les branches d'activités des entreprises arméniennes (figure 14 en annexe). Seules celles encore actives (41) sont prises en considération.

Tableau 25 : Branches d'activités des entreprises arméniennes.

Branches d'activités	Fréquences	Pourcentages
Secteur artisanal traditionnel arménien.	14	34%
Commerce dans secteur trad. arménien.	7	17%
Service technologique moderne.	5	12%
Industrie.	3	7%
Prof. libérale	3	7%
Autres	9	22%
Total	41	100%

Les entreprises relevant de l'artisanat traditionnel arménien, entre production et commercialisation constituent la majorité du travail autonome (21/41, soit 51%).

Expliquons brièvement ce qu'on entend par « artisanat traditionnel arménien ». Cette terminologie recouvre essentiellement des corps de métiers qui ont depuis des siècles constitué une spécialisation des collectivités arméniennes vivant dans l'Empire Ottoman (ou dans les villes médiévales européennes, méditerranéennes et moyen-orientales), dont quelques uns ont survécu depuis dans la Grande Diaspora, transmis de génération en génération par un système d'apprentissage sur le tas. Ces métiers relevaient entre autres du travail du métal précieux –tel l'or et l'argent-, ou commun tel le fer, le plomb, le zinc.. Le textile formait une autre spécialisation –tissage, teinture et commerce de la soie-, le travail du cuir, des tapis, le commerce et le travail du bois. Au cours des âges, les communautés qui leur ont succédé en ont hérité les pendents modernes, telle la confection par exemple (production et commercialisation), d'autant plus que la génération de milliers et de milliers d'orphelins qui ont survécu au génocide furent entraînés dans les orphelinats des pays du Moyen-Orient et d'ailleurs (France) à ces mêmes spécialités : ces orphelins étaient parfois placés durant la journée en apprentissage auprès d'aînés arméniens, les « varpets » ou les maîtres. D'autres métiers comme la couture, la dentellerie (pour les filles), la mécanique, la cordonnerie, la menuiserie etc (pour les garçons) ont aussi été transmis de la même manière. Des secteurs d'activités divers, par un effet de roulement, se sont rajoutés à ces spécialités depuis.

Si bien que dans toute communauté diasporique arménienne, il s'est inmanquablement formé des niches regroupant des entreprises relevant de ces expertises.⁵³ Selon la période d'installation des Arméniens et selon les caractéristiques structurelles de l'économie d'accueil, certaines niches s'en trouvent favorisées, d'autres défavorisées.⁵⁴ La période d'installation du début du XXème siècle en France a favorisé le textile, la cordonnerie, la confection, les métiers techniques, après un passage obligé de la première génération dans les mines et dans

⁵³ R. Brunet (1993) et P. Boniface (1993) considèrent « le choix d'activités économiques distinctif » comme une des caractéristiques des diasporas.

⁵⁴ Nous ne revenons pas ici sur ce qu'on a dit antérieurement dans la thèse (chapitre 6), à savoir la valorisation attribuée historiquement par les Arméniens à l'instruction et à l'éducation. C'était vrai au XIXème siècle et ce fut vrai durant la période suivant le génocide; mais c'est véritablement les 3^{ème} et 4^{ème} générations post-génocidaires qui se sont dirigées en grand nombre vers l'éducation supérieure, et ont fini par créer une catégorie non négligeable de professionnels dans les communautés diasporiques.

l'industrie lourde; l'industrie de la chaussure (Romans) et la confection (Paris, Lyon, Marseille), comptent aujourd'hui de grands noms arméniens.

Au Liban, les mêmes conditions de départ ont favorisé par la suite des niches dans le commerce de l'argent (la monnaie s'entend, autre spécialité du temps des Ottomans), la bijouterie, la mécanique des voitures, la confection, le travail des métaux, l'industrie de la chaussure.

À Montréal, dans le dernier quart du XX^{ème} siècle, les entreprises relevant de l'artisanat traditionnel arménien ont pour activités la confection, la bijouterie, la mécanique et la carrosserie des voitures, la cordonnerie, l'horlogerie, la photographie. On serait tenté de dire que ce sont celles-ci qui, nonobstant toutes les difficultés inhérentes à l'immigration, ont surgi grâce aux ressources de classe des immigrants. On verra plus loin si elles ont surgi plus précocement que les autres.

Les entreprises classées dans la catégorie « autre » regroupent des activités éparses comme les taxis, le camionnage, les finances, le commerce de détail, la vente des machines etc.

Cinq compagnies ont été classées dans le secteur moderne de l'économie, dont une usine de plastique utilisant une technologie moderne de production, une société versée dans l'informatique (vente, installation, maintien..), un fournisseur exclusif d'équipements médicaux et dentaires, une compagnie s'occupant de commercialisation (en gros) de papier imprimante de toutes sortes, et une autre s'occupant d'installation d'alarmes.

Les trois entreprises comptant dans l'industrie sont composées d'une manufacture de produits en vinyle dont l'unité de production est située en dehors du Québec, une fabrique de pâtes alimentaires destinées aux restaurants et une boulangerie produisant pour une vente en gros et au détail.

Tant l'analyse de la répartition géographique du travail autonome, que de leurs secteurs d'activités ne démontre de caractéristiques d'une économie ethnique, que celle-ci soit enclavée ou non enclavée. Au cours du travail mené sur le terrain, seules quelques très petites entreprises du secteur alimentaire rencontrées dans la grappe de concentration Nouveau-Bordeaux, Ville St-Laurent, Chomedey, pouvaient être considérées comme tournées vers une clientèle ethnique, mais leur impact reste limité

d'autant plus qu'elles n'ont soit pas d'employés, soit font travailler des membres de la famille. Même si dans les relations d'affaires il se forme des contacts privilégiés entre fournisseurs, clientèles et intermédiaires (on en verra les détails plus loin), l'enquête établit formellement que le travail autonome arménien fait partie de l'économie globale montréalaise; c'est peut-être ce qui en explique le succès et l'attrait. Reitz (1990) et Ma Mung (1992) sont d'avis que la meilleure alternative qui puisse se présenter à une économie (ou une niche) ethniques, serait qu'elles deviennent nécessaires à l'économie globale; c'est le cas du travail autonome arménien.

- La taille et la date de création des entreprises

Si l'on prenait pour critère de mesure des entreprises arméniennes le nombre total de leur personnel, on verrait qu'elles sont petites. Du moins les quelques grandes qui existent n'ont pas été saisies par l'enquête. Dix-neuf répondants (dont 3 ne possèdent plus leurs entreprises, et le 4^{ème} a pris sa retraite, laissant l'affaire à ses héritiers), ont déclaré avoir (ou avoir eu) une main-d'œuvre autre que la personne du propriétaire, ou des membres de la famille du propriétaire. Le tableau 26 en donne les détails.

Tableau 26 : Le nombre du personnel des entreprises arméniens

Nombre	Fréquences	Pourcentages
1 à 10	10	50%
11 à 20	7	39%
20 et +	2	11%
Total	19	100%

Le reste est constitué d'entreprises dont le fonctionnement est assuré soit par le propriétaire seul, soit avec de la parenté on l'a dit, soit par de l'embauche ponctuelle pour répondre à des urgences; la majorité est faite donc de petites unités de production ou de vente. La moyenne du personnel des dix entreprises (tableau 26) est de 4, entre

un maximum de 8 et un minimum d'un employé. La catégorie n'est pas propre à un type d'activités précis : ce sont des petites entreprises relevant aussi bien de l'économie traditionnelle que de l'économie non traditionnelle ou moderne. Les sept entreprises de 11 à 20 employés ont en moyenne 13 employés, entre un maximum de 18 et un minimum de 11. Là aussi, il s'agit aussi bien d'unités de production que de vente, tous secteurs d'activités confondus. Les deux dernières entreprises de plus de vingt employés appartiennent à un grossiste en vente d'outils et une société de construction. On verra plus loin la composante ethnique arménienne du personnel; à en juger de leur main-d'œuvre, les entreprises passées en revue sont en majorité des unités familiales.

La date de création est une variable dont l'étude permet de fouiller encore plus l'analyse du travail autonome; le tableau 27 (figure 15 en annexe) croise cette variable avec la date d'arrivée de l'entrepreneur et montre que près de la moitié (44%) d'entre elles est créée au bout de 10 ans de vie à Montréal, mais 10% le sont tout de suite à l'arrivée.

Tableau 27 : La date de création des entreprises par rapport à la date d'immigration de l'entrepreneur.

Date	Fréquences	Pourcentages
À l'arrivée	6	10%
2 à 5 ans après l'arrivée	18	29%
6 à 9 ans après l'arrivée	9	15%
10 ans après l'arrivée	27	44%
Autre	1*	2%
Total	61	100%

* Il s'agit d'une entreprise de sous-traitance au domicile, dont le propriétaire ne s'appelaient plus la date de création.

La stratégie peut donc soit être immédiatement adoptée, soit utilisée après une longue expérience du terrain montréalais. Si on ajoute à ces 10% celles créées au bout de 5 ans d'existence à Montréal, on aura couvert près d'un autre 40% du lot. Un croisement entre cette variable de date/durée et celle des branches d'activités n'aboutit à aucune

régularité. On aurait pu penser que les activités traditionnelles prédisposeraient à une entrée plus précoce en travail autonome, mais tel n'est pas le cas. Parmi les plus précoces, il y a les propriétaires de voitures taxis, et ceux qui ont pu très vite reprendre leurs compétences pré-migratoires : prêt à porter et restaurant par exemple. La précocité n'est pas liée non plus à un mode de financement particulier : parmi les répondants il y a aussi bien des gens qui ont fait des emprunts à la banque que ceux qui se sont auto-financés, arrivant à Montréal avec du capital disponible. La corrélation avec les raisons de création des entreprises étudiées plus loin, pourra éventuellement fournir une explication.

- Clients et fournisseurs

La majorité des clients et des fournisseurs viennent de Montréal. Peu de répondants ont répondu à ces questions, mais 75% à 82% de ceux qui l'ont fait (tableaux 28 et 29) indiquent Montréal.

Tableau 28 : L'origine géographique des fournisseurs arméniens.
N=17

Origine géographique	Fréquences	Pourcentages
Montréal	14	82%
Canada + États-Unis	3	18%
Total	17	100%

Tableau 29 : L'origine géographique de la clientèle arménienne
N=28

Origine géographique	Fréquences	Pourcentages
Montréal	21	75%
Canada	1	4%
Partout	6	21%
Total	28	100%

Que la roue tourne essentiellement dans et avec Montréal montre que le « réseautage arménien » n'a pas dans la sphère économique de véritable dimension diasporique; des relations de travail existent avec des entreprises arméniennes états-uniennes on le sait, et l'enquête en a saisi quelques unes. Durant les conversations, des répondants ont déclaré qu'ils songeaient à ce type de relations dans leurs projets futurs d'expansion, mais la tendance et les chiffres restent encore limités, même si d'intéressants exemples nous ont été rapportés par la communauté. On verra d'ailleurs plus loin, si au niveau montréalais, des relations d'affaires existent entre entrepreneurs, fournisseurs et clients arméniens.

8.5.3 Le travailleur autonome

Pourquoi devient-on travailleur autonome?

Le point crucial en effet est de connaître les raisons pour lesquelles le travailleur autonome créé son entreprise; cette motivation va permettre de comprendre son comportement. Elle va aussi partiellement éclairer d'autres variables et élargir l'appréhension du phénomène. Trente-huit sur les quarante-uns entrepreneurs ont répondu à la question; le tableau 30 énumère les raisons invoquées. (Figure 16 en annexe)

Tableau 30 : Les raisons de création des entreprises. N=38

Raisons	Fréquences	Pourcentages
Obligé, pour pouvoir travailler	9	24%
Meilleur moyen de promotion	8	21%
Préférence personnelle	8	21%
Tradition arménienne et meilleurs revenus	5	13%
Meilleurs revenus	3	8%
Tradition arménienne	2	5%
Sécurité d'emploi	2	5%
Tradition familiale	1	3%
Total	38	100%

Les raisons fournies se départagent entre des sentiments de contraintes ou de recherche de sécurité d'emplois et des expressions de préférence personnelle; des références sont faites à des traditions familiales ou communautaires. À ces réponses s'ajoutent deux autres raisons relevant soit de considérations matérielles (meilleurs revenus), soit de préoccupations d'avancement de carrière (meilleurs moyens de promotion); cette dernière motivation fournie par un répondant sur cinq, allant au-delà de l'idée de sécurisation de l'emploi, symbolise au mieux peut-être ce que le travail autonome représente : l'instrument qui garantit l'achèvement de l'insertion économique.

Le quart des réponses « obligé pour pouvoir travailler » fait allusion aux difficultés de pouvoir trouver un emploi ou de pouvoir en conserver un. Sur les neuf répondants, deux sont membres de professions libérales et doivent par conséquent réaliser leur insertion par un travail autonome; mais le reste du groupe est mené sur cette même voie soit après avoir été mis au chômage (6 fois sur sept), soit après un accident de travail. Six fois sur sept aussi, l'itinéraire antécédent en emploi salarié est très long. Il faut voir si la branche d'activités choisie, une fois devenu indépendant, est en concordance quant à sa nature avec les emplois antérieurs : un universitaire comble du paradoxe, se résoud à faire appel à sa mémoire et à reprendre le métier artisanal qu'exerçait autrefois son père dans l'atelier familial.

Huit répondants (meilleur moyen de promotion) à l'inverse du groupe précédent, passent au travail autonome après le premier ou le deuxième emploi. La relative précocité fait plus penser ici à une intention délibérée d'une volonté d'indépendance qu'à une solution de dernier recours. Seuls deux utilisent une compétence ou un savoir-faire acquis avant la migration; deux autres profitent de l'expérience acquise à Montréal (on commence à fabriquer le produit que l'on vendait auparavant...). Les autres deviennent hommes d'affaires parce qu'ils y tiennent et qu'ils ont le capital d'investissement requis. Tous s'auto-financent; un seul s'associe à des Arméniens originaires du même pays pour fonder son usine. La disponibilité du capital accélère l'entrée en travail autonome.

Ceux qui déclarent avoir une préférence personnelle (8) pour le travail autonome n'ont pas de caractéristique particulière, si ce n'est qu'en majorité ils sont dans la vente et

les services plutôt que la manufacture. Ce qui les motive, c'est véritablement l'esprit d'indépendance, le goût d'être son propre patron, « de pouvoir s'installer » comme le déclare un répondant après trois emplois salariés successifs, sans se rendre compte de l'ironie de sa réponse, puisque son entreprise est dans une autre province, et qu'il est soumis à une navette hebdomadaire. L'indépendance n'est jamais trop chère semble-t-il. La règle générale est aussi l'auto-financement; deux répondants font des emprunts à la banque et un troisième fait appel à ses parents pour garantir son bail. Aux trois personnes déclarant avoir choisi le travail autonome pour les meilleurs revenus que cela rapporte, s'ajoutent cinq autres qui apprécient en plus la liberté et « l'autonomie de mouvement » qu'il procure. Leurs secteurs d'activités sont variés, ne relèvent point de l'artisanat traditionnel et pourtant dans leur entendement, la recherche de l'autonomie économique fait aussi partie de la tradition arménienne.

La synthèse des réponses au delà des détails des formulations, montre deux tendances distinctes; en devenant travailleur autonome, on écarte d'une part le spectre du chômage, d'autre part on prend en mains propres son avenir économique pour échapper soit à la discrimination, qui peut retarder ou empêcher la promotion, soit à la dépendance d'autrui. Le leitmotiv de la liberté et de l'indépendance est constant, qu'on le revête de « l'historique esprit traditionnel » ou de l'esprit tant actuel d'une meilleure profitabilité.

Qu'ils soient très instruits, peu instruits, ou seulement maîtres d'une expertise particulière, les Arméniens montréalais ont l'amour du travail autonome, et c'est par lui qu'ils achèvent leur insertion économique.

Le tableau 31 (figure 17 en annexe) montre que l'auto-financement est le mode choisi par la majorité des entrepreneurs. Cela pose deux alternatives : soit qu'une bonne partie des entrepreneurs sont arrivés à Montréal avec du capital disponible, soit que le travail salarié précédant le travail autonome a permis la formation du capital. Dans cette dernière alternative, les 27 entrepreneurs (tableau 26) les plus tardifs à créer leurs entreprises devraient être parmi ceux qui se sont auto-financés.

Tableau 31 : Modes de financement des entreprises.

Modes de financement	Fréquences	Pourcentages
1-Capital personnel disponible	21	51%
2-Emprunt à la banque	6	15%
3-Capital avancé par des parents	2	5%
4-Capital avancé par des amis arméniens associés dans le travail	4	10%
5-1+2	3	7%
6-Autres	5	12%
Total	41	100%

C'est effectivement le cas pour une grande partie (10/27), mais on retrouve aussi chez eux 3 cas de recours à la banque. La leçon à tirer du tableau 31 est que l'aide financière fournie par le réseau arménien, qu'il soit parental ou amical est très faible. Six cas sur quarante-un, soit 15% du total. Autrement dit au niveau de l'investissement de capitaux pour la création d'entreprises, le réseau arménien est très peu présent. Un autre indice de la faible « économisation » des relations réticulaires de la diaspora arménienne. Au niveau de l'embauche de la main-d'œuvre, la réalité est quelque peu différente. On a vu précédemment le nombre du personnel et la taille des entreprises arméniennes (tableau 25), sans entrer dans le détail des origines ethniques; c'est cet aspect que l'on aborde ici. Vingt chefs d'entreprises ont affirmé avoir du personnel arménien. Les nombres et les pourcentages ont une importance relative, en ce sens que les chiffres sont petits. Cela peut aller d'un employé sur deux, à sept sur treize, deux sur quatorze ou quatorze sur vingt-deux. Ce qui est important d'en déduire, c'est que l'entreprise arménienne est une porte d'embauche pour l'employé arménien; le modèle de l'économie ethnique se vérifie à cet égard, même si aucune entreprise aussi petite ou grande soit-elle, ne soit entièrement peuplée d'Arméniens.

On a vu dans la présentation menant à notre modélisation du phénomène diasporique, que l'embauche ethnique était une caractéristique constante et répandue dans les communautés diasporiques, et Montréal n'y fait pas défaut. La moitié (48%) du personnel est recrutée par des « liens de parenté », 32% par l'introduction d'un ami et

16% par préférence ethnique. Le réseau de recrutement est d'abord et surtout personnel plutôt qu'ethnique. Le jeu des relations réticulaires est différent dans les deux insertions résidentielle et économique. On en verra les subtilités dans le chapitre de la conclusion générale.

Les liens ethniques sont présents au niveau des fournisseurs et de la clientèle; 16 chefs d'entreprises sur les 34 ayant répondu, ont des fournisseurs arméniens et 27 autres (sur 36) ont une clientèle arménienne. Ce sont dans les deux niches de la bijouterie et du secteur de l'automobile que se concentre le plus grand nombre de fournisseurs « ethniques ». C'est dans ces deux secteurs (plus la confection) qu'il y a sans doute un certain degré d'intégration verticale des activités et dans la bijouterie encore plus que dans les deux autres. De l'importation de matières premières (pierres précieuses et perles), aux différentes étapes de la fabrication (moules, machines), à la finition du produit (sertissage, polissage etc), à la vente finale, la présence arménienne est importante et cela créé par la force des choses, des relations d'affaires. Une étude approfondie de la niche de la bijouterie que la thèse ne permettait pas, serait très intéressante à cet égard.

La clientèle arménienne existe aussi bien dans le commerce de détail qu'aux étapes intermédiaires de certaines productions (confection, bijouterie, production de vinyle). Mais dans aucun cas cette clientèle n'est entièrement exclusive, sauf quand il s'agit de sous-traitance comme dans le domaine de la confection.

Quarante-sept répondants parmi ceux qui sont actuellement travailleurs autonomes ou qui l'ont été, ont spécifié le métier que pratiquait leur père; seuls trois poursuivent le même métier dont deux après avoir effectué (à Montréal) des études totalement différentes de leurs occupations actuelles. Six autres, comme leurs pères, pratiquent des métiers relevant de secteurs traditionnels arméniens, sans qu'il n'y ait toutefois de coïncidence entre les uns et les autres.

La transmission de génération à génération de ces métiers provient du fait que jusqu'à présent dans les pays du Moyen-Orient, il n'est pas rare qu'un père de famille ne pouvant faire faire des études à son fils, le mette en apprentissage auprès d'un

bijoutier, d'un cordonnier, d'un mécanicien etc, où celui-ci apprend le métier sur le tas. Au cas où le père est lui-même entrepreneur indépendant, c'est dans l'entreprise familiale que l'expertise se transmet.

Métier paternel et métier traditionnel couvrent l'ascendance de 19% des répondants. La corrélation est plus forte entre les études faites ou continuées à Montréal et le travail autonome, en ce sens que 18 répondants (38%) ont fait des études à Montréal et que 50% d'entre eux ont un secteur d'activités lié à ces études.⁵⁵

En guise de conclusion de cette longue exploration du travail et du travailleur autonomes et avant d'aborder l'analyse du rôle des réseaux dans l'insertion économique, un premier petit bilan s'impose sur les principales caractéristiques mises à jour par l'enquête. L'entreprise créée par l'Arménien montréalais est en règle générale petite, dans bien des cas de dimension familiale. Ces entreprises comme partout ailleurs dans la diaspora arménienne, sont nombreuses dans certaines branches d'activités, reconnues comme relevant d'expertises traditionnelles; elles sont rejointes par d'autres moins nombreuses, axées plus sur l'économie moderne. La liberté et l'autonomie qui en proviennent sont appréciées et déclarées comme des facteurs motivants, parce qu'ils semblent assouvir plusieurs besoins : garantir des revenus et une occupation sans les aléas de l'emploi salarié, être maître de sa propre promotion, être fier de pouvoir rester fidèle sur ces terres lointaines du continent américain à une certaine perception que l'on a des « traditions arméniennes »; les travailleurs autonomes sont aussi perçus par le reste de la communauté comme des pairs qui « ont réussi », méritant l'admiration.

À défaut de la forte instruction qui devrait permettre d'atteindre l'emploi idéal, ou qui devrait suffire à faire face aux difficultés, c'est le travail autonome qui est perçu comme le véritable tremplin pour achever l'insertion économique.

⁵⁵ Les deux cas cités précédemment sont exclus de ces chiffres.

8.6 La nature et le rôle des réseaux dans l'insertion économique

L'action des réseaux dans le travail autonome au niveau du financement et du recrutement de la main d'œuvre a été examinée dans les parties précédentes. L'analyse est reprise ici au niveau des emplois salariés.

8.6.1 Les réseaux et l'obtention des emplois salariés.

Le tableau 32 donne l'historique des moyens qui ont servi à l'obtention des emplois, du premier jusqu'au plus récent. Dans la colonne des emplois actuels, les retraités sont évidemment exclus de même que les travailleurs autonomes, excepté pour 6 répondants qui ont tenu à identifier la manière ou la personne qui leur avaient fourni l'occasion d'avoir leurs occupations actuelles. L'observation de la première colonne révèle l'importance du rôle que joue tout ce qui est réseau arménien pour s'insérer dans le monde du travail : tour à tour le réseau amical, parental, tous deux formant le réseau personnel, puis le communautaire (prêtre...) s'activent pour trouver un emploi à 53% des répondants (47/89). C'est à ce premier contact avec le circuit économique montréalais que « l'intercession ethnique », que l'entremise arménienne sont les plus fortes. Tout se passe comme si à l'arrivée de l'immigrant, il y avait une mobilisation des ressources individuelles, familiales, collectives pour le « caser » dans un emploi. D'après l'enquête, les réseaux amicaux et parentaux sont d'égale importance, suivis du communautaire. Dans l'insertion économique, le jeu et la nature des réseaux comportent plus de nuances que ce qui a été observé dans l'insertion résidentielle. Dans les colonnes suivantes du tableau, le réseau communautaire disparaît et son rôle est presque réduit à néant; celui des parents est plus agissant mais son impact se rétrécit. Seul le réseau amical est continuellement sollicité (ou disponible) à toutes les étapes de l'insertion; il est secondé d'ailleurs par un réseau amical non arménien qui faible au départ, prend du poids aux étapes successives.

Tableau 32 : Moyens d'obtention des emplois*

Moyens	Premier emploi	Deuxième emploi	Troisième emploi	Emploi actuel
Marché du travail	14 (16%)	5 (10%)	2 (7%)	8 (18%)
Annonce dans les journaux	3 (3%)	9 (18%)	2 (7%)	2 (4%)
Introduction par un ami non arménien	5 (6%)	10 (20%)	11 (40%)	8 (18%)
Introduction par un ami arménien	17 (19%)	20 (39%)	8 (30%)	13 (29%)
Introduction par un parent	16 (18%)		2 (7%)	6 (13%)
Autres	8 (9%)	6 (12%)	2 (7%)	1 (2%)
Réseau communautaire	14 (16%)		2 (7%)	1 (2%)
Services d'immigration	5 (6%)			
Réseau professionnel	7 (8%)			5 (11%)
Promotion interne		1 (2%)		1 (2%)
Total	89 (≅ 100%)	51 (≅ 100%)	27 (≅ 100%)	45 (≅ 100%)
* Les pourcentages sont arrondis.				

Dans l'analyse des pages précédentes, les secteurs précis dans lesquels ces médiations étaient les plus visibles ont été identifiés; répétons ici brièvement que c'est dans les secteurs relevant des niches économiques de spécialisation que le réseau arménien atteint un niveau d'efficacité élevé, alors que les opportunités offertes par le marché global de l'emploi augmentent avec le niveau d'éducation de l'immigrant. Les voies officielles (marché du travail, annonces, services d'immigration, réseau professionnel) assurent 33% du reste des premiers emplois dont la moitié est formée par le marché de l'emploi; le code « marché du travail » indique l'envoi des C.V. aux compagnies pour solliciter du travail, alors que « le réseau professionnel » désigne l'embauche faite à l'université, à la fin des études.

8.6.2. Les réseaux et la création des entreprises : le contexte diasporique de l'exemple montréalais.

L'enquête a montré que les relations réticulaires ont deux champs d'action: le financement de l'entreprise, l'embauche du personnel. Les modes de financement ont été étudiés en détail dans les pages précédentes. La faiblesse du rôle des réseaux personnels ou communautaires y a été établie. On y a aussi vu que l'entreprise arménienne constituait une porte d'embauche aux employés d'origine arménienne : le réseau personnel des parents et des amis est celui le plus éprouvé dans ce cas. Mais entre ces deux champs d'action réticulaire, il semble que la solidarité économique passe rarement à un degré supérieur de soutien, celui des investissements communs. Les exemples (d'embauche) diasporiques évoqués au début de la thèse confirment que la paire ou la dualité « embauche ethnique versus investissement commun » a toujours été marquée par une prééminence en faveur du premier. Le modèle historique hérité des premiers temps de la grande diaspora a été un modèle né de la misère : trouver un travail quel qu'il soit, ensuite aider un parent, un ami, un co-villageois à se faire embaucher au même endroit. Du point de vue théorique, la grande diaspora du début du XXème siècle est conforme au concept de la « diaspora prolétaire » développé par J. Armstrong (1976) que nous avons longuement exposé dans le chapitre 3 des concepts et théories.

On est loin alors du modèle des fameuses colonies marchandes arméniennes des XVIIème et XVIIIème siècles (Edmund Herzig, 1996 et Baghdiantz Ina, 2001) où la solidarité familiale s'exerce en d'autres termes : s'enrichir et enrichir le reste de la famille engagée dans le même réseau.

Le patronat arménien qui émerge aux lendemains de la seconde guerre mondiale est un petit patronat dont la force réside plus dans la maîtrise d'une compétence que dans le volume du capital immobilisé. Le travailleur autonome montréalais dans la majorité des cas, semble être plus le reflet de ce type de patronat. Le modèle de l'homme d'affaires ou de l'entrepreneur capitalistes qui existe sans doute, mais que l'enquête n'a pas saisi, sera un modèle bien plus répandu dans les générations futures, si l'on

doit croire les exemples qui parviennent d'autres communautés diasporiques à l'histoire plus ancienne que celle de Montréal.

8.7. La vérification de l'hypothèse : une confirmation théorique et empirique.

Des trois idées maîtresses posées dans l'hypothèse, à savoir que les modalités de l'insertion économique dépendent des ressources de classe de l'immigrant, des réseaux existants et de la conjoncture régnant durant les périodes d'arrivée, l'analyse des résultats de l'enquête a permis formellement d'en confirmer deux et d'en infirmer un. L'insertion économique du début à l'étape finale est effectivement la résultante d'abord et avant tout des ressources de classe de l'arrivant. Que celles-ci se résument aux expertises qu'il porte en lui ou à celles qu'il acquiert et développe sur place, soit en faisant valider ses compétences pré-migratoires, soit en poursuivant des études techniques ou universitaires, forment le socle sur lequel l'insertion économique repose et évolue. Les analyses menées dans le chapitre ont aussi largement démontré l'action des réseaux : que ceux-ci sont surtout agissants au début de l'insertion, au premier contact entre l'immigrant et le milieu économique montréalais et sont le plus efficaces dans les niches économiques arméniennes, a été amplement mis à jour par les résultats de l'enquête. Par contre aucune variable n'a vraiment permis de vérifier le troisième élément de l'hypothèse, à savoir l'orientation que procurerait la conjoncture économique de la période d'arrivée. Celle-ci ne semble avoir aucunement résulté en un quelconque comportement. Par contre l'âge de l'immigrant, élément qui n'avait pas été pris en considération dans la formulation de l'hypothèse, s'est avéré être une variable déterminante de comportement dans le processus d'insertion, en ce sens qu'arrivé à un âge relativement jeune (au-dessous de 40 ans par ex.), l'immigrant s'est fréquemment recyclé à l'université surtout quand des expertises lui manquaient. En essayant de désagréger les motivations du comportement économique, la question fut aussi posée de savoir en fonction de quel facteur entre les contraintes rencontrées à Montréal ou des modèles diasporiques pré-établis, le choix économique final s'opérait. Plusieurs variables, apportant des nuances à la réponse sont à prendre en considération.

- Il faut d'abord se rappeler que le trajet parcouru est long : près du tiers de l'échantillon occupe plus de trois emplois et quarante répondants en occupent au moins trois. C'est dire que l'insertion ressemble bien plus à un long saut d'obstacles qu'à une course en terrain plat.
- Il y a ensuite le fait que le travail autonome pré-migratoire ne se reproduit pas à Montréal : seuls deux répondants sur dix reprennent la même occupation. C'est dire que le continuum ne va pas de soi.
- Il y a enfin le quart des travailleurs autonomes qui déclarent avoir été obligés de créer leur propre entreprise afin de pouvoir travailler. La situation qui transparaît à travers ces réalités est telle que l'on est forcée d'admettre que sans les perpétuelles difficultés rencontrées sur le terrain, le recours au travail autonome n'aurait pas été aussi massif.

Il est néanmoins intéressant de souligner aussi les faits suivants :

- la rapidité de l'émergence d'un patronat en moins d'une décennie après l'arrivée induit à penser que dans l'imaginaire ou dans le champ de vision mentale des immigrants, la solution du travail autonome est présente, immédiate même.
- Le flux de sortie constant et régulier, des emplois salariés vers le travail indépendant équivaut presque à un réflexe d'automatisme; cela devient visible d'ailleurs à la lecture de certaines expressions comme « préférence personnelle », ou de « tradition arménienne d'autonomie individuelle ». C'est la rapidité du recours au travail autonome, la formation des niches dans des domaines de spécialisation connue qui font penser qu'il y a effectivement un modèle diasporique de comportement pré-établi. Deux déductions : il est indéniable d'abord que les Arméniens ont le réflexe du travail autonome; l'enquête a apporté suffisamment de preuves. Mais qu'il soit si massivement pratiqué à Montréal est certainement dû aux particularités du milieu d'accueil.

D'autre part, ces mêmes résultats ont apporté une confirmation des préceptes ou concepts théoriques passés en revue dans la littérature. Les définitions des phénomènes diasporiques rencontrées dans les atlas ou auprès de certains auteurs (les écrits de Ma Mung E., Brunet R., etc..) soulignaient l'importance de l'entrepreneuriat dans les caractéristiques économiques des formations diasporiques. L'enquête apporte

la preuve tangible de cette assertion, puisque l'insertion économique des Arméniens montréalais a abouti à l'émergence d'un entrepreneuriat. La véritable insertion économique des Arméniens à Montréal, ou l'intégration économique qui semble avoir connu le plus de succès a suivi deux voies royales : le travail autonome – majoritairement dans les niches de spécialisation traditionnelle- et les emplois stables de l'économie globale grâce à la poursuite d'une éducation supérieure.

La discussion des autres préceptes théoriques est laissée à la conclusion générale.

Chapitre 9 : CONCLUSION GÉNÉRALE

- Une insertion résidentielle et économique réussie

La vérification des hypothèses proposées pour les deux insertions a été faite aux chapitres 7 et 8. Nous n'y revenons pas dans ce chapitre final de la conclusion sinon pour dire que selon les résultats auxquels aboutit la thèse, les Arméniens marquent par des succès leur intégration dans la ville et l'économie de Montréal. La réussite de l'insertion résidentielle n'est certes pas à l'image de ce que prédisent les théories classiques de la ségrégation résidentielle : il n'y a pas de déconcentration spatiale; on peut constater par contre qu'il y a chez les Arméniens un comportement généralisé marqué par la volonté d'acquisition de leur logement. 74% d'entre eux sont propriétaires de leurs logements! Le pourcentage est impressionnant; il aurait davantage gagné en signification si on avait pu le comparer à celui d'autres communautés de la diaspora ou même de Toronto, mais les données manquent. On peut constater aussi qu'au bout d'une cinquantaine d'années de vie communautaire organisée, les grappes résidentielles se multiplient sur l'étendue du Grand Montréal, et qu'il y a une translation géographique du premier (et plus important) noyau de concentration de Parc-Extension/Outremont vers Nouveau-Bordeaux/Chomedey/Ville St-Laurent. Les cartes 1 et 2 montrent clairement qu'une majorité d'Arméniens s'y sont aménagés un lieu d'ancrage, un « territoire diasporique local » qui à l'instar des autres lieux d'ancrage de la diaspora représente un territoire d'appropriation symbolique, où une existence communautaire peut se mettre en place et se perpétuer; les symboles ont bien de significations et recouvrent de nombreuses réalités dans la vie des populations diasporiques.⁵⁶

⁵⁶ Pour les romanciers arméniens du XXème siècle, la littérature est l'équivalence d'une patrie spirituelle, susceptible de leur servir de territoire symbolique; idée exprimée par l'écrivain Krikor Beledian (2001) dans sa communication présentée durant le colloque international d'Athènes. (Voir bibliographie).

Bien plus que les relations individuelles ou sociales, qui contrairement à la situation des communautés diasporiques du début du XX^{ème} siècle, pourraient théoriquement fleurir en dehors des contacts de voisinage, bien plus que les préoccupations ou les relations économiques, c'est la vie collective, le dynamisme et la continuité des institutions qui bénéficient de ce type de contiguïté. C'est à l'échelle de ce territoire urbain local que la diaspora globale « met pied à terre ». On a expliqué au chapitre 7 que le marquage ethnique de ce territoire comparativement à celui d'autres diasporas, ne se traduisait ni par une architecture particulière (à l'instar des Chinatowns), ni par des signes urbains de forte visibilité. Le marquage ethnique de cet espace est à lire d'abord dans une ségrégation résidentielle volontaire que l'on voudrait consolider par tous les moyens. Rappelons nous les recommandations lues dans la presse arménienne pour l'achat « préventif » des maisons de ces quartiers. L' appropriation symbolique de cet espace se pratique aussi par la création d'événements communautaires durant les quatre saisons de l'année : c'est là dans ses rues, ses places publiques et ses parcs que les Arméniens organisent fêtes, parades, kermesses, commémorations et créent un milieu, une atmosphère, des lieux familiers auxquels les Arméniens venus d'ailleurs peuvent s'identifier. En pénétrant dans un centre communautaire ou un centre culturel – on peut choisir au hasard ceux de la rue Olivar Asselin ou de Victor Doré (Cartierville) ou celui de la rue Manoogian (Ville St-Laurent)...- l'Arménien se retrouve non seulement dans une institution diasporique située à Montréal, mais par les reproductions photographiques exposées, les cartes murales affichées, les livres empruntés ou achetés, les chants, la musique et les conférences écoutés, par les mets goûtés et les personnes côtoyées, par une série de repères symboliques donc, il voit défiler en lui et devant lui chaque « lieu » de sa diaspora, l'Arménie lointaine, les terres et les villages d'origine perdus mais toujours rappelés avec nostalgie, le passé et le présent des Arméniens. On sait qu'un centre communautaire est un lieu où la vie collective locale se pratique; rappelons que 83% de la population sondée fréquentent à des intervalles variés les structures communautaires contre 16% qui ne les fréquentent jamais (tableau 2-6 en annexe), mais il est aussi un petit bout d'espace qui par l'imaginaire, renvoie à l'ensemble du monde arménien. C'est cette fonction qui valorise ces centres, qui en fait le point focal du territoire diasporique local. Pour la

majorité des nouveaux arrivants, ces centres et le territoire d'alentour constituent aussi des espaces de support et d'adaptation au milieu inconnu où ils débarquent. C'est là qu'ils viennent retrouver des personnes qui les aideront à se familiariser avec la ville, avec le Québec et les Québécois. Des études de terrain (Daderian- Huckabay L., 2003) montrent que les personnes profitant d'un système ou d'un support social adéquat, dont ferait partie la résidence dans un quartier ou un environnement (surrounding) arménien, sont significativement moins enclines à souffrir de dépression, et sont plus responsables de leurs actions en se prenant mieux en charge. Tout ceci laisse croire que les territoires diasporiques locaux ont paradoxalement une double fonction : celle de la préservation et de la reproduction de la culture d'origine, dans le sens courant et anthropologique du terme mais aussi celle de l'adaptation de cette culture aux nouvelles conditions de la ville d'accueil. Les Arméniens en s'aménageant ce territoire ne le font pas pour s'exclure de l'environnement immédiat. À aucun moment durant le déroulement de l'enquête, n'avons nous décelé le rejet conscient d'un autre groupe ethnique; une affinité avec certains, remontant plus à l'histoire ou à des circonstances de l'immigration, oui. Un désir d'amélioration des conditions de vie et de l'habitat semblait plus guider leurs choix. Il y a plus un réflexe d'auto-défense identitaire que de volonté d'exclusion d'autrui dans ces attitudes et de manière plus ou moins sous-jacente, le réflexe de recréer le « territoire diasporique » pré-migratoire, expérimenté ailleurs.

L'introduction de la dimension diasporique du groupe arménien dans l'appréhension des processus des insertions s'est avérée pertinente à plusieurs égards. Aux considérations passées en revue ici même et dans les 3^e, 7^e et 8^e chapitres, on pourrait ajouter la constatation que la géographie résidentielle des groupements diasporiques gagnerait bien plus en cohérence si son analyse était faite en termes de « théorie des territoires diasporiques » plutôt que par les explications fournies par les théories de la ségrégation résidentielle. C'est dans cette perspective analytique que l'interrogation incluse dans le titre de cette thèse « l'insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal : comportements d'une communauté culturelle ou d'une communauté diasporique ? » trouve sa réponse.

Le moteur de la réussite de l'insertion économique est le travail autonome; on l'a amplement démontré et les résultats de l'enquête sont très clairs à cet égard. L'émergence d'un petit patronat se fait très rapidement, surtout dans les niches de spécialisation arménienne. Il faut y voir une convergence entre les structures et les demandes de l'économie locale et les expertises arméniennes traditionnelles. Il semble que les branches de la bijouterie (vente et manufacture) et de l'automobile avec toutes ses sous-activités annexes, représentaient des secteurs non-saturés de l'économie urbaine, pour avoir si vite absorbé l'immigrant arménien. Ni économie d'enclave, ni économie ethnique dans cette insertion;⁵⁷ mais une reprise des comportements diasporiques de créations d'entreprises, dans les niches de spécialisation surtout et de recours aux études universitaires.

Dans la double intégration résidentielle et économique, la problématique du rôle des réseaux était centrale et on en a mené l'étude; il s'agit ici de faire la comparaison de l'action et de la nature des réseaux impliqués.

Une première constatation bien peu surprenante : l'action des réseaux est forte au début de l'insertion de l'immigrant, mais perd de sa force avec le temps. Ainsi le rôle du réseau familial est étendu et puissant au début de l'insertion résidentielle alors que dans l'insertion économique, le réseau agissant est plus communautaire de nature, même si celui-ci peut inclure selon les cas des contacts familiaux; il est d'une efficacité plus sélective, puisque c'est dans les niches de spécialisation qu'il est surtout présent. La période initiale dépassée, le rôle du réseau parental se rétrécit dans le choix des logements, et donne lieu à un réseau plus ethnico-communautaire. L'entrepreneuriat arménien profite surtout des réseaux familiaux au niveau de l'embauche et guère plus. Bien que les Arméniens se soient donné les outils nécessaires comme le Conseil Commercial Canadien Arménien (CCCA), pour faire des avancées dans la mise en commun des ressources et des investissements, les résultats ne sont pas très probants. Ce va et vient, cette alternance dans l'action et les recours entre des réseaux de connectivité privée et de connectivité publique, parfois

⁵⁷ Il va de soi que les exemples empiriques d'une communauté à l'autre, d'une diaspora à l'autre peuvent être différents. On l'a vu dans la thèse.

même a-communautaire, lève un peu le voile sur la complexité des toiles structurant les diasporas.

À l'observation des formes et des résultats auxquels aboutissent les deux insertions résidentielle et économique, on peut aussi y voir une double aspiration, partagée par l'ensemble du groupe : devenir propriétaire de son logement et devenir propriétaire de son travail! On pourrait longuement spéculer sur ces deux comportements, essayer d'en comprendre les ressorts locaux ou historiques, psychologiques, ou tout simplement matériels, mais pour le moment l'étude de Montréal permet d'en faire la constatation pour ce qui est de l'insertion résidentielle; aux travaux futurs d'en explorer les raisons et l'étendue de son importance dans la diaspora entière. Les motivations du travail autonome ont été étudiées et expliquées.

- Les diasporas et leurs réseaux

Le concept de diaspora fait une large place aux réseaux et leur reconnaît un rôle capital; on en a fait un long exposé aux chapitres 3 et 4. L'un des apports de la thèse réside dans le fait que l'enquête permet de désagréger les réseaux diasporiques et d'en voir les composantes. L'exemple arménien du terrain montréalais montre qu'une communauté diasporique fonctionne à travers ou à l'aide de réseaux personnels souvent informels – à très forte composante parentale-, de réseaux ethniques formels et informels de solidarité – même si des lignes de fracture socio-politique les scindent en des sous-réseaux-, de réseaux professionnels formels, de réseaux associatifs qui sont très divers de nature. On a recensé la trame des branches locales d'organisations actives à l'échelle universelle de la diaspora, des associations de groupes originaires d'autres « lieux » de la diaspora, celles de groupes originaires des villes et des villages des terres d'origine, sans parler des réseaux partisans, ou des regroupements de fidèles appartenant aux Eglises des trois rites différents. Les réseaux arméniens ne cessent de croître. Cette observation faite pour Montréal est aussi valable pour l'ensemble de la diaspora, en ce sens que les migrations inter-communautaires qui se sont accélérées à partir des années 1970 et qui ont créé de nouveaux territoires d'extension de cette diaspora, coïncidaient ou étaient rapidement suivies par la mise en place de nouveaux

moyens de communication « instantanée », et donc par la possibilité de contacts continus et de relations organisées.

Si l'on porte la réflexion aux phénomènes diasporiques de manière générale, on est en droit de dire qu'avec les migrations cycliques qui les caractérisent, avec les flux et les contacts créés par la mondialisation des communications, ils deviennent de plus en plus un nœud de réseaux enchevêtrés; ce contexte de la mondialisation a aussi contribué à changer l'image des diasporas : représentant autrefois des regroupements humains éparpillés, faibles, dominés par l'État environnant, elles apparaissent aujourd'hui comme une formation sociale revalorisée dont les structures et le fonctionnement sont adaptés aux conditions économiques et socio-politiques imposées par l'ère de la mondialisation. De nombreux auteurs vont jusqu'à prédire la dissolution des États-nations qui seraient remplacés par un ordre ethnique global, semblable aux diasporas. La prédiction ne nous paraît pas très convaincante, et sa réalisation loin d'être imminente. Si des phénomènes induits par la mondialisation tels que l'absence de barrières aux flux de capitaux et de migrants, une certaine homogénéisation des modes de vie dans les pays occidentaux surtout, - accompagnée d'ailleurs d'une résurgence des identités régionales - , un certain cosmopolitisme dans les grandes métropoles de ce monde, devenues les points de chute et les relais favoris de ces phénomènes, si les Nations-Unies, les agences mondiales, les ONG et les grands blocs économiques formés en Asie, en Europe⁵⁸, aux Amériques ont produit des séries de règlements et de traités internationaux qui ont eu pour effet de diminuer les pouvoirs de contrôle des États-nations membres dans de nombreux secteurs dépendant auparavant de leur gouvernance, il ne faut pas croire – comme on a eu tendance à le faire pendant quelque temps- que ces processus soient irréversibles. Les États-nations prouvent qu'ils peuvent eux aussi s'adapter aux nouvelles réalités, qu'ils ont encore à leur disposition de formidables instruments politiques et militaires de riposte.

⁵⁸ L'Union européenne par exemple, impose des mesures collectives dans tous les secteurs de la vie publique

On peut penser toutefois que depuis une quinzaine d'années au moins, dans ce monde rétréci par les communications modernes – on ne le répétera jamais assez-, les diasporas ont trouvé des moyens d'épanouissement qu'elles ont peu connus auparavant; de ce fait même le concept a intéressé de nombreux chercheurs qui par leurs expériences et leurs écrits, ont commencé par lui donner une force et des avancées théoriques le démarquant de celui, plus général, des études ethniques, même si des emprunts sont décelables ici et là dans leurs travaux, tout comme dans cette thèse d'ailleurs. Une très ample revue de ces travaux a été faite dans la thèse. Le modèle de la diaspora que nous y proposons met l'accent sur deux caractéristiques : d'abord que les cinq éléments composant les diasporas (le groupe diasporé, les pays et les sociétés d'accueil, les pays et les sociétés d'origine, les réseaux et l'espace diasporique) sont dans une relation d'interdépendance et ensuite que cette interdépendance confère aux diasporas un fonctionnement systémique. Nous estimons que c'est à partir de ces données de base que la théorisation des diasporas devient cohérente, et que leur logique interne se clarifie; c'est d'elles que découlent le dynamisme, l'hétérogénéité, la complexité et la capacité d'endurance des diasporas. En l'absence ou dans l'interruption de l'une de ces relations pour une quelconque raison, les autres prennent le relai et alimentent la vie diasporique.

Les nouvelles générations des populations diasporées à l'inverse des générations précédentes, se sont libérées de leur position et de leur statut de « dominés » pour revendiquer la reconnaissance d'une existence et d'une identité particulières, jugées toutes deux positives; dans certaines diasporas, ces revendications incluent des causes politiques propres à leur histoire. La reconnaissance du génocide est celle par exemple de la diaspora arménienne (elle est aussi officiellement incluse dans la politique extérieure du gouvernement actuel de l'Arménie, comme « souhaitée » par la diaspora); elle sert de liant puissant dans et à travers les communautés et réunit tous les segments de cette diaspora, gommant les différences et les oppositions. On peut aussi dire que la valorisation des diasporas repose dans de nouveaux termes les relations avec les patries d'origine, des relations d'égal à égal et non pas de subordination ou de sujétion paraissant naturelles.

- La polysémie de la diaspora arménienne

La vieille nation arménienne a une longue histoire. Durant des siècles bien avant l'ère des États-nations, bien avant le génocide de 1915, des groupes d'Arméniens plus ou moins nombreux, ont vécu hors des territoires d'origine. Il n'est pas lieu d'entrer ici dans des détails précis à leurs sujets. La question qui vient cependant à l'esprit dans le contexte de cette thèse est de savoir s'il faut qualifier toutes ces **dispersions de diaspora**. La question rejoint dans son essence le débat que l'on a évoqué dans les chapitres de l'introduction et des concepts théoriques (chapitre 2), à savoir l'approche maximaliste et minimaliste des géographes : est-ce que toute population émigrante forme une diaspora ou faut-il que certaines conditions soient remplies pour pouvoir utiliser le terme? La discussion générale sur les « inclusions » et les « exclusions » faites par divers auteurs a été faite dans la thèse. Nous nous consacrons ici à celle concernant la diaspora arménienne. Cette question se pose d'ailleurs non seulement par rapport à ces colonies historiques de dispersion mais aussi par rapport aux communautés de la « Nouvelle Diaspora » que l'on a signalée dans le chapitre de l'introduction.

De nombreux Arméniens, qu'ils appartiennent au monde universitaire ou à d'autres domaines répondent par l'affirmative. En limitant les exemples à quelques auteurs déjà cités, disons qu'Ina Baghdiantz (2001) révèle que la « diaspora marchande arménienne » des 17^{ème} et 18^{ème} siècles est considérée comme le modèle auquel sont comparées les autres diasporas marchandes. Rappelons aussi la description qu'en fait F. Braudel (1979). K. Tölölyan (2000) en périodisant et en analysant le développement historique des élites et des institutions de la « dispersion » de 1045 à nos jours utilise indistinctement le terme de diaspora⁵⁹, contrairement à sa publication antécédente (1996) où ses critères de définition étaient plus restreints (Voir chapitre 3). Pour inclure une note vivante, ajoutons qu'en novembre 1995, durant un colloque organisé par l'association savante *Society of Armenian Studies* à l'Université du UCLA

⁵⁹ Il y fait d'ailleurs allusion à la longue liste des termes arméniens signifiant dispersion et colonies

(University of California in Los Angeles), l'idée était exprimée durant les débats que les Arméniens avaient toujours vécu en diaspora, et que la situation actuelle ne constituait pas un état d'exception. En prenant tout ceci en considération ainsi que les développements survenus depuis près d'une décennie, (c'est à dire les nouveaux courants d'émigration d'Arménie), on devrait en toute logique pouvoir parler d'une « Ancienne diaspora arménienne », de la « Grande Diaspora » et de la « Nouvelle Diaspora » arméniennes.

Et pourtant! Ont-elles toutes la même signification?

Une comparaison approfondie demanderait à elle seule un autre ouvrage, en ce sens qu'il faut connaître dans toute leur étendue et à travers les siècles, le contexte historique, politique, économique, démographique de ces colonies de dispersion, leur structuration, la situation des terres d'origine, les relations entretenues avec ces terres, la vie quotidienne des populations concernées. Le temps est peut-être, enfin, venu de mener des analyses systématiques.⁶⁰

Un ouvrage récent et intéressant, édité par R. Hovannisian et D. Myers (1999) comprend quelques chapitres dans lesquels des auteurs analysent l'apport culturel et politique des communautés de Madras (Inde) et de Venise (Italie) dans le processus de modernisation de la nation arménienne. L. Zekiyan, M. Nichanian et d'autres (voir la bibliographie) y font rapidement la distinction sans grande élaboration, entre ces colonies de dispersion des 17^{ème} et 18^{ème} siècles et la Diaspora contemporaine. Le débat et une comparaison systématique et de longue haleine restent donc à faire, mais il est possible de relever ici les traits qui font de la Grande Diaspora – à notre avis- un phénomène unique :

- sa formation vient en contrecoup direct à la perte des terres d'origine entre 1915 et 1920. C'est cette perte qui alimente le « mythe de la patrie d'origine », caractéristique

⁶⁰ Une conférence consacrée à « Nouvelle Joulfa » est prévue en novembre 2003 à Los Angeles. Nouvelle Joulfa est au cœur des études portant sur la Diaspora marchande arménienne. La ville fut créée en Perse, dans la banlieue d'Ispahan au 17^{ème} siècle à la suite d'une déportation forcée d'Arméniens de la Transcaucasie (ville de Joulfa), perpétrée par le Chah de Perse durant l'une des guerres qui l'opposaient à l'Empire Ottoman. Cette colonie a atteint des sommets de prospérité dans le travail et le commerce de la soie et de l'argent, entre les empires perse et russe, l'Extrême Orient et l'Europe. Les réseaux familiaux y étaient actifs. Est-ce que cette nouvelle conférence permettra de mettre à jour d'autres caractéristiques « diasporiques » de cette colonie?

identitaire diasporique cruciale que l'on a longuement évoquée dans la thèse.

- Le génocide de 1915 ne frappe pas un village, une ville ou une région, mais l'ensemble de l'Arménie occidentale. La population est supprimée ou « éjectée ». Cet événement historique correspond à la condition du « traumatisme fondateur » qu'Y. Lacoste (1989) introduit dans sa théorie des diasporas. C'est la totalité de ces pertes territoriales et humaines qui ont créé et alimenté le « mythe de retour »⁶¹, autre caractéristique centrale dans la relation des diasporas avec leurs patries d'origine.
- Le génocide fondateur de la Grande Diaspora, est un phénomène unique dans l'Histoire des Arméniens; aucun des massacres des siècles précédents n'a atteint cette ampleur massive, ni entraîné les mêmes conséquences. On pourrait même tenir le raisonnement inverse : si le génocide n'avait pas eu lieu, il est fort probable que les colonies de dispersion déjà existantes auraient continué à exister, ou alors leurs membres – en partie du moins- auraient rejoint l'éventuelle Arménie indépendante, réduisant encore plus l'étendue et la répartition géographiques déjà relativement limitées de ces lieux de dispersion. Or les diasporas s'étendent et se mesurent on le sait, à la dimension de l'univers.
- Tamara Galkina et all. (1994) démontrent que les anciennes communautés installées en Russie tsariste et à Moscou, n'avaient pour unique structure que l'Église. Pas de réseau formel donc, si ce n'est les connectivités parentales sans doute. Or l'abondance, la complexité et le dynamisme des réseaux est une autre caractéristique fondamentale des diasporas, on le sait.

La Nouvelle Diaspora, à l'inverse des colonies de l'Ancienne Diaspora qui étaient constituées d'un nombre limité de familles, comprend en Russie des effectifs importants à en croire les estimations publiées par la presse. Ceux ci ont augmenté on l'a vu, par une immigration mixte de migrants économiques et de rescapés de la guerre du Karabagh : 70% des migrants seraient des hommes jeunes selon les informations

⁶¹ Si la littérature héritée des auteurs arméniens vivant à Madras au 18^{ème} siècle témoigne de leur volonté de « libération » des terres arméniennes du joug des Ottomans, leur très petit nombre, et la présence encore solide des Arméniens sur ces terres sont loin de correspondre à une situation diasporique.

données par les sites Internet et les Bulletins électroniques (notamment Eurasiaweek, 5 août 2003), et des témoignages oraux qui nous furent fournis en Arménie récemment. (juillet 2003). Le dernier recensement d'Arménie bien que reconnaissant les départs massifs, n'est pas très fiable selon les experts. Autrement dit à partir de 1993 l'émigration semble ressembler plus à un exode de jeunes à la recherche d'emplois, et ce déplacement économique est venu s'ajouter à la fuite des populations du théâtre de la guerre du Karabagh. Dans les deux cas, la « terre d'origine » reste aux mains des Arméniens.

Ce n'est qu'en 2000 que les Arméniens de Russie ont formé une association, malgré leur très ancienne installation dans ses villes et ses régions; le même type de structuration associative est aussi toute récente à Montréal ou à Athènes. Le sort définitif de cette nouvelle émigration dépend de l'évolution de la situation en Arménie et à notre avis, l'auto-désignation de « Nouvelle Diaspora » correspond à un emprunt terminologique. Autrement dit, là aussi les caractéristiques propres aux diasporas manquent ou se mettent en place par bribes tout récemment.

Le moins que l'on puisse dire est qu'il est encore trop tôt pour porter un jugement final et prédire les orientations futures. À l'observation des conditions présentes de la Nouvelle Diaspora, à la lumière du travail de conceptualisation mené dans la thèse, de l'identification des principales caractéristiques des diasporas, et de leur fonctionnement systémique à travers des réseaux actifs à plusieurs échelles géographiques, il serait inexact d'utiliser le terme de diaspora pour toutes les formes de dispersion que les Arméniens ont connue au cours de leur Histoire, ou récemment. Car si par commodité terminologique ou langagière, par l'apparente et supposée similitude de l'existence hors des terres d'origine des siècles passés avec celle des communautés diasporiques actuelles, on devait généraliser l'utilisation du terme diaspora, non seulement sur le plan théorique les chercheurs arméniens risqueraient de diminuer la cohérence, la pertinence et la portée scientifiques du concept, mais ils banaliseraient du même coup les conséquences du génocide que leur peuple a subi et n'a pas fini encore d'en subir les conséquences.

La polysémie de la diaspora arménienne n'est pas un phénomène isolé. On a montré dans les premiers chapitres de la thèse combien le concept de diaspora prêtait à des interprétations différentes; on a proposé une modélisation et une définition du phénomène dans cette thèse. Que ce soit dans le cadre de la diaspora arménienne ou dans celui d'autres diasporas, les travaux de recherches ont d'autres longs chemins encore à défricher.

BIBLIOGRAPHIE

Cette présentation bibliographique est sélective; elle regroupe les références qui ont servi directement à la rédaction du projet, et non tous les ouvrages lus jusqu'à présent, autrement la liste aurait été excessivement longue.

I- Publications :

- 1) Aldrich Howard, et Waldinger Roger (1990) : "Ethnicity & entrepreneurship" in "Annual Review of Sociology", vol. 16, pp.111-135.
- 2) Armstrong John A. (1976) : " Mobilized and Proletarian Diasporas" in "The American Political Science Review", vol. LXX, No2.
- 3) Arutyunyan Yuri (1993) : « Armenians in Moscow », in Ivan Light & Parminder Bhachu ed. "Immigration and Entrepreneurship.Culture, Capital & Ethnic Networks" NJ. Transaction
- 4) Azarya Victor (1984) : « The Armenian Quarter of Jerusalem , Urban Life Behind Monastery Walls", Univ. of California, 223p.
- 5) Baghdiantz Ina (2001) : « Une diaspora marchande arménienne et sa fonction politique dans la formation de l'Etat safavide (1604- 1650) 12p., communication présentée au Colloque international «Arméniens et Grecs en diaspora : Approches comparatives », CNRS, Ecole Française d'Athènes.
- 6) Baghdjian K. Kévork (1992) : « La Communauté Arménienne Catholique de Montréal », 231 p.
- 7) Bailly Antoine, Ferras Robert, Pumain Denise (1992) : " Encyclopédie de Géographie", Economica, 1132 p.
- 8) Bailly Antoine et Beguin Hubert (1995) : " Introduction à la géographie humaine" 5e édit. Masson, 192 p.
- 9) Bailly Antoine et all. (1995) : " Les concepts de la géographie humaine", Masson, 263p.
- 10) Bakalian Anny (1993) : «Armenian-American :from being to feeling Armenian » Transaction Publishers, 510 p.

- 11) Balakrishnan T.R., Hou Feng (1999) : « Residential Patterns in Cities » pp. 116-147 in Halli Shivas & Driedger Léo ed. « Immigrant Canada : Demographic, Economic And Social Challenges », Univ. of Toronto Press, 358p.
- 12) Barnes J.A. (1969) : « Networks and Political Process» pp. 51-76 in Mitchell Clyde « Social networks in urban situation. Analyses of personal relationships in Central African towns », Manchester Univ Press.
- 13) Battegay Alain (1992) :” L’actualité de l’immigration dans les villes françaises: la question des territoires ethniques”, in “ Revue des Migrations Internationales”, vol. 8, No2, pp. 83-99
- 14) Bedoulay Vincent (1981):” La formation de l’école française de géographie (1871- 1914)”, Paris Bibliothèque Nationale, 245 p.
- 15) Beledian Krikor (2001) : « L’exil et l’invention du roman dans la littérature de la Diaspora arménienne », communication présentée au Colloque International Interdisciplinaire/Euroconférence, Grèce, 3-7 octobre 2001.
- 16) Beledian Krikor (2001) : « Cinquante ans de littérature arménienne en France, du même à l’autre », CNRS Éditions, Paris, 487 p.
- 17) Belozerov Vitaly S., Touroun Pavel P., Galkina Tamara A., Kolossov Vladimir A. (1998): “ Les diasporas arménienne et grecque dans la mosaïque ethnique du Caucase du Nord (Province de Stavropol, Russie) » in « Revue des Migrations Internationales », 14, 3, pp. 103-125
- 18) Berry J.W. & Laponce J.A. ed. (1994) :” Ethnicity & Culture in Canada”, Univ. of Toronto Press, 579 p.
- 19) Boissevain Jeremy & Mitchell Clyde J. ed. (1973) :” Network analysis, studies in human interaction”, Mouton, La Haye, 271 p.
- 20) Boissevain Jeremy (1974) :” Friends of friends, networks, manipulations and coalitions”, St. Martin’s Press, New York.
- 21) Bonacich Edna (1993): “ Asian & Latino Immigrants in the Los Angeles Garment Industry: An Exploration of the Relationship between Capitalism & Racial Oppression”, pp 51-73 in Ivan Light & Parminder Bhachu ed, op. cit.

- 22) Boniface Pascal, ss. la dir. de (1993) :” Atlas des Relations Internationales”, Institut des Relations Internationales et Stratégiques, pp.46-48.
- 23) Boudjikianian Aïda (1978) :” Les Arméniens de la région Rhône-Alpes: Essai géographique sur les rapports d’une minorité ethnique avec son milieu d’accueil”, RGL, Audin, Lyon, cartes, fig., 214 p.
- 24) Boudjikianian Aïda (1981-82 et 1983-84) :” Les Arméniens de l’agglomération de Beyrouth: étude humaine et économique” 1ère partie in “Hassk” 1981-82, pp. 401-440 Revue d’Arménologie. 2ème partie in “Hassk”, 1983-83, pp. 383-420 Antélias, Liban
- 25) Boudjikianian Aïda (1982) : « Un peuple en exil : la nouvelle Diaspora (XIXe-Xxe siècles) », pp. 6010670, in « Histoire des Arméniens », sous la direction de Gérard Dédéyan, Privat, Toulouse, 701 p.
- 26) « (1988) : « Les Arméniens aux États-Unis : pour un profil du migrant arménien du Liban » in « Panorama de l’actualité », 12ème année, No 50, pp. 35-56, Beyrouth, Liban
- 27) Boudjikianian Aïda (1994) : “ Immigration et milieux urbains: Lyon, Montréal, deux lieux, deux moments de la diaspora arménienne”, in “Ani, cahiers arméniens”, CRDA, No 6, pp.21-39, Paris
- 28) Boudjikianian Aïda et Marois Claude (1995) : » Greater Montreal Armenian residential patterns: some empirical considerations and methodological prospects » in “Journal of the Society for Armenian Studies, Vol.6, No 1992-93, pp. 153-168, USA.
- 29) Boudjikianian Aïda (2001): « Le rôle et la nature des réseaux dans l’insertion résidentielle et économique des Arméniens de Montréal ». Communication présentée au Colloque International Interdisciplinaire/Euroconférence, Grèce, 3-7 Octobre 2001.
- 30) Bozorgmehr Mehdi, Der-Martirosian Claudia, Sabagh Georges, (1996): “ Middle Easterners: A New Kind of Immigrant” pp. 345-378, in Waldinger Roger & Bozorgmehr Mehdi (1996), “ Ethnic Los Angeles”, Russell Sage Foundation, 497 p
- 31) Bourbeau Philippe (2001) : « La diaspora chinoise repensée », in « Revue Etudes internationales », vol. XXXII, No4, pp. 783-795.

- 32) Braude Benjamin (1999): "The Nexus of Diaspora, Enlightenment, And Nation: Thoughts on Comparative History" pp 5-44 in Richard G. Hovannisian & David N. Myers, ed: "Enlightenment And Diaspora, The Armenians & Jewish Cases", Scholars Press, 283 p.
- 33) Braudel Fernand (1979) : "Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme, XVe-XVIIIe siècles", tome 2, "les jeux de l'échange"
- 34) Breton R., Isajiw W., Kalbach W., Reitz J. (1990) : "Ethnic identity and equality", University of Toronto Press, 331p.
- 35) Bredimal Assimopoulos (1975) : "Relations entre mobilité socio-professionnelle et intégration des immigrants, les Grecs de Montréal", Thèse de Ph.D. de Sociologie, Univ. de Montréal, tome I, 369 p.
- 36) Bruneau Michel (1994, a) : "Les réseaux des diasporas", in "L'Espace Géographique", 1, pp. 38-40
- 37) Bruneau Michel (1994 b) : "Espaces et territoires des diasporas", in "L'Espace Géographique", 1, pp.5-18.
- 38) Bruneau Michel (1994 c) : "Territoires de la diaspora grecque pontique", in "L'Espace Géographique", No3, pp. 203-216
- 39) Bruneau Michel (1995) : "Diasporas", Reclus, 190 p.
- 40) « « (2001); « Peuples-monde de la longue durée : Grecs, Indiens, Chinois », in « L'Espace Géographique, 3, pp. 193-212
- 41) Brunet Roger, Ferras R, Thery H. (1993) : "Les mots de la Géographie, dictionnaire critique", Reclus, La Documentation Française
- 42) Burgess W.E. and Bogue J. O. (1970) : "Contributions to urban sociology", the University of Chicago, 673 p.
- 43) Butler Kim D. (2001): "Defining Diaspora, Refining a Discourse", in « Diaspora » Vol. 10, No2, pp 189-219
- 44) Cabanne Claude ss. la dir. de (1984) : "Lexique de Géographie humaine et économique", Dalloz, 431 p.
- 45) Cabanne Claude ss. la dir. de (1992) : "Lexique de Géographie humaine et économique", Dalloz.

- 46) Caldwell Martin (1995) : " Migration and residential mobility, macro & micro approaches ", The Univ. of Wisconsin Press, 267 p.
- 47) Campani Giovanna (1992) : " L'exemple de la diaspora italienne", in "Information sur les sciences sociales", 31, 2, pp. 333-354.
- 48) Chaliand Gérard et Rageau J-P. (1991) : " Atlas des diasporas", Edit. Odile Jacob.
- 49) Chaliand Gérard, Jan Michel, Rageau J-P (1994) : " Atlas historique des migrations", Seuil, 140 p.
- 50) Chan Kwok Bun (1992) : " Ethnic Resources, Opportunity Structure and Coping Strategies: Chinese Businesses in Canada", in "Revue Européenne des Migrations Internationales", vol. 8, No3, pp.117-137.
- 51) Charbonnier Jean (1987) : " Les Chinois de la diaspora", in Etudes, 367, 1-2 pp. 15-125
- 52) Charpin-Ohanessian Anna (1996) : " Les Arméniens à Amman; la naissance d'une communauté" pp. 323-343 in J. Hannover et Seteney Shami ed " Amman, ville et société", CERMOC, 590 p. Beyrouth, Liban.
- 53) Chédemail Sylvie (1998): " Migrants internationaux et diasporas", Coll. Prépas Géographie, Armand Colin, 188 p.
- 54) Chichekian Garo (1981) : " A study of the changes in the distribution & mobility of Armenians in the Montreal region 1972-1979 » in « Cahiers de Géographie du Québec », vol. 25, No 65, pp. 169-196.
- 55) « « (1989) : «The Armenian Community of Québec », Montréal, 200 p.
- 56) Chimbos Peter & Agocs Carol (1983) : « Kin and Hometown Networks as Support Systems for the Immigration & Settlements of Greek Canadians », in « Etudes Ethniques au Canada », vol.XV, 2, pp. 42-56
- 57) Chivallon Christine (2001) : « Postmodernisme britannique et études sur la ségrégation » in « Espaces et Sociétés », No spécial, « De la ségrégation à la dispersion. Le territoire comme mode d'expression identitaire », No 104, L'Harmattan

- 58) Clark Colin, Ley David, Peach Ceri (1984) :” Geography and Ethnic Pluralism”
London, 294 p.
- 59) Claval Paul (1995) :” Histoire de la Géographie”, pp. 33-42, in A. Bailly, op. cit.
1995
- 60) Claval Paul (1996) :” Diasporas and Politics, an overview” pp. 433-444 in
Prévelakis Georges (1996) «Les réseaux des diasporas »,
L’Harmattan, 444 p.
- 61) Clifford James (1994): “ Diasporas” in “Cultural Anthropology”, Vol 9 No 3,
pp. 302-338
- 62) Cohen Robin (1992) : “The diaspora of a diaspora: the case of the Caribbean”, in
“Social Science Information”, 31, 1,. SAGE, Londres,
pp. 159-169
- 63) Cohen Robin (1997) : « Global Diasporas, An introduction », Univ. of
Washington Press, 228 p.
- 64) Collectif « Centre Communautaire de l’Eglise Notre-Dame de Nareg » (1992) :
« Ensemble, préparons l’avenir de nos enfants », le premier
Congrès des Arméniens Catholiques de Montréal. 54p.
- 65) Colomonos Ariel (1995) :” Sociologie des réseaux transnationaux”, L’Harmattan
300 p.
- 66) Cook K.S. & Whitmayer J.M. (1992) :” Two approaches to social structure:
Exchange theory & Network analysis”, in
“Annual Review of Sociology” vol 18,
- 67) Constantinou Stavros (1996) : “ Greek American Networks” pp. 305-322 in
Prévelakis Georges, op. cit.
- 68) Daderian-Huckabay L. (2003) “ The Health Status of Armenian Immigrant
Population in USA”, communication présentée au “Premier
Congrès Médical International d’Arménie” Érévan, juillet
2003
- 69) Degenne Alain (1983) :” Sur les réseaux de sociabilité” in “Revue française de
Sociologie”, XXIV, pp. 109-118.
- 70) Demaine Harvey (1984) :” Furnivall reconsidered: plural societies in South-East
Asia in the post colonial era”, pp. 25-50, in Clark Colin et all.
op. cit.

- 71) De Tapia Stéphane (1994) :” L’émigration turque: circulation migratoire et diasporas” in “L’Espace Géographique”, No1 pp. 19-28.
- 72) Der-Martirosian Claudia, Sabagh Georges, Bozorgmerh Mehdi, (1993) : « Subethnicity : Armenians in Los Angeles », pp. 243-258 in Light Ivan & Parminder Bhachu, op. cit.
- 73) Di Méo Guy (1990-1991) :” De l’espace subjectif à l’espace objectif: l’itinéraire du labyrinthe” in “L’Espace Géographique”, No 4, pp. 359-373.
- 74) Di Méo Guy (1999) : « Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l’étude des pratiques sociales », in « Cahiers de Géographie du Québec », vol. 43, No 118, pp. 75-93
- 75) Duce E. G. (1977) :” Le processus d’intégration des immigrants: le cas des Italiens à Montréal”, Thèse Ph.D. Sociologie, Univ. de Montréal.
- 76) Edmondson Locksley (1986) :” Black America as a mobilizing diaspora: some international implications “ in Sheffer Gabriel. op.cit.
- 77) Esman Milton J. (1986) :” The Chinese Diaspora in Southeast Asia” pp. 130-163 in Sheffer Gabriel (1986) : « Modern Diasporas in International Politics », St-Martin Press, 349 p.
- 78) Esman Milton J. (1986) : «Diasporas and International Relations” pp. 333-349 in Sheffer Gabriel (op. cit.)
- 79) Fossaert Robert (1989) : «Devenir et avenir des diasporas” in “Hérodote” No 53 pp. 158-167.
- 80) Foulquié Paul (1978) : «Vocabulaire des Sciences Sociales » PUF.
- 81) Frémont A., Chevalier J., Hérin R., Renard J. (1984) : «Géographie sociale », Masson.
- 82) Friedmann Daniel (1992) :” Le modèle de la diaspora juive française” in “Informations sur les Sciences Sociales”, 31,1, pp. 139-145
- 83) Fuchs Céline (1999) : « Les regroupements résidentiels des minorités visibles à Montréal : comparaison à deux échelles, l’agglomération et le quartier Côte des Neiges ». Mémoire de Maîtrise de Géographie, Institut de Géographie Alpine, 140 p. dact.

- 84) Galkina Tamara, Kolossov Vladimir Kouibychev Mikhail (1994) :” La géographie des diasporas et les communautés arménienne, juive, grecque de l’ex-URSS”, in “L’Espace Géographique” No2, pp. 115-128.
- 85) Gallissot René (1992) :” Pluralisme culturel en Europe:identités nationales et identité européenne. De l’intellectuel métis au métissage culturel de masses”, in “Information sur les sciences sociales”, 31,1, pp.117-127.
- 86) George Pierre (1974) :” Dictionnaire de la Géographie”, PUF.
- 87) George Pierre (1990) :” Dictionnaire de la Géographie”. PUF.
- 88) George Pierre (1993) “ “ “
- 89) Germain Annick, Bernadette Blanc (1998): “ La vie de quartier dans le Montréal multiethnique” in Revue Internationale des Migrations Internationales. Vol. 14, No 1, pp. 141-160
- 90) Goldschmidt Henry (2000) : “ Crown Heights is the Center of the World”: Reterritorializing a Jewish Diaspora”, in “Diaspora”, Vol 9, No 1, pp. 83-106
- 91) Gomes Pierre (1994): “ Impact des différences de revenus sur le comportement résidentiel de la population d’origine italienne dans la R.M.R. de Montréal (1986)”. Mémoire de Maîtrise de Géographie, Univ. Lyon 3, Univ. de Montréal, 100 p. dact.
- 92) Granovetter Mark (1983) :” The strength of weak ties, a network theory revisited”, in Sociological Theory,pp. 201-229.
- 93) Grawitz Madeleine (1988) :” Lexique des Sciences Sociales”, 384p.
- 94) Grieco Margaret (1987) :” Keeping it in the family. Social Network and employment chance”, Taviltock Publications, London, 219 p.
- 95) Halfacree Keith & Boyle Paul (1993) :” The challenge facing migration research: the case for a biographical approach”, in Progress in Human Geography” 17,3, pp.333- 348.
- 96) Halli Shiva S, Driedger Léo ed. (1999) : « Immigrant Canada : Demographic, Economic, And Social Challenges », Univ. of Toronto Press, 358 p.
- 97) Harik Iliya (1986) :” The Palestinians in Diaspora”, in Sheffer Gabriel. op.cit.

- 98) Helly Denise (1987) :” Les Chinois à Montréal, 1877-1951” I.Q.R.C. 315 p.
- 99) Helly Denise & Le Doyen Alberte (1994) :” Immigrés et création d’entreprises” Montréal, I.Q.R.C. 305 p.
- 100) Helweg Arthur (1986) :” The Indian Diaspora: influence on international relations” pp. 103-129 in Sheffer Gabtiel op.cit.
- 101) Henry T. Gary (1990) : « Practical Sampling », Sage Publications, 138 p.
- 102) Herzig Edmund (1994) :” Credit and financial instruments of the Armenian merchants of New Julfa” comm. présentée à la conférence de la Society for Armenian Studies, 19 dact. Los Angeles.
- 103) Herzig Edmund (1996): “ The Rise of the Julfa Merchants in the Late Sixteenth Century” pp. 305-322 in Charles Melville ed. “Safavid Persia”, Tauris, 426 p.
- 104) Horowitz L. Donald (1989):” Europe and America: A Comparative Analysis of “Ethnicity” in “Revue Européenne des Migrations Internationales”, vol 5, No1, pp. 47-61
- 105) Hovanessian Martine (1994) :” Territoires de l’altérité : la diaspora arménienne” in L’Espace Géographique”. No3, pp. 217-223
- 106) Hovanessian Martine (1995) :” Les Arméniens et leurs territoires”. Edit. Autrement, 173 p.
- 107) Hovannisian Richard G. & Myers David N. ed (1999): “ Enlightenment & Diaspora. The Armenian & Jewish Cases”, Scholars Press, 283 p.
- 108) Huard Jean Luc (1996) : « La communauté arménienne de l’agglomération grenobloise des années 20 à 1945 », mémoire de Maîtrise d’Histoire, Univ. de Grenoble, UFR Sc. Hum. Départ. D’Histoire, 308 p. dact. tab., figures.

- 109) Infuso Catherine (1996) : « Étude méthodologique et empirique de la ségrégation résidentielle ethnique : le groupe d'origine française, portugaise, vietnamienne et libanaise dans l'île de Montréal et la ville de Montréal en 1986 et 1991 ». Mémoire de Maîtrise de Géographie, Univ. Lyon II et Univ. de Montréal, 112 p. dact.
- 110) Jan Edmund (1990) : "Encyclopedia of the United Nations, and international agreements", 2nd ed. Osmanczyk, 1220 p.
- 111) Johnston R. J. (1986) : "Philosophy and Human Geography", Edward Arnold, 171 p.
- 112) Johnston R.J. (1994) : "The dictionary of Human Geography", 3rd edit. Blackwell references, 724 p.
- 113) Kalbach Warren (1990) : "Ethnic Residential Segregation and its significance for the individual in an Urban setting", pp. 92-134 in Breton Raymond et all. op. cit.
- 114) Kaprielian Isabel (1984) : « Armenians in Toronto : a Survey of One Hundred Years », in Polyphony, The Bulletin of the Multicultural History Society of Ontario », Vol., 6, No 1, pp. 162-164
- 115) « (1990) : « Armenian Refugees and Their Entry into Canada, 1919-30 », in Canadian Historical Review, LXXI, 1, pp. 80-108.
- 116) « (1993) : « Armenian Refugee Women : The Picture Brides, 1920-1930 » in Journal of American Ethnic History, vol., 12, No 3, pp. 3-29
- 117) Karsh Yusuf (1992) : « Karsh ». Album photographique, Brown & Company, American legends : photographs, commentary
- 118) Kazazian Anne (2001) : « Les relations des Arméniens avec leur environnement (Le Caire, 1ère moitié du 19ème siècle). 9p. dact., communication présentée au Coll. International « Arméniens et Grecs .. » déjà cité.
- 119) Kliot Nurit (1996) : "Asian Diaspora's Role in International Politics: Features and Evolution" pp. 69-80 in Prévélakis G. op.cit.
- 120) Lacoste Yves (1989 a) : "Géopolitique des diasporas" in "Hérodote" No 53, pp. 3-12.

- 121) “ “ (1989 b) :” A propos d’une diaspora et de la nation; entretien avec Edgar Morin “ in “ Hérodote”, No 53, pp. 62-69.
- 122) Lacoste Yves ss. la dir. de (1994) :” Dictionnaire de Géopolitique”, Flammarion.
- 123) Langlois André (1985) : «Évolution de la répartition spatiale des groupes ethniques dans l’espace résidentiel montréalais 1931-1971 » in « Cahiers de Géographie du Québec », vol. 29 No 76, pp. 49-65
- 124) Langlois André et Razin Eran (1989) :” Self-Employment among Ethnic Minorities in Canadian Metropolitan Areas » pp. 335-354 in “Revue Canadienne des Sciences Régionales “, vol XII ; 3
- 125) Leblanc Marc (1987) : « Validité et sensibilité des indices de ségrégation appliqués à deux découpages géographiques dans l’île de Montréal », mémoire de Maîtrise de Géographie, Univ. de Montréal, 150 p. dact.
- 126) Lehr C. John (1985) :” Kinship and society in the Ukrainian pioneer settlement of the Canadian West” pp. 207-219 in “Le Géographe Canadien”, 29, No 3.
- 127) Leonetti Taboada I. (1989) :” Cohabitation pluri-ethnique dans la ville: stratégies d’insertion locale et phénomènes identitaires”, in “Revue Européenne de Migrations Internationales”, pp. 51-70, vol. 5 No 2.
- 128) Lenoir Achdjian Annick (1996) : « Les facteurs de maintien de l’identité collective arménienne chez les jeunes adultes de la diaspora montréalaise». Mémoire de Maîtrise d’Anthropologie. Département d’Anthropologie, Univ. de Montréal, 183 p. dact.
- 129) Lenoir Achdjian Annick (2001) : « Appréhender la nation, vivre la diaspora : regards arméniens ». Thèse de Doctorat d’Anthropologie, Départ. d’Anthropologie, Univ. de Montréal, 346 p. dact. et annexes.
- 130) Levy Alain (1994) :” Alexandrie, exemple d’une société pluri-culturelle”, in “Tumultes”, No5 pp. 49-66.

- 131) Light Ivan, Sabagh Georges, Bozorgmehr Mehdi, Der Martirosian Claudia, (1992) :” Los Angeles: l’économie ethnique iranienne”, in Revue Européenne des Migrations Internationales”, vol.8, No 1, pp. 155-169.
- 132) Light Ivan & Parminder Bhachu ed (1993): “ Immigration & Entrepreneurship. Culture, Capital & Ethnic Networks ». NJ, Transaction.
- 133) Light Ivan, Roach Elizabeth (1996) : « Self-Employment : Mobility Ladder or Economic Lifeboat?” pp. 193-213, in Waldinger Roger & Bozorgmehr Mehdi ed, op. cit.
- 134) Lin Jan (1995) : « Polarized Development And Urban Change in New York’s Chinatown », in Urban Affairs Review », Vol., 30, No 3, pp. 332-354.
- 135) Lin Jan (1998) : « Globalization And The Revalorizing of Ethnic Places in Immigration Gateway Cities » in « Urban Affairs Review », vol. 34, No2, pp. 313-339
- 136) Lin Nan et Dumin Mary (1986) :” Access to occupations through social ties” in Social Networks”, pp. 365-385 No 8.
- 137) Ma Mung Emmanuel (1992) :” Dispositif économique et ressources spatiales: éléments d’une économie de diaspora” , in “Revue Européenne des Migrations Internationales” vol 8, No3 pp. 175-193.
- 138) Ma Mung Emmanuel (1994) :” Non-lieu et utopie: la diaspora chinoise et le territoire”, in L’Espace Géographique” No 2. pp. 106-114.
- 139) Marcuse Peter (1997) : « The Enclave, The Citadel And The Ghetto » in « Urban Affairs Review », Vol. 33, No 2, pp. 28-264
- 140) Mardan S. N. (1989) :” Dictionary of Anthropology”, Anual Publications, New Delhi, India, 327 p.
- 141) Marienstras Richard (1975) :” Etre un peuple en diaspora”. Fr. Maspero ,213 p.
- 142) Marois Claude (1989): “ Caractéristiques des changements du paysage urbain dans la ville de Montréal” in “Annales de Géographie » No 548, pp. 385-402

- 143) Marois Claude & Gumuchian Hervé (1999) : « Manuel d'initiation à la recherche en Géographie. Aménagement, développement territorial, environnement », 245 p. (Version dactylographiée)
- 144) Marsden Peter (1990) : "Network data and measurement" pp. 453-463, in Annual Review of Sociology, 16.
- 145) McNicoll Claire (1993): "Montréal, une société multiculturelle", Belin, 317p.
- 146) Mirak Robert (1983) : « Torn Between Two Lands. Armenians in America, 1890 to World War I », Harvard Univ. Press, Cambridge, Mass., 364 p .
- 147) Mitchell Clyde (1969) : "Social networks in urban situation. Analyses of personal relationships in Central African towns", Manchester Univ. Press.
- 148) " " (1973) : "Social Networks" in "Annual Review of Anthropology" pp.279-299.
- 149) Mouradian Claire (1977) : « L'Arménie soviétique et la Diaspora Arménienne après la 2^{ème} Guerre : l'immigration des Arméniens vers l'Arménie soviétique 1946-1962 ». Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Univ. de Paris 1, 157p. dact.
- 150) Mouradian Claire (1995) : « L'Arménie », coll. Q.s.j. P.U.F. Réédition en 2002
- 151) Mouradian Claire (1999) : « Les Chrétiens, un enjeu pour les puissances », pp. 177-204, in « Jérusalem 1850-1948, Des Ottomans aux Anglais : entre coexistence spirituelle et déchirure politique »
- 152) Nichanian Marc (1999) : « Enlightenment and Historical Thought » pp. 87-123 in Richard Hovannisian & David Myers ed. "Enlightenment & Diaspora", Scholars Press.
- 153) Niemeijen Rudo (1973) : "Some applications of the notion of density to network analysis" pp. 45-64 in Boissevain et Mitchell. op. cit.
- 154) Noiriel Gérard (1988) : « Le Creuset Français. Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles », Seuil, 403p.

- 155) Panossian Razmik (1998) : « Between Ambivalence & Intrusion : Politics and Identity in Armenia- Diaspora Relations » in « Diaspora », Vol.7 No2, pp. 149-196.
- 156) Park E. R. (1952) : « Human Communities, the city and human ecology », The Free Press, Glencoe, Illinois, 278 p.
- 157) Parrochia Daniel, dir. (2001): « Penser les réseaux », coll. Milieux, 267 p. Edit. C. Vallon
- 158) Pattie Susan (1994) : « At home in Diaspora : Armenians in America » in « Diaspora », 3, No2, pp. 185-198.
- 159) Pattie Susan (1997) : « Faith in History, Armenians Rebuilding Community », Smithsonian Institution Press, 282 p.
- 160) Piché Victor & Liane Bélanger (1995) : « Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants », Coll. Notes et Documents No5, Dept. de démographie, U. de Montréal, 52p.
- 161) Piché Victor, Renaud Jean, Gingras Lucie (1999) : « Comparative Immigrant Economic Integration » pp. 185-211 in Halli Shiva & Driedger Léo, op. cit.
- 162) Revue « Polyphony », (1989), No spécial
- 163) Pieke N. Frank (1992) : « Immigration et entreprenariat : les Chinois aux Pays-Bas » in Revue Européenne des Migrations Internationales », Vol. 8, No3, pp. 33-50
- 164) Portes A. and Manning R.D. (1985) : « L'enclave ethnique : réflexions théoriques et études de cas » in « Revue Internationale d'action communautaire »,14/54, pp. 45-60.
- 165) Portes A. Min Zhou (1992) : « En route vers les sommets : nouvelles perspectives sur la question des minorités ethniques », in « Revue Européenne des Migrations Internationales », vol. 8, No 1, pp. 171-191.
- 166) Portes A. Min Zhou (1992) : « Gaining the upper hand :economic mobility among immigrant and domestic minorities » in « Ethnic & Racial Studies »,Vol., 15, No 4, pp. 491-522.

- 167) Prévélakis Georges ss. la dir. de (1996) :” Les réseaux des diasporas”,
L’Harmattan, 444 p.
- 168) Ragin Charles C. & Hein Jeremy (1993) : « The Comparative Study of
Ethnicity. Methodological & Conceptual Issues », pp.
254-272, in Stanfield John H. II & Rutledge M. Dennis
ed. (1993) «Race & Ethnicity in Research Methods »,
Sage Publications.
- 169) Razin Eran, André Langlois (1996) : « Metropolitan Characteristics &
Entrepreneurship among Immigrants & Ethnic Groups
in Canada », in « International Migration Review »,
Vol. 30, No 3, pp. 703-727
- 170) Razin Eran, Light Ivan (1998) : « Ethnic Entrepreneurs in America’s Largest
Metropolitan Areas », in « Urban Affairs Review »,
Vol. 33, No3, pp. 332-360.
- 171) Reitz J (1980) :” The Survival of Ethnic Groups”, Toronto, McGraw Hill
- 172) « « (1990) : « Ethnic Concentration in Labour Markets & their implications
for inequality », pp.135-195, in Breton Raymond,
op.cit.
- 173) Safran William (1999) : “ Comparing Diasporas: A Review Essay” in Diasporas”
Vol. 8, No3, pp. 255-291.
- 174) Sanguin André Louis (1994) :” Les diasporas et leurs trajectoires dans les
grandes métropoles canadiennes: l’exemple de
Montréal”, pp. 111-129 in Norois, t.41, No 161.
- 175) Sanders M. Jimmy & Nee Victor (1987) : « Limits of ethnic solidarity in the
enclave economy » pp. 745-773 in “American
Sociological Review”. Vol. 52
- 176) Schnapper Dominique (1987) :” Les limites de la démographie des juifs de la
diaspora” in “Revue française de Sociologie”
vol. XXVIII, pp. 319-332.
- 177) Schnapper Dominique (1999): “ From the Nation-State to the Transnational
World: On the Meaning and Usefulness of Diaspora as
a Concept”, in Diaspora, Vol. 8, No3, pp. 225-254.
- 178) Scott John (1991) :” Social Network analysis” London, Sage Publications,
210 p.

- 179) Segal Aaron (1993) :” An Atlas of International Migration “, Hanszell Publishers pp. 82-106, 233 p.
- 180) Sheffer Gabriel ed. (1986) :” Modern Diasporas in International Politics”, St-Martin’s Press, 349 p.
- 181) Smith D. Anthony (1992) : « Chosen peoples : why ethnic groups survive », in «Ethnic & Racial Studies », Vol. 15, No3, pp. 436-456.
- 182) Témime Emile, Abdelmalek Sayad, J-Jacques Jordi (1991) : « Histoires des Migrations à Marseille », Tome 4, « Migrations », Edisud 224p.
- 183) Témime Emile, Marie Françoise Attard Maramachi (1990) : « Le cosmopolitisme de l’entre-deux-guerres 1919-1945 », Tome 3, « Migrations », Edisud, 189 p.
- 184) Ter Minassian Anahid (1989) : « Les Arméniens et le Paris des libertés (1918- 1945), pp. 119-138, in André Kaspi & Antoine Marès dir : « Le Paris des étrangers », Imprimerie Nationale, 406 p.
- 185) « (2001) : «Vienne ou des étrangers dans la ville », p. 5-56 in Jean Ayanian « Le Kemp une enfance intramuros », Edit. Parenthèses, 155 p.
- 186) Tölölyan Khachig (1996) : « Rethinking Diaspora (s) : Stateless Power in the Transnational Moment », in « Diaspora », Vol.5, No1, pp.3-37, Toronto State Press.
- 187) Tölölyan Khachig (2000): “ Elites and Institutions in the Armenian Transnation” in “Diaspora”, Vol.9 No1, pp. 107-135.
- 188) Trolliet Pierre (1994) :” Peut-on parler d’une diaspora chinoise”, in « L’Espace Géographique” 2, pp. 97-105.
- 189) Veltman Calvin et Polèse Mario (1987) :” Structures résidentielles et linguistiques des groupes ethniques dans la région métropolitaine de Montréal 1971-1981” 165 p.
- 190) Vered Amit Talai (1989) :” Armenians in London, the management of social boundaries” Manchester Univ. Press., 168 p.
- 191) Villa S.H. and Matossian M.K. (1982) :” Armenian Village life before 1914” Wayne State Univ. Press, 197 p.

- 192) Waldinger Roger (1989) : « Structural Opportunity or Ethnic advantage? Immigrant Business Development in New York », in International Migration Review”, Vol. 23, No 1, pp. 48-72
- 193) Waldinger Roger (1993) : « Le débat sur l’enclave ethnique : revue critique », in « Revue Européenne des Migrations Internationales », vol. 9, No2, pp. 15-28
- 194) Waldinger Roger (1994) : « The Making of an Immigrant Niche2, in « International Migration Review », vol. 28, No 1, pp. 3-30.
- 195) Waldinger Roger and Yenfen Tseng (1992) :” Divergent Diasporas: the Chinese Communities of New York and Los Angeles Compared” in “Revue Européenne des Migrations Internationales” vol 8, No 3 pp 91-115.
- 196) Waldinger Roger & Bozorgmehr Mehdi (1996) : « Ethnic Los Angeles », Russell Sage Foundation, 497 p .
- 197) Ward Richard (1984): “ Minority Settlement and the Local Economy” in Bryan Roberts, Ruth Finnegan & Duncan Gallie ed: “ Approaches to Economic Life: Economic Restructuring, Employment, & the Social Division of Labor”, Manchester Univ. Press
- 198) Weiner Myron (1986) :” Labor migrations as incipient diasporas” pp. 47-74, in Sheffer Gabriel op. cit.
- 199) Weiner Myron (1989): “ Asian-Americans & American Foreign Policy”, in “Revue Européenne des Migrations Internationales” Vol. 5, No 1, pp. 97-111
- 200) Weisberg Herbert F. & Bowen Bruce d (1977) : « An introduction to Survey Research, Data Analysis », San Francisco, 243 p.
- 201) Weisberg Herbert F. (1996) : « An introduction to survey research polling »
- 202) Wellman B., Craven Paul, Whitaker Marilyn, Dutoit Sheila, Stevens Harvey (1971) :” The uses of community: communities and support system. » Research Paper, No 47, Univ. of Toronto, 65 p.

- 203) Wellman Berry (1983) :” Network Analysis: some basic principles” pp. 155-185, in “ Sociological Theory”.
- 204) Wellman B. & Berkowitz S. D. (1988) :” Social Structures, a network approach”, Cambridge Univ. Press, 513 p.
- 205) Wellman B., Carrington J-Peter, Hall Alan, (1988) :” Networks as personal communities” pp. 130-184 in Wellman & Berkowitz op. cit.
- 206) Winick Charles (1956) :” Dictionary of Anthropology”, Philosophical Library New York, 579 p.
- 207) Winick Charles (1966) :” Dictionary of Anthropology”, 579 p.
- 208) Zekiyani Levon B. (1999) : « The Armenian Way to Enlightenment : The Diaspora and its Rôle” pp. 45-85 in Richard Hovannisian & David Myers ed. op. cit.

II- Documents et Publications officiels.

L'ordre de présentation est chronologique.

- 1) 1982 : « Dictionnaire du recensement de 1981. Statistiques-Canada. Ministère des Approvisionnements et Services. Canada.
- 2) 1984 : « Population-Cat.92.911 (vol.1) » Origine ethnique.-Stat-Canada. Ministère des Approvisionnements et Services.Canada
- 3) 1985 : Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration : « Profils des communautés culturelles du Québec ».
- 4) 1991 : MAIICC : Compilation Spéciale, Recensement 1991
- 5) 1992 : « Dictionnaire du recensement. Stat-Canada. Ottawa : Approvisionnements et Services Canada. Recensement du Canada de 1991, No 92-301 F au catalogue.
- 6) 1993 : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec : «La compétitivité de l'industrie québécoise de la bijouterie et de l'orfèvrerie dans un contexte nord-américain, 140 p.
- 7) 1999 : « Profils des divisions et subdivisions de recensement », Ottawa : Industrie Canada. Recensement du Canada de 1996. No 95-186 XPB au catalogue
- 8) 1999 : « Profil des secteurs de recensement ». Ottawa : Industrie Canada. Recensement du Canada de 1996. No 95 – 199 XPB au catalogue

III – Cartes et Fonds de cartes utilisés

- Carte 3 (2001) de Montréal (Qc.) du code RMR/AR du Ministère de l'Industrie, 1996
- Carte de la ville de Montréal. Arrondissements et Quartiers de Planification, 1990, Echelle 1 :20.000^e.
- Carte 8 (2000) : « Plan de Gestion des déplacements. Région Métropolitaine de Montréal. Fiches techniques et cartographiques. Québec. Ministère des Transports. P. 19.
- Fonds de carte pris de « Géographie du recensement et fichiers géographique accessibles sur le site EDRS. (Site Internet de Statistique-Canada)

- Guide des Rues/Montréal, Lovell Litho & Publications, Inc. 1987

ANNEXES

LISTES

Liste 1 : Définitions du mot diaspora dans les dictionnaires spécialisés. (Elles sont présentées par discipline, par auteur et par ordre chronologique).

<u>Anthropologie</u>	
<u>Ouvrages</u>	<u>Définitions</u>
Charles Winick, 1956	« From the Greek word dispersion, a term generally used to those countries to which the Jews were exiled or to the exiles themselves. It is sometimes used to denote converts from Judaism to Christians who were not inhabitants of Palestine”.
Même auteur, 1966	Même définition
Madan, 1989 (New-Delhi)	Même definition, mot à mot
<u>Géographie</u>	
Pierre George, 1974	« Ensemble de la collectivité juive dispesée dans le monde ».
Même auteur, 1990	« Le terme s’applique originellement à l’ensemble de la collectivité juive dispersée dans le monde. Par ext., on l’emploie pour désigner toute collectivité ethno-culturelle diffuse hors de son milieu originel (diaspora arménienne, chinoise, libanaise, etc..) ».
Même auteur, 1993	Même définition
Claude Cabanne, 1984	« Dispersion d’un peuple, d’une communauté, d’un groupe social ou religieux. Se dit principalement des Juifs chassés de Palestine et dispesés dans le monde oriental (IXème siècle avant notre ère). Le mot sert pour désigner d’autres formes de dispersion : la diaspora juive dans le monde actuel; la diaspora grecque dans l’empire ottoman; la diaspora arménienne. »
Même auteur, 1992	Même définition.
Yves Lacoste, 1993	Pas de définition. Mais le terme est utilisé dans l’entrée « le peuple arménien ».
Roger Brunet, 1993	« Dissémination, dispersion, d’une population; les trois termes ont même racine : la semence. Diffusion d’une ethnie dans le monde entier.. Longtemps limité à la diaspora juive, le mot tend à s’appliquer à toute dissémination : diaspora arménienne, libnaise, indienne » L’existence d’une diaspora tient - à une dispersion contrainte, en l’absence de pays

- propre.
- à une difficulté d'existence plus ou moins momentanée (diaspora portugaise, irlandaise)
 - ou à un choix d'activités et de modes de vie, comme pour les « Levantins », Indiens Haoussa, qui ont choisi des professions d'intermédiaires dans une certaine étendue, voire dans le monde entier.

Johnston, 1994

« Literally the scattering of a population. The word was originally applied to the dispersal of the Jews following the Roman conquest of Palestine and the destruction of Jerusalem in AD 70. It is now applied more generally to other (non voluntary) population dispersals..

Lexique ou Vocab. Des Sciences Sociales

Paul Foulquié, 1978

Mot grec dérivé de diaspeirein (répandre en dispersant) : dispersion.

A – S'est dit d'abord des « Juifs de la diaspora », chassés de la Palestine à plusieurs reprises dès le IXème siècle av. J. C., et dispersés en diverses régions du monde oriental.

B- Par ext., : s'applique à la dispersion, loin de leur pays d'origine, d'individus appartenant à une race, à une ethnie ou à une nation déterminée. Ex : les Noirs d'Afrique en esclavage en Amérique.

Madeleine Grawitz, 1998

Même définition

Encyclopédie des Nations-Unies

Edmund Jun, 1990

« An international term for national or religious minorities scattered throughout the world far from their homeland or origins; historically the term appeared for the first time in the Bible in reference to the dispersal of the Jews (Letter of Jacob the Apostase, 1,1)

Atlas spécialisés

Chaliand et Rageaud, 1991

Chaliand précise les traits de spécificité des diasporas :

- Un désastre provoquant la dispersion collective et forcée d'un groupe. Il faut distinguer la migration de la dispersion.
- Un rôle capital de la mémoire collective et d'un héritage culturel que l'on cherche à transmettre.
- Un facteur temps. Une diaspora doit pouvoir perdurer. Chaliand crée le concept de semi-diaspora pour les populations dispersées mais dont l'Etat national a toujours existé.

Boniface, 1993

Le mot caractérise toute population en situation de dissémination. L'auteur restreint toutefois les caractéristiques à une plus ou moins grande spécialisation fonctionnelle et au maintien de l'identité. Un classement chronologique est donné : diaspora ancienne (Juifs, Arméniens, Tziganes). Diaspora économique de l'époque coloniale (Chinois, Indiens), diasporas récentes (Palestiniens, Libanais, Vietnamiens, Coréens).

Segal, 1993

It has come to refer to communities of persons living more or less permanently outside their homelands while retaining ties of solidarity. The spreading is due to voluntary migration or as a result of war. There are world wide organizations and networks. There are thousands of diaspora communities in the world and diasporas are dynamic..

Liste 2: Dates de création et localisation des principales associations et institutions arméniennes de Montréal. (Sont recensées celles actuellement actives, et ayant leurs propres locaux).

Dates	Associations/Institutions	Site actuel	Sites antérieurs *
1956	École du Samedi (prédécesseur de l'école Armen-Québec)	Rue A. Manoogian (St-Laurent) (depuis 1978)	1-Av. du Parc 2- Rue de l'Épée
1957	UGAB (chap.montréalais)	Rue A. Manoogian (St-Laurent) (depuis 1975)	1- « Hay Doun » (Maison arménienne) Av. du Parc (1957-1970) 2- Local de la Cathédrale St-Grégoire d'Outremont (1970-1975)
1957	HOM (chap. montréalais)	Rue Olivar Asselin (Cartierville) (depuis 1973)	Rue St-Zotique (Montréal)
1959	Église Sourp-Hagop (St-Jacques)	Rue Olivar Asselin (Cartierville) (depuis 1973)	Rue St-Zotique (Montréal)
1959	École du Samedi Sourp Hagop (St-Jacques)	Rue Olivar Asselin (Cartierville) (depuis 1973)	1- Avenue du Parc 2- St-Zotique 3- Divers lieux en location (1966-1971) 4- Acadie/Victor Doré (1971-1987)
1963	Fondation de l'association Culturelle «Hamazkaïne» (chap. montréalais)	Rue Olivar Asselin (Cartierville) (depuis 1973)	Rue St-Zotique (Montréal)
1964	Église évangélique arm. de Montréal	Bvd. des Prairies (Laval des Rapides) (juillet/oct.2002)	1- Outremont (1964) 2- Rue Bloomfield (Parc-Extension) (1984-2002)
1965	Centre Culturel Tékéyan	Rue Manoogian (St-Laurent) (depuis 1985)	Rue Jarry (Parc-Extension)
1965	Bibliothèque Tékéyan (devenue Bibli. Évêque Vazken Kéchéchian)	Rue Manoogian (St-Laurent) (depuis 1985)	Rue Jarry (Parc-Extension)
1966	Création de la comun. Catholique de Montréal	Rue Barré (St-Laurent)	
1967	Société des Arméniens d'Istanbul	Rue Victor Doré (Cartierville) (depuis 1985)	Avenue du Parc (1967-1985)
1970	École Armen-Québec	Rue A. Manoogian (St-Laurent) (depuis 1978)	Local de la Cathédrale St-Grégoire (Outremont) (1970-1974) Local de l'actuel site du Département de Géographie de l'Univ. de Montréal (Outremont)

			(1974-1978)
1970	Cathédrale St-Grégoire l'Illuminateur	Rue Stuart (Outremont)	
1973	Création de la garderie Sourp-Hagop (St-Jacques)	Rue Olivar Asselin (Cartierville)	
1973	Assoc. culturelle « Meg ».	Rue Victor Doré (Cartierville) (depuis 1986)	Avenue du Parc
1974	École Sourp-Hagop (St-Jacques)	Rue Nadon (Cartierville) (depuis 1987)	1- Rue Partenais (1974-1975) 2- Rue Acadie/Victor Doré (1975-1987) (Cartierville)
1975	Hebdomadaire « Abaka »	Rue A. Manoogian (St-Laurent) (depuis 1985)	Rue Jarry (Parc-Extension)
1976	Bibliothèque « Hamazkaïne »	Rue Olivar Asselin (Cartierville)	
1979	Hebdomadaire « Horizon »	Rue Olivar Asselin (Cartierville)	
1983	Consécration de l'église Arm.Catho. « Notre Dame de Nareg »	Rue Barré (St-Laurent)	
1985	Conseil Commercial Canadien Arménien	Bvd. Laurentien (Cartierville)	
1991	Comité International Médical Arménien	Rue Lucerne (Mont-Royal) (depuis 2001)	Rue de la Savane (Montréal) (1995-2001)
1992	Fondation Hayastan	Rue Lucerne (Mont-Royal)	
1992	École Natre Dame de Nareg	Rue A. Sauvé (Laval –Ouest)	
1993	Association culturelle « Érébouni »	Bvd. Samson (Chomedey) (Laval)	
1999	Centre communautaire et église Sourp Kévork (St-Georges)	Bvd. des Prairies (Laval des Rapides)	
2000	Église Sourp- Khatch (Ste-Croix)	Bvd. St-Martin O. (Laval)	

* Les cases restées blanches indiquent que l'institution n'avait pas alors de local fixe

CARTES

Carte 8

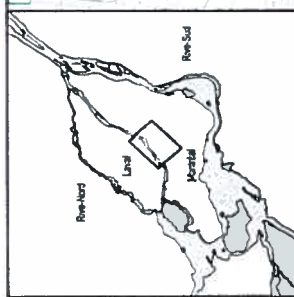
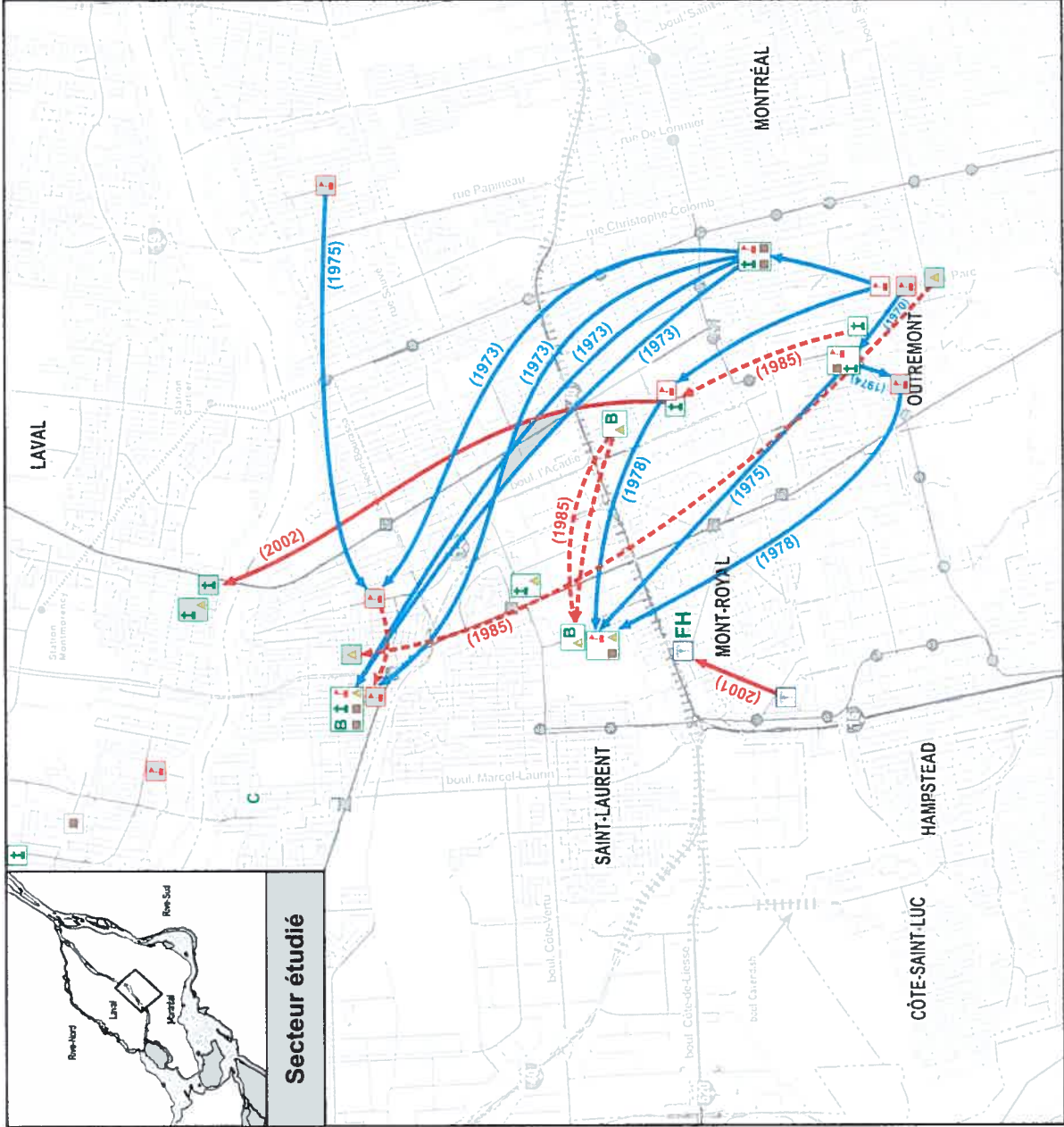
Déplacements des institutions arméniennes

Période de déménagement

- 1990-2003
- 1980-1990
- 1970-1980

Légende

- AMIC
- Fondation H (CCCA)
- bibliothèque
- église
- école
- assoc.
- Centre communautaire et culturel



Secteur étudié

Fond de carte : Ministère des Transports du Québec

**DOCUMENTS
DE L'ENQUÊTE**



Document 1: Lettre envoyée aux enquêtés

Montréal, le 21 mars 2000


Cher(e) répondant(e),

Je suis professeur titulaire au département de géographie de l'Université de Montréal et je travaille depuis plus de vingt ans sur les questions de géographie sociale particulièrement dans le contexte montréalais. Parmi les thèmes de recherche, le problème de l'insertion économique et sociale des communautés ethniques montréalaises constitue une préoccupation importante.

Dans ce cadre, Mme Aïda Boudjikianian, candidate au Ph.D., entreprend depuis deux ans une recherche importante sur la communauté arménienne. Spécialiste reconnue sur le sujet, elle étudie les mécanismes d'insertion sociale et économique de cette communauté diasporique. Pour ce faire, il est important d'entreprendre une enquête afin de réaliser cette étude. Ainsi, je vous invite à accepter l'invitation de l'étudiante en vous garantissant la confidentialité des informations. Le temps requis pour l'interview ne devrait pas dépasser 45 minutes et vous pourrez vous exprimer dans la langue de votre choix.

Dans les jours qui suivront la réception de cette lettre, Mme Boudjikianian vous contactera afin de fixer la date et le lieu de l'interview.

Je vous remercie à l'avance de votre attention et vous prie d'agréer mes sentiments les plus distingués.



Claude Marois, professeur titulaire
Département de géographie
Université de Montréal
C.P. 6178, succursale Centre-ville
Montréal, Québec
H3C 3J7

Téléphone : (514)343-8062

Télécopie : (514)343-8008

Courriel : 

Document 2QUESTIONNAIRE:**A. Identification :**

No. du questionnaire : _____

Date de l'interview :

1) Résidence actuelle : (Numéro, rue, quartier, municipalité)

(adresse) _____

2) Quel est votre statut d'occupation :

2 a) En location : En propriété : 2b) Si oui, depuis quand _____
(année)**B. Portrait Social :**

3) Date d'immigration (d'arrivée) : _____

4) Quelles ont été les conditions à l'arrivée?

4-1) Êtes-vous descendu chez des parents : _____

4-2) Quelle était l'adresse des parents? _____
_____4-3) Dans un centre d'accueil?

4-4) Autre? _____

5) Pays de provenance : _____

6) Pays de naissance : _____

7) Nombre de personnes habitant cette résidence: _____

8) Nature des filiations :	a) Date de naissance	b) Lieu de naissance
8-1) Époux : <input type="checkbox"/>	_____	_____
8-2) Épouse : <input type="checkbox"/>	_____	_____
8-3) Fille	_____	_____
8-4) Fils	_____	_____
8-5) Parents : <input type="checkbox"/>	_____	_____
8-6) Mère : <input type="checkbox"/>	_____	_____
8-7) Père : <input type="checkbox"/>	_____	_____
8-8) Autres :	_____	

9) Si les enfants sont mariés, ou en couple, où habitent-ils? Près :

Loin :

9-1) Fille	9-2) Fils	Adresse actuelle
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

C. Historique résidentielle et insertion résidentielle :

10) Combien de fois avez-vous déménagé? _____

11) Quels ont été vos lieux de résidence?

(adresse, municipalité)

11-1) 1ère adresse : _____

11-1a) Location Propriété

11-2) 2ème adresse : _____

11-2a) Location Propriété

11-3) 3ème adresse : _____

11-3a) Location Propriété

11-4) 4ème adresse : _____

11-4a) Location Propriété

11-5) 5ème adresse : _____

11-5a) Location Propriété

12) Quelles sont les raisons du choix de votre localisation actuelle?

12-1) Coût du loyer _____

12-2) Proximité et fréquence du transport en commun : _____

12-3) Nombre de pièces : _____

12-4) Recherche d'un voisinage particulier _____

12-5) Autres raisons : _____

13) Par rapport au dernier logement, est-ce que vous vous êtes rapproché :

13-1) D'un parent ? _____

a) Lien de parenté _____

13-2) D'amis ? _____

13-3) D'Arméniens du même pays d'origine _____

13-4) D'Arméniens du même pays de naissance _____

14) Fréquence des visites? _____

14-1) Nature des visites? _____

15) Est-ce que vous vous êtes rapproché des structures communautaires?

- Oui?

Non ?

-Lesquelles?

15-1) Église :

15-2) École :

15-3) Commerces :

15-4) Autres : Spécifiez : _____

16) Quel est votre degré de fréquentation des structures communautaires? _____

16-1) À quelles occasions fréquentez-vous ces structures communautaires? _____

17) Avant votre arrivée à Montréal, habitez-vous dans un quartier arménien ou un quartier multiethnique? _____

D. Insertion économique

18) Quelle est votre formation professionnelle ou générale? _____

19) Quels sont vos diplômes? _____

20) Quels sont vos lieux d'études? _____

21) Quel est votre emploi actuel? _____

22) Comment avez-vous obtenu votre emploi actuel? _____

23) Quels (combien) emplois avez-vous obtenu depuis votre arrivée? _____

23-1) 1er emploi _____

23-1a) comment avez-vous obtenu cet emploi? _____

23-2) 2ème emploi? _____

23-2 a) comment avez-vous obtenu cet emploi? _____

23-3) 3ème emploi? _____

23-3a) comment avez-vous obtenu cet emploi? _____

24) Quel était votre emploi dans votre pays d'origine? _____

24-1) Avez-vous exercé plusieurs emplois dans votre pays d'origine? _____

24-1 a) Spécifiez _____

25) Quel était le métier de votre père? _____

E. Travailleur autonome

26) Quel est votre secteur d'activités? _____

27) Quelle est la date de création de votre entreprise? _____

27-1) Où est située votre entreprise? _____

27-1a) Quelle est la (es) raison(s) de cette localisation? _____

28) Comment avez-vous financé votre entreprise? _____

29) Avez-vous une main d'oeuvre arménienne? _____

29-1) Quel est leur nombre? _____

29-2) Quel est le total de votre personnel? _____

29-3) Comment avez-vous recruté votre main d'oeuvre arménienne? _____

30) Quelle est la (es) raison(s) de création de votre entreprise? _____

30-1) Est-ce que le type d'entreprise créé correspond à votre formation
professionnelle ou générale? _____

31) Avez-vous des fournisseurs arméniens? _____

31-1) D'où viennent vos fournisseurs? _____

31-2) Avez-vous des clients arméniens? _____

31-3) D'où viennent vos clients? _____

F. Associations sociales

32) Êtes-vous membre d'associations? Oui

Non

32-1) Si oui, lesquelles? _____

33) Estimez-vous qu'il est important d'adhérer à une association? Oui

Non

33-1) Quelle est la (es) raison(s) de votre réponse? _____

TABLEAUX

Tableau 1 : Historique résidentielle

Tableau 1-1 : Résidence actuelle

<u>Localisations</u>	<u>Fréquences</u>	<u>Pourcentages</u>
Chomedey	17	17%
St-Laurent	14	14%
Cartierville	11	11%
Montréal	10	10%
Nouveau-Bordeaux	9	9%
Pierrefonds	6	6%
Dollard-des-Ormeaux	6	6%
Laval	5	5%
Ste-Dorothée	4	4%
Parc-Extension	4	4%
Kirkland	3	3%
Brossard	3	3%
Outremont	2	2%
Montréal-Ouest	2	2%
Mont-Royal	1	1%
Ste-Rose	1	1%
Autres	2	2%
Total	100	100%

Tableau 1-2 : Nombre de déménagements

<u>Déménagements</u>	<u>Fréquences</u>	<u>Pourcentages</u>
Une fois	8	8 %
Deux fois	18	18 %
Deux fois et +	73	74 %
Total	99	100 %

Tableau 1-3 : Localisation à la première adresse

<u>Localisations</u>	<u>Fréquences</u>	<u>Pourcentages</u>
Parc-Extension	30	30 %
Nouveau-Bordeaux	24	24 %
Montréal	14	14 %
St-Laurent	11	11 %
Laval	4	4 %
Cartierville	3	3 %
Chomedey	3	3 %
Ahuntsic	2	2 %
Outremont	1	1 %
Pierrefonds	1	1 %
Dollard-des-Ormeaux	1	1 %
Brossard	1	1 %
Autre	4	4 %
Total	99	≅ 100 %

Tableau 1-4 : Statut à la première adresse

Statuts	Fréquences	Pourcentages
Location	86	90 %
Propriété	10	10 %
Total	96	100%

Tableau 1-5 : Localisation à la deuxième adresse

Localisations	Fréquences	Pourcentage:
Parc-Extension	20	28 %
Montréal	13	18 %
Nouveau-Bordeaux	11	16 %
Saint-Laurent	10	14 %
Autre	4	6 %
Brossard	3	4 %
Ahuntsic	2	3 %
Cartierville	2	3 %
Dollard-des-Ormeaux	2	3 %
Laval	2	3 %
Chomedey	2	≅ 2 %
Total	71	100 %

Tableau 1-6: Statut à la deuxième adresse

Statuts	Fréquences	Pourcentage:
Location	59	83%
Propriété	7	10%
Autres	4	6 %
Inconnu	1	1 %
Total	71	100%

Tableau 1-7 : Localisation à la troisième adresse

Localisations	Fréquences	Pourcentages
Montréal	10	20%
Nouveau-Bordeaux	10	20%
St-Laurent	6	12%
Parc-Extension	5	10%
Cartierville	4	8%
Dollard-des-Ormeaux	4	8%
Laval	3	6%
Ahuntsic	1	2%
Mont-Royal	1	2%
Brossard	1	2%
Autre	4	8%
<u>Total</u>	49	≅ 100%

Tableau 1-8: Statut à la troisième adresse

Statuts	Fréquences	Pourcentages
Location	31	63 %
Propriété	15	30 %
Autres	3	6 %
<u>Total</u>	49	≅ 100%

Tableau 2 : Caractéristiques additionnelles de l'insertion résidentielleTableau 2-1 : Stratégies de rapprochement par rapport au dernier logement

Rapprochement	Fréquences	Pourcentages
De la famille immédiate D'Arméniens du même pays d'origine	16	25%
De la famille lointaine D'amis D'Arméniens en général	13	21%
D'Arméniens du même pays de naissance	11	18%
	11	18%
	9	14%
	3	4%
Total	63	100%

Tableau 2-2 : Fréquence des visites

Visites	Fréquences	Pourcentages
À l'occasion	10	50%
Plusieurs fois par semaine	8	40%
Quotidienne	1	5%
Hebdomadaire	1	5%
Total	20	100%

Tableau 2-3 : Nature des visites

Nature des visites	Fréquences	Pourcentages
Visites sociales	14	64%
Loisirs/activités communes	3	14%
Visites d'affaires	1	4%
Autres	4	18%
Total	22	100%

Tableau 2-4 : Rapprochement des structures communautaires

Réponse:	Fréquences	Pourcentages
Oui	32	53%
Non	28	47%
Total	60	100%

Tableau 2-5 : Nature des structures communautaires

Structures	Fréquences:	Pourcentages
École	19	53%
Église	9	25%
Commerce	1	3%
Autres	7	19%
Total	36	100%

Tableau 2-6 : Degrés de fréquentation des structures communautaires

Degrés de fréquentation	Fréquence:	Pourcentage:
Rare	35	35%
Jamais	16	16%
Plusieurs fois par semaine	14	14%
Ne sait pas, mais au besoin	13	13%
Hebdomadaire	12	12%
Mensuel	5	6%
Quotidienne	4	4%
Total	99	100%

Tableau 2-7 : Occasions de fréquentations des structures communautaires

Occasions	Fréquence:	Pourcentage:
À toutes les occasions	9	12%
Pour une activité précise	67	88%
Total	76	100%

Tableau 2-8 : Nature du quartier habité avant la migration à Montréal

Quartier	Fréquence	Pourcentage
Quartier arménien	45	47%
Quartier multiethnique	35	37%
À proximité des parents	5	5%
Autres	11	11%
Total	96	100%

Tableau 3 : Les revenus des Arméniens de la RMR (Recensement 1986)

Revenus (\$ CDN)	Arméniens (orig. uniques)	Arméniens (orig. multiples)	Total	%/Total
- 11 000	5040	345	5385	57%
11-19 999	1580	85	1665	18%
20-29 999	1010	90	1100	12%
30-39 999	505	45	550	6%
40 000 +	555	95	650	7%
Total	8690	660	9350	100%

Tableau 4 : Les revenus des Arméniens des Q.P. (Recensement 1986)

Revenus (\$ CDN)	Arméniens (orig. unique:	Arméniens (orig. multiples	Total	%/Total
- 11 000	2630	120	2750	62.5%
11- 19 999	760	30	790	18%
20-29 999	415	35	450	10%
30-39 999	190	15	205	5%
40 000 +	170	30	200	4.5%
Total	4165	230	4395	100%

FIGURES ET SCHÉMAS

Figure 1-a : Schématisation de la définition de J. Armstrong

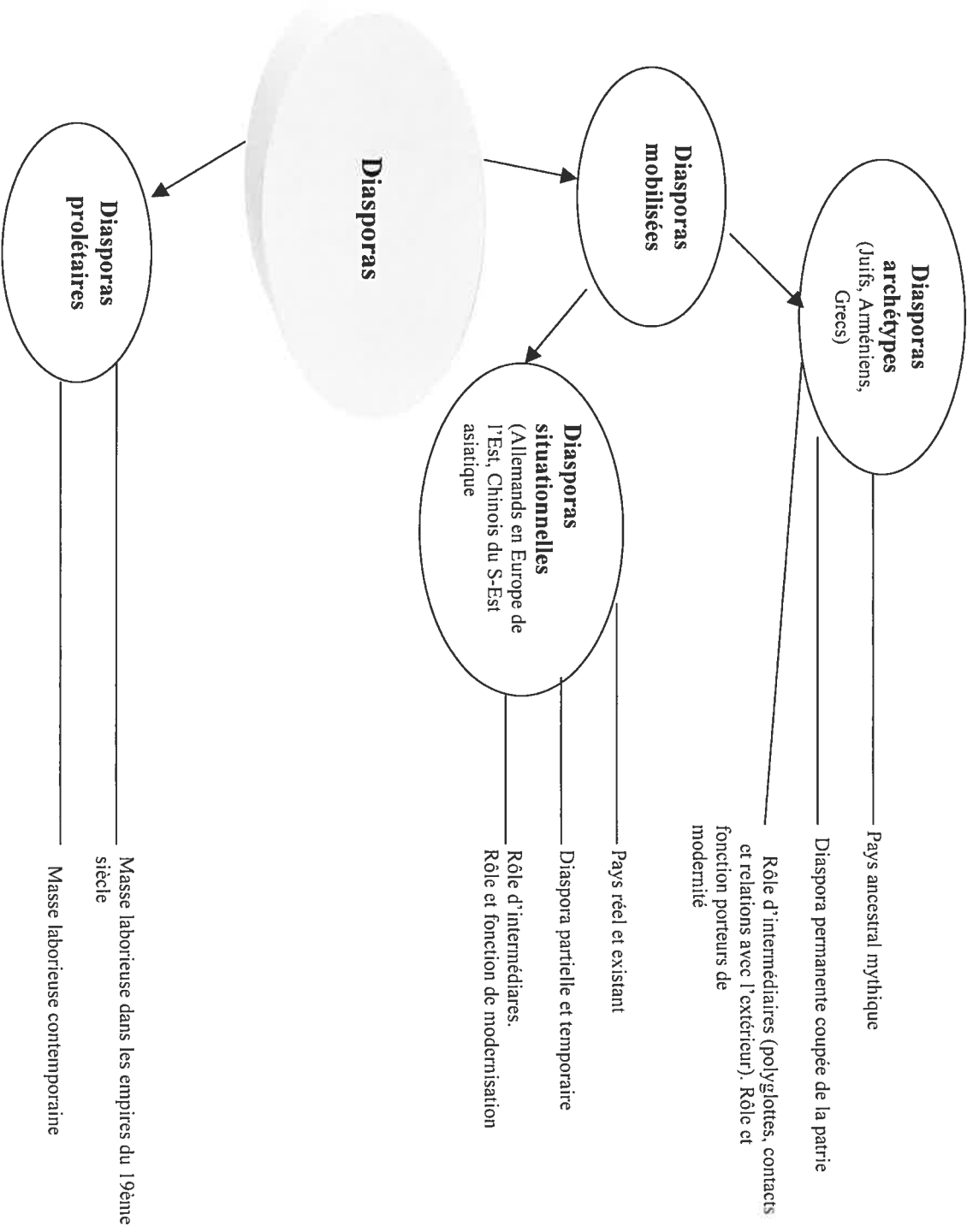


Figure 2: Taille des ménages

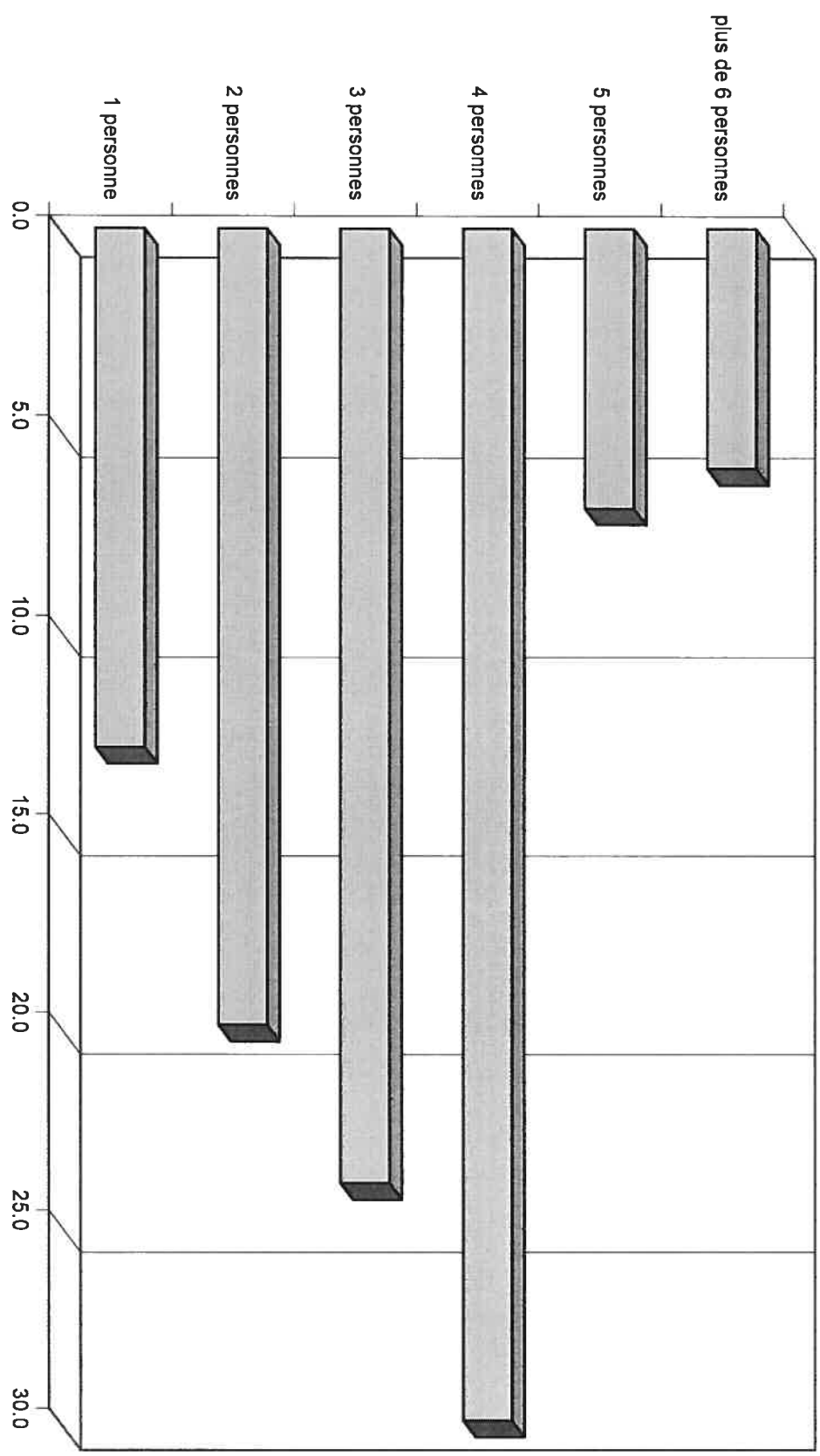


Figure 3 : Nature des diplômes Fréquences

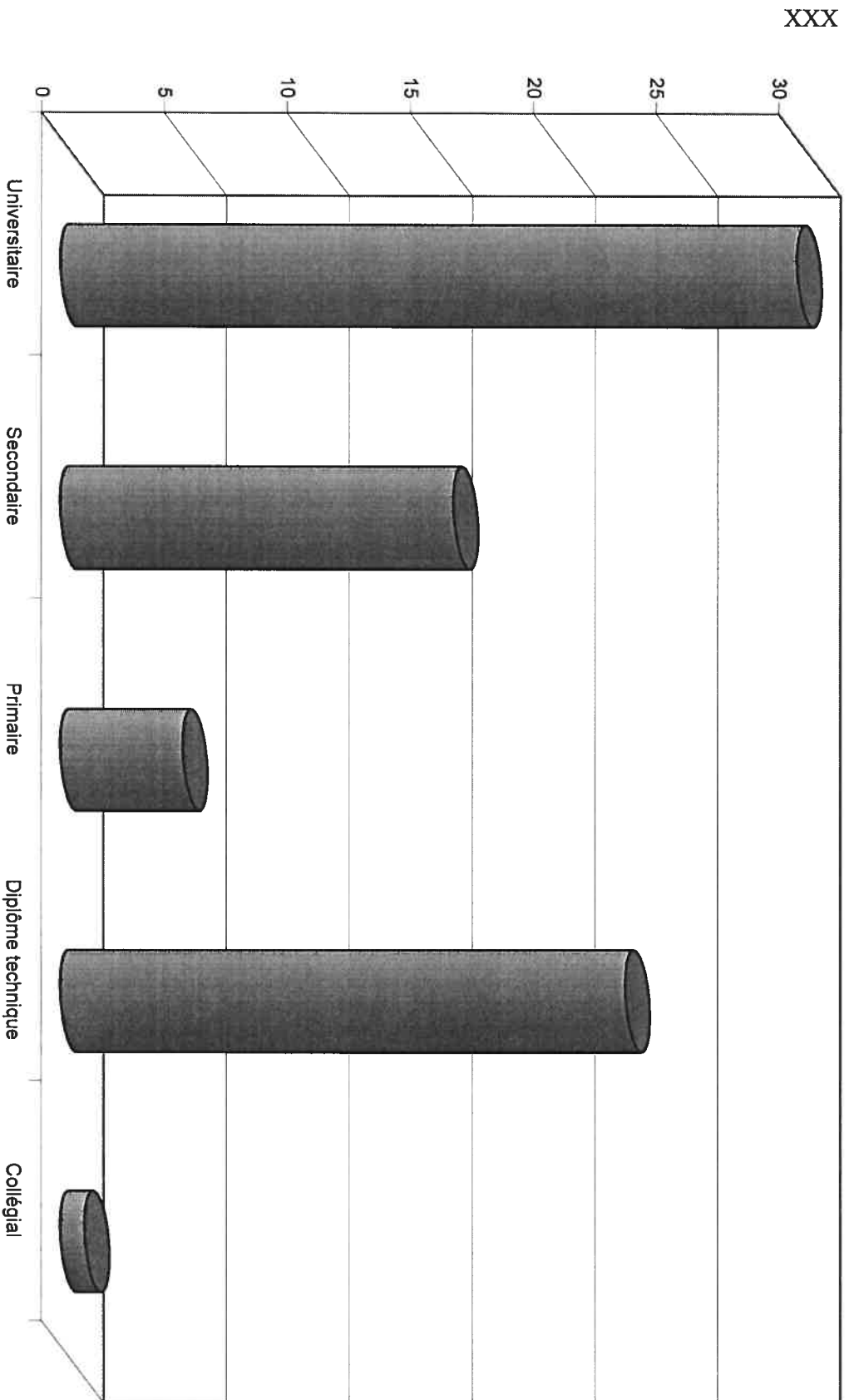


Figure 4: Établissements d'études

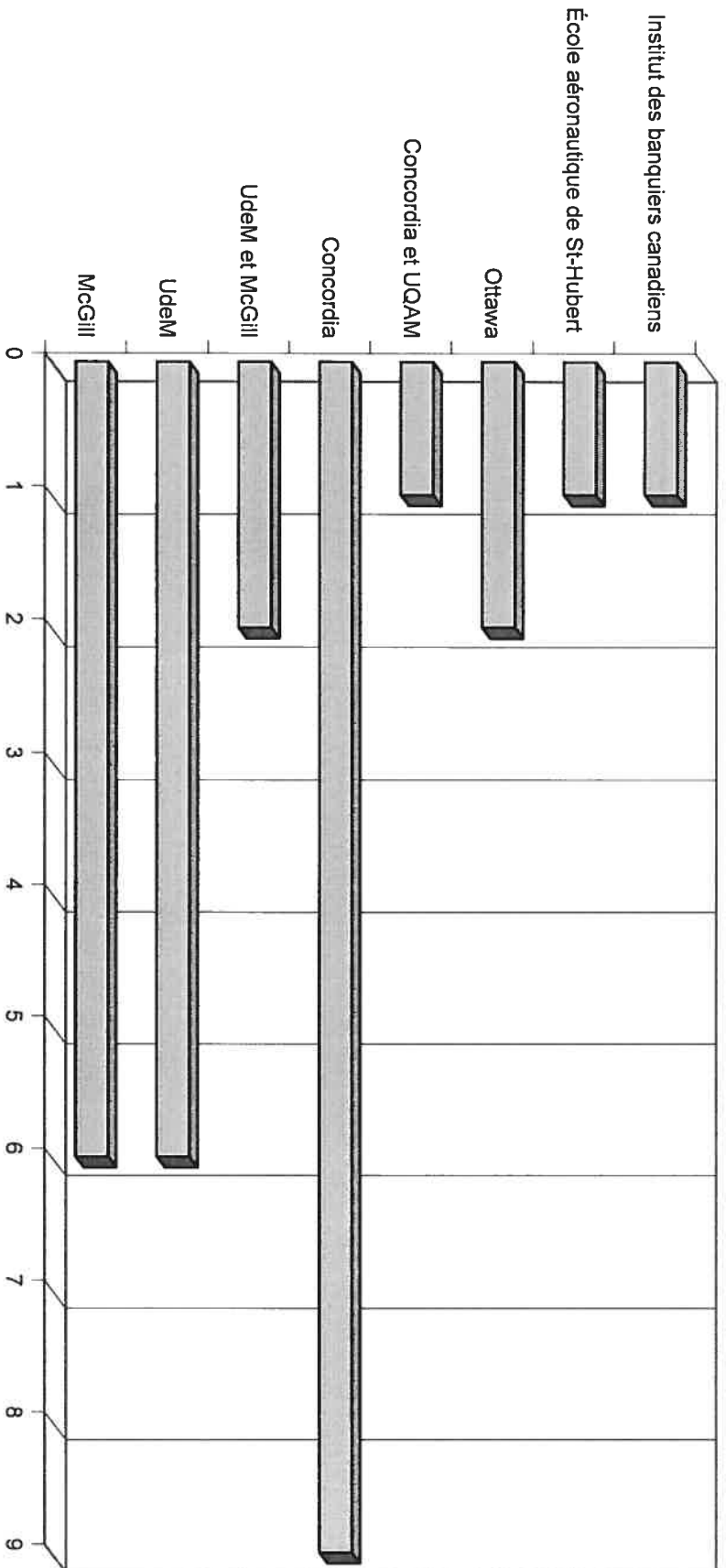


Figure 5: Lieux d'études. Fréquences

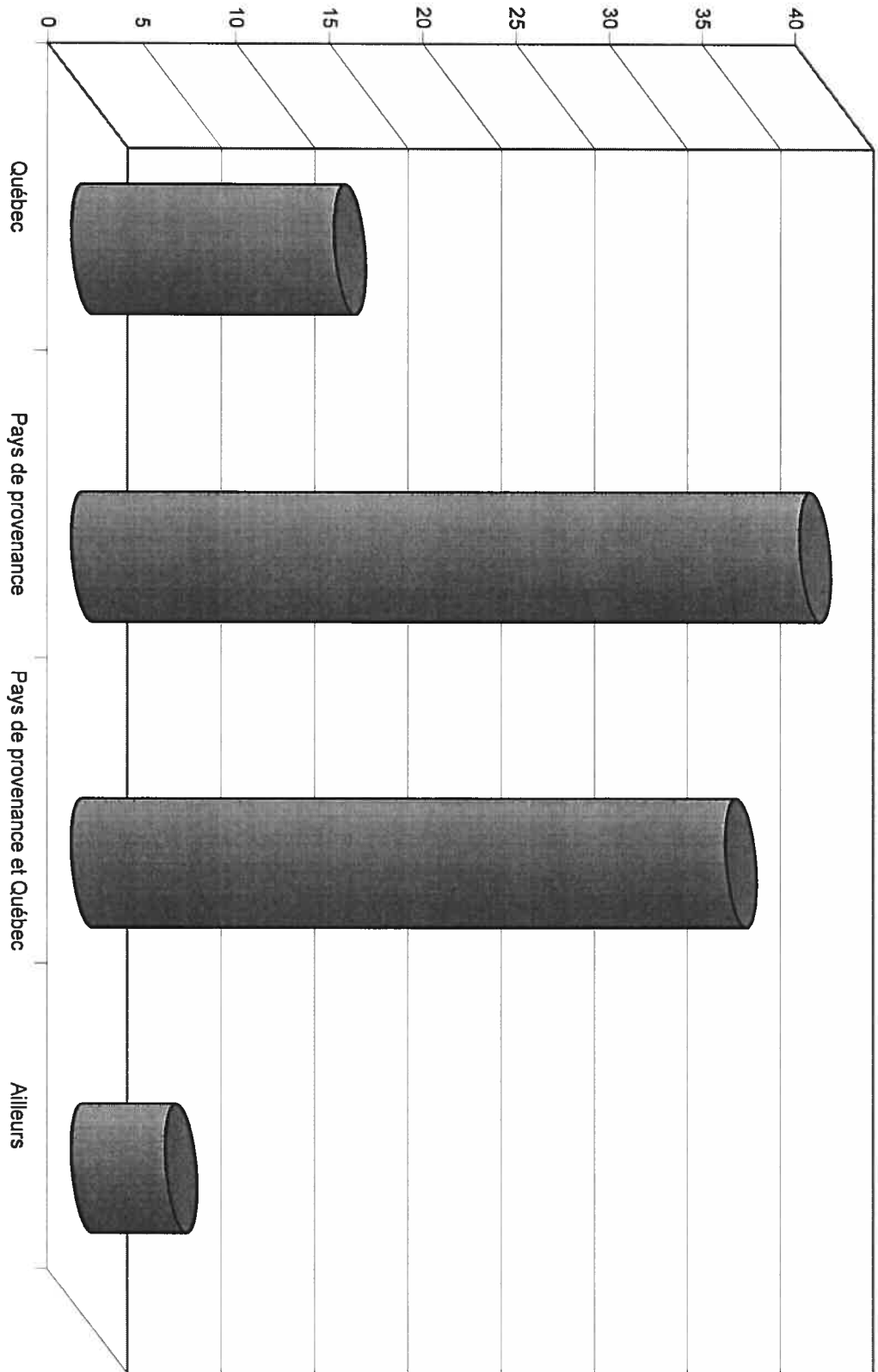


Figure 6: Adhésion à des associations. Fréquences

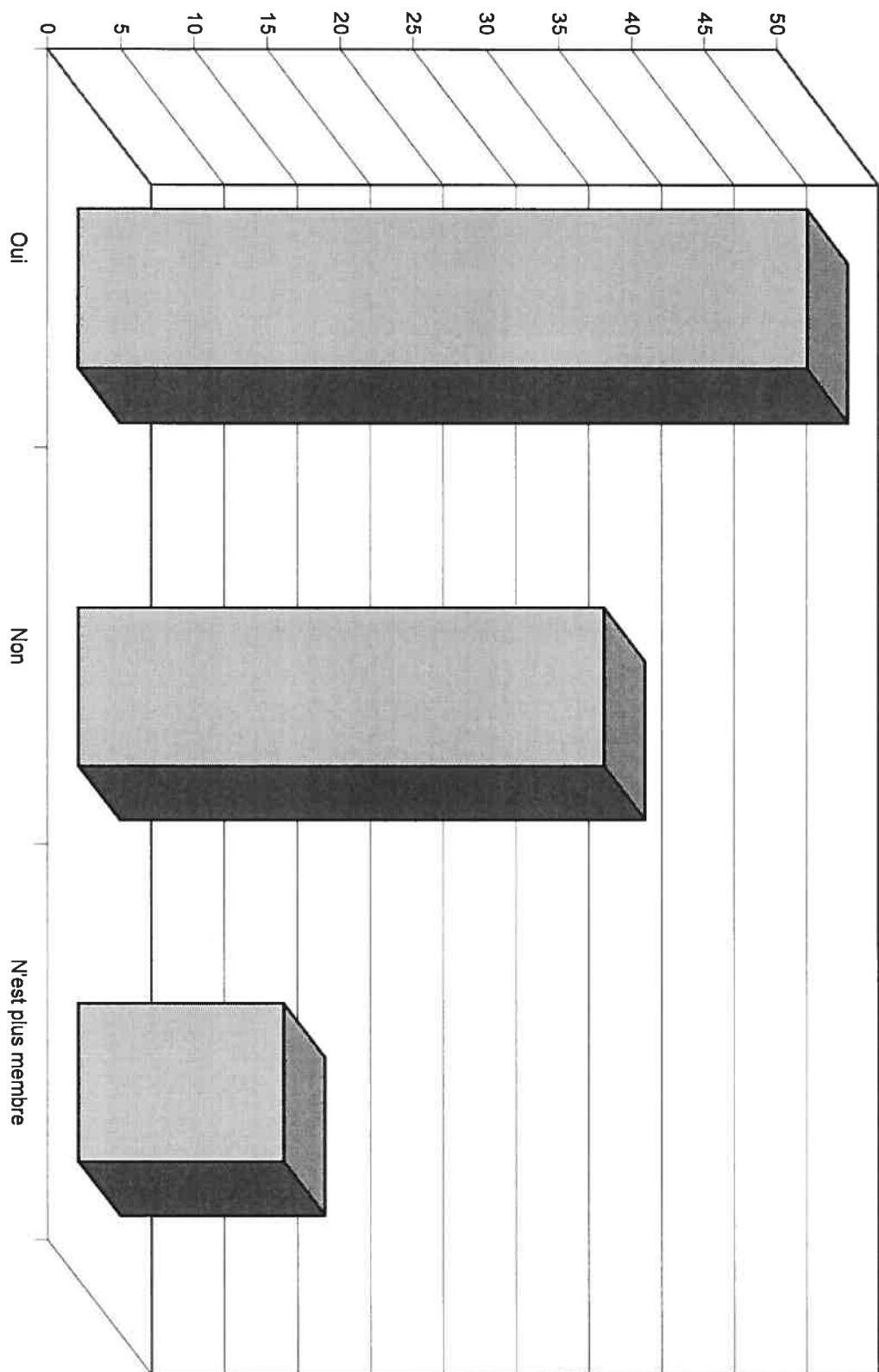


Figure 7 : Les associations citées. Fréquences

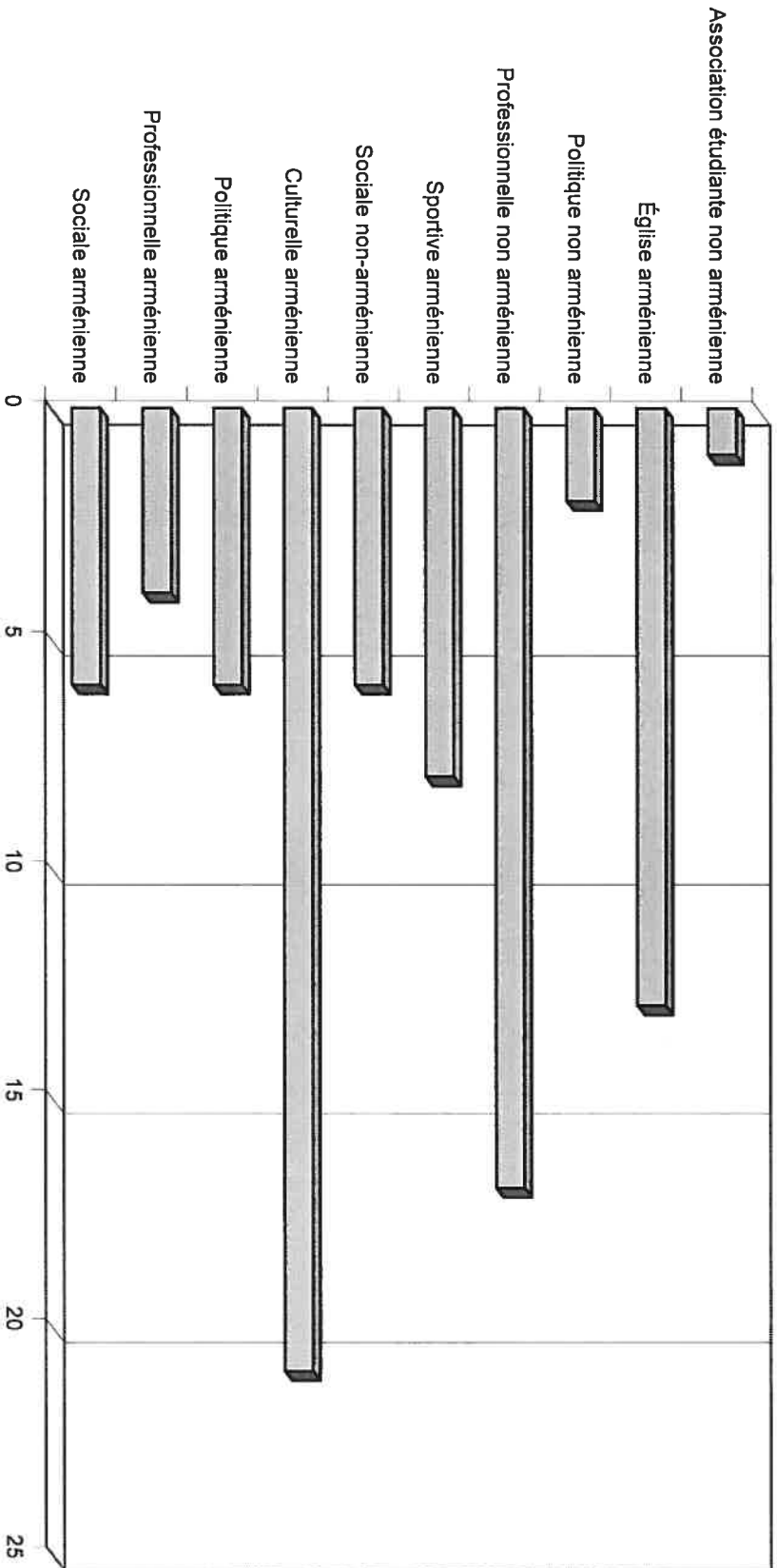


Figure 8: Évaluation de l'importance de l'adhésion à des associations

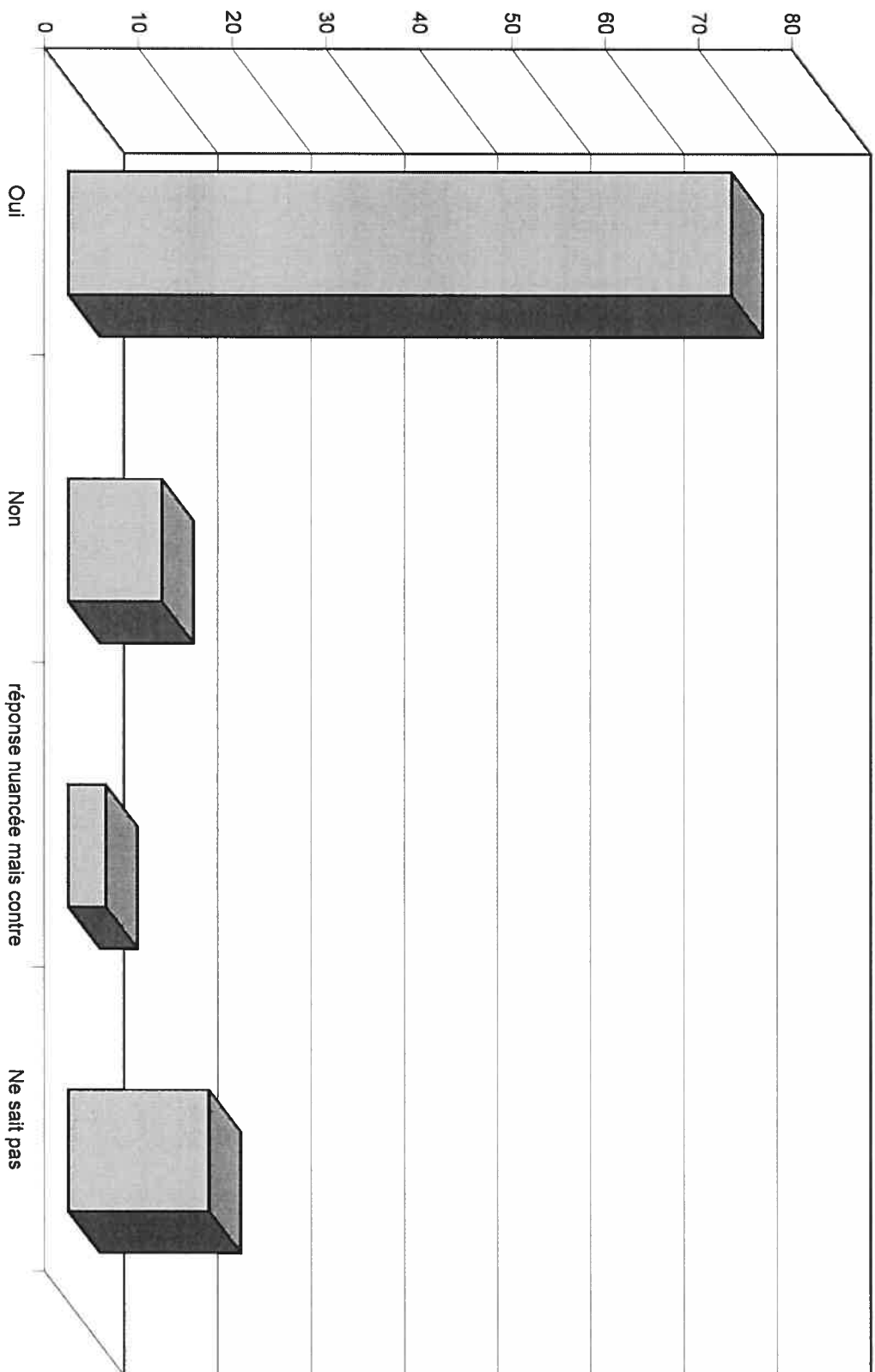


Figure 9: Raisons données pour les adhésions aux associations. Fréquences

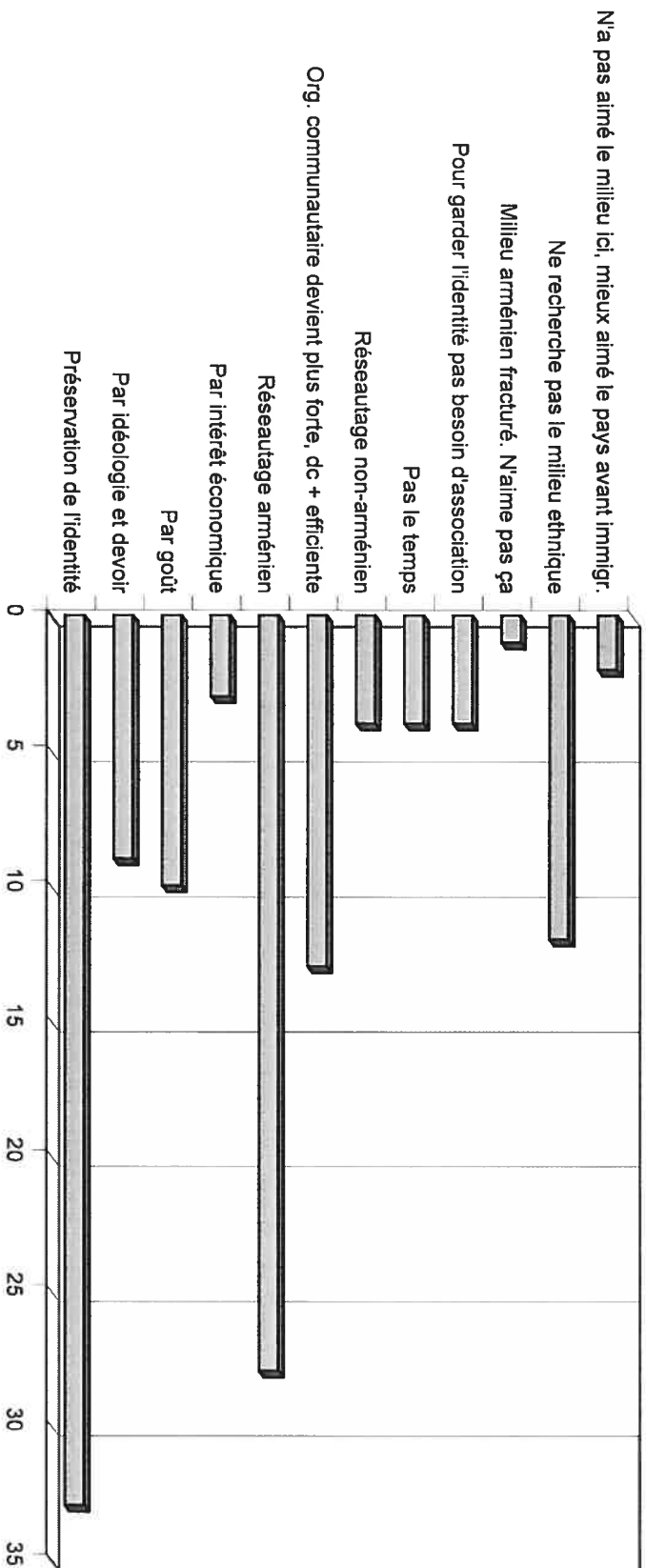


Figure 10: Dates dimmigration (N=100)

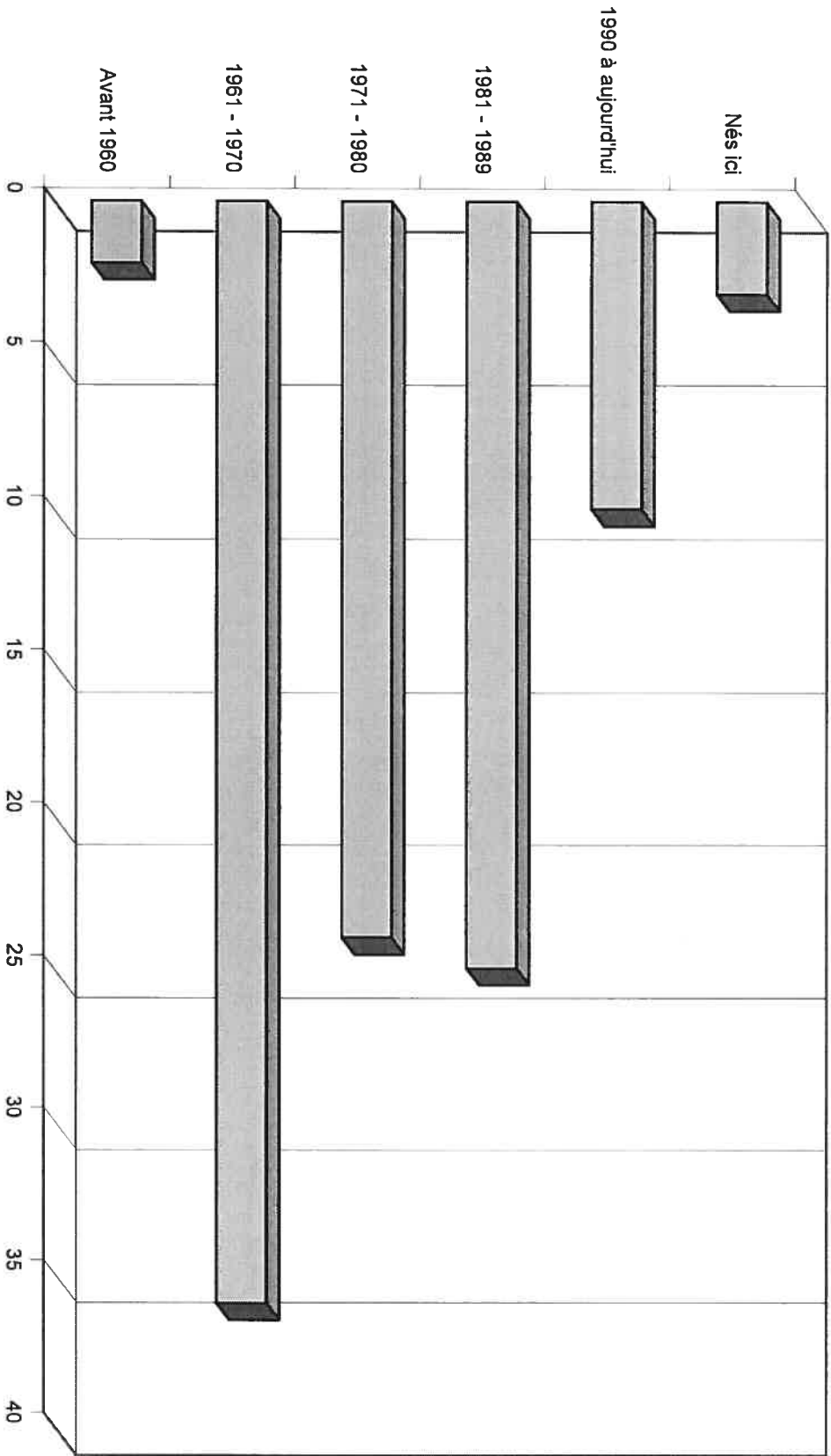


Figure 11 : Niveau de la formation professionnelle et générale. Fréquences

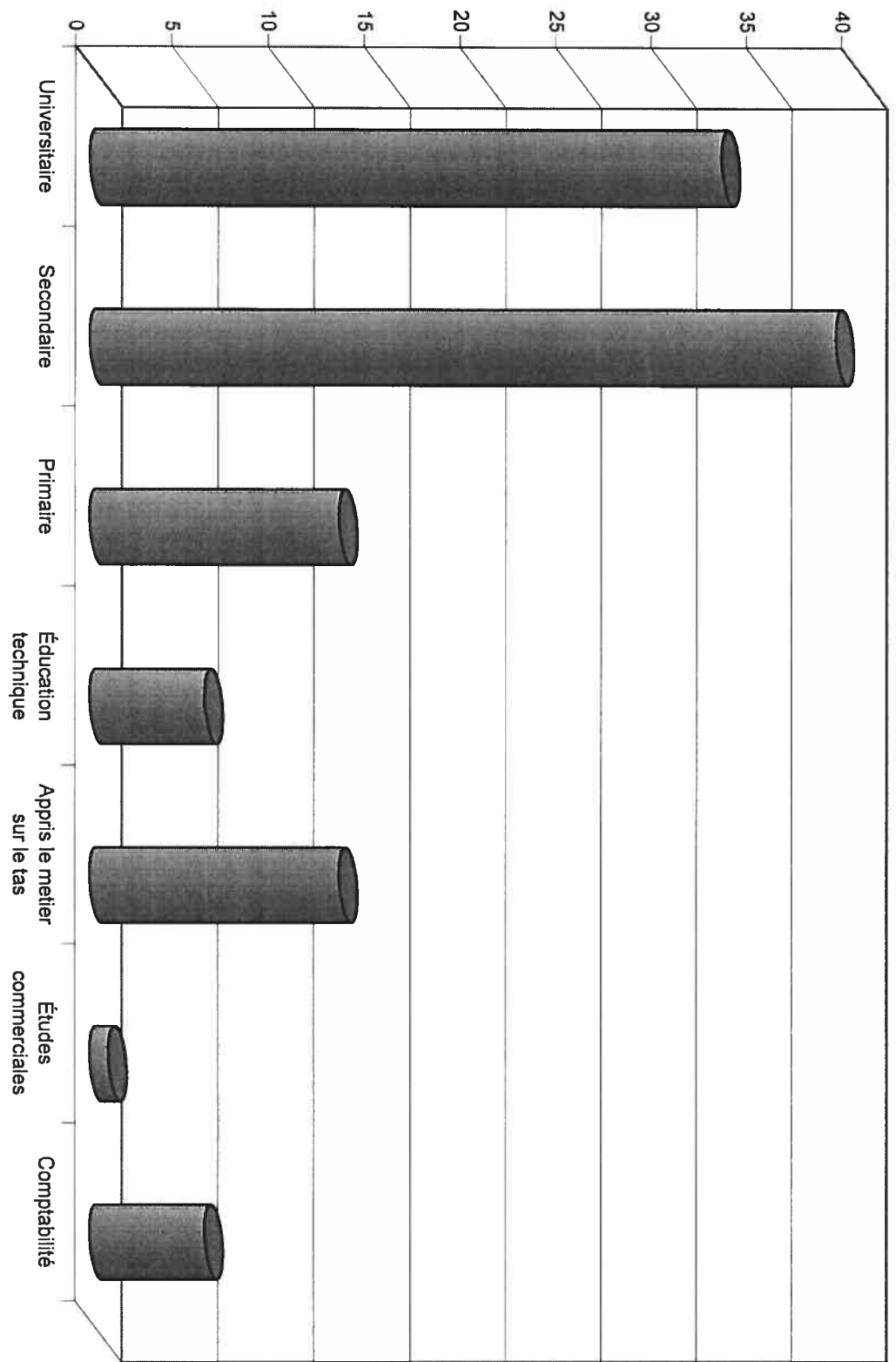


Figure 12: L'emploi actuel. Fréquences

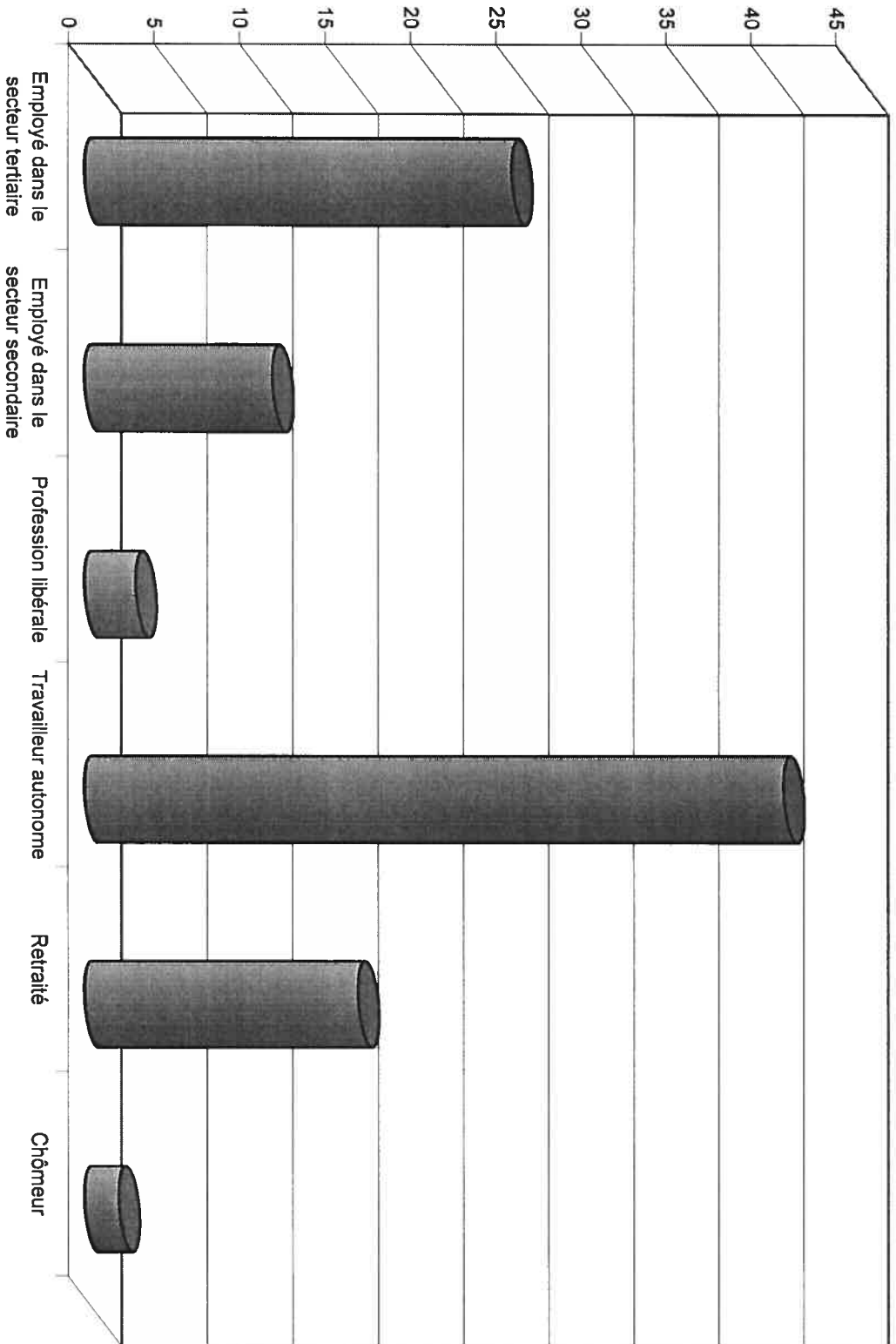


Figure 13: Raisons de la localisation des entreprises. Fréquences

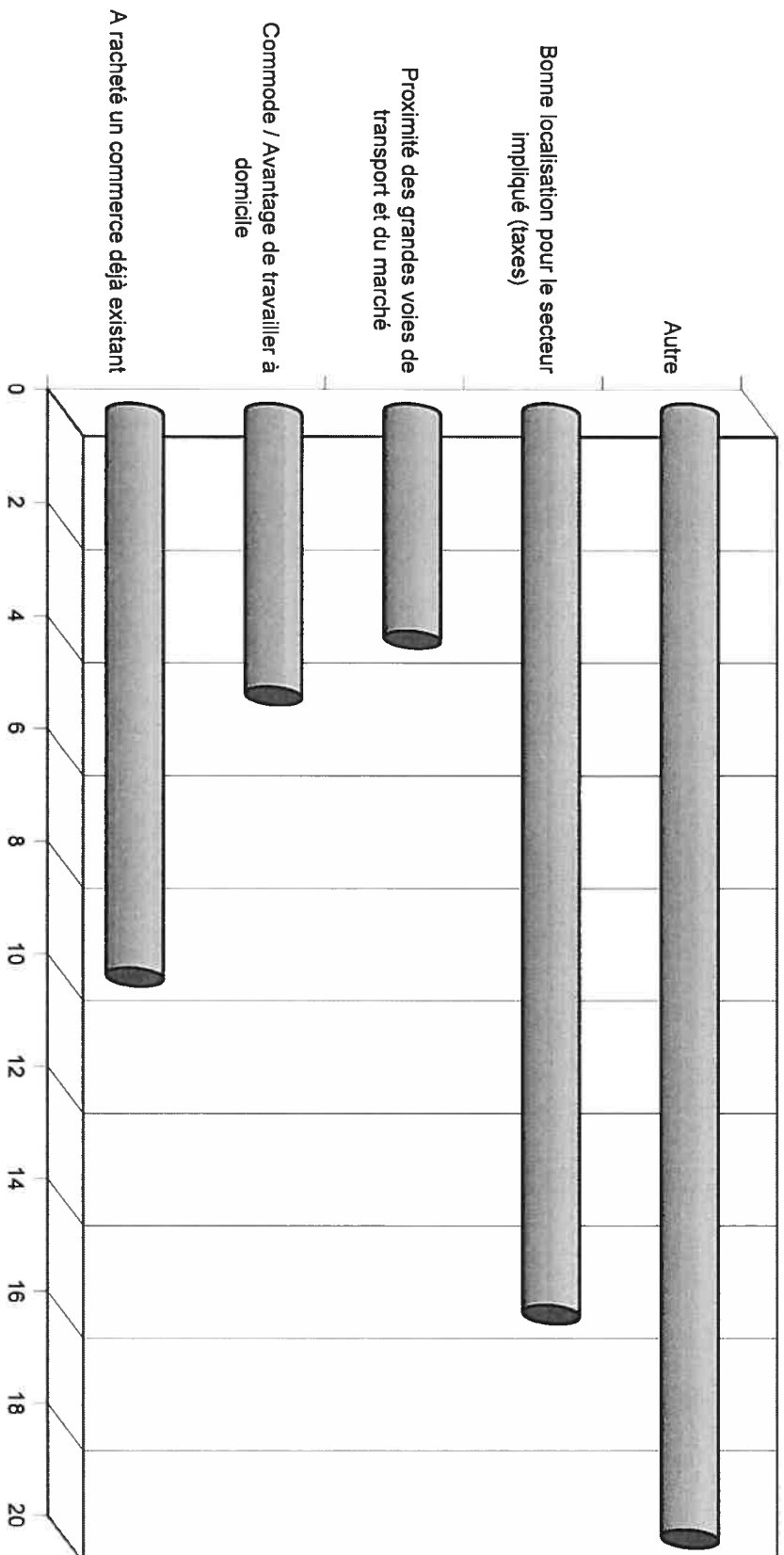


Figure 14: Secteurs d'activités des entreprises. Fréquences

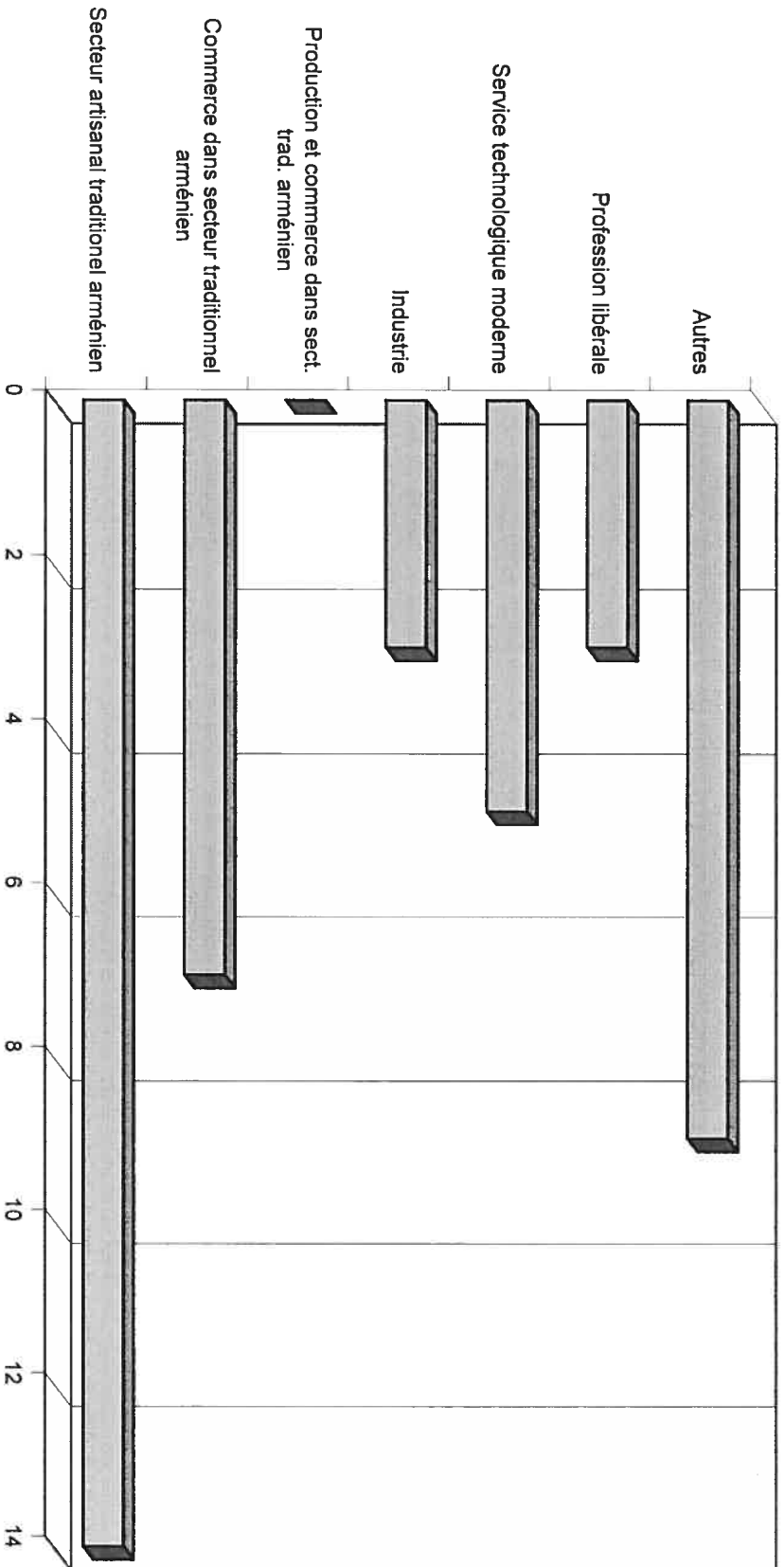


Figure 15: Date de création des entreprises. Fréquences

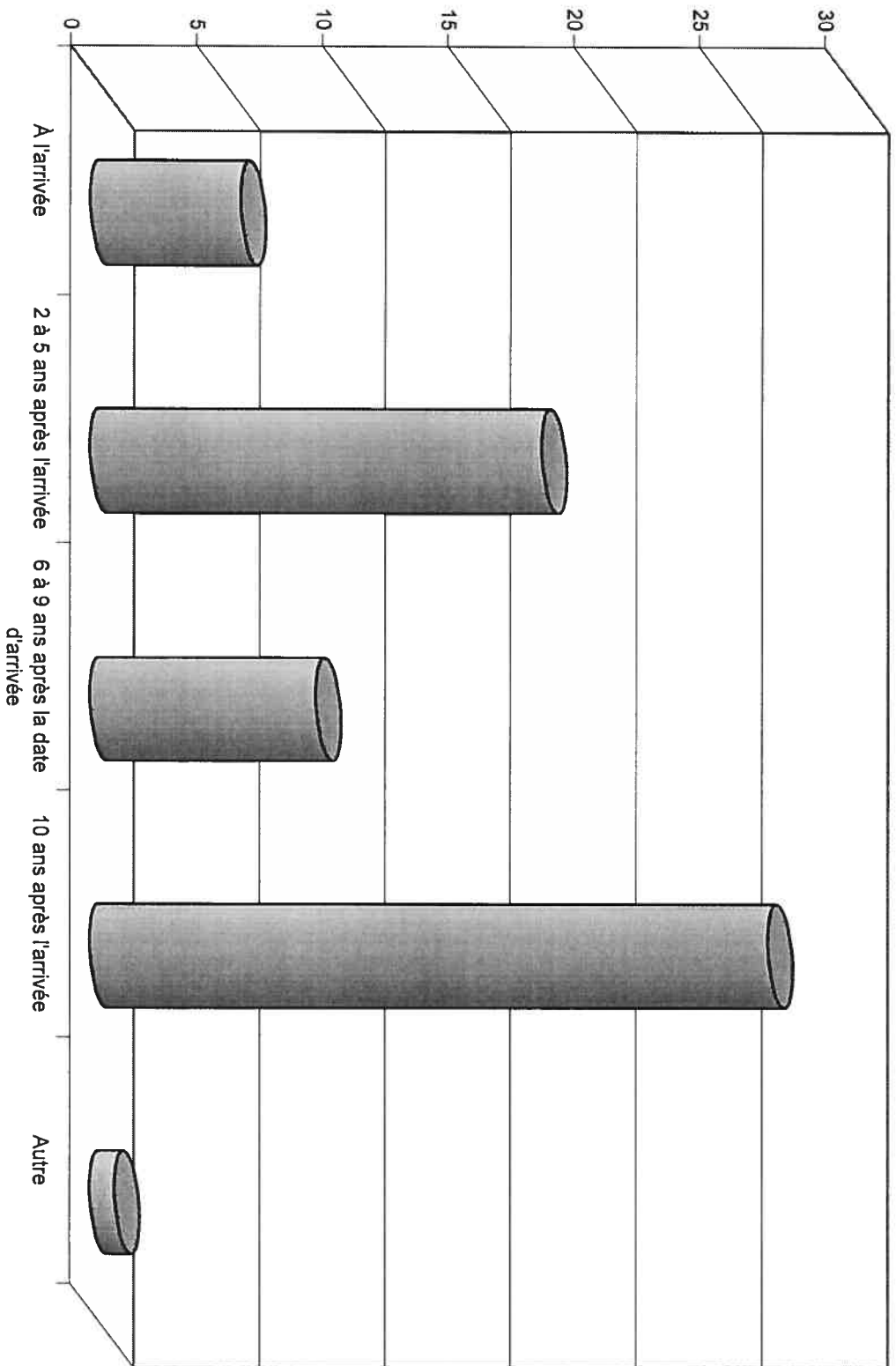


Figure 16: Les raisons de la création des entreprises. Fréquences

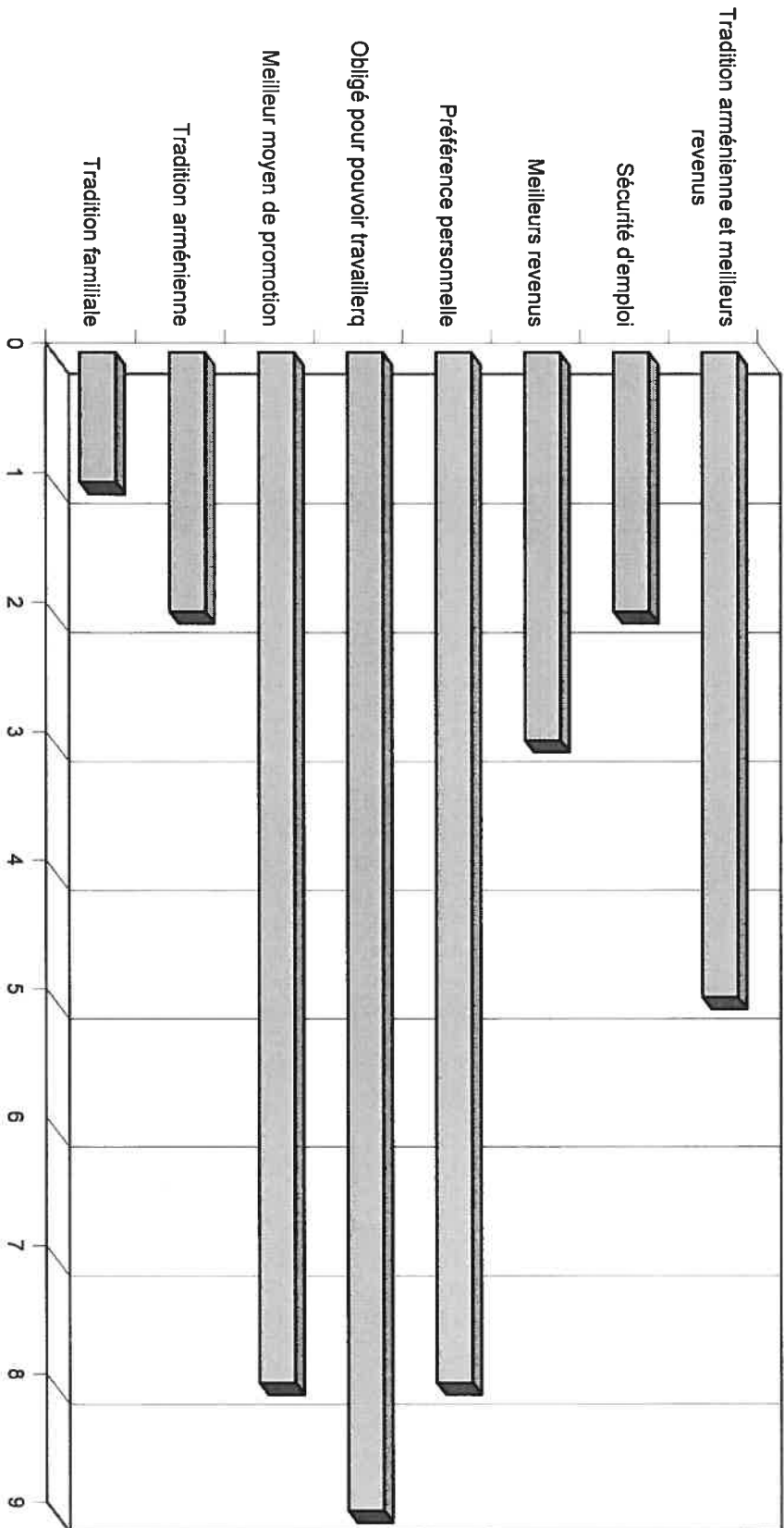
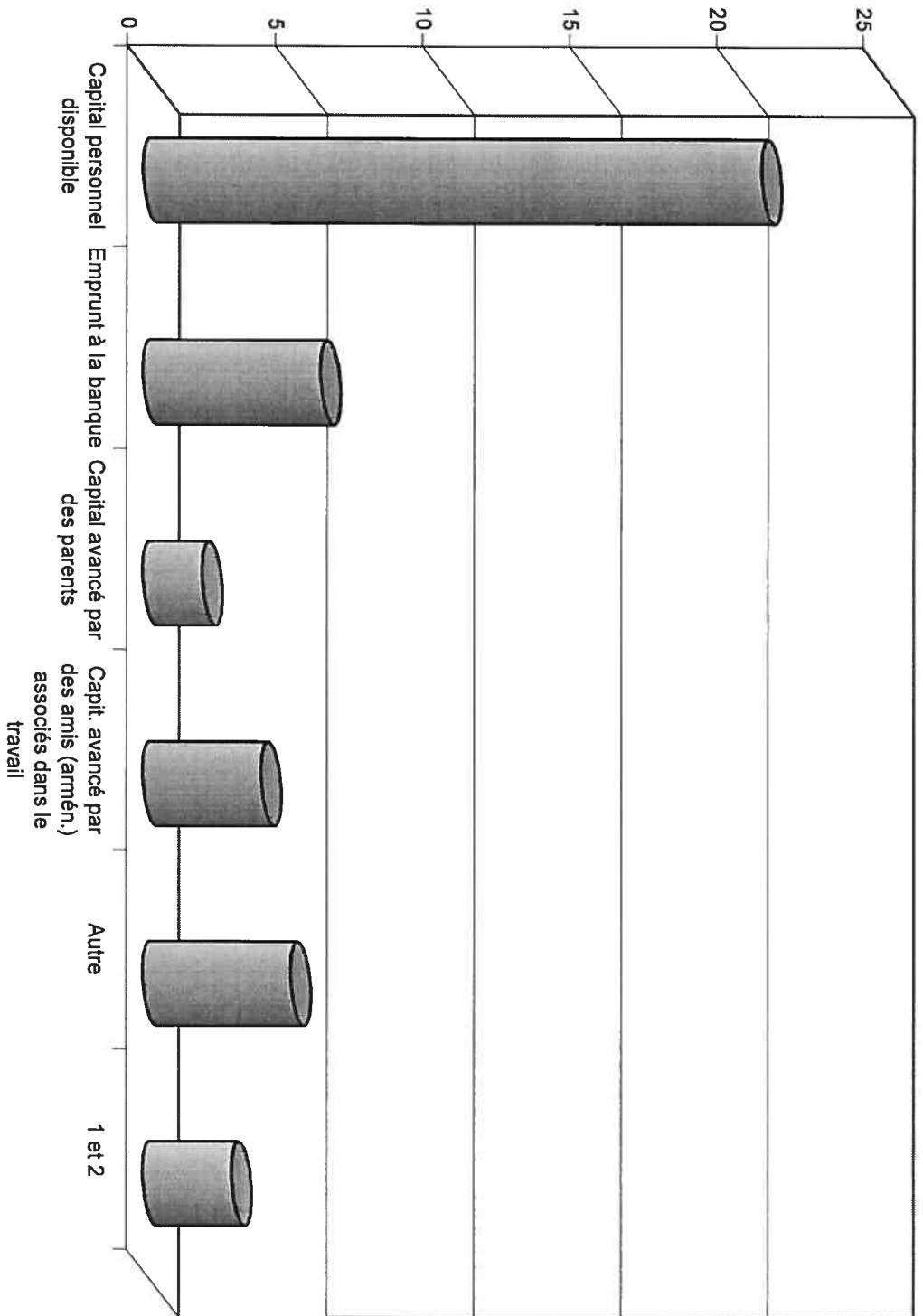


Figure 17. Les modes de financement des entreprises. Fréquences



PHOTOGRAPHIES



Photo1: Centre Communautaire Sourp Hagop



Photo 2: École Sourp Hagop

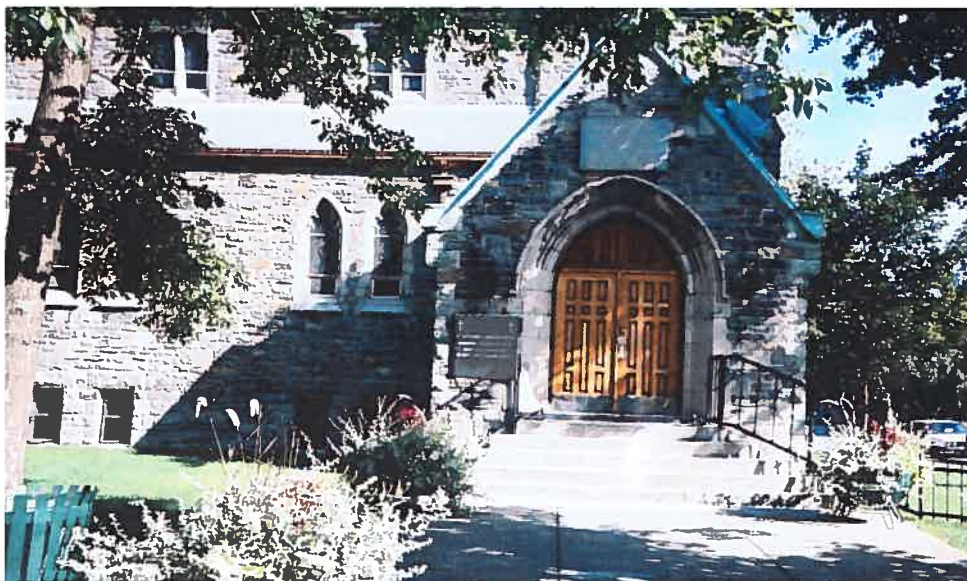


Photo 3: Cathédrale St-Grégoire l'Illuminateur



Photo 4: École Armen-Québec



Photo 5: Centre culturel Tékéyan



Photo 6: Centre UGAB à la rue Manoogian

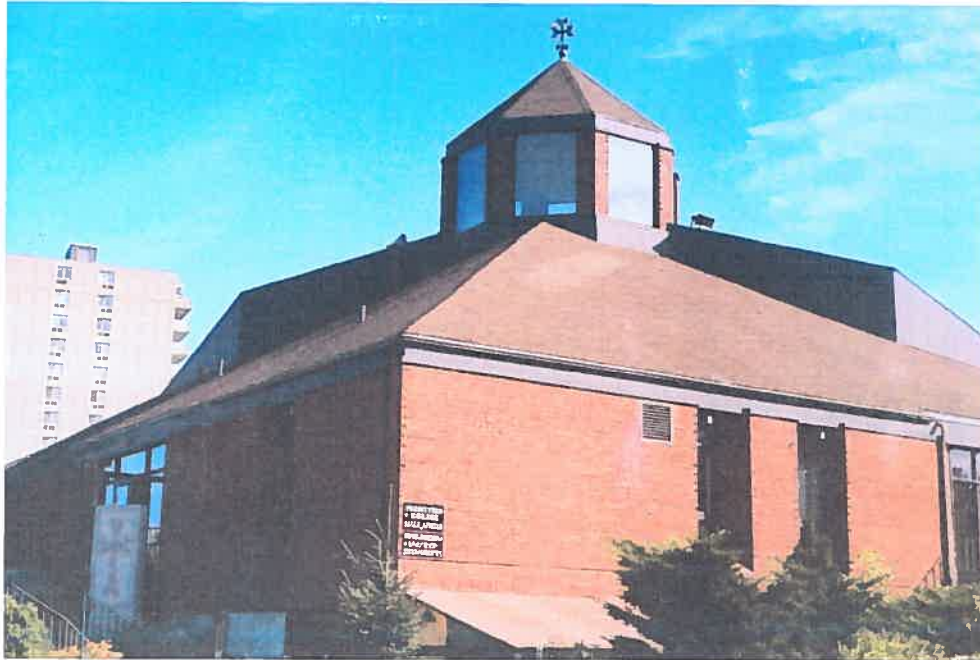


Photo 7: Église Notre Dame de Nareg



Photo 8: Et son khatchkar dédié au génocide



Photo 9: Siège de l'association des Arméniens d'Istanbul



Photo 10: École Notre Dame de Nareg à Laval



Photo 11: Église arménienne évangélique (Laval)



Photo 12: Église Sainte Croix à Laval



Photo 13: Église arménienne Saint Kévork



Photo 14: Centre arménien de Laval